

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

L'HISTORIOGRAPHIE DES RÉBELLIONS DE 1837-1838 AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE :  
DÉBATS ET RÔLE STRUCTURANT DANS LA CONSTRUCTION DES  
GRANDES REPRÉSENTATIONS DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE  
(PROGRAMME DE L'UQÀM OFFERT EN EXTENSION À L'UQAR)

PAR  
MATHIEU ARSENAULT

JANVIER 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI  
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

Les êtres humains peuvent toujours demeurer relativement indifférents aux mystères de l'univers qui se déploient dans l'espace, mais ils ne peuvent demeurer indifférents à ce qui se déploie dans le temps car s'ils peuvent, en principe, échapper aux lieux qui les angoissent et choisir ceux qui leur conviennent davantage, ils ne peuvent échapper au cours du temps. Aussi, faute d'avoir le moindre espoir de pouvoir un jour maîtriser l'histoire [...], il leur reste la possibilité de chercher à appréhender ce qui est en train de se jouer dans cette histoire où s'inscrivent les actions humaines, où s'affirment la pensée humaine et l'esprit humain, où se développent la culture et la civilisation. Il leur reste la possibilité de chercher, à la lumière d'une analyse de ce qui se passe sous leurs yeux, à anticiper ce que devrait être la conclusion de cette histoire, laquelle, sont-ils souvent tentés de penser, devrait normalement se laisser entrevoir au moment où les résultats les plus décisifs et les plus significatifs de ce parcours historique leurs paraissent manifestement avoir été dévoilés.

Maurice Lagueux, *Actualité de la philosophie de l'histoire* p. 206.

## REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements vont d'abord à notre directeur, Julien Goyette et à notre codirecteur Jean-René Thuot, pour le vif intérêt qu'ils ont spontanément manifesté envers ce projet ambitieux, leur aide inestimable, leurs conseils avisés, leur soutien inconditionnel, leurs multiples encouragements ainsi que leur grande disponibilité. Merci également au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) de même qu'à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) pour leur soutien financier qui a permis la réalisation de ce mémoire dans les meilleures conditions. Enfin, un merci tout spécial à Rachel, première lectrice et conseillère éclairée tout au long de la rédaction de ce mémoire.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
PRÉSENTATION.....	4
1.1 Historiographie.....	4
1.1.1 Le courant culturaliste, les Patriotes et le traditionalisme .....	4
1.1.2 Le courant moderniste, une nouvelle sensibilité matérialiste .....	9
1.1.3 Révolution tranquille et révisionnisme, une rupture historiographique.....	13
1.1.4 Engouement récent pour les Patriotes : les contours d'un nouveau courant historiographique? .....	18
1.2 Histoire et philosophie de l'histoire .....	23
1.2.1 La philosophie de l'histoire comme pont-aux-ânes .....	23
1.2.2 1837 : un point nodal dans l'historiographie québécoise.....	27
1.3 Corpus documentaire.....	28
1.4 Trois métarécits ordonnant la production historique du XX <sup>e</sup> siècle.....	33
CHAPITRE II	
UN MÉTARÉCIT NATIONAL.....	36
2.1 Le « révisionnisme » groulxien.....	36
2.1.1 « Groulx ne peut passer à côté de 1837-1838 » .....	37
2.1.2 Philosophie de l'histoire providentialiste .....	47
2.2 Gérard Filteau : « [C]e n'était pas toujours la faute des Patriotes »! .....	60
2.2.1 Sabotage de la vie canadienne et résistance.....	61
2.2.2 Suivre son étoile Polaire .....	68
2.3 Rébellions au Bas-Canada : un non-événement théorisé par Maurice Séguin.....	79

2.3.1 Le double soulèvement de 1837 .....	79
2.3.2 Matérialisation et laïcisation de l'histoire nationale .....	81
2.4 Conclusion.....	88
CHAPITRE III	
UN MÉTARÉCIT LIBÉRAL .....	91
3.1 Fernand Ouellet et la construction d'une interprétation libérale classique .....	93
3.1.1 De libéraux à zéros : l'épisode patriote à travers l'histoire des mentalités.....	96
3.1.2 Quand la bourgeoisie britannique a sauvé le Canada .....	111
3.2 Yvan Lamonde : un récit libéral pour une américanité ambivalente .....	119
3.2.1 Les Rébellions à travers l' <i>Histoire sociale des idées au Québec</i> .....	119
3.2.2 Les Patriotes et la « tradition libérale » du Québec .....	126
3.3 Conclusion.....	132
CHAPITRE IV	
UN MÉTARÉCIT RÉPUBLICAIN.....	135
4.1 Habitants et Patriotes : une histoire sociale du peuple canadien.....	136
4.1.1 Une crise du régime colonial .....	137
4.1.2 Un républicanisme populaire .....	140
4.2 Les printemps américains de Louis-Georges Harvey et Gérard Bouchard.....	156
4.2.1 Les trois saisons de l'histoire du Québec.....	158
4.2.2 Un récit de l'américanité.....	163
4.3 Conclusion.....	171
CONCLUSION .....	174
BIBLIOGRAPHIE .....	179

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
1	Comparaison entre les métarécits national, libéral et républicain	35

## RESUME

Ce mémoire révèle le rôle joué par les représentations historiennes d'un des moments clés de notre histoire, les Rébellions de 1837-1838, dans la structuration des grands récits – ou métarécits – dont s'est dotée la société québécoise au cours du XX<sup>e</sup> siècle. En démontrant que la question de la laïcité/religiosité a servi aux historiens à ranger les Patriotes dans le camp des apôtres de la société traditionnelle ou encore dans celui des pionniers de la modernité, cette étude permet de mesurer les variations dans le discours et d'établir ainsi une nouvelle classification de la production historique en fonction des philosophies de l'histoire plutôt que des « Écoles » historiques. L'analyse des interprétations des Rébellions les plus marquantes au XX<sup>e</sup> siècle permet de distinguer trois principaux métarécits: un national, un libéral et un républicain. Ciblant les interprétations des événements de 1837-1838 qui participent d'une philosophie de l'histoire cohérente et significative, ce mémoire classe les œuvres des historiens Lionel Groulx, Gérard Filteau, Maurice Séguin, Fernand Ouellet, Yvan Lamonde, Allan Greer, Louis-Georges Harvey et Gérard Bouchard à l'intérieur de ces métarécits qu'elles contribuent par ailleurs à définir et à alimenter. Chacun à leur manière, ces historiens ont formulé des interprétations globales de l'histoire québécoise en fonction de certains principes fondamentaux qui structurent les métarécits (une référence, un temps, une fin de l'histoire, des idéologies, etc.). Travaillant consciemment ou non à adapter les événements à une trame narrative orientée, ils élaborent des interprétations qui influencent de manière significative leur(s) lecture(s) des Rébellions. Sorte de baromètre sensible à ces variations du sens accordé à l'épisode insurrectionnel, la question de la religion des Patriotes permet de mettre en évidence les différentes caractéristiques des trois grands métarécits québécois.

Mots clés : Rébellions de 1837-1838, Patriotes, historiographie, philosophie de l'histoire, métarécit, religion.

## INTRODUCTION

En politique, dans les livres d'histoire, les romans, les films, les monuments ou encore lors de la récente Journée nationale des Patriotes, partout les Rébellions sont évoquées comme un épisode fondateur, voire mythique, de l'histoire québécoise. Pour les nationalistes, les étudiants, les ouvriers et même pour le Gouvernement du Québec<sup>1</sup>, la mémoire des Patriotes sert à promouvoir une représentation du présent et de l'avenir que l'on cherche à légitimer par le passé. Il est courant par exemple, quoique plutôt anachronique, de croiser les couleurs patriotes lors des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, de défilés nationalistes, d'élections provinciales et même, plus récemment, lors de manifestations estudiantines et citoyennes. Devant cette récupération de la mémoire et des symboles de 1837-1838, force est de constater que nous nous retrouvons avec ce que Jean-Paul Bernard nommait, il y quelques décennies déjà, « des patriotes au goût du jour et au goût de chacun<sup>2</sup> ». Or, les historiens, comme tout le monde, n'échappent pas cette redéfinition constante de l'histoire. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, l'épisode des Rébellions a suscité des interprétations historiques aussi nombreuses que variées. À travers chacune d'elles, divers orientations de recherche, sources et phénomènes sont valorisés de façon à appuyer ou à minimiser des aspects particuliers de cet épisode mouvementé de l'histoire québécoise. Constamment retravaillée et revisitée, parfois même instrumentalisée au fil des événements qui ont marqué l'histoire du Québec, l'interprétation des Rébellions, et particulièrement la question de la religion au sein de l'idéologie des Patriotes, a joué un rôle clef dans la structuration des grandes représentations historiques, de Michel Bibaud jusqu'aux manuels d'histoire du secondaire du XXI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. En parcourant l'historiographie, on rencontre, par exemple, des historiens qui tentent d'exorciser la

---

<sup>1</sup> Bernard Landry, *Communiqué : Congé férié à l'occasion de la Journée nationale des Patriotes*, Québec, Gouvernement du Québec, 24 novembre 2002.

<sup>2</sup> Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838 : les Patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 16.

<sup>3</sup> Notons que l'objet du présent mémoire n'est pas de discuter les différentes théories sur la foi ou l'absence de foi chez les Patriotes soulevées par certains historiens. Ce travail, qui devait à l'origine constituer une seconde phase de notre recherche, mérite une étude en soit. En ce qui nous concerne, nous entendons plutôt traiter de la « question de la religion des Patriotes » dans une perspective globale, en nous intéressant à l'interrelation entre les Patriotes et la religion comprise non pas seulement comme un système de croyances, mais aussi comme une structure politique et sociale inscrite dans les coutumes, bref une institution au sens large que l'on pourrait aussi désigner comme « l'Église catholique ».

réputation d'anticléricalisme qui avait assombri la mémoire des Patriotes. À l'inverse, certains voient dans le mouvement l'expression d'un puissant courant libéral et anticlérical qui traverse l'histoire du Québec, ou encore, la présence d'un national-libéralisme qui allie tant bien que mal idées libérales et conservatisme social. Accusant souvent le coup de ces variations dans les représentations du mouvement patriote, la figure de Louis-Joseph Papineau est multiple : premier de tous les Canadiens pour les uns, être divisé et ambivalent pour les autres, il revêt parfois les habits de l'homme du continent qui incarne le rêve du Nouveau Monde, l'américanité et le républicanisme. On le constate, d'hier à aujourd'hui, la question de la laïcité/religiosité a servi à ranger les Patriotes dans le camp des apôtres de la société traditionnelle ou encore dans celui des pionniers de la modernité.

Ce mémoire se propose d'ordonner la production historique du XX<sup>e</sup> siècle en démontrant le rôle pivot des Rébellions, et particulièrement de la question de la religion des Patriotes, dans la structuration des grandes représentations de l'histoire du Québec. Notre problématique implique d'identifier d'abord les historiens qui, à différentes époques, ont proposé les interprétations fondatrices des événements de 1837-1838 au Bas-Canada. Par la suite, il s'agit de recomposer ces interprétations en restant toujours attentif aux variations du discours dans le temps, de situer celles-ci dans l'œuvre globale de leur auteur et, après les avoir regroupées par grandes familles, de les situer par rapport à ce que l'on peut appeler les grands récits, ou encore les grandes philosophies de l'histoire telles que définies par Maurice Lagueux<sup>4</sup>. Ces métarécits s'organisent au Québec autour de diverses trames qu'il est possible de recomposer à partir des principales productions du XX<sup>e</sup> siècle et qui transcendent souvent les querelles d'interprétation ou d'école à travers lesquelles on a généralement interprété l'historiographie québécoise. Pour chaque historien, nous nous demandons quelle est son interprétation des Rébellions, quel rôle joue celle-ci dans sa conception globale de l'histoire du Québec, autour de quels événements, phénomènes et personnages tourne cette lecture globale, quel type d'explication (providentialiste, culturaliste, matérialiste, etc.) met-il de l'avant, quel appareil conceptuel utilise-t-il (classes sociales, idéologies, etc.) et de quelle philosophie de l'histoire son interprétation participe-t-elle ? De plus, une attention spéciale sera accordée à la question de la religion des Patriotes dans la structuration des grandes représentations de l'histoire du Québec. Divisé en quatre chapitres, ce mémoire explore

---

<sup>4</sup> Maurice Lagueux, *Actualité de la philosophie de l'histoire : L'histoire aux mains des philosophes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, 229 p.

d'abord le large éventail de la production historique concernant les Rébellions en s'intéressant à l'importance de celles-ci dans chacun des courants et des écoles qui permettent habituellement de catégoriser l'historiographie du XX<sup>e</sup> siècle. Dans un second temps, nous abordons l'œuvre de huit des principaux auteurs qui ont traité de l'épisode insurrectionnel depuis le début du siècle jusqu'à aujourd'hui à l'intérieur de trois chapitres ordonnant leur production. Ainsi seront étudiés les historiens qui se démarquent par l'importance et la représentativité de leurs œuvres respectives dans la construction des représentations entourant les Patriotes en fonction d'un métarécit national, libéral et républicain. Chacun de ces chapitres sera appuyé d'une analyse reposant sur trois auteurs qui ont largement contribué à en définir les paramètres, à commencer par Lionel Groulx (1878-1967), Gérard Filteau (1906-1986) et Maurice Séguin (1918-1984). Suivront ensuite Fernand Ouellet et Yvan Lamonde, ainsi qu'Allan Greer, Louis-Georges Harvey et Gérard Bouchard.

Dans les cadres précis qu'elle s'assigne, cette recherche ambitionne de saisir et de comprendre la manière dont se sont construites les représentations historiques d'un des moments clefs de notre histoire et, par extension, les grands récits dont s'est dotée la société québécoise.

## CHAPITRE I

### PRÉSENTATION

#### 1.1 Historiographie

##### 1.1.1 Le courant culturaliste, les Patriotes et le traditionalisme

Dépeints comme des radicaux libéraux et anticléricaux par les élites conservatrices du XIX<sup>e</sup> siècle, les Patriotes ont fait peu d'émules parmi les historiens que l'on qualifie parfois d'« Anciens<sup>1</sup> ». Certes, quelques intellectuels et politiciens libéraux comme Louis Fréchette<sup>2</sup>, Honoré Mercier<sup>3</sup>, Médéric Lanctot<sup>4</sup>, Laurent-Olivier David<sup>5</sup> ou Éva Circé-Côté<sup>6</sup> ont bien essayé de les élever au statut de héros nationaux, d'excuser ou d'atténuer leur radicalisme, sans pour autant réussir à détacher 1837-1838 de son étiquette infâmante. Au mieux, les historiens plus sympathiques aux Rébellions, tels que François-Xavier Garneau<sup>7</sup> et

---

<sup>1</sup> Éric Bédard et Julien Goyette, *Parole d'historiens : Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 23.

<sup>2</sup> Louis Fréchette, *Légendes d'un peuple*, Québec, C. Draveau, 1890, 365 p.; Louis Fréchette, *Chénier - Épisodes de l'insurrection canadienne de 1837 (poésies)*, Montréal, La Presse, 1885, 8 p.; Louis Fréchette, *Félix Poutré, drame historique en quatre actes*, Montréal, s.é., 1871, 59 p.; Louis Fréchette, *Le retour de l'Exilé : Drame en cinq actes et huit tableaux*, Montréal, Chapleau et Lavigne, 1880, 72 p.; Louis Fréchette, *Papineau, Drame historique Canadien en 4 actes et 9 tableaux*, Montréal, Chapleau & Lavigne, 1880, 180 p.

<sup>3</sup> Honoré Mercier, « Discours prononcé sur le Champs-de-Mars, le 22 novembre 1885 », dans Joseph-Octave Pelland, *Biographie, discours, conférences, etc. de l'honorable Honoré Mercier*, Montréal, s.é., 1890, p. 328.; Honoré Mercier, « Discours prononcé à l'Assemblée législative de Québec, le 7 mai 1886 », dans Joseph-Octave Pelland, *Biographie, discours, conférences, etc. de l'honorable Honoré Mercier*, Montréal, s.é., 1890, p. 255, 323.; Honoré Mercier, «Conférence. Le Patriotisme», dans Joseph-Octave Pelland, *Biographie, discours, conférences, etc. de l'honorable Honoré Mercier*, Montréal, s.é., 1890, p. 688.

<sup>4</sup> Médéric Lanctot, « 1837-1838 », *L'Union nationale*, 7 mars 1865.

<sup>5</sup> Laurent-Olivier David, *Les Patriotes de 1837-1838*, Montréal, Eusèbe Senécal &Fils, 297 p.

<sup>6</sup> Eva Circé-Côté, *Papineau : Son influence sur la pensée canadienne. Essai de psychologie historique*, Montréal, Régnauld, 1924, 252 p.

<sup>7</sup> François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours. Tome quatrième*, Québec, John Lovell, 1852, 325 p.

dans une moindre mesure Benjamin Sulte<sup>8</sup>, ont présenté ces dernières à la manière d'une noble et louable cause condamnée d'avance à l'échec, un geste prématuré et insensé compte tenu de la puissance britannique. Comme l'échec d'une insurrection armée ne pouvait présager que le pire pour les Canadiens français, on reproche l'aveuglement et l'empressement des rebelles à prendre les armes<sup>9</sup>. Malgré ces manifestations de sympathies toutes relatives venues de la gauche, ce sont surtout les intellectuels conservateurs influencés par la doctrine paulinienne condamnant dogmatiquement le recours à l'insurrection contre les autorités établies qui ont forgé l'image des Rébellions. Denys Arcand souligne d'ailleurs qu'entre 1873 et 1960, l'interprétation conservatrice et cléricale des Rébellions est demeurée dominante dans les manuels scolaires qui « présentent une stabilité parfaite d'interprétation par rapport à 1837<sup>10</sup> ». En contrepartie des rares évocations positives des Patriotes comme artisans du progrès et de la liberté politique, plusieurs détracteurs des insurgés, dont Michel Bibaud<sup>11</sup>, Brasseur de Bourbourg<sup>12</sup>, Louis-Napoléon Carrier<sup>13</sup>, Maximilien Globensky<sup>14</sup>, l'abbé J.-B. Allaire<sup>15</sup>, Joseph Royal<sup>16</sup>, Narcisse-Eutrope Dionne<sup>17</sup> et Thomas Chapais<sup>18</sup>, ont vertement condamné les Rébellions. Notons que ces derniers soulignent abondamment l'anticléricalisme des Patriotes qu'ils considèrent comme une des pires manifestations de leur esprit révolutionnaire<sup>19</sup>. Pratiquement honni pendant un siècle, l'épisode séditieux de 1837 a été écarté du grand récit national pour n'y figurer que comme « accident de passage » et « dérailage funeste<sup>20</sup> » s'accordant mal avec les idéologies cléricales et conservatrices du moment. Sujet toujours sulfureux dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, 1837-1838 est

<sup>8</sup> Malchelosse, Gérard (ed.), *Papineau et son temps : Mélanges historiques de Benjamin Sulte volume 13*, Montréal, G. Ducharme, 1925, 96 p.; Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens français 1608-1880. Tome 8*, Montréal, Wilson et Cie, 160 p.

<sup>9</sup> F.-X. Garneau, *Histoire du Canada de sa découverte*, p. 283.

<sup>10</sup> Denys Arcand, « 1837 à l'école », *Liberté*, vol. 7, n<sup>os</sup> 1-2 (37-38), 1965, p. 131.

<sup>11</sup> Michel Bibaud, *Histoire du Canada et des canadiens sous la domination anglaise : 1800-1837*, Montréal, Éditions Lovell, 1878, 418 p.

<sup>12</sup> Brasseur de Bourbourg, *Histoire du Canada, de son Église et de ses missions. Tome 2*, Paris, Société de Saint-Victor pour la propagation des bons livres, 1852, 350 p.

<sup>13</sup> Louis Napoléon Carrier, *Les événements de 1837-1838. Esquisse historique de l'insurrection du Bas-Canada*, Québec, L'Événement, 1877, 194 p.

<sup>14</sup> Charles Auguste Maximilien Globensky, *La Rébellion de 1837 à Sainte-Eustache*, Québec, Imprimeur A. Côté, 1883, 334 p.

<sup>15</sup> Jean-Baptiste-Arthur Allaire, *Histoire de la paroisse Saint-Denis-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, Le Courrier, 1905, 543 p.

<sup>16</sup> Joseph Royal, *Histoire du Canada 1841-1867*, Montréal, Beauchemin, 1909, 525 p.

<sup>17</sup> Narcisse-Eutrope Dionne, *Les trois comédies du statu quo*, Québec, Laflamme, 1909, 246 p.

<sup>18</sup> Thomas Chapais, *Cours d'histoire du Canada. Tome IV, 1833-1841*, Québec, Garneau, 1923, 337 p.

<sup>19</sup> Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838 : les Patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 35.

<sup>20</sup> Marc Collin, « Les lignes de façade de l'historiographie des Rébellions de 1837-1838 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n<sup>o</sup> 1 (automne 2008), p. 308.

fréquemment ramené à de simples escarmouches sans lendemain. Entre la Première Guerre mondiale et le centième anniversaire de 1937, la lutte patriote commence toutefois à envahir le champ de la mémoire historique, et ce, à l'intérieur même de l'idéologie conservatrice.

Sur le plan intellectuel, les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle témoignent de la profonde inquiétude des élites traditionnelles à l'égard des changements rapides que subit la société canadienne-française. Stimulée par le capital étasunien qui affirme sa présence sur la scène québécoise, l'industrialisation apparaît de plus en plus menaçante pour les anciennes institutions qui n'arrivent pas à endiguer, ni même à contrôler, les mutations qui s'opèrent. De grandes transformations bousculent alors les modes de vie d'une population qui délaisse progressivement les secteurs économiques traditionnels pour gagner les villes minières du Nord ou les manufactures du secteur industriel au Sud<sup>21</sup>. Ces bouleversements, amorcés plus tôt au XIX<sup>e</sup> siècle, ont accéléré la modification du rapport au travail dans la société québécoise et engendré un exode rural qui transforme le visage de la province entre les années 1901 et 1931. Encore aux deux tiers rurale au début du siècle, la population du Québec se concentre majoritairement dans les villes à partir de 1931<sup>22</sup>. Débordant les frontières, ces mouvements de population affectent durement le bilan migratoire de la province, alors qu'un nombre alarmant de Québécois partent alimenter les industries de la Nouvelle-Angleterre. Dépassée par cette transition accélérée de la société traditionnelle vers la modernité, une bonne partie de l'élite de la province se réfugie dans un courant idéologique nationaliste et conservateur, cherchant de la sorte à minimiser l'érosion de son influence et à détourner les Canadiens français des germes malsains semés par le capitalisme. À la fois valorisation du Québec rural et glorification d'un passé préindustriel, ce discours traditionaliste est propagé par plusieurs membres de l'élite cléricale, dont Lionel Groulx, l'intellectuel canadien-français le plus influent à partir des années trente.

Homme d'Église, l'abbé Groulx est sans doute le dernier grand historien idéaliste du Canada français. Parce qu'il est convaincu que le Québec est différent « en raison de son héritage français [et] de son bagage culturel distinct<sup>23</sup> », il est résolument un historien

---

<sup>21</sup> John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, quatrième édition, 2009, p. 232.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 237.

<sup>23</sup> Michel Sarra-Bournet, « Pour une histoire postrévisionniste », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2 (hiver 1996), p. 25.

culturaliste<sup>24</sup>. Porteur d'un nationalisme conservateur obsédé par le salut de la race canadienne-française, il fait du combat contre la civilisation matérialiste dédaigneuse de la dignité humaine et motivée par la recherche du profit son principal cheval de bataille<sup>25</sup>. Durant plus d'un demi-siècle, l'abbé publie de nombreux travaux historiques qui mettent le récit national au service de la survie de la race canadienne-française<sup>26</sup>. Dans son œuvre, le capitalisme, l'industrialisation, le paupérisme et le matérialisme sont perçus comme autant de menaces sérieuses à sa survie. Groulx dénonce avec véhémence les excès de l'industrialisation et de l'urbanisation qui, chaque jour davantage, font ressortir l'infériorité économique des Canadiens français. Il espère enthousiasmer ses compatriotes pour leur destin en élaborant un récit national propre à réactiver la conscience historique québécoise<sup>27</sup>. Ce faisant, on ne s'étonne guère de voir l'abbé se passionner pour les Patriotes. Or, c'est sous le regard suspicieux du clergé qu'il entame la difficile réhabilitation au début du XX<sup>e</sup> siècle. Percevant l'histoire du Québec comme une résistance aux effets de la Conquête<sup>28</sup>, Groulx entend récupérer le sens de 1837 pour en faire un épisode glorieux du grand combat des Canadiens français contre l'assimilation. Fort de la conviction que le souvenir des Patriotes peut servir de modèle dans la grande lutte pour la survivance qui se joue en ce début de siècle, il trouve chez Louis-Joseph Papineau un mot d'ordre propre à stimuler la reconquête : « [L]es Canadiens français maîtres chez eux, maîtres de leur parlement, maîtres de leur politique!<sup>29</sup> »

À l'approche du centenaire des Rébellions, la conjoncture favorise l'actualisation de l'histoire des insurgés qui offrent « une leçon de patriotisme pratique et éclairé, de nature à nous guider dans les luttes présentes<sup>30</sup> ». Publiée en trois volumes pour l'occasion<sup>31</sup>, l'*Histoire des Patriotes* de Gérard Filteau se présente comme un éclairage sur un sujet « plus

<sup>24</sup> Pierre Trépanier, « Lionel Groulx. *Histoire du Canada français depuis la découverte* », dans Claude Corbo (dir. publ.), *Monuments intellectuels québécois du XX<sup>e</sup> siècle : Grands livres d'érudition de science et de sagesse*, Sillery, Septentrion, 2006, p. 85-94; Pierre Trépanier, « Lionel Groulx, historien », *Les Cahiers des Dix*, n° 47, 1992, p. 247-277.

<sup>25</sup> Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte. Tome 2*, Montréal, Fides, 1962, p. 376.

<sup>26</sup> Selon Julien Goyette, l'œuvre de Lionel Groulx compte plus de 11 500 pages d'imprimées originaux : Lionel Groulx, *Une anthologie*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1998, p. 23.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>28</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Québec, Septentrion, 1998, p. 151.

<sup>29</sup> Lionel Groulx, « Le "Papineau" de M. Rumilly », *Notre maître le passé (deuxième série)*, Montréal, Granger, 1936, p. 161.

<sup>30</sup> Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, Québec, Septentrion, 2003, p. 7.

<sup>31</sup> Tome I : L'explosion du nationalisme, Montréal, Éditions de l'A.C.-F., 1938, 227 p.; Tome II : Le nationalisme contre le colonialisme, Montréal, Éditions de l'A.C.-F., 1939, 255 p.; Tome III : La prise d'armes et la victoire du nationalisme, Montréal, Éditions de l'A.C.-F., s.d., 286 p.

que jamais d'actualité<sup>32</sup> », à une époque agitée où le combat des hommes de 1837 doit servir d'exemple aux luttes contemporaines<sup>33</sup>. En fait, les Patriotes et leurs idéaux deviennent étrangement modernes sous la plume de Filteau :

L'histoire se répète : les difficultés de l'heure ne sont pas nouvelles, les hommes de 37 ont eu à les combattre. Il y a sur plusieurs points analogie frappante entre 1837 et 1937. L'oligarchie exécrée par les Patriotes, abattue pour un temps, eut tôt fait de relever la tête : elle vit toujours, elle n'a fait que changer de tactique et de terrain. Elle n'a pas varié au fond. Elle nous dit encore Soyons frères ! Et à travers la nuit du passé, la grande voix de Papineau crie toujours : « Oui soyons-le. Mais vous voulez tout avoir : le pouvoir, les places, et l'or. C'est cette injustice que nous ne pouvons souffrir ». [...] Les hommes d'autrefois [...] ont tracé un programme : celui de notre survivance, de notre émancipation, de la conquête de toutes les indépendances matérielles et politiques nécessaires à l'épanouissement de la vie nationale. Le jour où nous aurons résolu de nous redresser et de nous tenir debout, nous devons nécessairement retourner vers les doctrines de ces pionniers.<sup>34</sup>

À la lecture de cet extrait de l'édition de 1937 de l'*Histoire des Patriotes*<sup>35</sup>, il est évident que les hommes de 1837 ont déjà indiqué la voie à suivre face aux dangers qui n'ont cessé de guetter la survivance de la race canadienne-française. Malgré les « erreurs de direction » qui les ont parfois écartés du droit chemin, ceux-ci s'avèrent de précieux guides qui méritent de figurer au panthéon de l'histoire nationale. Véritable pièce maîtresse de l'œuvre historique de Gérard Filteau, cette synthèse, en dépit de l'idéologie traditionaliste qui l'inscrit sans conteste dans le courant culturaliste, demeure encore aujourd'hui un « prodigieux déploiement d'informations<sup>36</sup> » sur les hommes de 1837. Émergeant au milieu des « désordres » engendrés par la modernisation rapide du Québec, la réhabilitation des Patriotes doit être mise en relation avec les inquiétudes des intellectuels traditionalistes persuadés de la nécessité de « préserver avant tout [...] une culture latine et chrétienne, [ainsi que] la vocation d'une race apostolique<sup>37</sup> ». Pionniers de l'historiographie moderne des Rébellions, Groulx et Filteau ont réussi à réintégrer les événements de 1837 au cœur du parcours historique québécois tout en fixant l'héritage des Patriotes dans la mémoire collective.

<sup>32</sup> Filteau, *Histoire des Patriotes*, p. 1.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>35</sup> Ce passage est supprimé dans la réédition de 1975.

<sup>36</sup> Gilles Laporte, « Introduction », dans Filteau, *Histoire des Patriotes*, p. XXI.

<sup>37</sup> Lionel Groulx, *Notre maître le passé (première série)*, Montréal, Bibliothèque de L'Action française, 1924, p. 12.

### 1.1.2 Le courant moderniste, une nouvelle sensibilité matérialiste

Au cours des décennies quarante, cinquante et soixante, il devint de plus en plus clair que les penseurs traditionalistes comme Groulx et Filteau s'étaient mépris sur la portée des changements engendrés par la Seconde Guerre mondiale. Impuissante à se renouveler, la communauté de pensée traditionaliste se marginalise progressivement jusqu'à s'évanouir dans la Révolution tranquille<sup>38</sup>. Un nouveau groupe d'intellectuels qui compte en son sein des historiens désireux de distancer leurs anciens maîtres à penser grâce à l'utilisation de nouvelles méthodes d'analyses assimilées dans les universités européennes et américaines s'affirme alors<sup>39</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, ils forment la première cohorte d'historiens universitaires québécois. Qualifiés de « modernistes<sup>40</sup> » en raison de leur rejet des valeurs traditionalistes, de leur adhésion aux principes de la rationalité scientifique et de leur obsession pour le développement, ils délaissent rapidement l'approche culturaliste des « Anciens » en faveur d'un matérialisme historique à leur dire plus proche de leur réalité. L'importance grandissante de l'économie de marché et l'affirmation du socialisme sur la scène internationale contribuent à tourner le regard de ces historiens vers les structures et les conjonctures économiques, les rapports de production, le capital et la lutte des classes. Observant le faible pouvoir politique et économique des Canadiens français, ces universitaires se donnent pour tâche d'« expliquer pourquoi les Québécois de leur époque [sont] politiquement et économiquement moins avantagés que les Anglo-Canadiens<sup>41</sup> ».

#### 1.1.2.1 Le néo-nationalisme des historiens de l'École de Montréal

S'éloignant des sentiers tracés par Lionel Groulx, des historiens regroupés à l'Université de Montréal<sup>42</sup> reprennent et exacerbent certains traits de l'histoire nationaliste. Interprétant la Conquête britannique comme une rupture cataclysmique, ces néo-nationalistes présentent les Anglais comme les principaux responsables du retard de la société québécoise. Largement influencée par le contexte de décolonisation mondiale et l'effondrement des

<sup>38</sup> Groulx, *Une anthologie*, p. 23.

<sup>39</sup> Léon Dion, *Québec 1945-2000. Tome II : Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993, 452 p.

<sup>40</sup> Nous utilisons le terme dans le sens attribué dans Sarra-Bournet, « Pour une histoire postrévisionniste », p. 25.

<sup>41</sup> Rudin, *Faire de l'histoire*, p. 113.

<sup>42</sup> Dont Guy Frégault, Michel Brunet et Maurice Séguin.

Empires français et britannique, l'École de Montréal établit un projet de « rattrapage » basé sur l'industrialisation, la sécularisation et l'étatisme. La survivance, l'infériorité économique et l'impuissance politique des Canadiens français étant perçues comme des conséquences directes de la Conquête, et donc de la fédération canadienne<sup>43</sup>, les historiens de Montréal sont convaincus que le développement doit passer par l'émancipation nationale et la souveraineté politique<sup>44</sup>. Persuadés que les effets néfastes de la Conquête se répercutent sur la société canadienne-française dans la longue durée, ils s'intéressent surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle, négligeant de ce fait le phénomène des Rébellions. Bien que ces Montréalais n'aient pas laissé de publications substantielles concernant les événements de 1837-1838<sup>45</sup>, l'interprétation esquissée par Maurice Séguin à l'occasion de divers cours, colloques et conférences<sup>46</sup> participe à forger une vision progressiste du projet patriote tourné vers l'indépendance. Résolument ethnique, le conflit qui mène aux Rébellions lui apparaît être le résultat d'une lutte entre deux groupes nationaux dont l'origine remonte à la Conquête. En raison des « puissants intérêts et [d]es forces considérables de la Grande-Bretagne dans la vallée du Saint-Laurent<sup>47</sup> », Séguin avance « qu'il était alors radicalement impossible que réussisse un projet de république libérale canadienne-française<sup>48</sup> ». Considérant que le développement des Canadiens français passe par l'émancipation nationale et la souveraineté politique<sup>49</sup>, il démontre que les événements de 1837-1838 ne sont, au fond, qu'une vaine tentative de réparer le parcours brisé par la Conquête.

---

<sup>43</sup> Rudin, *Faire de l'histoire*, p. 117.

<sup>44</sup> J.-P. Bernard, *Les Rébellions*, p. 52.

<sup>45</sup> Ronald Rudin insiste sur la faible importance, le caractère restreint et les limites inhérentes aux recherches de l'École de Montréal : Rudin, *Faire de l'histoire*, p. 151-152, 197.

<sup>46</sup> Nous retenons spécialement sa participation lors du colloque l'IHAF de 1970 intitulée « Les origines et le sens de 1837 ». Jean-Paul Bernard rapporte les grandes lignes des interventions de Séguin dans J.-P. Bernard, *Les Rébellions*, p. 57. Mentionnons également Maurice Séguin, « Le double soulèvement de 1837 », dans J.-P. Bernard, *Les Rébellions*, p. 173-189.

<sup>47</sup> J.-P. Bernard, *Les Rébellions*, p. 57.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 52.

### 1.1.2.2 L'interprétation autocritique de l'École de Québec

Diamétralement opposée à l'interprétation avancée par l'École de Montréal, celle des historiens que l'on associe à l'École de Québec<sup>50</sup> attribue le retard national aux mentalités des Canadiens français plutôt qu'à la Conquête. Autocritiques et davantage tournés vers l'histoire économique, les historiens de l'Université Laval<sup>51</sup> n'ont jamais perçu la Conquête comme un traumatisme handicapant pour les francophones. Conséquemment, ils sont nettement plus préoccupés par les changements économiques du XIX<sup>e</sup> siècle que par les guerres coloniales en Nouvelle-France. Cette préférence pour le Bas-Canada explique pourquoi ce sont les historiens de Québec, et en particulier Fernand Ouellet, qui ont le plus marqué la production historique sur les Patriotes des années cinquante jusqu'au milieu des années soixante-dix<sup>52</sup>. Se démarquant par la quantité de publications qu'il a consacrées aux insurrections de 1837-1838 autant que par le caractère innovateur des méthodes d'analyse appliquées à l'histoire bas-canadienne, Ouellet est indéniablement un produit de la nouvelle vague d'historiens modernistes. Durant sa formation à Paris, il fait notamment la découverte des techniques d'analyse économique appliquées à l'histoire sociale telle que développée par Ernest Labrousse<sup>53</sup>. L'empreinte que laissent les méthodes labroussiennes sur l'historien de l'Université Laval est d'ailleurs aisément perceptible dans plusieurs de ses publications<sup>54</sup>. Scrutant l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle à l'aide d'analyses sérielles d'avant-garde, Ouellet devient rapidement le spécialiste de l'histoire bas-canadienne.

Convaincu que le retard québécois repose sur le conservatisme des mentalités canadiennes-françaises, il s'intéresse de près au discours du chef patriote Louis-Joseph Papineau. L'étude du grand personnage, qu'il souhaite ramener à des proportions plus modestes, lui offre les clefs d'une interprétation du retard canadien. En généralisant l'anticapitalisme et l'hostilité envers le progrès qu'il perçoit chez les Papineau à l'ensemble

<sup>50</sup> Selon Marcel Trudel, il n'y aurait jamais eu d'« École de Québec ». Voir Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, Montréal, Boréal express, 1987, p. 191.

<sup>51</sup> Dont Marcel Trudel, Jean Hamelin et Fernand Ouellet.

<sup>52</sup> Fernand Ouellet, « Le mandement de M<sup>gr</sup> Lartigue de 1837 et la réaction libérale », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 58, n° 2 (avril-juin 1952), p. 97-104.; Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada 1791-1840 : Changements structureaux et crise*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, 541 p.

<sup>53</sup> Fernand Ouellet a notamment côtoyé Ernest Labrousse alors qu'il suivait un de ses cours d'archivistique à Paris.

<sup>54</sup> Les rapprochements sont faciles entre le célèbre livre d'Ernest Labrousse, *Crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, c1944, 664 p. et les deux grandes œuvres de Ouellet : Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850 : structure et conjoncture*, Ottawa, Fides, 1966, 639 p., et Ouellet, *Le Bas-Canada*, 541 p.

de la bourgeoisie canadienne-française, Ouellet utilise cette famille comme un cas typique qui permet de comprendre la mentalité collective de la bourgeoisie qui a contribué au déclenchement de la « révolution de 1837-8<sup>55</sup> ». Prenant plaisir à relever les « contradictions » entre l'homme libéral et le seigneur de la Petite-Nation, l'historien de l'Université Laval fait des Rébellions le projet d'une classe soucieuse de préserver ses intérêts sans égard aux exigences du progrès<sup>56</sup>. Assimilant le nationalisme indépendantiste à l'idéologie conservatrice, il propose une interprétation des insurrections farouchement antilibérale, voire même réactionnaire. Idéologiquement plus près des animateurs de la revue *Cité libre*, il devient rapidement « la bête noire des nationalistes et des indépendantistes<sup>57</sup> ». Cherchant à discréditer l'affirmation du nationalisme québécois, Ouellet s'applique à démontrer l'incohérence et la nature féodale du projet patriote :

En somme, les professions libérales se définissent inconsciemment comme une élite aristocratique dans une société hiérarchisée. Leur dessein véritable est de reconstituer, malgré les rationalisations issues des idéologies libérales et démocratiques, une société d'Ancien Régime sur les bords du Saint-Laurent. [...] La faiblesse économique des Canadiens français tenait avant tout à leur mentalité, à leur niveau technique, à leurs traditions et à leurs institutions. C'est certainement là, parce qu'il ne faudrait pas croire à leur innocence absolue, la raison majeure de la faillite du mouvement insurrectionnel.<sup>58</sup>

À bien des égards, l'image que Fernand Ouellet cherche à accoler aux Patriotes est conditionnée par son attitude réfractaire à l'endroit de la fièvre indépendantiste. Alors que le nationalisme se durcit les angles au début des années 1970, Ouellet ne craint pas d'aborder des sujets hautement politisés. Lors du congrès de 1970 de l'*Institut d'histoire de l'Amérique française* consacré aux origines et au sens de 1837, il montre à quel point son intérêt envers les Rébellions répond à des inquiétudes fédéralistes. À Maurice Séguin, il demande alors « d'un ton moqueur » si la volonté des Patriotes préfigure déjà « le beau programme de la souveraineté-association<sup>59</sup> »? Opposé à l'interprétation de l'École de Montréal qui fait de la fédération canadienne l'héritière de la Conquête, et donc la source du retard des Canadiens

---

<sup>55</sup> Rudin, *Faire de l'histoire*, p. 175.

<sup>56</sup> Fernand Ouellet, « L'échec du mouvement insurrectionnel, 1837-1839 », *Recherches sociographiques*, vol. 6, n° 2 (mai-août 1965), p. 159.

<sup>57</sup> J.-P. Bernard, *Les Rébellions*, p. 50.

<sup>58</sup> Ouellet, « L'échec du mouvement insurrectionnel », p. 156.

<sup>59</sup> Rapporté dans J.-P. Bernard, *Les Rébellions*, p. 57.

français, Ouellet trahit son hostilité envers le séparatisme lorsqu'il anticipe<sup>60</sup> les torts incalculables qu'aurait engendrés la séparation de la colonie bas-canadienne :

En fait, l'indépendance ne visait à résoudre aucun des problèmes importants auxquels faisait face le Canada français. [...] Fait tout aussi grave, l'indépendance signifiait une rupture immédiate des rapports économiques avec l'Empire. [...] En définitive, l'indépendance devait servir à libérer sans contrepoids les aspirations réelles des professions libérales à la féodalité, tout au moins à l'ancien régime économique.<sup>61</sup>

À travers cette entreprise historique qui fait de Papineau et du Parti patriote de parfaits exemples de l'incohérence et des dangers des projets indépendantistes passés et présents, Ouellet propose une interprétation des événements de 1837-1838 radicalement différente de celle qui s'est cristallisée autour du centenaire de 1937. Forte d'un certain succès, du moins au Canada anglais, la thèse de Ouellet assimile les Rébellions à une manifestation irrationnelle du conservatisme de la bourgeoisie francophone. Bien que persistante<sup>62</sup>, cette interprétation du retard de la société canadienne-française résolument autocritique et fédéraliste est rapidement remise en cause par une nouvelle vague d'historiens.

### 1.1.3 Révolution tranquille et révisionnisme, une rupture historiographique

Les orientations de recherche ouvertes à partir de la fin des années 1960 annoncent « la montée d'une nouvelle génération de jeunes historiens pleins d'optimisme, rêvant de renouveler l'histoire du Québec et de déborder les frontières traditionnelles<sup>63</sup> ». Marquée à la

---

<sup>60</sup> Serge Gagnon relève cette tendance de Fernand Ouellet à recourir au « futurible » dans Serge Gagnon, *Le passé composé : De Ouellet à Rudin*, Montréal, VLB éditeur, 1999, p. 22-28. Selon l'auteur, ce procédé consiste à se demander, en imaginant divers possibles, les conséquences d'un geste que n'ont pas accompli les agents historiques, ou une action qu'ils auraient pu accomplir plutôt qu'une autre, ce qui permet à l'historien d'exprimer ses désirs, ses espoirs et ses regrets. L'historien Pierre Trépanier a quant à lui récemment cherché à réintroduire l'usage du futurible à travers l'usage de l'uchronie et de ce qu'il appelle « l'histoire virtuelle ». À ce sujet, voir Pierre Trépanier, « L'historien et la tradition », dans Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal et Michel Ducharme (dir. publ.), *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 88-90.

<sup>61</sup> Ouellet, « L'échec du mouvement insurrectionnel », p. 155.

<sup>62</sup> On retrouve toujours certains éléments des thèses de Fernand Ouellet chez Dickinson et Young, p. 184-192. et Lester D. Langley, *The Americas in the Age of Revolution 1750-1850*, New Haven, Yale University Press, 1996, p. 231.

<sup>63</sup> Paul-André Linteau, « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur (1983) », dans Éric Bédard et Julien Goyette, *Parole d'historiens : Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 264.

fois par l'idéologie de modernisation de la Révolution tranquille, le nouveau nationalisme québécois et le courant de l'histoire sociale, cette jeune génération donne une coloration particulière à la nouvelle histoire en chantier<sup>64</sup>. Ayant vécu la fin du duplessisme et l'élection du Parti libéral de Jean Lesage en 1960, ces universitaires, pour la plupart alors dans la vingtaine, évoluent dans un Québec marqué par des « phénomènes d'urbanisation, d'industrialisation et de laïcisation en tous points semblables à ceux que l'on vivait ailleurs en Occident<sup>65</sup> ». Forts de la conviction que le Québec est devenu une société industrielle, capitaliste et libérale comme les autres, ils élaborent un vaste projet de réinterprétation du passé afin de « montrer que le devenir de la société québécoise a fait l'objet d'une interprétation très sélective, [...] et qu'en fait, cette société a suivi un cours très analogue à celui de toutes les sociétés occidentales, sur lesquelles elle n'était somme toute pas aussi en retard qu'avaient pu le dire de nombreux observateurs peu complaisants<sup>66</sup> ».

#### 1.1.3.1 Désintérêt pour la lutte de 1837

Décrits péjorativement par Ronald Rudin comme des « révisionnistes », ces historiens ont réalisé, entre les années soixante-dix et jusqu'au tournant des années quatre-vingt-dix au moins, un travail de relecture de la pensée historique. Cherchant à mieux comprendre les origines et le processus de formation du Québec actuel<sup>67</sup>, ils ont entrepris de replacer l'expérience québécoise dans « la tradition évolutive d'une société capitaliste moderne<sup>68</sup> » en utilisant les ressources de l'histoire sociale et économique. À ce changement de perspective correspond également l'adoption d'une définition territoriale de la société québécoise. L'affirmation de l'État québécois et le réveil politique des années 1960 participent alors au déplacement de l'objet d'étude du groupe ethnique canadien-français vers le référent territorial québécois. À ce titre, la synthèse d'*Histoire du Québec contemporain* de Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert<sup>69</sup> est un témoin majeur qui symbolise ce virage défini par Jocelyn Létourneau comme le passage d'une perception

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 266.

<sup>65</sup> Rudin, *Faire de l'histoire*, p. 211-212.

<sup>66</sup> Gérard Bouchard, « Sur les mutations de l'historiographie québécoise : les chemins de la maturité », dans Fernand Dumont (dir. publ.), *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, IQRC, 1990, p. 259.

<sup>67</sup> Linteau, « La nouvelle histoire », p. 264-265.

<sup>68</sup> Rudin, *Faire de l'histoire*, p. 210.

<sup>69</sup> Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. Tome 1. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal Express, 1979, p. 9-10.

négative du passé vers une interprétation positive. Autrefois marquée par une problématique du manque (Comment et pourquoi le développement du Québec ne fut-il pas cela?), l'histoire porte alors son regard sur les conditions d'évolution (Comment et pourquoi ce développement fut-il ceci?), ce qui engendre l'abandon du référent « Canadien français » évoquant l'habitant vaincu, humilié et démoralisé au profit de l'étude du « Québécois » accompli, entreprenant et ambitieux<sup>70</sup>.

Absorbé par l'histoire alors méconnue du Québec contemporain, ces historiens « sociaux » inaugurent une période historiographique peu fertile en recherche sur les Patriotes et les événements de 1837-1838. Le choix de l'histoire sociale et économique, l'adoption de 1867 comme point de départ de l'histoire moderne du Québec, de même que la conjoncture socio-économique du tournant des années 1980 sont autant de facteurs qui expliquent le désintérêt envers les Patriotes. De plus, l'échec référendaire de 1980, l'exclusion du Québec de la Constitution de 1982, la crise économique des années 1981-1982, les défaites des libéraux fédéraux et des péquistes, le départ de Pierre Elliott Trudeau et de René Lévesque arrivent comme une « succession de coups de barre » qui contribuent à remettre en cause les acquis de la Révolution tranquille<sup>71</sup>. L'optimisme des trente glorieuses faisant place à une politique plus conservatrice, l'ambiance est peu favorable à l'éclosion de nouvelles études sur le mouvement Patriote, d'autant plus que les récents échecs du mouvement souverainiste ne rendent que plus cruelle la filiation avec les défaites vécues cent quarante ans auparavant. Pour ajouter à la tiédeur des historiens, il s'est installé au cours des années soixante-dix et quatre-vingt un certain malaise par rapport aux Patriotes, dont l'image fut abondamment relayée par des mouvements indépendantistes radicaux comme le *Front de libération du Québec*. Récupérée par certains « Patriotes modernes » tels que Pierre Falardeau, la lutte de 1837-1838 est associée de près à l'intransigeance, à la violence, au radicalisme et au terrorisme. Les célébrations anniversaires dans la Vallée-du-Richelieu sont en outre marquées par des envolées lyriques propres à choquer de nombreuses sensibilités, même au sein du Parti Québécois<sup>72</sup>.

---

<sup>70</sup> Jocelyn Létourneau, « La production historique courante portant sur le Québec et ses rapports avec la construction des figures identitaires d'une communauté communicationnelle », *Recherches sociographiques*, vol. 36. n° 1 (1995), p. 12, 27. Le thème de la reconquête et de l'affirmation des francophones du Québec se retrouve également dans la conclusion de la synthèse de Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Tome 2 : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 725-726.

<sup>71</sup> Linteau et coll., *Histoire du Québec. Tome 2* p. 395.

<sup>72</sup> Voir J.-P. Bernard, *Les Rébellions*, p. 12-16.

C'est dans ce climat peu propice à l'étude des Patriotes que Jean-Paul Bernard fait paraître son premier ouvrage sur les Rébellions en 1983. Refusant l'exclusivisme envers les interprétations de Groulx, de Ouellet ou de Séguin, il formule un bilan des périodes historiographiques précédentes plus qu'une amorce du projet révisionniste<sup>73</sup>. Peut-être faut-il voir un lien entre les récupérations abusives des insurgés de 1837 par divers mouvements de contestation sociale, tels que les felquistes, les syndicalistes ou encore la classe ouvrière, et le besoin de faire le point sur les Patriotes qu'exprime Bernard dans ce bilan<sup>74</sup>? Quoi qu'il en soit, l'auteur désire y voir plus clair au milieu des débats historiens, tout en cherchant à y guider le lecteur<sup>75</sup>. Même lorsqu'il publie une plaquette pour le compte de la *Société historique du Canada* en 1996, il reste peu loquace sur le sens profond à donner aux Rébellions<sup>76</sup>. Considérant cette période comme l'aboutissement d'une crise sociale généralisée qui atteint les sphères de la politique, de l'économie et de l'identité, il demeure soucieux de ne pas privilégier indûment l'une ou l'autre des dimensions du conflit, incluant même quelques interprétations marxistes des Rébellions produites par des historiens canadiens-anglais aussi bien que canadiens-français. Comme la quasi-totalité des historiens révisionnistes n'ont pas publié d'études consacrées aux Rébellions et que les deux publications de Jean-Paul Bernard n'amorcent pas une interprétation réellement originale sur le plan des interprétations, rien ne laissait présumer du sens que le révisionnisme allait donner aux événements de 1837-1838 au tournant des années quatre-vingt-dix.

### 1.1.3.2 Patriotes et grand récit libéral

Ayant atteint une certaine maturité au tournant des années quatre-vingt-dix, le courant révisionniste pose le libéralisme comme idéologie dominante du Canada français. Associée à la modernité parce qu'elle « entend affranchir l'individu des entraves de la société traditionnelle<sup>77</sup> », cette idéologie s'impose, surtout dans sa dimension économique, comme le fil d'Ariane qui permet de comprendre l'évolution de la société québécoise dans la longue durée. Parmi les historiens dits « révisionnistes », Fernande Roy et Yvan Lamonde ont

<sup>73</sup> Collin, « Les lignes de faite », p. 310.

<sup>74</sup> J.-P. Bernard, *Les Rébellions*, p. 7-10.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>76</sup> Jean-Paul Bernard, *Les rébellions de 1837-1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, Brochure historique n° 55, 1996, 37 p.

<sup>77</sup> Rudin, *Faire de l'histoire*, p. 229.

particulièrement contribué à tracer l'histoire du libéralisme, de son installation dans la colonie canadienne jusqu'à son épanouissement dans la modernité québécoise. Même si l'idéologie libérale demeure au centre de leur démarche historique, ces deux historiens se distinguent du groupe d'intellectuels que Rudin a caractérisé de révisionnistes en investissant davantage le champ de l'histoire intellectuelle et politique<sup>78</sup>. Cela dit, l'entreprise de ces historiens demeure révisionniste dans la mesure où elle se caractérise par une forte tendance à marginaliser ou à adoucir la présence des idéologies qui se situent en dehors du « *mainstream* libéral<sup>79</sup> ». Parce qu'ils sont influencés par le regain d'intérêt et d'enthousiasme pour l'histoire politique et intellectuelle qui s'affirme dans la décennie quatre-vingt-dix<sup>80</sup>, Roy et Lamonde actualisent toutefois l'histoire révisionniste en lui juxtaposant une trame politique. En recentrant la trame narrative du Québec sur l'évolution des idées libérales, ils replacent les Rébellions dans un courant historiographique qui les avait quelque peu négligées. Périphériques pour une histoire du libéralisme économique, les Patriotes redeviennent dignes d'intérêt à mesure que l'on s'intéresse à l'histoire des idéologies. Expression d'une minorité qui devint très importante dans la filiation du libéralisme<sup>81</sup>, les hommes de 1837 permettent d'assurer une continuité entre le Québec moderne libéral et son passé pré-Révolution tranquille : « [Q]ue l'on cesse de croire que les Canadiens français ont attendu la Révolution tranquille pour s'intéresser aux questions économiques...<sup>82</sup> » Parce qu'elle est d'abord libérale, puis nationaliste, cette petite bourgeoisie patriote intègre le récit en tant que groupe de « réformistes adeptes des idées libérales, convaincus de la supériorité de la démocratie comme mode de gouvernement<sup>83</sup> ». Comme le nationalisme est une valeur polymorphe et que seule l'idéologie libérale apparaît fondamentale à Roy, c'est cette seconde qui ordonne l'ensemble du parcours historique<sup>84</sup>.

<sup>78</sup> Ronald Rudin, « ROY, Fernande, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Montréal, Boréal, 1993. 127 p. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 2 (1994), p. 275-277.; Yvan Lamonde, « Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* », *Recherches sociographiques*, vol. 36, n° 2 (1995), p. 363-365; Éric Bédard, « Autour d'un titre », *Argument*, vol. 4 n° 1 (automne-hiver 2002), p. 131-136.

<sup>79</sup> Sarra-Bournet, « Pour une histoire postrévisionniste », p. 26.

<sup>80</sup> Martin Petitclerc, « Notre maître le passé? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 63, n° 1 (été 2009), p. 83-113.

<sup>81</sup> Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p. 26.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 11.

Bien que présente chez Fernande Roy, c'est dans *Histoire sociale des idées au Québec* d'Yvan Lamonde que se déploient pleinement l'interprétation révisionniste des Rébellions. Fruit de réflexions amorcées « il y a trente ans<sup>85</sup> », cette colossale synthèse fait de l'appropriation de l'idéologie libérale dans l'histoire québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle le témoin de l'entrée du Québec dans la modernité. Fort de l'impression d'être un « découvreur » dont la mission est de sortir de l'ombre un Québec moderne et libéral jusque-là négligé, Lamonde synthétise la vision de sa génération lorsqu'il avoue qu'il eut l'impression d'avoir enfin trouvé un intellectuel acceptable et enviable en la personne de Louis-Antoine Dessaulles. Allié et neveu de Papineau, Dessaulles est un voyageur, un écrivain, un libéral, un démocrate et un anticlérical<sup>86</sup>. Repoussant la modernité toujours plus loin dans le passé, le vaste projet de synthèse en trois volumes de Lamonde est en quelque sorte l'aboutissement du projet révisionniste, dans la mesure où il fait du libéralisme, le personnage principal d'un récit qui s'amorce en 1760<sup>87</sup>. À l'instar de Roy, Lamonde trace en détail le parcours historique suivi par les idées libérales. Cette tendance à célébrer le réformisme libéral tend cependant à s'estomper alors que se pose de nouveau la question nationale.

#### 1.1.4 Engouement récent pour les Patriotes : les contours d'un nouveau courant historiographique?

Marginalisé par les révisionnistes qui, dans bien des cas, le présentèrent au mieux comme une valeur polymorphe et un phénomène inhérent à la transition vers une société industrielle et libérale, le nationalisme des Patriotes, et la question nationale en général, bénéficient d'une conjoncture plus favorable au cours des années 1990. Stimulées par l'échec de l'Accord du lac Meech et du fédéralisme renouvelé, la création du Bloc québécois, la réélection du Parti québécois et l'atmosphère référendaire, les réflexions sur la place du Québec au sein de la Confédération favorisent la reprise d'intenses débats constitutionnels. Les tensions politiques engendrées par les différentes visions de l'avenir politique du Québec au sein du Canada offrent ainsi un contexte plus propice à l'étude de l'histoire politique. Respectivement créés en 1992 et 2000 pour pallier la marginalisation de l'histoire politique et

<sup>85</sup> Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896*, Québec, Fides, 2000, p. 9.

<sup>86</sup> Yvan Lamonde, *Louis-Antoine Dessaulles : Un seigneur libéral et anticlérical*, Montréal, Fides, 1994, p. 11; cité dans Bédard, « Autour d'un titre », p. 131.

<sup>87</sup> Bédard, « Autour d'un titre », p. 133.

accorder une part plus juste à l'histoire intellectuelle et idéologique dans le paysage historique, le *Bulletin d'histoire politique* et la revue *Mens* témoignent de cette adaptation du champ de l'histoire au courant des années quatre-vingt-dix<sup>88</sup>. L'actualité de la question nationale stimule évidemment les recherches sur le mouvement Patriote, ce qui se traduit par la parution d'innombrables articles, de même que de plusieurs monographies spécialisées cherchant à éclairer la question constitutionnelle à la lumière des luttes politiques passées<sup>89</sup>. Bien qu'il soit encore malaisé de catégoriser le nouveau courant historiographique dans lequel s'inscrivent ces nouvelles interprétations, la critique qu'a essuyée l'*Histoire sociale des idées au Québec* d'Yvan Lamonde<sup>90</sup>, dépeinte comme un métarécit du libéralisme construit sur une épistémologie du progrès écrasante<sup>91</sup>, illustre le passage vers une nouvelle vision de l'histoire.

Amorcée vers 1990, la recherche d'une « nouvelle visée du présent et du passé québécois<sup>92</sup> » susceptible de remplacer le révisionnisme, qui commence alors à s'essouffler, ne se matérialise pas sous la forme du dépassement attendu par Rudin. Sachant que les approches pré-révisionnistes ont cherché à accentuer les différences entre le Québec et les sociétés qui l'entourent et que le révisionnisme s'efforce au contraire de les gommer au profit des convergences, seule l'adoption d'un nouveau paradigme capable de réconcilier l'histoire du Québec à la fois dans ses convergences et ses divergences semble permettre un passage au postrévisionnisme<sup>93</sup>. Rudin abonde en ce sens lorsqu'il soutient qu'une vision postrévisionniste de l'histoire du Québec doit chercher à « trouver l'équilibre entre le rôle des facteurs structurels<sup>94</sup> », déterminant pour les historiens « révisionnistes », et celui des facteurs « irrationnels » qui relèvent de valeurs culturelles distinctives<sup>95</sup>. Or, l'historiographie actuelle

<sup>88</sup> Magda Fahrni, « Chapitre 1. Reflection on the Place of Quebec in Historical Writing on Canada », dans Michael Dawson et Christopher Dummitt (dir. publ.), *Contesting Clio's Craft : New Directions and Debates in Canadian History*, London, Institute for the Study of Americas, 2009, p. 5.

<sup>89</sup> Pensons seulement aux deux numéros thématiques consacrés aux Patriotes qui sont parus dans le *Bulletin d'histoire politique* en 1998 (vol. 7, n° 1) et 2003 (vol. 12, n° 1).

<sup>90</sup> Rebaptisée *Histoire du libéralisme politique et philosophique au Québec* dans Bédard, « Autour d'un titre », p. 133.

<sup>91</sup> Louis-Georges Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française : Américanité, anticolonialisme, et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2009, p. 27; Louis-Georges Harvey, « Sur les idées politiques au Bas-Canada », *Argument*, vol. 4, n° 1, (automne-hiver 2002), p. 137-142.; Bédard, « Autour d'un titre », p. 131-136.

<sup>92</sup> Bouchard, « Sur les mutations de l'historiographie québécoise », p. 261-262.

<sup>93</sup> Sarra-Bournet, « Pour une histoire postrévisionniste », p. 28.

<sup>94</sup> Ronald Rudin, « Au-delà du révisionnisme », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2 (hiver 1996), p. 71.

<sup>95</sup> Pierre Tousignant, « Maurice Séguin et l'historiographie québécoise revisitée par Ronald Rudin », dans Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant, *Les Normes de Maurice Séguin le théoricien du néo-nationalisme*, Montréal, Guérin, 1999, p. 246.

n'est pas basée sur une telle approche accordant « une attention égale à la 'normalité' et à la 'spécificité' » du Québec<sup>96</sup>. Préférant donner un nouveau souffle au révisionnisme, notamment au moyen du virage vers l'histoire comparative<sup>97</sup>, le courant historiographique en vogue se présente davantage comme le prolongement du paradigme que son dépassement. La nouvelle sensibilité historique, qui ne se confond pas avec ce que d'aucuns identifient comme un retour du conservatisme<sup>98</sup>, poursuit l'idéal révisionniste né dans les années 1970 en lui donnant une nouvelle forme qui cadre mieux avec la réalité socio-politique et multiculturelle du Québec actuel. À partir des récentes publications d'Allan Greer, de Gérard Bouchard, de Louis-Georges Harvey et de Michel Ducharme<sup>99</sup>, il apparaît même possible de tracer des contours, encore un peu flous, de cette nouvelle sensibilité historique. Sans prétendre à l'homogénéité des visions chez ces historiens qui n'échappent assurément pas à la question nationale<sup>100</sup>, nous décelons la présence récurrente de certaines tendances annonciatrices du passage à un après-révisionnisme : la volonté de soutenir la normalité du Québec en regard de son parcours national plutôt qu'économique; le souci d'affirmer dans le temps la nature civique et inclusive plutôt qu'ethnique et culturelle de l'identité québécoise; de même que l'insistance sur la nature révolutionnaire, plutôt que réformiste, du mouvement d'émancipation nationale qui atteint son apogée en 1837-1838. À la lumière de ces trois orientations récentes de la production historique traitant des Patriotes, nous qualifions ce courant d'hyperrévisionniste<sup>101</sup> justement parce qu'il ne marque ni un rejet du révisionnisme ni une revalorisation des « valeurs que les francophones ont conservées de leur héritage catholique<sup>102</sup> ».

<sup>96</sup> Rudin, *Faire de l'histoire*, p. 233.

<sup>97</sup> Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2000, p. 72.

<sup>98</sup> Thierry Nootens, « Un individu 'éclaté' à la dérive sur une mer de 'sens'? Une critique du concept d'identité », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 62, n° 1 (été 2008), p. 35-67.

<sup>99</sup> Allan Greer, *Habitants et patriotes : La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 1997, 370 p.; Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, 296 p.; Bouchard, *Genèse des nations*, 503 p.; Marcel Bellavance, *Le Québec au siècle des nationalités (1791-1918) : Essai d'histoire comparée*, Montréal, VLB, 2004, 248 p.; Michel Ducharme, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des Révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 350 p.

<sup>100</sup> L'absence étonnante de référence aux travaux de Michel Ducharme sur le concept de liberté au Canada dans le récent collectif sur la culture des Patriotes dirigé par Charles-Philippe Courtois et Julie Guyot illustre le fossé entre la nouvelle vague d'historiens nationalistes « américanistes » et ceux qui n'instrumentalisent pas la culture civique et le républicanisme des hommes de 1837-1838 à des fins nationalistes. Voir Charles-Philippe Courtois et Julie Guyot (dir. publ.), *La culture des Patriotes*, Québec, Septentrion, 2012, 228 p. À propos des divergences de vues, voir également Michel Ducharme, « Louis-Georges Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, (Montréal, Boréal, 2005), 296 p. », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 14, n° 2 (hiver 2006), p. 297-299.

<sup>101</sup> Cette expression est avancée par Pierre Trépanier afin de qualifier l'histoire inchoative qu'il décèle chez Gérard Bouchard. Voir Trépanier, « L'historien et la tradition », p. 79-80.

<sup>102</sup> Ronald Rudin, « Au-delà du révisionnisme », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2 (hiver 1996), p. 71.

#### 1.1.4.1 Mouvement révolutionnaire, idéaux civiques et normalité anticipée

Amorcée par la parution d'*Habitants et Patriotes* d'Allan Greer en 1993<sup>103</sup>, l'affirmation d'une tradition républicaine canadienne-française au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>104</sup> marque effectivement le début d'une réinterprétation de l'épisode insurrectionnel jusqu' alors identifié comme une « révolution » libérale. En faisant la démonstration que le mouvement patriote est « mû par l'idéal de la souveraineté populaire<sup>105</sup> », Greer annonce la génération d'historiens « hyperrevisionnistes » qui contestent la prédominance de l'idéologie libérale et réformiste chez les Patriotes au profit d'une perspective républicaine. Ce faisant, il remonte aux origines démocratiques du Canada pour affirmer la présence d'un « patrimoine républicain porteur des idéaux civiques qui ne sont jamais absents de l'imaginaire politique des sociétés occidentales<sup>106</sup> ». Dans *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*<sup>107</sup>, Gérard Bouchard inscrit lui aussi la pensée patriote dans une mouvance républicaine et civique. De même, Louis-Georges Harvey réfute la prédominance des idées libérales dans la pensée patriote. Attentif à l'influence de l'humanisme civique républicain hérité de l'Antiquité, *Le Printemps de l'Amérique française*<sup>108</sup> ne semble pas partager grand-chose avec le révisionnisme lorsqu'il affirme que le discours politique au Québec pré-1840 n'est pas forcément libéral puisqu'il tient plutôt de l'humanisme civique issu de la culture classique<sup>109</sup>. Apportant un éclairage original à l'histoire canadienne pré-confédérative dans *Le concept de liberté au Canada à l'époque des Révolutions atlantiques 1776-1838*, Michel Ducharme théorise le républicanisme des Patriotes en inscrivant les Rébellions dans le grand « mouvement de contestation républicain qui a ébranlé l'Ancien Régime en Europe et en Amérique depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>110</sup> ». Plus marginale et moins rigoureuse<sup>111</sup>, la thèse de Marcel Bellavance, professeur au Collège militaire royal du Canada, cherche plutôt à

<sup>103</sup> La traduction française date de 1997.

<sup>104</sup> Linda Cardinal, « Habitant et Patriotes. La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada d'Allan Greer, Montréal, Boréal, 1997, 368 p. », *Politique et Sociétés*, vol. 18, n° 1 (1999), p. 184.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 184.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>107</sup> Bouchard, *Genèse des nations*, 503 p.

<sup>108</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, 296 p.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>110</sup> Ducharme, *Le concept de liberté au Canada*, p. 120.

<sup>111</sup> Michel Ducharme, « BELLAVANCE, Marcel – *Le Québec au siècle des nationalités (1791–1918). Essai d'histoire comparée*, (Montréal, vlb éditeur, 2004), 248 p. », *Histoire sociale – Social History*, vol. 39, n° 77 (mai 2006), p. 270-272.

inscrire les Rébellions dans le grand courant libéral et nationalitaire du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>112</sup>. Cela dit, en plus de faire du nationalisme un trait fondamental d'une modernité essentiellement politique<sup>113</sup>, Bellavance identifie certaines attitudes qui ne sont pas irréconciliables avec le courant républicain, notamment la promotion de la souveraineté populaire et la réconciliation des citoyens dans l'avènement de la démocratie à l'intérieur d'une lutte pour l'indépendance nationale<sup>114</sup>.

#### 1.1.4.2 Que retenir de l'historiographie des Rébellions au XX<sup>e</sup> siècle?

Ce bref survol historiographique de l'histoire des Rébellions permet d'apprécier l'emprise du contexte de production sur la formulation du discours historique. En partie tributaire de l'actualité de la question nationale et identitaire, les Patriotes sont fréquemment appelés à la défense d'une vision du parcours québécois lorsque le futur apparaît incertain. Ce faisant, 1837-1838 joue un rôle de premier plan dans la structuration des métarécits de l'histoire du Québec. L'étude du contexte de production des interprétations majeures des Rébellions montre que c'est lorsque l'avenir de la « race » canadienne-française semble menacé au début du XX<sup>e</sup> siècle que les historiens mobilisent les Patriotes pour stimuler la résistance nationale. De même, les réinterprétations de l'historiographie moderniste démontrent à quel point le projet patriote joue un rôle central dans la formulation de métarécits orientés vers l'indépendantisme ou le fédéralisme, deux options qui surdéterminent la vie politique et intellectuelle du Québec contemporain. Ceci explique notamment pourquoi l'intérêt pour l'histoire des Patriotes décline entre les deux référendums avant de revenir en force à la faveur du retour des négociations constitutionnelles dans les années quatre-vingt-dix. L'étude du contexte de production permet donc de regrouper les auteurs selon des écoles de pensée et des courants historiographiques sur une base qui prend souvent en considération l'appartenance générationnelle des auteurs. Bien qu'elle ait son utilité, cette approche tend à niveler les spécificités du discours afin de classer, souvent de

<sup>112</sup> Éric Bédard semble placer Bellavance à la limite d'un grand métarécit libéral lorsqu'il souligne que l'auteur réduit la dimension nationale de la lutte de 1837-1838 en l'attribuant à un certain libéralisme politique et émancipateur inséré dans un mouvement d'éveil des nationalistes. Voir Éric Bédard, « Survivre à la défaite de 1837 », dans Courtois et Guyot, *La culture des Patriotes*, p. 164.

<sup>113</sup> Jean-Philippe Garneau, « BELLAVANCE, Marcel, *Le Québec au siècle des nationalités. Essai d'histoire comparée* (Montréal, VLB Éditeur et Marcel Bellavance, 2004), 256 p. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, nos 1-2 (2005), p. 122-123.

<sup>114</sup> Bellavance, *Le Québec au siècle des nationalités*, p. 59, 149.

manière plus ou moins satisfaisante, et d'opposer les historiens par écoles, par idéologies ou par méthode. Notre démarche valorise plutôt une classification qui discrimine les récits en fonction du sens qu'ils accordent à l'histoire québécoise à travers la lutte des Patriotes.

## 1.2 Histoire et philosophie de l'histoire

### 1.2.1 La philosophie de l'histoire comme pont-aux-ânes

En 1931, Henri de Montherlant écrivait que « [t]oute l'histoire du monde est une histoire de nuages qui se construisent, se détruisent, se dissipent, se reconstruisent en des combinaisons différentes, – sans plus de signification ni d'importance dans le monde que dans le ciel<sup>115</sup> ». Non seulement pareille assertion rejette toute dimension philosophique<sup>116</sup>, mais elle suppose que le parcours historique représente une suite d'événements décousus et insignifiants. Plongé dans une bienheureuse insouciance guidée par le hasard, l'historien qui souscrit à cette vision de l'histoire n'a qu'à consigner les faits à la manière d'un chroniqueur idéal<sup>117</sup>. Capable de relever les faits avec exactitude, ce chroniqueur ne peut pourtant se substituer « au travail de l'historien qui consiste justement à traiter ce matériel, à l'interpréter et surtout à l'intégrer à un récit qui permet seul de comprendre ce qui s'est passé<sup>118</sup> ». La mise en récit constitue donc l'étape fondamentale de la démarche historique. Sans elle, un chroniqueur peut, par exemple, consigner que le 16 novembre 1837, Lord Gosford placarde les rues de Montréal d'une énième proclamation de mandat d'arrêt, laissant le lecteur indifférent devant la banalité de l'événement. Une fois intégré à un récit cohérent, cet énoncé factuel devient pourtant l'un des faits historiques essentiels à la compréhension du déclenchement des soulèvements armés de 1837-1838. L'historien s'élève donc au-dessus du factuel pour dire que la proclamation du 16 novembre a poussé Papineau à trouver refuge dans la vallée du Richelieu où les habitants Patriotes ont pris les armes pour défendre leurs chefs contre les troupes britanniques, amorçant ainsi de sanglantes rébellions. C'est une

<sup>115</sup> Henri de Montherlant, *Carnet XX*, (daté de 1931) dans *Carnets XIX à XXI*, Le Choix, La Table ronde, 1956, p. 71.; cité dans Lagueux, *Actualité de la philosophie de l'histoire*, p. 17.

<sup>116</sup> Entendu dans le sens d'un ensemble de considérations tendant à ramener une branche de connaissance ou d'activité humaine à un petit nombre de principes généraux. *Le Petit Robert 2011*, p. 1886.

<sup>117</sup> Arthur Danto, *Analytical Philosophy of History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1965, p. 149, 153; cité dans Lagueux, *Actualité de la philosophie de l'histoire*, p. 189.

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 189.

évidence de soutenir que tout événement, à la manière de la proclamation du 16 novembre, « ne peut être considéré comme un fait historique que dans la mesure où l'historien en dégage la signification<sup>119</sup> ». Or, c'est par la mise en récit que ce dernier tisse une trame événementielle qui rend le passé intelligible en établissant des connexions entre les événements.

Cherchant à comprendre le passé, les historiens des Rébellions ont traité les événements majeurs qui émaillent le parcours national en se laissant convaincre « que cette histoire devait forcément être l'occasion de la réalisation de quelque chose qui a un sens<sup>120</sup> ». Cette notion de sens de l'histoire, Maurice Lagueux la définit comme « le caractère intelligible de l'ensemble du processus historique ou, si l'on préfère, l'existence au sein ou hors de l'histoire, d'un principe qui orienterait celle-ci vers un état de l'humanité qui serait nettement plus satisfaisant et qui pourrait, dès maintenant, être entrevu quelque peu en vertu de ce même principe<sup>121</sup> ». Nous appelons ce principe « moteur de l'histoire », en ce sens qu'il initie le mouvement de l'histoire en même temps qu'il lui insuffle son dynamisme et sa cohérence. Variable selon les croyances, les époques et les penseurs, la finalité (ou réalisation) vers laquelle l'histoire tend à s'orienter peut être portée par un moteur externe (la Providence, la Raison, le Progrès, la destinée manifeste, etc.) ou interne (rapports économiques, dynamique des classes, etc.) au processus historique. Ainsi, l'expression « sens de l'histoire » ne signifie pas « que l'histoire poursuit explicitement un but dont la réalisation serait bénéfique pour l'humanité, mais qu'elle est l'occasion de la *réalisation*, et non de la destruction, de quelque chose<sup>122</sup> ». Cet optimisme historique propre à la culture occidentale puise son origine dans le prestige millénaire accumulé par les théologies de l'histoire qui « semble avoir inculqué aux Occidentaux l'habitude indéracinable de se représenter leur histoire comme une marche vers quelque chose<sup>123</sup> ». Conditionné à penser que le temps historique est ordonné en fonction d'une origine et d'une direction, l'historien classe donc les faits et les événements de façon cohérente et commune<sup>124</sup>.

---

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 188.

<sup>120</sup> Lagueux, *Actualité de la philosophie de l'histoire*, p. 163.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 157.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>124</sup> Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p. 103, 104.

Conférant au passé une forme d'unité, les « grandes représentations de l'histoire » désignent tout récit qui aborde l'histoire d'une civilisation, d'une communauté, d'un pays, d'une nation, d'un peuple ou de tout ensemble humain partageant une expérience du passé commune selon une perspective qui situe les événements dans un contexte plus ou moins large. Ces représentations sont le fruit d'historiens, grands ou modestes, qui ont cherché à faire comprendre des phénomènes d'une certaine ampleur. Considérons par exemple l'histoire des Rébellions. Afin de présenter les choses comme elles se sont passées<sup>125</sup>, l'historien ne peut manquer de dégager leur signification, ce qui implique une contextualisation élargie<sup>126</sup>. Dans le présent cas, elle suppose que l'épisode de 1837-1838 soit inséré dans un récit de second degré, ou « métarécit<sup>127</sup> », qui lui confère un sens en fonction d'une certaine vision de l'histoire. Le passé se présente dès lors comme un récit « au sens où l'entend Aristote pour qui une histoire bien agencée “forme un tout” et doit avoir “commencement, milieu et fin”<sup>128</sup> ». L'historicité et l'importance d'un épisode du passé sont de sorte tributaires de la capacité du métarécit dominant à lui ménager une place comme étape cruciale de la réalisation de quelque chose au sein de celui-ci. Parce que la trame narrative du récit premier joue un rôle structurant au cœur du processus de production historique, l'élaboration ou l'adoption d'une philosophie de l'histoire représente une étape obligée pour les historiens soucieux d'expliquer le passé. D'ailleurs, « même dans la situation idéale où l'historien serait mû par le seul désir de comprendre le passé, le fait qu'il doive forcément, à cette fin, dégager la signification de totalités historiques » permet d'apparenter l'historiographie à la philosophie de l'histoire<sup>129</sup>.

De François-Xavier Garneau jusqu'aux universitaires d'aujourd'hui, les historiens canadiens-français et québécois se sont représenté le passé à travers une série de philosophies de l'histoire plus ou moins assumées, dans la mesure où « les questions qui intéressent la science historique ne peuvent être totalement dissociées de celles qui intéressent la

<sup>125</sup> Selon la célèbre formule de Ranke « wie es eigentlich gewesen »; cité dans Lagueux, *Actualité de la philosophie de l'histoire*, p. 9.

<sup>126</sup> Lagueux, « Historiographie, philosophie de l'histoire et idéologie », p. 104.

<sup>127</sup> Gérard Genette définit le métarécit comme un récit dans le récit, c'est-à-dire comme un récit au second degré en soulignant que le préfixe « méta » connote justement ce passage au deuxième degré : Gérard Genette, *Figure III*, Paris, Seuil, 1972, p. 239.; Jiří Šrámek, « Pour une définition du métarécit », *Études Romanes de BRNO XX*, vol. 50, n° 11 (1990), p. 41.

<sup>128</sup> Aristote, *Poétique*, Trad. du grec par Michel Magnien, Paris, Librairie générale française, 1990, p. 114; cité dans Lagueux, *Actualité de la philosophie de l'histoire*, p. 59.

<sup>129</sup> Lagueux, « Historiographie, philosophie de l'histoire et idéologie », p. 107.

philosophie “spéculative” de l’histoire<sup>130</sup> ». À la manière du philosophe, mais de façon moins systématique, l’historien doit concevoir ce que sera la fin de son récit afin de mesurer le sens à donner aux événements qu’il traite toujours en fonction d’un dénouement anticipé. Or, comme la signification d’un événement risque toujours de n’être scellée que dans le futur, il est difficile, voire impossible de dresser une frontière entre les visions globales de l’histoire qui guident les historiens et les philosophies de l’histoire<sup>131</sup>. À cet égard, la production historique québécoise ne diffère pas fondamentalement des autres constructions discursives comme le métarécit, la métahistoire<sup>132</sup> ou encore la philosophie de l’histoire. Il existe pourtant une différence fondamentale entre la philosophie de l’histoire et la discipline historique, puisque cette dernière n’a recours que superficiellement à une finalité de l’histoire dont elle ne peut se passer dans ses récits<sup>133</sup>. D’ailleurs, dans le grand cercle de l’interprétation historique, la contingence n’est pas qu’un point de départ pour l’historien, elle peut, et même elle doit constituer pour lui aussi un point d’arrivée. Alors que la référence à la fin de l’histoire reste la plupart du temps implicite chez les historiens, elle a été « brought to the surface and systematically defended in the works of the great philosophers of history<sup>134</sup> ». Autrement dit, le récit de l’historien n’utilise ce concept, consciemment ou non, que parce qu’il doit arriver à une conclusion scellant le sens des événements qu’il étudie. Contrairement au philosophe de l’histoire, le recours à la finalité ne représente pas le moment essentiel de son entreprise d’interprétation historique, mais seulement un passage obligé.

Comme l’histoire est en perpétuel mouvement et que son sens est sujet à de multiples reconfigurations, il est possible d’observer les transformations affectant les grandes représentations de l’histoire. À travers la longue durée, la finalité se réoriente au gré des événements susceptibles de modifier, voire de renverser, certaines philosophies de l’histoire au profit de nouvelles visions plus en phase avec les attentes du présent. C’est ainsi que les représentations des événements qui structurent un métarécit historique s’ajustent afin de servir la signification globale du récit premier.

<sup>130</sup> Lagueux, *Actualité de la philosophie de l’histoire*, p. 190.

<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 106.

<sup>132</sup> Hayden White, *Metahistory : The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, Baltimore et London, Johns Hopkins University Press, 1973, 448 p.

<sup>133</sup> Lagueux, *Actualité de la philosophie de l’histoire*, p. 203.

<sup>134</sup> White, *Metahistory*, p. xi.

### 1.2.2 1837 : un point nodal dans l'historiographie québécoise

De manière systématique, l'épisode des Rébellions de 1837-1838 s'impose comme un moment clef de l'histoire du Québec et marque souvent une étape entre la fin d'une période coloniale d'Ancien Régime et le début d'une histoire plus moderne. En 1975, Fernande Roy écrivait d'ailleurs que 1837 est un « point nodal dans l'histoire québécoise<sup>135</sup> ». Encore plus qu'en 1975, cette affirmation démontre aujourd'hui dans quelle mesure les Rébellions se présentent comme un événement central du parcours historique québécois. Comme Fernande Roy, on ne saurait trop répéter à quel point 1837 est un moment privilégié pour la connaissance et la compréhension de l'évolution de la société québécoise<sup>136</sup>. Toute représentation qui entend mettre en récit le parcours historique de cette dernière doit, sous peine de s'affaiblir, accorder une place et un rôle substantiel à la lutte des Patriotes de 1837-1838. On ne trouve guère que l'historien Jocelyn Létourneau pour chercher à s'affranchir de cet épisode fameux de notre histoire. Souhaitant reconfigurer l'histoire québécoise dans une ambivalence créatrice qui écarte la trame de l'affirmation nationale, il fait des Rébellions de simples et malencontreuses bifurcations. Voici comment, de manière plus ou moins convaincante, il justifie sa rationalisation de l'événement :

Certes, en 1837-1838 il y a les rébellions. On aurait tort toutefois de surévaluer leur importance et leur signification historique. Malgré leur retentissement, il faut considérer les soulèvements comme des incidents de parcours. Ils découlent de la dégradation mal gérée d'une situation tendue bien plus qu'ils ne sont symptomatiques d'une culture politique qui se serait tout à coup radicalisée ou d'une stratégie arrêtée des Canadiens de conquérir leur indépendance complète envers Londres. La révolte des patriotes fut une démarche de contestation, pas un acte d'affirmation.<sup>137</sup>

Outre Létourneau, les historiens s'accordent généralement pour dire que l'épisode des Rébellions représente un point nodal « où l'on retrouve à la fois la question sociale et la question nationale et où l'imbrication du national et du social se manifeste avec beaucoup d'évidence<sup>138</sup> ». Indéniablement, 1837-1838 est un épisode de l'histoire québécoise dont le sens est complexe et difficile à cerner. Entre modérés et radicaux, habitants et notables, petits-bourgeois de professions libérales et seigneurs, francophones et anglophones, fervents

<sup>135</sup> Fernande Roy, « 1837 dans l'historiographie québécoise des années 1840-1850 », Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1975, p. 2.

<sup>136</sup> *Ibid.*

<sup>137</sup> Jocelyn Létourneau, *Le Québec entre son passé et ses passages*, Montréal, Fides, 2010, p. 78.

<sup>138</sup> Roy, « 1837 dans l'historiographie », p. 2.

catholiques et anticléricaux, irréligieux et déistes, le Patriote demeure un objet qui ne se laisse pas facilement enfermer dans des catégorisations rigides. Cette complexité fait des Rébellions un phénomène délicat à enchâsser dans une trame narrative ordonnée par sa propre logique. Et c'est justement parce que la dynamique entre la lutte nationale et les questions sociales (lutte de classes, religieuses, féodales, économiques, politiques, etc.) se manifeste sous de multiples formes que les Rébellions furent autant instrumentalisées par les politiciens et les historiens. Indépendamment de la philosophie de l'histoire qui supporte le métarécit, 1837-1838 apparaît comme une étape charnière. À cheval entre la société traditionnelle et la modernité, il permet de rassembler le passé à l'intérieur d'une filiation plus ou moins nette reliant les autres points nodaux du parcours québécois. En raison des contradictions inhérentes au mouvement patriote et de la complexité des Rébellions, cette récupération s'effectue généralement à l'aide de catégorisations qui intègrent les Patriotes à un courant de fond. Un historien qui souhaiterait les faire participer à l'avènement de la société libérale, par exemple, sera porté, en toute logique, à mettre en sourdine le conservatisme de certaines figures importantes du mouvement et vice-versa.

### 1.3 Corpus documentaire

Devant la somme considérable de monographiques, d'articles, de numéros thématiques, de compilations de textes originaux<sup>139</sup>, de romans historiques<sup>140</sup>,

<sup>139</sup> Gilles Laporte estime qu'environ 1641 articles, monographies, ouvrages de références et catalogues d'archives concernent les Rébellions. Voir, Gilles Laporte, « Introduction », dans Filteau, *Histoire des Patriotes*, p. XX.

<sup>140</sup> Entre autres : Régis de Trobriand, *Le Rebelle*, Québec, N. Aubin et W. H. Rowen, 1842, 38 p.; Georges Boucher de Boucherville, *Une de perdue, deux de trouvées*, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1874, 375 p.; Jules Verne, *Famille-sans-nom*, Paris, Hetzel, 1889, 420 p.; Antoine Bissonnette, *Soixante ans de liberté, 1837-97 : Souvenirs politiques par nos meilleurs écrivains*, Montréal, Déom, 1897, 120 p.; Robert de Roquebrune, *Les habits rouges*, Paris, Monde nouveau, 1923, 280 p.; Jean Féron, *Les patriotes 1837-1838*, Montréal, Garand, 1926, 64 p.; Marie-Claire Daveluy, *Les jours tragiques de 1837 : Le Richelieu héroïque*, Montréal, Granger, 1940, 294 p.; Georges Cerbelaud Salagnac, *Le canon tonne à Saint-Eustache*, Montréal, Fides, 1953, 127 p.; Louis Caron, *Les Fils de la liberté : Le Canard de bois*, Montréal, Boréal compact, 1989, 336 p.; Micheline Lachance, *Le roman de Julie Papineau*, Montréal, Québec-Amériques, 1995, 517 p.; Édouard-Zotique Massicote, « Un drame de 1837 » dans Aurélien Boivin, *Les meilleures nouvelles québécoises du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 1997, p. 327-334.; Jean-Marc Brunet, *La tête à Papineau : drame historique en sept scènes présentant les tractations politiques ayant mené aux événements de 1837*, Montréal, Varia, 1998, 119 p.; Viateur Lefrançois, *Les chemins de l'exil : au temps des Patriotes*, Montréal, Phœnix, 2001, 251 p.; Robert-Lionel Séguin, *Le dernier des Capots-Gris*, Notre-Dame-des-Neiges (Qué.), Trois-Pistoles impressions, 2006, 211 p.; Yves Dupéré, *Les derniers insurgés*, Montréal, Hurubise HMH, 2006, 451 p.

d'iconographies, de documentaires et de films<sup>141</sup> qui abordent l'histoire des Patriotes et des Rébellions de 1837-1838, l'intérêt que suscitent les rebelles du Bas-Canada ne se dément pas. Si cette abondance sied bien à une analyse historiographique, l'ampleur démesurée du corpus impose une sélection rigoureuse qui privilégie certaines sources au détriment d'autres. En ce qui nous concerne, trois grands critères ont guidé la sélection des historiens retenus : 1) ceux-ci doivent avoir formulé une interprétation de l'histoire du Québec où les Rébellions de 1837-1838 jouent un rôle structurant; 2) cette interprétation doit elle-même s'articuler à une philosophie de l'histoire qui a été marquante dans l'historiographie du Québec; 3) leur œuvre doit appartenir à la production du XX<sup>e</sup> siècle.

On ne pouvait évidemment exclure Lionel Groulx, Gérard Filteau, Fernand Ouellet, Yvan Lamonde, Allan Greer et Louis-Georges Harvey, autant d'historiens qui traitent des Rébellions à l'intérieur de trames narratives qui donnent une cohérence globale au parcours historique canadien-français ou québécois. Cela dit, nos critères ont permis d'écarter certains auteurs qui, bien qu'ils aient laissé leur marque sur l'historiographie québécoise et l'histoire des Rébellions, se révèlent d'un intérêt secondaire dans le cadre d'une démarche qui aborde les Rébellions à travers les métarécits québécois. Ainsi est-il apparu nécessaire d'exclure les interprétations qui, bien qu'elles développent des philosophies de l'histoire, n'accordent qu'un rôle marginal ou anecdotique aux Rébellions dans leur trame narrative. L'œuvre de Fernand Dumont, par exemple, est écartée de notre analyse même s'il se dégage de *Genèse de la société québécoise* une philosophie de l'histoire explicite. Dumont perçoit 1837-1838 comme un « épiphénomène » à l'intérieur de la construction d'une référence nationale :

---

<sup>141</sup> Marcel Carrière, *Saint-Denis dans le temps*, Film 16 mm, couleur, 84 min 3 s, 1970, Montréal, ONF.; Denis Héroux, *Quelques arpents de neige*, Film 35 mm, coul., 94 min, Montréal, 1972, Cinévidéo, Productions Mutuelles, Famous Players, S.D.I.C.C., Bellevue Pathé.; Luc Paradis et coll., *Les Patriotes : L'Histoire*, vidéo documentaire, VHS, coul., 29 min, 1988, Montréal, Société Radio-Canada.; Jacques Lacoursière et Gilles Carle., *Épopée en Amérique une histoire populaire du Québec : épisode 7 - Rébellion (1801-1840)*, enr. vidéo en ligne, coul., 51 min, 1997, Montréal, Histoires à voir.; Michel Brault, *Quand je serai parti, vous vivrez encore*, Film DVD, coul., 120 min, 1999, Longueuil, Nanouk Films.; Pierre Falardeau, *15 février 1839*, Film DVD, coul., 115 min, 2001, Montréal, Audio Ciné Films.; Société Radio-Canada, *Le Canada, une histoire populaire disque 2 : Rébellion et réforme (1815 à 1850)*, film DVD, couleur, 120 min, 2001, Montréal, Société Radio-Canada.; Benoît Pilon, *Le temps des Québécois. Les rébellions de 1837-38*, film DVD, coul., 7 min 37 s, 2004, Montréal, ONF.; Julian Biggs et John Howe, *Artisans de notre histoire volume 6 : Vers le gouvernement responsable*, film DVD, coul., 59 m, 2006, Montréal, ONF.

Commencé au lendemain de la Conquête, le discours idéologique est parvenu, dans les années 1830, au bout de ses conséquences et de ses contradictions. Dans cette perspective, la Rébellion de 1837-1838 n'est qu'un épiphénomène. Aurait-elle réussi, on ne voit pas comment la victoire eût pu surmonter les imbroglios accumulés au cours des décennies précédentes. Cette révolte demeure le symbole pathétique d'une impasse dans l'édification de la conscience historique d'un peuple<sup>142</sup>.

1837-1838 n'a d'importance pour Dumont que comme échec. Les Rébellions ne jouent donc qu'un rôle indirect dans son métarécit qui conserverait sa cohérence sans elles. À l'inverse, étudier l'éventail des grandes représentations de l'histoire du Québec sous cet angle nous a permis de retenir les interprétations d'historiens que l'on n'associe pas spontanément à l'histoire des Rébellions tels que Maurice Séguin et Gérard Bouchard. Bien que la somme de leurs publications respectives sur les Rébellions soit très faible, ils intègrent néanmoins, chacun à leur manière, cet événement comme un moment où quelque chose de significatif se réalise dans le parcours québécois.

En second lieu, si certains historiens parviennent en peu de mots à faire des Rébellions le moment structurant d'un métarécit, d'autres contribuent à enrichir l'historiographie et les connaissances factuelles sans pour autant raccrocher 1837-1838 à une philosophie de l'histoire cohérente. Notre corpus exclut donc plusieurs études sur les Rébellions qui n'enrichissent pas, ou très peu la construction de métarécits de l'histoire du Québec. Parmi elles, on retrouve le travail de Jean-Paul Bernard pour la Société historique du Canada, que plusieurs considèrent avec raison comme une des références sur la Rébellion du Bas-Canada<sup>143</sup>. Bien qu'il propose une lecture englobante du phénomène, le récit de Bernard passe minutieusement l'événement en revue sans arriver à en dégager le sens profond. L'étude événementielle d'Elinor Senior<sup>144</sup> illustre cet handicap de manière encore plus probante puisqu'elle n'arrive pas à « donner vie à son récit<sup>145</sup> ». Il en va de même des

---

<sup>142</sup> Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1996, p. 182.

<sup>143</sup> Cardinal, « Habitant et Patriotes », p. 186.

<sup>144</sup> Elinor Kyte Senior, *Redcoats and Patriotes : The Rebellions in Lower Canada, 1837-1838*, Ottawa, Canada's Wings, 1985, 218 p.

<sup>145</sup> Ronald Rudin, « Elinor SENIOR, Redcoats and Patriotes : The Rebellions in Lower Canada, 1837-1838 ) », *Recherches sociographiques*, vol. 28, n° 1 (1987), p. 148.

publications de Richard Chabot<sup>146</sup>, Léon Pouliot<sup>147</sup>, de l'abbé Pascal Potvin<sup>148</sup> et de Christine Hudon<sup>149</sup> sur la question du clergé, de l'étude biographique de Gilles Boileau qui éclaire le parcours du curé Étienne Chartier<sup>150</sup> ou des travaux de Fernand Ippersiel et Gilles Chaussé à propos de M<sup>gr</sup> Lartigue<sup>151</sup>. En ce qui regarde les travaux de Gilles Laporte, s'ils s'inscrivent dans la tradition historiographique nationaliste<sup>152</sup>, ils ne renouvèlent toutefois pas de manière significative l'interprétation échafaudée par Gérard Filteau<sup>153</sup>. Certains historiens et intellectuels canadiens-anglais et français comme Stanley Bréhaut Ryerson<sup>154</sup>, Catherine Vance<sup>155</sup>, Michael S. Cross<sup>156</sup>, Gilles Bourque et Anne Légaré<sup>157</sup> ont, quant à eux, situé leurs interprétations dans le cadre d'un métarécit dont les paramètres sont empruntés à l'idéologie marxiste. Si Marc Collin a partiellement souligné l'apport de ces historiens de tendance marxiste à la remise en question de l'interprétation nationaliste des Rébellions<sup>158</sup>, l'historien Colin M. Coates a pour sa part démontré que le débat sur la normalité du Québec est lié à la recherche d'une révolution bourgeoise<sup>159</sup>. Selon lui, les historiens marxistes, tout comme certains de leurs collègues en dehors de cette téléologie, ont utilisé ce concept afin de « retrouver les racines de la modernité — ou de l'échec d'une tentative de modernisation —

<sup>146</sup> Richard Chabot, *Le curé de campagne et la Contestation locale au Québec (de 1791 aux troubles de 1837-1838) : la querelle des écoles, l'affaire des fabriques et le problème des insurrections de 1837-1838*, Montréal, Hurtubise, 1975, 242 p.

<sup>147</sup> Léon Pouliot, « M<sup>gr</sup> Lartigue et les Patriotes de 1837 », *Bulletin de recherches historiques*, vol. 44, n° 1 (janvier 1938), p. 71-77.

<sup>148</sup> Pascal Potvin, « Patriotes de 1837-1838; essai de synthèse historique », *Canada-Français*, vol. 25 n° 6, (février 1938), p. 567-584; n° 7 (mars 1938), p. 667-690; n° 8 (avril 1938), p. 779-793; n° 9 (mai 1938), p. 891-907.

<sup>149</sup> Christine Hudon, *Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, 1820-1875*, Sillery, Septentrion, 1996, 469 p.

<sup>150</sup> Gilles Boileau, *Étienne Chartier; La colère et le chagrin d'un curé patriote*, Québec, Septentrion, 2010, 320 p.

<sup>151</sup> Fernand Ippersiel, *Les cousins ennemis : Louis-Joseph Papineau et Jean-Jacques Lartigue*, Montréal, Guérin, 1900, 254 p.; Gilles Chaussé, *Jean-Jacques Lartigue premier évêque de Montréal*, Montréal, Fides, 1980, 275 p.

<sup>152</sup> Bédard, « Survivre à la défaite », p. 159.

<sup>153</sup> Gilles Laporte, *Patriotes et Loyaux : Leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*, Québec, Septentrion, 2004, 414 p.; Gilles Laporte, « Louis-Joseph Papineau et les enjeux locaux à la veille de la rébellion de 1837 », dans Courtois et Guyot, *La culture des Patriotes*, p. 119-140.

<sup>154</sup> Stanley Bréhaut Ryerson, *1837 : The Birth of Canadian Democracy*, Toronto, Francis White, 1937, 136 p.; Stanley Bréhaut Ryerson, *Le capitalisme et la Confédération : aux sources du conflit Canada-Québec (1760-1873)*, Montréal, Parti Pris, 1972, 549 p.; Stanley Bréhaut Ryerson, « The rebellion in Lower Canada, 1837 : A national-democratic revolution », dans John M. Bumsted, *Canadian History before Confederation - Essays and Interpretations*, Georgetown (Ont.), Irwin-Dorsey, 1979, p. 356-371.

<sup>155</sup> Catherine Vance, « 1837 : travail et tradition démocratique », *The Marxist Quarterly*, n° 12 (hiver 1965), p. 29-42.

<sup>156</sup> Michael S. Cross, « 1837: The Necessary Failure », dans Michael S. Cross et Gregory S. Kealey (dir. publ.), *Readings in Canadian social History, Volume 2 : Pre-Industrial Canada, 1760-1849*, Toronto, McClelland & Stewart, 1982, p. 141-158.

<sup>157</sup> Gilles Bourque et Anne Légaré, *Le Québec : La question nationale*, Paris, Maspero, 1979, 232 p.

<sup>158</sup> Marc Collin, « Les lignes de façade », p. 319-320.

<sup>159</sup> Colin M. Coates, « The rebellions of 1837-1838 and other bourgeois revolutions in Québec historiography », *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, n° 20 (automne 1999), p. 20.

dans une 'révolution bourgeoise'<sup>160</sup> ». Bien qu'il eut été intéressant d'inclure le métarécit marxiste à notre analyse et d'en mesurer l'impact sur la production historique québécoise, nous avons choisi de le laisser de côté afin de ne pas alourdir une analyse déjà fort ambitieuse. Faisant une lecture matérialiste de l'histoire en fonction du renversement anticipé du capitalisme, ces historiens ont eu à jongler de manière parfois plus ou moins habile avec l'épisode des Rébellions de 1837-1838; véritable nœud gordien contredisant le métarécit marxiste : « Of course, the principal difficulty in interpreting the 1837-38 Rebellions as the bourgeois revolution of Western metanarratives is the fact that they failed.<sup>161</sup> » Si Gérald Bernier et Daniel Salée<sup>162</sup> ont récemment renoués avec les thèses de Ryerson en ramenant les théories de révolution bourgeoise sans bourgeoisie et d'échec d'une action prématurée contre l'Ancien Régime<sup>163</sup>, force est d'admettre que le métarécit marxiste demeure une philosophie de l'histoire marginale dans l'historiographie québécoise. Coates souligne d'ailleurs que les historiens qui ne récupèrent pas le concept libéral de révolution bourgeoise comme point focal d'une interprétation marxiste l'utilisent, plutôt simplement, comme une forme de raccourcis rhétorique<sup>164</sup>. Ayant fait irruption dans le monde universitaire québécois au début des années 1970, l'idéologie marxiste aurait donc assez peu influencé la construction de grandes représentations de l'histoire du Québec<sup>165</sup>.

Finalement, nous avons rejeté les interprétations formulées au XIX<sup>e</sup> siècle telles que les récits de Lord Durham, François-Xavier Garneau, Michel Bibaud, Robert Christie, Laurent-Olivier David et Benjamin Sulte, afin de nous limiter à la production du XX<sup>e</sup> siècle. D'abord motivé par la volonté de ne pas grossir indument notre corpus, ce choix se fonde également sur l'existence de recherches qui abordent les représentations du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment le travail d'analyse discursive et historiographique réalisé par Fernande Roy à propos de trois historiens contemporains des événements<sup>166</sup>. Du reste, le fait que certains auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle rejettent ou glorifient les Patriotes et l'insurrection de façon doctrinaire témoigne de l'intégration encore partielle des événements dans les métarécits

---

<sup>160</sup> *Idem.*, p. 19.

<sup>161</sup> Coates, « The rebellions of 1837-1838 », p. 24.

<sup>162</sup> Gérald Bernier et Daniel Salée, *Entre l'ordre et la liberté. Colonialisme, pouvoir et transition vers le capitalisme dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal, 1995, 265 p.

<sup>163</sup> Coates, « The rebellions of 1837-1838 », p. 28.

<sup>164</sup> *Idem.*, p. 21, 25.

<sup>165</sup> Linteau, « La nouvelle histoire », p. 262.

<sup>166</sup> Roy, « 1837 dans l'historiographie », 119 p.

nationaux de l'époque<sup>167</sup>. À ce titre, nous écartons également de notre analyse le traitement que leur réserve Thomas Chapais dans ses *Cours d'histoire du Canada*. Dans la quarantaine de pages qu'il consacre à la question des Rébellions, Chapais condamne les insurgés sans ambages puisque selon lui, cette attitude est la seule envisageable pour un historien canadien-français et catholique qui « ne saurait amnistier les mouvements insurrectionnels de 1837 et de 1838<sup>168</sup> ». L'historien conservateur s'efforce ainsi de démontrer le caractère insensé de la révolte des Canadiens français, assurément « l'un des peuples les plus heureux du monde<sup>169</sup> ». Au final, avec ce très bref récit « qui n'a rien de remarquable<sup>170</sup> », Chapais prouve qu'il est l'un des derniers représentants de la longue lignée des historiens conservateurs du XIX<sup>e</sup> siècle bien plus qu'un intellectuel du XX<sup>e</sup> siècle.

#### 1.4 Trois métarécits ordonnant la production historique du XX<sup>e</sup> siècle

À la différence des classifications qui distinguent les interprétations des Rébellions d'après des écoles de pensée plus ou moins rigides, notre démarche propose d'ordonner cette même production à partir d'une classification basée sur l'étude des philosophies de l'histoire. Plus ou moins hermétique aux discriminants historiographiques classiques, cette approche permet de catégoriser la production historiographique des Rébellions du XX<sup>e</sup> siècle à l'intérieur de trois grands métarécits de l'histoire québécoise : national, libéral et républicain. Point de discordance attesté, au même titre que la question seigneuriale par exemple, la question de la religion chez les Patriotes sert ici de point de comparaison qui ouvre notre analyse sur l'influence de la philosophie de l'histoire dans la mise en récit d'un épisode structurant (Rébellions) à l'intérieur des grandes représentations de l'histoire (métarécits). Notre proposition d'une étude des métarécits québécois au XX<sup>e</sup> siècle à travers la question de la religion des Patriotes permet donc d'appréhender ce qu'Hayden White nomme « the fundamental changes in the deep structure of the historical imagination<sup>171</sup> ». En comparant les différents récits selon un certain nombre de **principes fondamentaux** qui participent à la

<sup>167</sup> Collin, « Les lignes de faite », p. 308.

<sup>168</sup> Chapais, *Cours d'histoire du Canada*, p. 229.

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 226.

<sup>170</sup> J.-P. Bernard, *Les Rébellions*, p. 35.

<sup>171</sup> White, *Metahistory*, p. 5.

formulation des trois métarécits, nous démontrons que l'attitude des auteurs face à la question religieuse varie en fonction de l'orientation qu'ils donnent au récit premier.

Se déclinant sur plus d'un siècle de production historique, les métarécits national, libéral et républicain répondent à des conceptions théoriques dominantes en constante évolution. De la sorte, nous portons attention aux différents **paradigmes** qui peuvent être circonscrits à l'intérieur de **dominantes chronologiques** distinctes. Comme Fernande Roy, nous pensons que c'est à l'intérieur de l'œuvre globale d'un historien que l'on arrive réellement à connaître le positionnement de celui-ci « à propos d'une conjoncture politique précise, celle de 1837<sup>172</sup> ». Partant de ce postulat, le mémoire de Roy a bien démontré que chaque historien identifie un groupe ou une classe comme moteur de l'histoire et adopte l'idéologie de ce groupe<sup>173</sup>. C'est dire qu'ils privilégient un projet de classe déterminant pour la fin de l'histoire qui distingue les discours; que le sens accordé aux Rébellions que l'on peut y lire est tributaire du projet d'avenir porté et supporté par le récit. C'est donc parce que les Rébellions participent à la réalisation de quelque chose de significatif pour le groupe de **référence**, c'est-à-dire un ensemble de concepts et de valeurs conçues comme un idéal à atteindre et à préserver, qu'elles sont historiographiquement récupérées au profit d'une fin anticipée. Plutôt que de nous limiter à différencier les discours en fonction de leurs moteurs respectifs, nous rassemblons ceux-ci d'après les visions du projet d'avenir qu'ils partagent, c'est-à-dire d'après une mise en intrigue qui fait la promotion d'une **fin de l'histoire** à travers des **idéologies en compétition**. Accessoire du discours permettant d'atteindre une fin projetée, le moteur de l'histoire est avant tout un véhicule à un récit qui s'inscrit dans un **temps** plus ou moins long. En ce sens, plusieurs moteurs différents peuvent conduire à une même fin sans que la signification du récit premier ne s'en trouve altérée. Il apparaît donc plus avisé d'analyser l'impact de l'instrumentalisation des Rébellions à l'intérieur du discours à partir de la finalité plutôt que du moteur. Cette méthode d'analyse permet ainsi de cibler avec justesse le sens que l'historien donne à son **interprétation des Rébellions** à l'intérieur de chaque métarécit. Ce faisant, l'on constate d'importantes variations dans le **rôle accordé à la religion** en fonction de l'orientation du récit déterminé par la finalité historique que mettent en scène les **principaux auteurs**.

---

<sup>172</sup> Roy, « 1837 dans l'historiographie », p. 106.

<sup>173</sup> *Ibid.*

Tableau 1  
 Comparaison entre métarécit national, libéral et républicain

Principes fondamentaux	Métarécit national	Métarécit libéral	Métarécit républicain
<b>Paradigme dominant</b>	Culturel	Économique	Politique
<b>Dominante chronologique</b>	1900-1960	1960-1990	1990-aujourd'hui
<b>Référence</b>	Canada (français)	Sociétés libérales modernes	Le monde Atlantique L'Amérique
<b>Inscription du récit dans le temps</b>	Temps long (Fin du Régime Français)	Temps court (Post Conquête-Début du XIX <sup>e</sup> siècle)	Temps long (Colonisation-Début du XVIII <sup>e</sup> siècle)
<b>Idéologies en compétition</b>	Nationalisme vs colonialisme	Libéralisme vs conservatisme	Liberté républicaine vs ordre moderne
<b>Fin de l'histoire</b>	Résistance Conservation Survivance Indépendance (sous toutes ses formes)	Libéralisme Progrès (économique et démocratique)	Républicanisme Souveraineté du peuple Liberté et démocratie
<b>Interprétation des Rébellions</b>	Émancipation nationale  Résistance à l'assimilation et à l'impérialisme	Émancipation économique  Affirmation du libéralisme économique et politique	Émancipation politique  Mouvement démocratique brisé. Cassure dans le cheminement vers la souveraineté politique
<b>Rôle de la religion</b>	Très structurant  Partie intégrante de la culture canadienne-française.	Structurant  Idéologie imposée qui s'oppose au libéralisme.	Peu ou pas structurant  La religion est pensée en dehors de la politique.
<b>Principaux auteurs</b>	Lionel Groulx Gérard Filteau Maurice Séguin	Fernand Ouellet Yvan Lamonde	Allan Greer Gérard Bouchard Louis-Georges Harvey

## CHAPITRE II

### UN MÉTARÉCIT NATIONAL

Le premier métarécit de l'histoire québécoise ne pouvait qu'être national. Amorcée par François-Xavier Garneau durant ce qui compte parmi les pires heures du Canada français, l'historiographie canadienne est fondée à l'ombre du péril et de l'angoisse des lendemains incertains de l'Acte d'Union. Après avoir déchaîné les passions, les Rébellions ont engendré une conjoncture favorable à la mise en récit du parcours national. À cet égard, Garneau a eu le mérite d'offrir la première mise en récit d'envergure de l'expérience française en Amérique. *L'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* porte en elle les aspirations, les hésitations et les déceptions du premier grand historien national canadien-français en même temps qu'elle inaugure un paradigme historiographique qui s'étend et se développe pendant un siècle, pour se prolonger tant bien que mal jusqu'à Fernand Dumont dans les années 1990<sup>1</sup>. De Garneau à Dumont, les historiens ont pensé l'épisode des Rébellions en tentant de le faire cadrer dans leur vision globale de l'histoire du Canada français et du Québec. Ainsi, les écrits historiques de Lionel Groulx, Gérard Filteau et Maurice Séguin nous permettent de dégager les contours du métarécit national qui ordonne et oriente une production historique que l'on peut placer sous le signe de l'approfondissement ou du dépassement de la « survivance ».

#### 2.1 Le « révisionnisme » groulxien

Les premiers articles publiés par Lionel Groulx à propos des Rébellions constituent l'acte de naissance de ce que Pierre Trépanier et Stéphane Pigeon ont appelé à juste titre le

---

<sup>1</sup> Dumont, *Genèse de la société québécoise*, 393 p.

« révisionnisme de Groulx<sup>2</sup> ». Ce révisionnisme se caractérise par une profonde remise en question du sens à accorder à la lutte des Patriotes, jusque-là rejetée en bloc par une élite conservatrice réfractaire à l'anticléricalisme et au radicalisme libéral des insurgés. C'est pour sortir les événements de 1837 des « limbe[s] » historiques où les ont placés « une vieille tradition de méfiance<sup>3</sup> » que Groulx entreprend la révision du procès des Patriotes. À une époque où les nations européennes s'entrechoquent dans la Grande Guerre et où l'unité canadienne est rudement mise à l'épreuve par les crises scolaires et la conscription de 1917, les Patriotes représentent un thème de prédilection pour l'abbé. Ce dernier profite d'ailleurs de la conjoncture offerte par la tourmente nationaliste des années 1920 et la publication du quatrième tome des conservateurs *Cours d'histoire du Canada* de Thomas Chapais<sup>4</sup> pour franchir un nouveau palier dans la révision des événements de 1837-1838<sup>5</sup>.

#### 2.1.1 « Groulx ne peut passer à côté de 1837-1838<sup>6</sup> »

La croisade Groulx pour la réhabilitation des insurgés de 1837 transparaît d'abord dans le contenu de ses cours d'histoire publics à l'Université de Montréal, contenu qui sera approfondi par la suite dans de nombreuses conférences et quelques articles sur la responsabilité des hommes de 1837 face aux soulèvements, sur le rôle du clergé<sup>7</sup> et sur Louis-Joseph Papineau<sup>8</sup>. Souhaitant ramener les soulèvements de 1837-1838 « à leurs justes proportions<sup>9</sup> », Groulx en arrive vite à nier la nature insurrectionnelle de ce qu'il rebaptise parfois les « Troubles » de 1837, et de manière plus systématique les « événements de 1837-1838 », quand ce n'est pas les « malheureux événements<sup>10</sup> ». Parvenu à une certaine maturité au moment du centenaire des Rébellions, le révisionnisme groulxien est on ne peut

<sup>2</sup> Pierre Trépanier et Stéphane Pigeon, « Lionel Groulx et les événements de 1837-1838 », *Les cahiers d'histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle*, n° 8 (automne 1997), p. 39-43.

<sup>3</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome I*, Montréal, Fides, 1970, p. 296.

<sup>4</sup> Thomas Chapais, *Histoire du Canada. Tome IV 1833-1841*, Québec, Librairie Garneau, 1923, 335 p.

<sup>5</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 44.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>7</sup> Lionel Groulx, « Les Patriotes de 1837 et les châtiments de l'Église », *L'Action française*, (avril 1926), p. 217-231; (mai 1926), p. 294-311; (juin 1926), p. 347-354.

<sup>8</sup> Lionel Groulx, « Louis-Joseph Papineau : L'homme politique », *L'Action française*, vol. 6, n° 4 (octobre 1921), p. 589-608.

<sup>9</sup> Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte. Tome 3*, Montréal, L'Action nationale, 1952, p. 246.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 237.

plus explicite dans l'*Histoire du Canada français depuis la découverte* parue au début des années cinquante :

L'«INSURRECTION armée». Que de fois n'a-t-on lu, dans les livres, ce titre de chapitre! Singulière destinée d'un fait historique qu'il a fallu aggraver jusque dans les mots. Longue préparation, plan concerté, descente sur les champs de bataille, recours aux armes pour abattre un régime, ôtons-nous de l'esprit, surtout si l'on se borne à 1837, cette image classique de l'insurrection.<sup>11</sup> Inutile d'énumérer ici les conditions qui, en saine éthique, légitiment l'insurrection. Trop d'historiens, à notre humble avis, ont mal posé la question. Où il n'eût fallu voir que des formes diverses d'agitation constitutionnelle, si osées qu'elles fussent, on a prêté aux papineautistes de véritables intentions révolutionnaires. Une résistance de quelques paysans peu ou point armés à une opération policière a été transformée en une prise d'armes pour l'abolition d'un régime politique. Faux point de départ, perspective qui a tout brouillé. Nous croyons l'avoir démontré : le triste et bref épisode de 1838 laissé de côté, c'est improprement qu'on parle de mouvement insurrectionnel organisé ou prémédité. Mutineries, soulèvements, seraient tout au plus les mots justes.<sup>12</sup>

Groulx ne ménage aucun effort pour diminuer l'ampleur de ce que l'on a souvent présenté comme des Rébellions séditieuses, ou pire, une révolution. L'abbé affirme qu'il n'y eut « point d'épopée<sup>13</sup> » dans ces événements d'envergure modeste se tenant entre « la grande faute nationale » et « le baptême de sang de la liberté politique<sup>14</sup> ». Plutôt qu'une véritable insurrection ou un mouvement révolutionnaire, 1837 est l'« explosion fatale » d'un conflit né en 1791 et qui n'a eu de cesse par la suite de s'aggraver<sup>15</sup>. Cet événement n'a « rien d'une guerre civile longuement fomentée et organisée [et] rien de la rébellion au sens juridique du mot<sup>16</sup> ». Bien qu'il soit assez différent de celui de 1837 pour être traité à part, le soulèvement de 1838 demeure un mouvement quasi spontané. Tout au plus convient-il d'en parler comme d'« un simple épisode, lamentable équipée où tout s'effondre en moins de huit jours<sup>17</sup> », d'un « raid ridicule de Robert Nelson<sup>18</sup> ». En outre, Groulx soutient que l'insurrection se limita aux esprits<sup>19</sup>, à l'agitation verbale et à quelques discours violents de la part de certains chefs.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 224.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 237.

<sup>13</sup> Lionel Groulx, *Cours d'histoire du Canada à la Faculté des lettres*, ms., 1920-1921, ACRLG, Fonds Lionel-Groulx, FLG 13, 29, cahier 9, p. 21 et cahier 10, p. 8; cité dans Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 43.

<sup>14</sup> Lionel Groulx, *Les 'Troubles' et la liberté politique*, ms., 5<sup>e</sup> conférence, p. 1, 2, 34, 35; cité dans Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 42.

<sup>15</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 141.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 235.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 225.

<sup>18</sup> Groulx, « Louis-Joseph Papineau », dans Groulx, *Notre maître le passé (première série)*, p. 183.

<sup>19</sup> Lionel Groulx, « L'insurrection dans les esprits ». Voir Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 213-223.

Admettant qu'il a pu exister un climat d'insurrection dans des « esprits tourmentés qui oscillent entre la modération et l'exaspération et qui cèdent peu à peu à l'air du milieu<sup>20</sup> » et une « sorte d'insurrection oratoire<sup>21</sup> », Groulx demeure inflexible : jamais il n'y a eu de préparation militaire chez les Patriotes, pas plus que de prise d'armes réelle ou concertée<sup>22</sup>. En regard des excès de langage des chefs, Groulx « éprouve surtout de l'indulgence pour ces hommes condamnés depuis vingt ans au rôle d'oppositionnistes perpétuels, à une lutte sans merci, harassante<sup>23</sup> ».

Cela dit, même si l'historien soutient que les Patriotes ne désiraient pas prendre les armes, il doit tout de même composer avec les funestes résultats que l'on connaît, chercher à en expliquer les causes et identifier les responsables. La question des responsabilités inspire à Groulx une critique du gouvernement métropolitain, dont l'attitude colonialiste est selon lui à l'origine du soulèvement. Amorce du révisionnisme groulxien, cette critique est un véritable plaidoyer contre l'esprit impérialiste anglo-saxon, accusé d'être à la source de l'anarchie politique et des troubles des années 1830<sup>24</sup>. En dénonçant l'incapacité du bureau colonial à s'occuper des affaires du Canada<sup>25</sup>, l'abbé se montre sympathique aux revendications de l'Assemblée canadienne libérale et progressiste, tout en regrettant que l'autorité exécutive de la colonie demeure « de l'autre côté de l'océan<sup>26</sup> ». Pour lui, il ne fait aucun doute que le responsable de l'anarchie politique et des troubles est d'abord le bureau colonial, et, dans une moindre mesure, le gouvernement britannique<sup>27</sup>. Les causes d'une si mauvaise gestion, véritable « anarchie gouvernementale<sup>28</sup> », ne doivent pas seulement être imputées à la mauvaise volonté du conseil législatif, mais d'abord aux ministres de l'Angleterre et au gouvernement de la métropole qui se sont révélés incapables de gérer les affaires canadiennes<sup>29</sup>. Vautré dans une « ignorance organisée<sup>30</sup> », le bureau colonial apparaît dans toute sa laideur sous la plume de l'historien qui fait des gouverneurs et de l'oligarchie les

<sup>20</sup> Groulx, *Histoire du Canada français*. Tome 3, p. 216-217.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 224.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 225.

<sup>23</sup> Arthur Laurendeau, « Une heure avec l'abbé Groulx à propos de '37' », *L'Action nationale*, vol. 7 (1<sup>er</sup> semestre 1936), p. 339.

<sup>24</sup> Lionel Groulx, « Soulèvement de 1837-1838. Les responsabilités de l'Angleterre », *Revue Canadienne*, vol. 19 (mai 1917), p. 322.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 323.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 324.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 322.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 326.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 323.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 325.

outils d'une métropole soucieuse d'établir la suprématie anglo-saxonne sur les ruines de la nationalité canadienne<sup>31</sup>. En instaurant l'état de violence par le vote des « oppressives » Résolutions Russell, le gouvernement porte « la responsabilité souveraine<sup>32</sup> » des soulèvements. Conjugée à l'absence d'influences modératrices propres à apaiser le climat dans la colonie, l'agression de l'administration anglaise crée une véritable exaspération qui déchaîne les passions patriotes<sup>33</sup>. En instaurant et en supportant le gouvernement de la minorité grâce « au coup d'État érigé en système<sup>34</sup> », le bureau colonial maintient la colonie sous le régime de la couronne et le contrôle de quelques fonctionnaires métropolitains, situation intolérable qui incite à la révolte<sup>35</sup>. Selon cette interprétation, l'oligarchie locale est « déchargée », mais non « innocentée<sup>36</sup> » d'une lourde part des responsabilités. Parce que sa « prépotence, sa morgue [et] son hostilité<sup>37</sup> » ont fait « du conseil une machine à obstruction<sup>38</sup> », elle demeure la cause de « l'exaspération finale<sup>39</sup> » et de la funeste explosion de 1837.

La principale nouveauté qu'apporte Groulx à l'analyse du mouvement insurrectionnel est qu'il décharge les Patriotes de leur image d'agresseurs<sup>40</sup>. Les publications de l'abbé réforment les idées canoniques sur les événements de 1837 : loin d'être « un choc entre deux armées qui auraient décidé de trancher sur le champ de bataille un conflit politique [et] le destin d'un peuple », les soulèvements sont une simple tentative d'empêcher l'arrestation des chefs patriotes<sup>41</sup>. Poussés à prendre les armes, les Patriotes n'ont fait que défendre « leurs chefs injustement poursuivis et menacés de mort » en se dressant « contre une clique d'usurpateurs qui n'a rien de commun avec le gouvernement métropolitain<sup>42</sup> ». Juste réaction à une justice corrompue, 1837 est « [s]imple résistance à une opération policière [...] qui ne se relie aucunement ou de façon fort indirecte aux luttes politiques des

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 334.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 330.

<sup>33</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 222.

<sup>34</sup> Laurendeau, « Une heure avec Groulx », p. 327.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 41.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>38</sup> Groulx, « Soulèvement de 1837-1838 », p. 327.

<sup>39</sup> Lionel Groulx, *Le partage des responsabilités*, ms, 4<sup>e</sup> conférence, p. 26, 28, 32, 33, 40, 41; cité dans Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 42.

<sup>40</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 45.

<sup>41</sup> Laurendeau, « Une heure avec Groulx », p. 342.

<sup>42</sup> Groulx, « Les Patriotes de 1837 et les châtiments de l'Église »; cité dans Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 47.

‘patriotes’<sup>43</sup> ». En se levant pour empêcher l’arrestation arbitraire de leurs chefs, les braves paysans armés de fourches que décrit l’abbé portent en eux la noblesse de ceux qui défendent la cause de la « nationalité menacée<sup>44</sup> ». Descendus sur les champs de bataille au son du tocsin<sup>45</sup>, les hommes de 1837 ne songent qu’à « défendre la patrie et ses libertés<sup>46</sup> ».

#### 2.1.1.1 Tempérer le radicalisme et condamner l’impardonnable

Même s’il convient de corriger l’« image déformatrice<sup>47</sup> » des Rébellions forgée par la tradition historiographique conservatrice du XIX<sup>e</sup> siècle, cela n’implique par pour autant que Groulx pardonne absolument tout aux Patriotes. Inexcusables en certains points, ceux-ci méritent quelques blâmes pour « les doctrines subversives qu’ils ont tâché de répandre dans la province : les plus mauvaises idéologies démocratiques, théories fausses et malsaines sur la souveraineté des peuples, sur la constitution de la société humaine, sur les rapports du spirituel et du temporel, sur le rôle et les droits de l’Église<sup>48</sup> ». L’historien tolère d’autant plus mal l’anticléricalisme des Patriotes que celui-ci vise directement le clergé canadien dont une large partie des membres ruraux lui apparaissent sympathiques aux hommes de 1837<sup>49</sup>. Ne pouvant se résoudre à pardonner leurs « lubies démocratiques » ouvertement condamnées par l’Église, l’abbé tient tout de même à décharger les Patriotes de ce fardeau et en accuse l’air du temps. Dans sa célèbre entrevue de 1936, il soutient que ces hommes « sont de 1830 et que [le] romantisme politique est bien de leur temps<sup>50</sup> ». On y apprend que les idées politiques ont rapidement traversé l’océan à la faveur de la révolution de 1830, si bien que les politiciens du Bas-Canada ont succombé à l’emprise du « spirit of the age<sup>51</sup> ». Cet « esprit de 1830 », Groulx en voit la manifestation jusque dans les 92 Résolutions, « [m]orceau de romantisme politique, rédigé, en trop de ses parties, dans le galimatias prolix de Augustin-Norbert Morin<sup>52</sup> », où le pire se mêle à l’excellent. Quant à la « république d’opérette » de

<sup>43</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 228.

<sup>44</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 45.

<sup>45</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 231.

<sup>46</sup> Groulx, « Les Patriotes de 1837 et les châtiments de l’Église »; cité dans Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 47.

<sup>47</sup> Laurendeau, « Une heure avec Groulx », p. 326.

<sup>48</sup> Lionel Groulx, cité dans Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 46.

<sup>49</sup> Laurendeau, « Une heure avec Groulx », p. 346.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 346-347.

<sup>51</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 190.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 214.

Robert Nelson, l'abbé la considère comme l'expression d'une idée dans l'air du temps qui torture les esprits depuis au moins 1830<sup>53</sup>. On le voit, l'influence de 1830 est forte; elle est un « virus violent [qui] entre dans les esprits » pour « ébranler » l'équilibre traditionnel et « débrider l'individu » au point de faire des parlementaires canadiens des « fils spirituels de 1830<sup>54</sup> ». En réalité, l'influence du romantisme révolutionnaire européen est tellement envahissante que Groulx en fait un qualificatif, parlant de « littérature 1830<sup>55</sup> » et de « [g]énération de 1830<sup>56</sup> ». Enfin, lorsque vient le temps de mesurer la responsabilité des chefs patriotes dans son *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Groulx réitère que ces derniers ne sauraient être compris sans faire référence à la « fièvre du temps » : « Ces réformistes, redisons-le une dernière fois, appartiennent à la génération de 1830. Ils sont d'une époque et d'un monde en ébullition. Quand ils rêvent de liberté, d'émancipation et même d'indépendance, ils ne chevauchent pas les nuées. Partout les petits peuples s'essaient à secouer les vieilles tutelles.<sup>57</sup> » Nonobstant la présence de ce romantisme politique importé d'Europe, Groulx est soucieux de démontrer que les rêves d'émancipation des Patriotes ne se sont pas imposés contre l'Église. À travers les discours enflammés et les soulèvements populaires, l'historien cherche l'interprétation capable de réconcilier les chefs politiques et les chefs spirituels de la nation canadienne.

Afin de ne pas confondre Patriotes et patriotisme, Groulx aime à désigner les hommes de 1837-1838 comme des « papineautistes<sup>58</sup> », des membres du « parti de Papineau<sup>59</sup> », ou encore des « partisans de Papineau<sup>60</sup> ». Cette assimilation directe du mouvement populaire de 1837 à la figure du chef, connexion que l'on retrouvera plus tard chez Fernand Ouellet, Gérard Bouchard et Louis-Georges Harvey, explique pourquoi la réhabilitation des Patriotes, notamment en matière de religion, passe d'abord par le « redressement du verdict clérical et conservateur sur Papineau<sup>61</sup> ». Dès 1924, l'historien se

<sup>53</sup> Lionel Groulx, *L'indépendance du Canada*, Montréal, L'Action nationale, 1949, p. 26.

<sup>54</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 190.

<sup>55</sup> Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 26.

<sup>56</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 189.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 241-242.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 237.

<sup>59</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 210, 217, 230, 246; Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 107.; Lionel Groulx, « Les 'Patriotes' de 1837 et les châtiments de l'Église (second article) », *L'Action française*, vol. 15, (1<sup>er</sup> semestre 1926), p. 306.

<sup>60</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 216, 221, 225; Groulx, *L'indépendance du Canada*, 1949, p. 168.

<sup>61</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 39.

penche sur les idées religieuses de Louis-Joseph Papineau<sup>62</sup>. Il parachève alors la « révision du procès<sup>63</sup> » faite à l'homme qui personnifie les aspirations de la nationalité canadienne<sup>64</sup>. Comme la réhabilitation des Patriotes amorcée par Groulx « exige qu'il démontre, dans la personne de leur chef, que l'insurrection ne s'est pas faite contre l'Église, institution nationale essentielle », il ne ménage aucun effort pour « redorer le blason de Papineau au point de vue religieux<sup>65</sup> ». Ni un « impie » ni un « anticlérical professionnel », ce dernier croyait en la divine Providence. Et même s'il n'avait plus la foi (ce qui n'est pas synonyme d'abjuration, d'hérésie ou d'apostasie), l'homme défendait tout de même l'Église « contre les excès des libéraux radicaux<sup>66</sup> ». L'abbé recommande donc l'indulgence envers cet homme dévoué à la patrie dont il convient d'excuser en partie les errements. Malgré lui, ce grand personnage n'a-t-il pas servi la Providence qui fit émerger des Rébellions une Église plus forte que jamais?

#### 2.1.1.2 Le patriotisme du clergé

Vu l'importance que Groulx accorde aux idées religieuses de Louis-Joseph Papineau, il est étonnant que cet aspect des événements de 1837-1838 soit pratiquement évacué du récit de « L'ère parlementaire (1791-1848) » inclus dans le troisième tome de *l'Histoire du Canada français*. En effet, Groulx y minimise la présence de heurts entre les Patriotes et l'Église pendant le conflit qui conduisit à « l'explosion ». Il n'est guère question d'anticléricalisme dans ces pages, qui déplorent par ailleurs que la diffusion d'idées malsaines par les Patriotes, notamment à travers les *Paroles d'un croyant* et l'adhésion à la Déclaration de l'Indépendance américaine, éloigne les chefs politiques des chefs religieux<sup>67</sup>. En 1837, la rupture entre l'Assemblée et le clergé apparaît pourtant évidente lorsque l'évêque de Montréal intervient publiquement afin de « calmer la fièvre insurrectionnelle ». Conspué par les journaux et les orateurs patriotes, le clergé est resté à ce point « désarmé » par le mécontentement public qu'il s'est senti forcé de s'en tenir au mutisme lors du soulèvement

<sup>62</sup> Lionel Groulx, « Les idées religieuses de Louis-Joseph Papineau », dans Groulx, *Notre maître le passé (deuxième série)*, p. 167-211.

<sup>63</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 43.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 218.

de 1838, de peur de créer une désunion encore plus marquée avec le peuple canadien<sup>68</sup>. Dans *L'indépendance du Canada*, Groulx souligne à quel point cette confrontation est regrettable, puisque « si le clergé se fût uni aux patriotes, 'le beau drapeau de la liberté flotterait orgueilleux sur les monts du Canada, et nous serions aujourd'hui une nation'<sup>69</sup> ». À l'inverse, toute mésalliance avec le clergé est funeste : « Resté l'ami du clergé [...], resté le chef d'un parti solidement uni, Papineau fût resté chez nous l'homme d'un peuple [...] [e]t nous eussions fait l'économie de l'insurrection.<sup>70</sup> »

Dans une série d'articles publiés près de trente ans avant *L'Histoire du Canada français*, Groulx élabore une analyse de l'intervention cléricale plus raffinée. Dès le premier article de la trilogie consacrée aux Patriotes et aux châtiments de l'Église<sup>71</sup>, il plonge dans ce point d'histoire malaimé et démontre la véritable nature des peines canoniques promulguées par l'Église, cette « autorité auguste et vénérée<sup>72</sup> ». En étudiant le discours de M<sup>gr</sup> Lartigue lors du sacre de son coadjuteur le 25 juillet, le mandement du 24 octobre 1837 et les interventions des autres évêques, Groulx établit qu'« aucune peine canonique ne fut promulguée officiellement contre les insurgés avant les divers engagements militaires de 1837<sup>73</sup> ». À propos du 25 juillet, il dit que l'avertissement de Lartigue n'est qu'« un simple discours de banquet [...] où le passage à l'égard des 'patriotes' ne tint que le rôle d'une incidente<sup>74</sup> ». En donnant, de manière privée, aux ministres de son diocèse réunis chez lui la direction de « juger au 'Tribunal de la Pénitence', non point le cas de tous les 'patriotes', mais [...] le cas des prédicants de révolte<sup>75</sup> », M<sup>gr</sup> Lartigue est bien loin d'une condamnation en bloc. Cette allocution vise tout au plus « les fauteurs de révolte, ceux qui en appel[ent] au dogme de la souveraineté populaire », les « agitateurs » et les « doctrinaires du parti de Papineau<sup>76</sup> ». L'intervention doit donc être comprise comme une manifestation des « longues angoisses qui ont agité l'âme de l'évêque<sup>77</sup> ». En ce qui regarde le mandement daté du 24

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 230.

<sup>69</sup> Lettre de A.-P.-L. Consigny à Ludger Duvernay; cité dans Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 29.

<sup>70</sup> Groulx, « Les idées religieuses », p. 211.

<sup>71</sup> Aussi paru sous le titre de : Lionel Groulx, « Les 'Patriotes' de 1837 et le clergé », dans Groulx, *Notre maître le passé (deuxième série)*, p. 89-132.

<sup>72</sup> Lionel Groulx, « Les 'Patriotes' de 1837 et les châtiments de l'Église (1<sup>er</sup> article) », *L'Action française*, vol. 15 (1<sup>er</sup> semestre 1926), p. 217.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 219.

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>76</sup> Groulx, « Les 'Patriotes' (second article) », p. 306.

<sup>77</sup> Groulx, « Les 'Patriotes' (1<sup>er</sup> article) », p. 223.

octobre, document « purement doctrinal<sup>78</sup> » paru un mois avant les premiers coups de feu, Groulx réduit aussi son importance en démontrant que les Patriotes, comme le bas clergé, sont demeurés ignorants des condamnations jusqu'à « la veille même de la prise d'armes<sup>79</sup> ». Ce faisant, il affirme qu'« aucune promulgation de peines canoniques n'[a] été portée, par document public [ou privé], à la connaissance des 'patriotes' » avant le 4 décembre 1837<sup>80</sup>. La « gravité embarrassante » de la condamnation interdisant la sépulture ecclésiastique est donc contournée par Groulx, qui soutient que « la seule présomption vraiment admissible, [est] que la promulgation des peines canoniques n'eut lieu [...] qu'après la faute<sup>81</sup> », soit plus d'une semaine après les escarmouches de Saint-Denis et Saint-Charles. En conséquence de quoi, les patriotes n'ont pas été exposés aux censures et aux peines de l'Église<sup>82</sup>. Décidément, l'abbé abat une à une les barrières dressées sur la voie d'une réhabilitation des hommes de 1837.

Dans un second article dédié à la question des châtiments de l'Église, Groulx traite de l'attitude du clergé envers les insurgés. D'emblée, il reconnaît qu'à cette époque « [l']ascension des hommes nouveaux [la petite bourgeoisie parlementaire] a changé le régime des alliances<sup>83</sup> ». Alors que l'aristocratie canadienne et l'Église ont historiquement été des « alliés naturels », cette dernière se rapproche de plus en plus des nouveaux chefs populaires à mesure que « le manoir inclin[e], par un penchant irrésistible, vers la bureaucratie<sup>84</sup> ». Par cette métaphore, Groulx marque la nouvelle alliance entre l'Église, du moins le bas clergé, et le peuple canadien afin d'affirmer le patriotisme du corps religieux. Les réticences du clergé rural à l'égard d'un mandement inopportun qui risque de causer plus de tort que de bien à l'Église<sup>85</sup> démontrent d'ailleurs l'« inaltérable attachement [des prêtres] à leur peuple<sup>86</sup> ». Le rapprochement entre le bas clergé et les Patriotes se fait cependant au prix d'un certain détachement vis-à-vis du vénérable évêque Lartigue<sup>87</sup> et de son mandement qui eut le mauvais effet de donner l'impression que l'Église défendait l'autorité

<sup>78</sup> Groulx, « Les 'Patriotes' (second article) », p. 294.

<sup>79</sup> Groulx, « Les 'Patriotes' (1<sup>er</sup> article) », p. 224.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 227.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 228.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>83</sup> Groulx, « Les 'Patriotes' (second article) », p. 297.

<sup>84</sup> *Ibid.*

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 299.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 301.

<sup>87</sup> Groulx, « Les 'Patriotes' (1<sup>er</sup> article) », p. 231.

gouvernementale en sacrifiant la justice à l'obéissance<sup>88</sup>. Bien que Groulx présente le mandement comme une maladresse venant d'évêques embarrassés lorsqu'arrive le moment des solutions pratiques<sup>89</sup>, il s'empresse de préciser que M<sup>grs</sup> Lartigue et Bourget méritent d'être jugés avec équité, surtout « [d]ans un temps où nulle autorité ni aucun parti ne furent exempts d'erreurs et de fautes où n'entraient de mauvaises passions<sup>90</sup> ».

L'intervention épiscopale répond, selon le troisième article de Groulx, à des motivations inspirées par l'autonomie des évêques face au pouvoir politique. Comme l'ensemble du clergé, ces derniers ne méritent pas « le reproche de courtoisie à l'égard du gouvernement<sup>91</sup> » que certains auteurs leur ont injustement servi. Liés par la doctrine religieuse et leurs responsabilités, ils n'en conservent pas moins un « profond amour pour leur peuple<sup>92</sup> ». À en croire Groulx, ce n'est que « la mort dans l'âme » que M<sup>gr</sup> Lartigue s'est résolu à « frapper les insurgés<sup>93</sup> », non pour leurs fautes politiques, mais « par aversion de la faute morale<sup>94</sup> ». En soutenant qu'il ne voulait que prévenir de nouvelles hécatombes afin de sauver les « pauvres paysans aveuglés que de mauvais chefs entraînent à d'inévitables boucheries<sup>95</sup> », Groulx élève l'évêque au rang de véritable chef du peuple canadien. La justesse de l'intervention religieuse et l'absence de vrais chefs est un thème récurrent de l'*Histoire du Canada français* : « Lorsque de pauvres gens, sans armes et sans chefs parurent poussés à d'inutiles effusions de sang, les autorités religieuses eurent, certes, raison de s'interposer.<sup>96</sup> » Pendant ces heures graves<sup>97</sup> où les campagnards canadiens victimes d'intimidation et abusés par leurs chefs sont arrachés à leurs terres et enfermés dans des camps<sup>98</sup>, Lartigue adopte une position au-dessus des partis<sup>99</sup> qui, sans bousculer les sentiments du peuple, ne fait pas plus de lui un héraut du gouvernement<sup>100</sup>. Pour Groulx,

<sup>88</sup> Groulx, « Les 'Patriotes' (second article) », p. 300; Lionel Groulx, « Les 'Patriotes' de 1837 et les châtiments de l'Église (troisième et dernier article) », *L'Action française*, vol. 15, 1<sup>er</sup> semestre, 1926, p. 353.

<sup>89</sup> Groulx, « Les 'Patriotes' (second article) », p. 305.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 309.

<sup>91</sup> Groulx, « Les 'Patriotes' (troisième article) », p. 349.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 352.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 353.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 354.

<sup>95</sup> *Ibid.*

<sup>96</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 246.

<sup>97</sup> Groulx, « Les 'Patriotes' (troisième article) », p. 350.

<sup>98</sup> Groulx, « Les 'Patriotes' (second article) », p. 306.

<sup>99</sup> On voit que pour Groulx, M<sup>gr</sup> Lartigue est « plus patriote que les Patriotes » puisqu'il incarne l'idéal patriotique suprême, celui qui sait placer la nation au-dessus des partis. Voir Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte. Tome 4*, Montréal, L'Action nationale, 1952, p. 145.

<sup>100</sup> Groulx, « Les 'Patriotes' (troisième article) », p. 347-348.

Lartigue est un grand homme et un grand évêque, voire même un patriote<sup>101</sup> qui cherche à circonscrire un désastre par tous les moyens, même les plus durs. Toute l'action de l'évêque paraît motivée par la volonté d'épargner une tragédie dont il a mesuré l'effrayante menace<sup>102</sup> pour sa chère Patrie<sup>103</sup>. En somme, après avoir établi l'ignorance des Patriotes, la sympathie du clergé rural et le patriotisme de M<sup>sr</sup> Lartigue, Groulx peut prétendre que les soulèvements de 1837-1838 ne se firent aucunement contre l'Église, pas plus que les condamnations de l'Église, inopérantes du reste, n'ont été promulguées contre les Patriotes. Malgré l'anticléricalisme qui ajoute une touche d'ombre au tableau de Groulx, son œuvre de réhabilitation réussit à ramener les hommes de 1837 au centre de la grande histoire nationale.

### 2.1.2 Philosophie de l'histoire providentialiste

Historien traditionaliste, Lionel Groulx définit la nation comme un amalgame entre une continuité historique et des valeurs spirituelles<sup>104</sup>, bref un corps politique et une communauté ethnique qui se définit d'abord par des valeurs spirituelles<sup>105</sup>. Il ne saurait par conséquent y avoir de vrai nationalisme pour Groulx que traditionnel<sup>106</sup>. L'idée que la nation se compose à la fois d'une assise temporelle, un corps « historique », et d'une réalité spirituelle, une âme, ne lui est pas exclusive, il rejoint en cela plusieurs intellectuels de la fin du XIX<sup>e</sup>. Cette doctrine organiciste qui assimile les sociétés à des êtres vivants domine son héritage intellectuel au point de définir les paramètres déterminants de sa philosophie de l'histoire<sup>107</sup>.

---

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 352.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 354.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 352.

<sup>104</sup> Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 51.

<sup>105</sup> Norman Cornett, « Théologie, Incarnation et nationalisme chez Lionel Groulx », dans Robert Boily (dir. publ.), *Un héritage controversé. Nouvelles lectures de Lionel Groulx*, Montréal, VLB éditeur, 2005, p. 66.

<sup>106</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 37.

<sup>107</sup> Voir notamment Susan M. Trofimenkoff, *Visions nationales : une histoire du Québec*, Saint-Laurent, Éditions du Trécaré, 1986, 455 p.; Jean-Pierre Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx : aspects idéologiques*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, 226 p.; Frédéric Boily, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Québec, Septentrion, 2003, 229 p.; Gérard Bouchard, *Les deux chanoines : contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Boréal, 2003, 313 p.; Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, HMH Hurtubise, 2004, 452 p.

### 2.1.2.1 Une continuité historique : conception organiciste de la nation

Reprenant les réflexions de l'académicien Étienne Lamy<sup>108</sup>, Groulx soutient qu'une nationalité se forme à l'instant où elle prend conscience d'elle-même<sup>109</sup>, où elle prend « conscience de sa personnalité politique et nationale<sup>110</sup> ». Il existe donc un cheminement vers la formation nationale impliquant différents temps de la vie collective, qui sont autant d'étapes que Groulx associe au développement de la vie humaine. Comme un être humain, la race naît d'une nation mature, puis prend son essor au cours d'une enfance où, peu à peu, sous la protection d'une puissance tutélaire, elle se forge et se développe une « personnalité nationale<sup>111</sup> ». Lorsque cette personnalité s'affirme et que la nation prend conscience de son existence distincte, celle-ci passe de l'enfance à l'âge viril<sup>112</sup>, un âge adulte lors duquel aucun peuple ne peut résister à l'aspiration de l'indépendance et de la pleine liberté<sup>113</sup>. Comme toutes les autres, la « race » canadienne n'échappe pas à ce schéma organiciste. Née de l'Ancien monde et devenue « une variété dans la famille française<sup>114</sup> », elle a pris « vie » aux bords du Saint-Laurent en se distinguant de sa souche primitive. Nombreuses, les références aux diverses étapes de la vie humaine démontrent la foi intime et inébranlable de l'historien en une histoire orientée vers l'émancipation nationale. Commentant la persistance de l'idéologie impérialiste au Canada, Groulx voit dans l'indépendance une nécessité qui mettra fin à « la condition de peuple enfant et arriéré, le seul des trois Amériques à ne savoir se passer du cordon ombilical<sup>115</sup> ». Pour lui, la tutelle de l'état colonial est essentiellement transitoire : « L'état colonial, pour un peuple, ce [doit] être, me [semble-t-il], un peu comme pour l'enfant, la période des couches et des langes[,] emmaillotement que d'ordinaire on n'endure pas toute sa vie.<sup>116</sup> » Étape fondamentale dans la vie d'une nation, l'époque coloniale devient un reliquat désuet dont il convient de se débarrasser lorsque l'esprit national se développe<sup>117</sup>. Un jour ou l'autre, cette rupture avec l'ancienne patrie doit advenir de

<sup>108</sup> Avocat, journaliste et homme politique français, Étienne Lamy (1845-1919) est républicain et catholique. Il fut élu membre de l'Académie française en 1905 et nommé secrétaire perpétuel en 1913.

<sup>109</sup> Lionel Groulx, *La naissance d'une race*, Montréal, Librairie d'action canadienne-française, 1930, p. 233.

<sup>110</sup> Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 58.

<sup>111</sup> Groulx, *La naissance d'une race*, p. 12.

<sup>112</sup> Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 59.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>114</sup> Groulx, *La naissance d'une race*, p. 10.

<sup>115</sup> Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 95.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 56.

manière à permettre « l'avènement d'une vraie patrie<sup>118</sup> », chemin obligé de « tout peuple parvenu à l'âge adulte<sup>119</sup> ». Prolongé indument et artificiellement dans un État colonial mature, la sujétion à une administration externe est anormale et illogique pour l'historien qui voit là une volonté anhistorique et puéride de « freiner la marche vers la pleine liberté<sup>120</sup> ».

La doctrine organiciste de Groulx témoigne d'une conception de l'histoire fortement influencée par un métarécit de l'émancipation nationale. Pour le Canada français comme pour les autres nations nées de puissances coloniales, la pleine réalisation de l'être national est une fin inéluctable dont les étapes se bousculent à mesure que la gouvernance étrangère se relâche de gré ou de force. L'histoire groulxienne a donc un sens, une « ligne maîtresse » dont la formule inspiratrice « vise jusqu'au gouvernement, jusqu'à la plénitude de la puissance politique : tout l'ensemble par quoi un peuple peut sauvegarder ses attributs ou ses caractères nationaux, et s'assurer, avant toute chose, une vie organique, un plein épanouissement matériel et spirituel<sup>121</sup> ». Autrement dit, l'histoire canadienne est une succession de luttes vers l'achèvement politique, vers « la joyeuse et finale indépendance<sup>122</sup> ». Quelques œuvres phares du prêtre-historien, telles que *La naissance d'une race*, *L'indépendance du Canada* et *L'Histoire du Canada*, portent la marque évidente de cette trame narrative. Un simple coup d'œil à la table des matières de sa synthèse historique démontre l'impact de cette structure sur le récit national. La naissance et l'essor d'un peuple qui, parvenu à l'adolescence<sup>123</sup>, est arraché de ses attaches françaises et brisé dans son cheminement laissent derrière elle « une ébauche de conscience historique, le sens d'une patrie et d'une collectivité distincte<sup>124</sup> ». Ainsi, l'histoire qui suit la Conquête n'est que le murissement de ce germe de conscience historique à travers une marche vers l'autonomie, puis l'indépendance. Cet ultime moment se présente comme « l'éclatante conclusion<sup>125</sup> » de l'histoire canadienne, voire « l'étape définitive de son évolution constitutionnelle<sup>126</sup> ». La grande « marche en avant<sup>127</sup> »

---

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>121</sup> Lionel Groulx, « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », *Directives*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1937, p. 198-199, 213; cité dans Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 50.

<sup>122</sup> Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 96.

<sup>123</sup> Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte. Tome 1*, Montréal, L'Action nationale, 1950, p. 12.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>125</sup> L'éditeur, « Avant-Propos », dans Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 10.

<sup>126</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 4*, p. 185.

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 192.

conduisant à l'autonomie nationale dans l'indépendance se manifeste sans détour lorsque Groulx prend des raccourcis historiques :

D'admirables arrangements providentiels vont aider l'effort du petit groupe audacieux. 1774 lui valait la liberté civile et religieuse; 1791 lui apportait un *commencement de liberté politique* et, théoriquement, l'érection de sa province en État français; suivent alors cinquante années de luttes pour *l'amélioration de la liberté politique* ; maître du parlement, nous entendons aussi *le devenir du gouvernement* ; puis, en ce drame, deux péripéties tragiques : l'insurrection de 1837, l'annexion de notre province au Haut-Canada en 1841.<sup>128</sup>

En faisant des Canadiens les maîtres de la législation d'un presque État français, la création du Bas-Canada « consac[r]e le droit à l'existence d'un peuple d'essence française<sup>129</sup> » et constitue un avancement significatif pour la colonie en marche vers sa pleine autonomie. Si l'Acte de Québec accorde alors tout ce qui permet à un peuple de vivre, il omet pourtant l'essentiel, c'est-à-dire les moyens de se gouverner soi-même<sup>130</sup>. Bien que la Constitution de 1791 signifie théoriquement la fin du gouvernement métropolitain arbitraire et le début d'une gouvernance canadienne démocratique, elle n'instaure en réalité qu'un « régime bâtard et décevant; régime de la colonie de la couronne maintenu sous le masque parlementaire<sup>131</sup> ». Se maintenant artificiellement au moyen de coups d'État à répétition, ce « parlementarisme truqué<sup>132</sup> » engendre le conflit de race à l'origine de 1837. Véritable lutte politique pour la conquête du pouvoir par la majorité, l'épisode qui s'ouvre en 1791 n'est qu'une étape du grand combat national pour la maîtrise du gouvernement<sup>133</sup>. L'état de violence<sup>134</sup> et les subterfuges malicieux mis en place par les autorités britanniques afin de maintenir un « régime rétrograde » dans la colonie sont à la source de ce conflit dont l'aggravation constante mena à l'explosion fatale de 1837<sup>135</sup>. Groupe essentiellement composé de parlementaires qui luttent pour l'amélioration de l'œuvre mal entamée de 1791 et qui s'opposent aux injustices et aux manœuvres coloniales pernicieuses, les Patriotes de Groulx forment une phalange bien intégrée dans un récit national surdéterminé par la lutte pour la survivance et l'indépendance : « [D]epuis 1760, la conquête et la préservation de

<sup>128</sup> Groulx, « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », p. 50. Les italiques sont de Pierre Trépanier et Stéphane Pigeon.

<sup>129</sup> Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 82.

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 12.

<sup>132</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 141.; Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 23.

<sup>133</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 49-50.

<sup>134</sup> Laurendeau, « Une heure avec Groulx », p. 329.

<sup>135</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 141.

notre autonomie et de notre vie – ce qui est tout un – [se sont] trouvées au principe de toutes nos luttes et comme le but suprême de notre histoire.<sup>136</sup> »

#### 2.1.2.2 1837 dans un récit de l'émancipation nationale

Chez Lionel Groulx, 1837-1838 n'a rien d'un épisode anodin. Il est l'un de ces moments charnières où la question de l'avenir de la race est en jeu<sup>137</sup>, un moment de « choix profonds<sup>138</sup> ». Vus comme une croisée des chemins dans le passage de colonie à pays, de sujétion à indépendance, les soulèvements de 1837-1838 expriment un courant patriotique et anticolonialiste que Groulx ne peut occulter lorsqu'il écrit la grande marche du peuple canadien vers sa pleine liberté. Puisque les Patriotes et leur chef incarnent le combat du peuple canadien pour la maîtrise de leur gouvernement, l'abbé n'hésite pas à leur accorder une place de choix dans la longue lutte nationale débutée au lendemain de la Conquête :

La prise d'armes [de 1837] ne fut, en somme, qu'un épisode dans la grande bataille nationale commencée en 1763. Quelques échauffourées ne doivent pas nous faire oublier l'histoire profonde, l'extrême et persévérante tension d'un peuple pour la libération de sa vie, pas plus qu'une péripétie, un coup de théâtre ne doit faire perdre de vue l'élan vital d'une tragédie. Dans le fond des âmes il y eut, en 1837, quelque chose d'extrêmement émouvant et sain.<sup>139</sup>

Ainsi, l'« explosion » de 1837 n'est ni un « fait champignon » ni une insurrection préméditée pour renverser l'ordre établi, mais plutôt un « [m]ouvement improvisé et presque spontané en ses sursauts violents; [...] mouvement populaire, phénomène rural plutôt large et profond; [...] épisode d'une lutte politique pour un achèvement politique<sup>140</sup> » doublé d'un conflit entre deux nationalités se disputant la suprématie politique<sup>141</sup>. Cette bataille est, au Bas-Canada plus qu'ailleurs, « un épisode tragique dans la longue lutte d'un petit peuple pour un achèvement de ses institutions politiques et pour la conquête de ses essentielles libertés<sup>142</sup> ». Rude entreprise donc que ces « [I]ntuites intimes et obscures », « élan vital »

<sup>136</sup> Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 168.

<sup>137</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 40.

<sup>138</sup> Nous avons déjà souligné la similitude entre le combat que mène Groulx contre le colonialisme et l'impérialisme dans les années 1910 à 1930 et sa conception du combat des Patriotes. Voir Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 4*, p. 236, 242.

<sup>139</sup> Laurendeau, « Une heure avec Groulx », p. 347.

<sup>140</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 235.

<sup>141</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 47.

<sup>142</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 247.

d'une nationalité qui veut conquérir son droit à la vie et à la survivance<sup>143</sup>. Le conflit dépasse largement les simples questions de procédure parlementaire pour englober la question nationale dans son ensemble<sup>144</sup>. Ne pouvant absoudre complètement les Patriotes parce que l'Église catholique récuse la souveraineté populaire conçue comme un absolu qui soustrait l'ordre politique à l'ordre divin, légitime la révolte contre l'autorité établie et épouse sans restriction le principe des nationalités<sup>145</sup>, Groulx s'efforce néanmoins d'atténuer la sévérité de ses condamnations. Tout en regrettant leurs « lubies doctrinales<sup>146</sup> », il reste sympathique à ces défenseurs de la survie nationale engagés dans « la poursuite d'un achèvement politique pour la conquête de la suprématie politique<sup>147</sup> ». Même si la « double menace » contre la race et la foi des Canadiens constituent des motifs suffisants pour excuser, à tout le moins justifier une part des soulèvements populaires, il tient à démontrer que les soulèvements ne se firent pas contre le gouvernement et l'Église. En réalité, les Patriotes se battent seulement contre un régime « de race et de classe<sup>148</sup> » « déformé » et « dévié<sup>149</sup> ». Véritable « subversion intentionnelle des constitutions impériales de 1774 et de 1791 », ce régime veut « frustrer une province française du droit de faire sa propre politique et, en définitive, de vivre sa propre vie<sup>150</sup> ». Hommes politiques pour la plupart, les Patriotes ne veulent que des réformes permettant de rendre le gouvernement de la colonie à la colonie, de lui substituer l'arbitraire et le despotisme du *Colonial Office* à la gestion démocratique de la majorité<sup>151</sup>. Essentielles au maintien de la nationalité, ces réformes sont systématiquement bloquées par Londres, à telle enseigne que « les patriotes de 1837-38 n'ont entrevu qu'un seul remède efficace au malaise de leur province : l'indépendance, la séparation de la Grande-Bretagne<sup>152</sup> ».

Antidote à la domination coloniale, la rupture avec la métropole est toutefois une étape prématurée pour le Bas-Canada de 1837. Selon Groulx, les velléités indépendantistes des hommes de '37 sont précoces compte tenu de l'état d'avancement de la colonie sur la ligne de vie de son histoire. L'abbé est d'avis que les Patriotes doublent le pas et brûlent les

---

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>144</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 43.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 36-37.

<sup>146</sup> Laurendeau, « Une heure avec Groulx », p. 347.

<sup>147</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 47.

<sup>148</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 240.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 239.

<sup>150</sup> *Ibid.*, p. 240.

<sup>151</sup> Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 28.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 29.

étapes de la marche vers l'indépendance. Certes, ceux-ci ont eu raison de voir l'indépendance « comme l'aboutissement logique de leur campagne pour la liberté de leur province<sup>153</sup> », mais la rupture est « prématurée ». Groulx est clair, l'aspiration à la pleine virilité politique est un rêve pour lequel les Patriotes se sont enivrés<sup>154</sup>. Avant la rupture vient le temps de « [l]a conquête du *self-government*, état intermédiaire entre le statut colonial et l'indépendance<sup>155</sup> ». L'auteur, rejoint donc le jugement des évêques préoccupés par « une évolution politique au pas de course<sup>156</sup> ». Puisqu'une liberté totale ne saurait advenir que lorsque qu'une nation atteint la pleine virilité<sup>157</sup>, il convient d'abord de mettre en place une gouvernance nationale, étape fondamentale dans la marche vers l'établissement d'un État français en Amérique.

Fil d'Ariane d'une histoire organiciste, cette marche vers l'émancipation nationale, où les Rébellions font figure de jalon historique, se définit également en fonction d'une conception spiritualiste de l'expérience canadienne. Sur le plan métahistorique, celle-ci est caractérisée par « une disponibilité de l'esprit face au providentialisme<sup>158</sup> ». La survie de la nationalité canadienne en Amérique est aussi étroitement liée à une volonté manifeste de la Providence : « Des patriotes ambitieux ont cru découvrir aussi, dans cette conservation miraculeuse, le dessein de la Providence de nous voir constituer un jour un État français indépendant sur les bords du Saint-Laurent.<sup>159</sup> » Loin d'être un aspect négligeable de la philosophie de l'histoire du prêtre-historien, ce providentialisme implique une croyance fondamentale « en un Dieu maître de l'histoire<sup>160</sup> », un Dieu « suprême meneur de l'histoire<sup>161</sup> ».

---

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>154</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 4*, p. 129.; Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 214.

<sup>155</sup> Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 59.

<sup>156</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 217-218.

<sup>157</sup> Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 59.

<sup>158</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 47.

<sup>159</sup> Dans cette citation, le terme patriote est employé au sens large et ne fait pas précisément référence aux Patriotes de 1837-1838. FLG 11 02-03, liasse XVI; cité dans Pierre Trépanier, « In toga candida. L'apprenti intellectuel », dans Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier, *Lionel Groulx correspondance 1894-1967 III. L'intellectuel et l'historien novices 1909-1915*, Montréal, Fides, 2003, p. 133.

<sup>160</sup> Trépanier, « In toga candida », p. 133.

<sup>161</sup> Lionel Groulx, Groulx, « Ma conception de l'histoire », p. 136.

### 2.1.2.3 Des valeurs spirituelles : providentialisme et présence divine dans l'histoire

Pour Groulx, l'écriture de l'histoire est une œuvre « presque surhumaine qui exige d'être vue de si haut et d'un œil si large que Dieu seul [...] serait l'historien parfait<sup>162</sup> ». Faire l'histoire des hommes demande une attention particulière envers l'action providentielle qui règle le parcours humain. Dans les récits de Groulx, la Providence fait figure de guide qui accompagne le peuple canadien dans sa marche vers l'indépendance. À de nombreuses occasions, le prêtre-historien lui fait jouer un rôle de premier ordre dans l'histoire nationale. Le récit offert dans *La naissance d'une race* offre un aperçu éloquent cette attitude face à l'action providentielle. L'historien y souligne que de « tous les événements de l'histoire humaine bien peu, sans doute, ont plus de prix, aux yeux de Dieu, que la naissance des races et des peuples, vastes organisations spirituelles si fortement engagées dans les plans divins<sup>163</sup> ». Dans une des nombreuses références à l'intercession divine qui jalonnent l'œuvre<sup>164</sup>, Groulx parle d'une Amérique toute française et chrétienne, comme d'un « [r]êve splendide [...] qui, nourri par tant d'âmes de feu, fait déjà penser à ces cultures providentielles d'aspirations et d'aptitudes où Dieu prépare la vocation apostolique d'un peuple<sup>165</sup> ». Dans *l'Histoire du Canada français depuis la découverte*, l'historien parle des trente années de paix qui succèdent au Traité d'Utrecht comme d'une « [c]hance des ressauts suprêmes, offerte par la Providence aux peuples éprouvés<sup>166</sup> ». Omniprésente dans l'histoire nationale, l'action providentielle joue un rôle non négligeable lors des sombres lendemains de 1837-1838. Tandis que l'Acte d'Union laisse présager la perte de tout espoir pour la nationalité canadienne, Dieu déjoue le cours de l'histoire en transfigurant « l'affreux dénouement » au moyen d'un revirement providentiel qui fait surgir une nouvelle et vigoureuse poussée autonomiste de l'affreuse infortune<sup>167</sup>. Sans totalement attribuer l'insuccès des réformes Patriotes à l'intercession divine, Groulx soutient que ces tentatives ont été infructueuses parce que la Providence n'a pas voulu que la liberté vînt de ces hommes traînant trop d'idées troubles<sup>168</sup>. De fait, « la Providence de Dieu enten[d] confier à d'autres, à des esprits plus sains, [la tâche] d'achever la conquête de la liberté et de nous montrer les

<sup>162</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 4*, p. 236.

<sup>163</sup> Groulx, *La naissance d'une race*, p. 106.

<sup>164</sup> Voir entre autre Groulx, *La naissance d'une race*, p. 80, 114, 117, 118, 131, 192, 281, 282.

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>166</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 4*, p. 7.

<sup>167</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 2*, p. 181.

<sup>168</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 42.

routes de l'avenir<sup>169</sup> ». Tout comme la Conquête, la défaite de 1837-1838 et l'Acte d'Union ne sont pas des catastrophes irréversibles. La preuve en est que d'un « coup de la Providence<sup>170</sup> », la conquête de la responsabilité ministérielle par LaFontaine, cause un « revirement d'histoire<sup>171</sup> » apportant « le souffle d'une résurrection<sup>172</sup> » à peine un an après l'effondrement du Parti patriote. Citant la victoire politique de 1842, Groulx prétend qu'il s'agit d'une véritable résurrection nationale qui permet au peuple Canadien français de poursuivre son chemin vers l'émancipation : « Il fallait remonter aux temps lointains de 1774 pour retrouver des jours pareils, intervention aussi éclatante de la Providence de Dieu<sup>173</sup> ». Soucieux de réconcilier l'échec du mouvement patriote avec son récit national providentialiste, Groulx en vient même à penser la défaite de 1837-1838 de manière positive : « [L]eur triomphe eût jeté trop de germes dangereux dans notre vie nationale<sup>174</sup> ». À ne point s'y tromper, il utilise la Providence comme le moteur de son histoire. Dans une certaine mesure, celle-ci se rapproche du récit chrétien de Bossuet, c'est-à-dire qu'à l'instar du grand précepteur, Groulx « conçoit la Providence comme toujours ordonnée au peuple de Dieu et au salut des élus<sup>175</sup> ». Chez lui, elle permet de dédramatiser l'échec des Patriotes et d'en expliquer les causes profondes. Non content qu'elle œuvre à l'avènement de l'autonomie et de la pleine réalisation du Canada français, il en fait même la « [g]ardienne jalouse de notre jeune nationalité à qui elle a réservé des destinées particulières<sup>176</sup> ». Que Groulx ait recours à l'action divine pour expliquer la suite des événements et les revirements providentiels n'a en soit rien d'extrêmement original<sup>177</sup>. Ce qui donne un caractère très particulier à son histoire, c'est d'avantage que la Providence légitime la survivance et le développement de la race canadienne : « Il [le petit peuple de la Nouvelle-France] peut paraître le dernier et le plus petit aux yeux de la politique matérialiste; il n'en porte pas moins au front le sceau des

<sup>169</sup> Lionel Groulx, cité dans Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 46.

<sup>170</sup> Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 123.

<sup>171</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>172</sup> *Ibid.*

<sup>173</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 3*, p. 269.

<sup>174</sup> Lionel Groulx, cité dans Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 42.

<sup>175</sup> Jacques Truchet, « Préface », dans Jacques-Bénigne Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 19.

<sup>176</sup> Lionel Groulx, cité dans Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 46.

<sup>177</sup> Serge Gagnon a montré que le recours à l'intervention divine est assez fréquent chez les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment chez Étienne-Michel Faillon qui fait une utilisation abondante et particulièrement peu subtile de l'action providentielle. Voir Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920 : La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, 471 p.

prédestinés; il est de ceux par qui veulent s'accomplir les gestes divins.<sup>178</sup> » Certes, le Canada français semble insignifiant dans le concert des nations, mais il porte la marque de Dieu.

#### 2.1.2.4 « Notre race est une race élue<sup>179</sup> »

L'historien Norman Cornett a démontré récemment à quel point les origines théologiques de la doctrine nationaliste de Lionel Groulx sont pénétrées de l'analyse ultramontaine développée par M<sup>gr</sup> Laflèche au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans le but de concilier intégrité de l'Église et nationalisme canadien-français<sup>180</sup>. En utilisant la dualité historique d'Israël, « entité religieuse constit[uant] simultanément une communauté ethnique et un corps politique, bref une nation<sup>181</sup> », M<sup>gr</sup> Laflèche offre à Groulx « le prototype d'une société dont le bien-être spirituel [va] de pair avec le destin national<sup>182</sup> ». Exploitant ce filon, l'abbé établit lui aussi d'importantes analogies entre la situation du Canada français et celle d'Israël, notamment par rapport à la religion : « Tel le peuple hébreu nous sommes un peuple profondément religieux. Notre survivance comme race distincte est intimement liée à la conservation de notre foi, de nos mœurs, de notre langue, de nos caractéristiques propres.<sup>183</sup> » Partant de la prémisse selon laquelle le « catholicisme était pur et sans contamination en Nouvelle-France, comme nulle part ailleurs dans l'hémisphère occidental<sup>184</sup> », Groulx suppose que la colonie a été l'unique endroit en Amérique du Nord où le spirituel investit le temporel et où le catholicisme s'incarne dans la culture<sup>185</sup>. Les Canadiens français forment donc, à l'instar des Juifs, « une communauté à la fois spirituelle et ethnique<sup>186</sup> ». La religion catholique n'est pas un trait parmi d'autres du nationalisme canadien, il en est la pierre d'assise fondamentale<sup>187</sup> : « Le catholicisme a tellement imprégné l'âme et l'esprit des Canadiens français que la religion et la nation, en pratique, se sont fondues en un tout

<sup>178</sup> Groulx, *La naissance d'une race*, p. 282.

<sup>179</sup> Lionel Groulx, « L'histoire et la vie nationale » [25 novembre 1925], *Dix ans d'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1926, p. 269; cité dans Cornett, « Théologie, Incarnation et nationalisme », p. 78.

<sup>180</sup> Cornett, « Théologie, Incarnation et nationalisme », p. 65-82.

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>182</sup> *Ibid.*

<sup>183</sup> Lionel Groulx, *Dollard*, 1922, p. 281; cité dans Cornett, « Théologie, Incarnation et nationalisme », p. 73.

<sup>184</sup> Cornett, « Théologie, Incarnation et nationalisme », p. 73.

<sup>185</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>187</sup> Trépanier, « In toga candida », p. 129.

indissociable<sup>188</sup> ». Le fond de la « personnalité nationale des Canadiens français », autrement dit le caractère propre et distinctif du groupe, ce que Groulx appelle aussi le « génie national », s'affirme à travers le catholicisme et la culture française<sup>189</sup>. La présence et la persistance du culte romain en terre d'Amérique protestante constituent les signes indéniables d'une « alliance entre Dieu et les Canadiens français<sup>190</sup> ». À travers l'élection divine, l'historien entend fonder une solidarité nationale canadienne-française dont la religion serait la pierre angulaire<sup>191</sup>. Tout comme la nation juive, la nation canadienne-française serait fondée sur solidarité spirituelle et culturelle transcendant les frontières<sup>192</sup>. C'est ainsi que Groulx échafaude la thèse du « remplacement providentiel des Juifs » et fait porter aux Canadiens français le « manteau apostolique » de l'ancien peuple de l'Alliance. Nouvelle « race apostolique moderne<sup>193</sup> », le Canada français est une « Israël de l'Amérique du Nord », un jalon de la continuité messianique<sup>194</sup> dont le « statut spécial n'[est] pas inconditionnel, encore moins assuré<sup>195</sup> ».

Puisque l'élection divine n'est pas immuable et que le Canada français lui doit sa survivance, la tâche principale de la race est de conserver ce droit divin à l'existence, de garder devant Dieu son droit à la survivance<sup>196</sup>. Être fidèle à la race et à sa mission providentielle est le devoir du moment pour lequel l'abbé espère enthousiasmer la jeunesse<sup>197</sup>. Lui-même admet que si son entreprise historique ne devait avoir qu'un but, ce serait de révéler à ses compatriotes à quelle essence humaine ils appartiennent et de quel message ils sont les porteurs<sup>198</sup>. À l'heure des choix profonds, Groulx souhaite que la nation canadienne reste fidèle aux « lignes de force » qui lui ont permis de survivre afin qu'elle continue de marcher sur une « histoire en ligne droite<sup>199</sup> ». La conclusion de l'*Histoire du Canada français depuis la découverte* témoigne de l'angoisse de l'abbé devant l'affadissement de la croyance des Canadiens français pour le prolongement de leur histoire

---

<sup>188</sup> Cornett, « Théologie, Incarnation et nationalisme », p. 75.

<sup>189</sup> Trépanier, « In toga candida », p. 136.

<sup>190</sup> Cornett, « Théologie, Incarnation et nationalisme », p. 72.

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>192</sup> *Ibid.*

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>194</sup> *Ibid.*, p. 80, 81.

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>196</sup> Trépanier, « In toga candida », p. 133.

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>198</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 4*, p. 236.

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 241.

« selon la ligne tracée par les ancêtres<sup>200</sup> ». S'il est clair que « chaque génération, depuis 1760, a dû mériter de rester française<sup>201</sup> », il l'est tout autant que ce mérite se gagne par la fidélité à l'histoire et à la race. Pour survivre, la nation canadienne doit embrasser son passé providentiel, « sa mission spéciale dans le monde et dans l'histoire<sup>202</sup> » et « garder intact [son] génie national<sup>203</sup> » :

Un peuple n'est fort et ne devient puissant que dans la mesure où il se développe dans le sens de ses qualités ethniques (natives) où il déploie et maintient son originalité. Nos jeunes chefs de demain ne seront puissants eux-mêmes que dans la mesure où ils deviendront l'incarnation fidèle de leur race. Qu'ils se façonnent une âme, qu'ils prennent contact avec les réalités présentes; qu'ils s'appuient là-dessus pour reconnaître les devoirs de l'avenir<sup>204</sup>.

Si la race en vient à s'écarter de ses origines apostoliques et à se détourner de son élection divine, elle va précipiter sa propre déchéance, perdre sa religion et mourir<sup>205</sup>. C'est pour cela que l'idée d'une crise religieuse coïncidant avec une crise nationale terrorise à ce point Groulx<sup>206</sup>. Qu'ils demeurent fidèles à leur passé et les Canadiens français seront le « *Coming People in the Americas*<sup>207</sup> ». À l'inverse, qu'ils abandonnent leur génie national et il est certain qu'ils ne sauraient durer puisqu'un « peuple ne vit pas du seul parfum resté au fond d'un vase vide<sup>208</sup> ».

Perçu par Groulx comme un déterminisme historique, l'appartenance à la race élue invite les Canadiens à « graviter vers leurs destinées naturelles<sup>209</sup> ». Dès sa naissance, le parcours de la nationalité canadienne est donc déjà tracé dans l'histoire, puisque ces « vertus intimes » « tendent à [y] développer leur ligne droite<sup>210</sup> ». Ainsi décrit, la philosophie de l'histoire développée par Groulx semble hermétique à toute action qui ne relève pas du Très-Haut. Pourtant, il laisse entre des mains humaines le destin du peuple qui doit faire les bons choix pour mériter l'alliance divine.

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 240.

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 241.

<sup>202</sup> Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 95.

<sup>203</sup> FLG 09 14 : 98; cité dans Trépanier, « In toga candida », p. 129.

<sup>204</sup> FLG 11 02 : liasse VII :3; cité dans Trépanier, « In toga candida », p. 136.

<sup>205</sup> Cornett, « Théologie, Incarnation et nationalisme », p. 82.

<sup>206</sup> Trépanier, « In toga candida », p. 129.

<sup>207</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 4*, p. 242.

<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 241.

<sup>209</sup> Groulx, « Louis-Joseph Papineau », p. 608.

<sup>210</sup> *Ibid.*, p. 594.

### 2.1.2.5 Le poids des « individualités marquantes<sup>211</sup> »

Malgré la linéarité du récit groulxien guidé par la Providence, l'historien reconnaît que certaines « causes inattendues interviennent parfois pour imprimer à l'évolution de brusques courbes<sup>212</sup> ». L'impact des grands personnages est le principal agent de rupture de la linéarité de l'histoire<sup>213</sup>. En ce qui concerne la grande période de lutte pour l'achèvement politique de la constitution de 1791, Louis-Joseph Papineau, « l'âme illustre<sup>214</sup> » du Canada français représente assurément un de ces « grands hommes<sup>215</sup> ». Groulx se permet de louer Papineau parce que celui-ci « personnifi[e] les aspirations profondes et universelles<sup>216</sup> » de son peuple, parce qu'il est « la conscience de sa nationalité [et] la voix de l'irrédentisme français<sup>217</sup> ». L'homme est méritant dans la mesure où il connaît « les devoirs de l'avenir<sup>218</sup> » et qu'il a déchiffré le sens de l'histoire : « La survivance nous apparaît avant tout comme une entreprise collective. Mais peut-être Papineau fut-il celui qui coordonna les effets après avoir restauré la confiance. À coup sûr fut-il, à partir de 1815, l'entraîneur suprême des volontés.<sup>219</sup> » Cela dit, même si Groulx reconnaît l'importance du rôle des individualités marquantes en histoire, celles-ci demeurent subordonnées au providentialisme. L'influence du grand homme sur le sens de l'Histoire ne saurait évidemment être indépendante, voire contraire à l'action divine. C'est du moins ce que Groulx laisse entendre lorsqu'il traite des grands hommes comme d'une manifestation de l'ordre du surnaturel, de l'« apparition<sup>220</sup> ». La connexion entre l'œuvre divine et l' élu appelé à guider le peuple est assez forte dans l'esprit de l'abbé qui soutient que même les écarts de Papineau sont « transmués en or par la Providence<sup>221</sup> » : « Nous croyons l'avoir démontré : une grande réalité domine de haut ce que l'on pourrait appeler les imprudences, les erreurs stratégiques de Louis-Joseph Papineau.<sup>222</sup> » Homme libéral, mais non anticlérical, Papineau sert la cause de l'Église sans le vouloir, ce qui n'est pas, encore une fois, sans rappeler l'inféodation des

<sup>211</sup> La formule est de Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 37.

<sup>212</sup> Groulx, « Louis-Joseph Papineau », p. 594.

<sup>213</sup> *Ibid.*

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 608.

<sup>215</sup> Groulx, « Louis-Joseph Papineau », p. 594.; Groulx, « Ma conception de l'histoire », p. 136.

<sup>216</sup> Groulx, « Louis-Joseph Papineau », p. 596.

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 596.

<sup>218</sup> FLG 11 02 : liasse VII :3; cité dans Trépanier, « In toga candida », p. 136.

<sup>219</sup> Groulx, « Louis-Joseph Papineau », p. 596.

<sup>220</sup> *Ibid.*, p. 594.

<sup>221</sup> Trépanier et Pigeon, « Lionel Groulx », p. 44.

<sup>222</sup> Groulx, « Louis-Joseph Papineau », p. 608.

individualités marquantes chez Jacques-Bénignes Bossuet : « [L]es puissances terrestres, les rois, les empires, sont prédestinés par la Providence, même s'ils sont ennemis de la religion et des fidèles<sup>223</sup> ». Soucieux de tempérer le radicalisme des insurgés, Groulx minimise la signification des Rébellions en inscrivant celles-ci dans la longue durée du destin national. Convaincu qu'il y eut quelque chose d'extrêmement émouvant et sain dans 1837, mais embarrassé par le « sot appel aux forces de l'étranger » des Patriotes et leurs « lubies doctrinales [...] sur la démocratie [et] la souveraineté du peuple », il peine à fixer son jugement sur les insurgés. Ne sont-ils finalement pas à réprover pour leurs recours aux armes, de même que pour « le mouvement d'anticléricalisme qu'ils [avaient] déchaîné à travers la province<sup>224</sup> »? Reprenant le flambeau à l'approche du centenaire des Rébellions, d'autres après lui achèveront d'abattre les barrières dressées sur la mémoire des Patriotes.

## 2.2 Gérard Filteau : « [C]e n'était pas toujours la faute des Patriotes<sup>225</sup> »!

Présentée comme un écho à l'appel de Groulx pour la réhabilitation des Patriotes de 1837, l'*Histoire des Patriotes* de l'inspecteur d'école et historien Gérard Filteau demeure encore aujourd'hui une référence incontournable. Réédités à deux reprises depuis sa parution originale dans les années 1930, cet ouvrage fournit un éclairage qui demeure pertinent. Même si cette « leçon de patriotisme pratique et éclairé, de nature à nous guider dans les luttes présentes<sup>226</sup> » reprend et pousse plus loin l'interprétation esquissée par Groulx, Filteau a le mérite d'avoir produit la seule synthèse sur l'histoire des Patriotes existant à ce jour, en plus d'avoir poussé plus loin la réarticulation de cet épisode à l'intérieur d'une version traditionnaliste du métarécit national. En plusieurs points, l'autodidacte outrepassa le travail du chanoine Groulx, notamment en ce qui concerne la réconciliation entre les Patriotes et le clergé, une entreprise essentielle à la réhabilitation complète des héros patriotiques de 1837-1838.

---

<sup>223</sup> Jacques Truchet, « Préface », dans Jacques-Bénigne Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 19.

<sup>224</sup> Laurendeau, « Une heure avec Groulx », p. 346-347.

<sup>225</sup> Filteau, *Histoire des Patriotes*, p. 311.

<sup>226</sup> Filteau, *Histoire des Patriotes*, p. 7.

### 2.2.1 Sabotage de la vie canadienne et résistance

Il est révélateur que Filteau ait écrit une histoire des Patriotes et non pas une histoire des Rébellions. Pour lui, le véritable enjeu de cette période réside dans les tentatives d'assimilation menées par les Anglais et la résistance des Canadiens à la dénationalisation. Cette dynamique influe sur le récit de Filteau au point que « [l]e reste n'[est] qu'accidents, que prétextes ou moyens de parvenir de part et d'autre au but visé<sup>227</sup> ». Pour Filteau, la lutte dans le Bas-Canada n'a « pas un caractère politique, mais bien un caractère national<sup>228</sup> » : les Patriotes ne sont ni des démocrates, ni des réformistes, ni des libéraux, ils sont avant tout des nationalistes<sup>229</sup>. *L'Histoire des Patriotes* s'ouvre sur l'année 1834, alors même que le conflit entre les deux nationalités en présence au Bas-Canada atteint son paroxysme. En insistant sur « [l]'attitude agressive et oppressive des Bureaucrates<sup>230</sup> » et leurs manœuvres pour réduire les Canadiens à « l'ilotisme le plus complet »<sup>231</sup>, l'auteur installe un climat d'oppression qui commande une réaction patriote à la menace anglaise<sup>232</sup>. La réponse des hommes de 1837 se veut donc avant tout une « réaction nationale<sup>233</sup> » à la « confiscation » de la constitution au profit d'une « clique<sup>234</sup> » hostile aux habitants du pays. Véritables héros du récit de Filteau, les Patriotes entrent dans l'histoire avec la ferme intention de réparer les abus et les défauts du système bas-canadien à partir d'un programme qui apporte les remèdes et les réformes nécessaires à la survivance des Canadiens<sup>235</sup>. Élus à l'Assemblée, les chefs Patriotes sont « l'expression vivante de l'âme nationale »; ils vivent une profonde communauté d'intérêts avec elle « tant dans le passé que dans le présent et l'avenir<sup>236</sup> ». Pour Filteau, leur combat exprime « la lutte de tout un peuple pour le droit à la vie<sup>237</sup> ». Entre cette vision des Patriotes et la présentation des Bureaucrates comme les saboteurs de la nation, il est évident pour l'auteur que 1837-1838 n'est pas une tentative de renverser l'autorité en place; les Patriotes ont simplement voulu que les institutions servent les intérêts de la masse<sup>238</sup>. Refusant de

<sup>227</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>228</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>229</sup> *Ibid.*, p. 140.

<sup>230</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>231</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>232</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>233</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>234</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>235</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>236</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>237</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 141.

devenir anglais comme ils n'ont pas voulu devenir américains par le passé, les Canadiens « réclam[ent] les indépendances sociale, politique et économique nécessaires à cet irrédentisme<sup>239</sup> ». La vaste entreprise de redressement de la politique nationale décrite dans les 92 Résolutions « répon[d] aux aspirations de la nationalité et [est] l'expression de son idéal<sup>240</sup> ». Nationalistes avant tout, les Patriotes subordonnent l'ensemble de leur action politique à la réforme des institutions coloniales « dans l'intérêt de la masse, suivant l'esprit qui les [ont] édifiées<sup>241</sup> ». Progressivement, la réalisation du programme patriote<sup>242</sup> pour le redressement des abus de la minorité bureaucrate accaparant le pouvoir exécutif donne naissance à des réformes plutôt satisfaisantes au moment où Lord Gosford, gouverneur plus conciliant que ses prédécesseurs, arrive au Bas-Canada. La politique d'apaisement du gouverneur permet même de « rassérén[er]<sup>243</sup> » le climat politique jusqu'à laisser poindre une réconciliation entre l'Assemblée et le gouvernement. Mais les Bureaucrates, dans un esprit partisan, ont tout mis en œuvre pour faire échouer une conciliation qui offrirait de justes garanties pour la nationalité canadienne. Se distanciant ici de Groulx, qui accusait le pouvoir colonial métropolitain et dégrevait ses représentants au Canada, Filteau considère « la poignée de fonctionnaires métropolitains secondés par la *camarilla* de la minorité bureaucrate<sup>244</sup> » comme les premiers responsables des troubles de 1837-1838. Leurs efforts pour ruiner la politique de conciliation de Gosford et saboter l'entreprise légitime des Patriotes compromettent la politique de Gosford et ravivent l'affrontement<sup>245</sup>. Lorsqu'arrivent les Résolutions Russell, l'agitation patriote devient même plus véhémente : « Jusque-là, les Canadiens avaient combattu contre les Bureaucrates et de mauvais gouverneurs et administrateurs. Ils avaient présenté leurs revendications, un peu exagérées sans doute, et l'Angleterre y répondait par une fin de non-recevoir presque complète; elle prenait même parti pour les coupables et, dans ses efforts pour les soutenir, recourait à l'injustice et à l'illégalité.<sup>246</sup> » Pour Filteau, c'est l'Angleterre qui passe du côté de l'illégalité en suspendant de manière « absolument injustifiable<sup>247</sup> » les dispositions de 1791. Le vote des Résolutions Russell constitue un tournant dans l'épisode des Rébellions puisqu'il étale au grand jour la

---

<sup>239</sup> *Ibid.*, p. 225.

<sup>240</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>241</sup> *Ibid.*, p. 140.

<sup>242</sup> *Ibid.*, p. 161.

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 205.

<sup>244</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>245</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>246</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>247</sup> *Ibid.*, p. 230.

culpabilité de la métropole dans son injuste entêtement à maintenir le colonialisme<sup>248</sup>. Ce qui est pire encore, c'est qu'en accordant le droit au gouvernement de disposer de l'argent de la Législature, l'administration métropolitaine commet une « injustice qui se doubl[e] d'une erreur de tactique surprenante<sup>249</sup> ». Cette violation de la Constitution<sup>250</sup> transforme et radicalise la lutte des Patriotes : d'antibureaucrates, ils deviennent antibritanniques<sup>251</sup>.

À partir des Résolutions Russell, Filteau considère que le pouvoir dans la colonie est devenu tyrannique et, par conséquent, illégitime. Malgré tout, les hommes de 1837 ne songent pas à faire la révolution pour renverser l'administration et acceptent de demeurer « soumis au pouvoir civil dans la mesure du possible, tout en évitant de lui prêter concours dans ses desseins despotiques et en le combattant même par des voies pacifiques<sup>252</sup> ». Très modérée, la position des Patriotes tient du « bon sens canadien<sup>253</sup> » que Filteau prend soin de distinguer d'une quelconque tradition libérale et révolutionnaire. En espérant voir le gouvernement s'amender, Papineau refuse l'option d'un soulèvement armé, tactique saluée par Filteau qui y voit un gage de succès. L'historien est convaincu qu'à court terme, le gouvernement est appelé à céder complètement, ou du moins partiellement, aux requêtes des Patriotes puisque l'« on ne bride pas indéfiniment une majorité d'un demi-million qui ne veut pas se laisser dominer, par une minorité quatre fois plus faible, en n'usant que de moyens légaux et constitutionnels<sup>254</sup> ». Devant l'impasse, le pouvoir colonial n'avait d'autre choix que d'abattre Papineau ou de se plier à ses demandes<sup>255</sup>. Or, en menant la résistance selon la « façon d'agir canadienne et patriote<sup>256</sup> », c'est-à-dire en ayant soin de demeurer dans les limites de la légalité, ou à tout le moins de la résistance pacifique, Papineau n'offre aucune prise au gouvernement qui doit tolérer l'agitation menant les Patriotes vers un triomphe assuré<sup>257</sup>. Alors que l'Angleterre se prépare à céder, Filteau suggère que les événements ont été « habilement machinés et exploités par l'adversaire attentif à profiter de tout pour amener un dénouement opposé aux vues des Patriotes et destiné à provoquer leur défaite<sup>258</sup> ». À

---

<sup>248</sup> *Ibid.*

<sup>249</sup> *Ibid.*, p. 235.

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>251</sup> *Ibid.*, p. 248.

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 263.

<sup>253</sup> *Ibid.*

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 356.

<sup>255</sup> *Ibid.*, p. 325.

<sup>256</sup> *Ibid.*, p. 599.

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 324.

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 325.

travers les quatre premiers chapitres de son histoire, l'historien met donc en scène les efforts des Patriotes pour défendre la majorité canadienne de « l'humiliation nationale, [de] l'oppression et [de] la tyrannie<sup>259</sup> » du Parti anglais soucieux de saboter la vie canadienne. L'agitation patriote laissait à peine entrevoir le redressement des injustices que les Bureaucrates mettent en œuvre une série de provocations, de machinations et de complots dans l'espoir d'anéantir le mouvement par la force. Faisant basculer le récit de Filteau, ce complot bureaucrate lui qui donne une dynamique bien différente.

#### 2.2.1.1 Complots et dérapage

Les quatre derniers chapitres de l'*Histoire des Patriotes* donnent une tournure aussi radicale que funeste au mouvement d'émancipation nationale de Filteau pourtant engagé sur de bonnes voies depuis 1834. Selon lui, à la veille de 1837, la seule chance de victoire qu'il reste aux saboteurs de la nationalité canadienne est de pousser les Patriotes à l'illégalité contre le gouvernement, à la révolte ouverte et à l'insurrection<sup>260</sup>. Tout l'argumentaire développé par l'auteur dans cette seconde étape se structure à la manière d'un vaste procès historique<sup>261</sup> visant à démontrer que les Bureaucrates ont ourdi une « machination<sup>262</sup> », une « conspiration<sup>263</sup> », un « crime<sup>264</sup> » et des « intrigues<sup>265</sup> » dans le seul but d'écraser les agitateurs par les armes en laissant croire qu'ils sont les agresseurs<sup>266</sup>. Le rassemblement de la rue Saint-Jacques au début de novembre 1837 offre l'occasion aux constitutionnels de forcer un dénouement violent au conflit des deux nationalités. Aveuglément soumises à un gouvernement corrompu, la police et la magistrature, épurées des éléments les plus favorables aux Patriotes<sup>267</sup>, ne cherchent pas à punir les responsables de cette « violente et sanglante<sup>268</sup> » bagarre, mais plutôt à prendre les Fils de la Liberté en défaut<sup>269</sup>. En reliant

---

<sup>259</sup> *Ibid.*, p. 103; 104.

<sup>260</sup> *Ibid.*, p. 356.

<sup>261</sup> *Ibid.*, p. 366.

<sup>262</sup> *Ibid.*, p. 358.

<sup>263</sup> *Ibid.*, p. 369, 375.

<sup>264</sup> *Ibid.*, p. 366.

<sup>265</sup> *Ibid.*, p. 376.

<sup>266</sup> *Ibid.*, p. 357.

<sup>267</sup> *Ibid.*, p. 367.

<sup>268</sup> *Ibid.*, p. 372.

<sup>269</sup> *Ibid.*, p. 375.

l'émeute à certaines déclarations « imprudentes<sup>270</sup> » de l'assemblée de Saint-Charles, les Bureaucrates laissent croire que les Patriotes sont sur le point de renverser le gouvernement et que l'inaction va faire perdre le Canada à l'Angleterre. Des mandats d'arrêt pour haute trahison sont alors proclamés dans l'espoir de « décapiter<sup>271</sup> » le Parti patriote de ses chefs et de prévenir une révolution qui n'existe, selon Filteau, que dans la tête des Bureaucrates. Développant et appuyant méticuleusement une théorie du complot, il suppose « que tout fut machiné à plaisir pour produire le plus d'effet possible et pousser à se soulever un peuple qui s'y refusait<sup>272</sup> ». La patience des Patriotes venant à manquer devant les provocations bureaucrates, les hommes de 1837 en vinrent à répondre « à toutes ces provocations et ces invitations directes à se soulever<sup>273</sup> ». Rapidement balayée par les troupes régulières, la résistance patriote est menée par de braves hommes qui n'ont fait qu'opposer une « résistance aux excès de zèle des autorités<sup>274</sup> ». Plus marginale, la révolte de 1838 n'exprime quant à elle qu'un désir de vengeance des réfugiés en sol américain « aigris au suprême degré, exaspérés par la destruction de leurs propriétés, la dispersion de leurs familles, la captivité de leurs parents ou amis<sup>275</sup> ». Faisant également de l'« insurrection » de 1838 une lutte pour la survivance, Filteau la considère comme une réponse à la politique d'assimilation proposée par Durham, véritable « double assaut qui se préparait contre la nationalité et la foi<sup>276</sup> ». Selon l'historien, cette attaque est tellement grave qu'elle légitime le soulèvement des Patriotes au point où même le clergé se garde de condamner le dernier soubresaut de la nationalité canadienne abusée<sup>277</sup>. La terreur, la dévastation, la répression, les arrestations, les échafauds et l'oppression des troupes anglaises ont pourtant raison de cette révolte créée de toute pièce par l'oligarchie coloniale. Épilogue fataliste, le récit de Filteau accuse le complot anglais de la ruine complète des Patriotes<sup>278</sup> écrasés par « la plus grande armée que l'on eût vue au Canada depuis 1760<sup>279</sup> », avant de conclure par une étonnante victoire de la nationalité.

---

<sup>270</sup> *Ibid.*, p. 376.

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 375.

<sup>272</sup> *Ibid.*, p. 379.

<sup>273</sup> *Ibid.*, p. 357.

<sup>274</sup> *Ibid.*, p. 487.

<sup>275</sup> *Ibid.*, p. 501.

<sup>276</sup> *Ibid.*, p. 508.

<sup>277</sup> *Ibid.*

<sup>278</sup> *Ibid.*, p. 532.

<sup>279</sup> *Ibid.*, p. 529.

### 2.2.1.2 L'Église alliée des Patriotes

Dans le conflit manichéen qui oppose le Parti patriote au Parti bureaucrate, Filteau n'a d'autre choix que de positionner le clergé comme l'allié des « lutteurs » de la survivance. Loin d'opposer les chefs religieux et l'élite canadienne, il cherche plutôt à atténuer le « sourd sentiment de défiance<sup>280</sup> » né de la « grave erreur<sup>281</sup> » du Bill des Fabriques de 1831, accentuant ainsi l'alliance d'intérêts entre la bourgeoisie patriote et le clergé. Jusqu'en 1837, l'auteur n'aborde pas les relations avec un clergé qui s'est prudemment abstenu de prendre part à l'agitation croissante qui gagne la colonie<sup>282</sup>. La situation se faisant de plus en plus préoccupante, le premier évêque de Montréal en vint toutefois à rompre le silence pour recommander la modération des esprits aux ministres du culte. Parue dès le lendemain dans *l'Ami du peuple* sous le titre « La religion vs M. Papineau », la reproduction du discours de M<sup>gr</sup> Lartigue semble « assez suspecte<sup>283</sup> » à Filteau, qui accuse « quelque partisan peu scrupuleux », tel que le « métèque Rambeau », d'avoir déformé le discours assurément « plus élaboré et plus nuancé<sup>284</sup> » de l'évêque. Quoi qu'il en soit, cet épisode contribue à échauder les Patriotes qui demeurent méfiants par rapport à l'attitude de l'Église, au point où « M<sup>gr</sup> Lartigue [est] accusé d'être devenu un Chouayen, de compromettre le clergé et la religion<sup>285</sup> ». Puis, lors de l'assemblée de Saint-Charles, la situation évolue « à un point de tension telle que les troubles les plus graves pouvaient éclater d'un moment à l'autre et dégénérer en bagarres sanglantes<sup>286</sup> ». Pour Filteau, cette convention est la plus grande erreur des Patriotes<sup>287</sup>. En laissant libre cours aux propos extrémistes et belliqueux, elle a fait d'eux les agresseurs :

---

<sup>280</sup> *Ibid.*, p. 343.

<sup>281</sup> *Ibid.*

<sup>282</sup> *Ibid.*, p. 293.

<sup>283</sup> *Ibid.*, p. 295.

<sup>284</sup> *Ibid.*

<sup>285</sup> *Ibid.*, p. 296.

<sup>286</sup> *Ibid.*, p. 342.

<sup>287</sup> *Ibid.*, p. 327.

Le clergé ne pouvait être qu'excessivement inquiet de la tournure des événements. Les Patriotes semblaient se mettre en état d'agression contre les autorités et l'on pouvait craindre qu'ils ne prissent l'offensive, action qui ne pouvait être que condamnable et vouée d'avance à l'échec. C'est ce qu'il fallait éviter à tout prix. Comme rien ne semblait plus pouvoir calmer les esprits, les évêques crurent, avec raison, de leur devoir d'intervenir rigoureusement pour prévenir ce qui ne pouvait qu'être une faute capitale. Aussi, dès le lendemain de l'assemblée des Six-Comtés, M<sup>gr</sup> Lartigue adressa un mandement offrant un exposé de la doctrine de l'Église.<sup>288</sup>

Non seulement le clergé apparaît-il sage et clairvoyant, mais il semble agir comme l'allié des Patriotes inquiet des conséquences funestes d'un soulèvement armé. Filteau approuve l'adresse de M<sup>gr</sup> Lartigue, qui encourage les Patriotes à ne pas prendre l'initiative d'une agression pour deux motifs principaux : son échec assuré propre à faire considérablement reculer la cause de la nationalité canadienne; et la nature condamnable d'une agression contre les autorités. Or, Filteau légitime la résistance à l'autorité en fonction de la doctrine de Saint Thomas d'Aquin qui accorde le droit de se révolter contre un gouvernement lorsque celui-ci est corrompu et tyrannique<sup>289</sup>. C'est pourquoi il accuse les chefs Patriotes d'avoir commis « la maladresse impardonnable de gâter leur cause en persistant à l'étayer sur des principes faux, alors qu'ils pouvaient user d'arguments conformes à l'orthodoxie<sup>290</sup> ». En somme, l'action du clergé ne vise qu'à condamner les élans de libéralisme à l'euro péenne qui marquent la convention de Saint-Charles. Laissant parler « la sagesse et le bon sens » dans son mandement, M<sup>gr</sup> Lartigue ne cherche pas à censurer complètement les activités patriotes, mais invite seulement à « ne pas se laisser séduire et entraîner à la rébellion sous prétexte de la souveraineté populaire, et [à] réfléchir aux maux qu'entraîneraient un soulèvement<sup>291</sup> ». Insistant sur le fait que Lartigue ne condamne pas la résistance possible, mais bien le libéralisme révolutionnaire et les autres « doctrines déjà répudiées comme fausses par l'Église », Filteau considère que c'est un juste devoir que d'accepter ces paroles comme « le langage de la raison<sup>292</sup> ». Après tout, « [c]est surtout contre les faux principes mis de l'avant par certains Patriotes que l'évêque tenait à s'élever<sup>293</sup> » et non contre le mouvement en entier. Allant encore plus loin dans la réconciliation entre l'Église et les Patriotes, l'historien va même jusqu'à suggérer une

<sup>288</sup> *Ibid.*, p. 344.

<sup>289</sup> *Ibid.*, p. 259.

<sup>290</sup> *Ibid.*, p. 347.

<sup>291</sup> *Ibid.*

<sup>292</sup> *Ibid.*

<sup>293</sup> *Ibid.*, p. 345.

communauté d'intérêts entre les deux groupes : « M<sup>gr</sup> Lartigue avait raison de condamner les fauteurs de révolte et, en cela, il s'accordait bien avec les idées de son cousin Papineau et de tous les Patriotes éclairés qui ne prêchaient pas la révolte, mais voulaient simplement la résistance pacifique.<sup>294</sup> » En présentant l'action de Lartigue comme une tentative d'éviter à tout prix le déclenchement des hostilités par les Patriotes<sup>295</sup>, Filteau arrive à montrer la sympathie du clergé envers la nationalité canadienne, de même que l'appui de l'Église à l'idéal de la survivance porté par les hommes de 1837.

### 2.2.2 Suivre son étoile Polaire

Bien que Filteau circonscrive l'épisode patriote de l'histoire entre 1827 et 1855, les hommes de 1837-1838 s'inscrivent dans un récit national qui s'étale sur une période beaucoup plus longue. En fait, l'historien maintient la longue durée groulxienne. Concentré sur la décennie 1830, l'*Histoire des Patriotes* ne se résume pas à cette seule lutte; elle est l'expression de remous dans le grand courant de fond qui anime la nationalité canadienne depuis son émergence. Pour Filteau comme pour Groulx, l'apparition des Patriotes dans l'histoire constitue une résurgence d'un vieux nationalisme canadien inscrit dans « la vie du pays » depuis « les débuts de la colonie française<sup>296</sup> ». Selon eux, les Canadiens de la Nouvelle-France ont développé très tôt la « conscience d'une vie nationale propre<sup>297</sup> » et « l'idée de la patrie canadienne<sup>298</sup> ». Formé avant la Conquête, ce nationalisme canadien est si bien enraciné dans le pays qu'une fois la France évincée d'Amérique, les Canadiens « s'attach[èrent] plus que jamais à leur sol natal [et] à leurs traditions, pour préserver leur identité nationale et reconstituer une véritable patrie pour eux et leurs enfants, malgré toutes les brimades, les avanies, les manœuvres pour les assimiler<sup>299</sup> ». À partir de 1760 débute donc la longue et sinueuse marche des Canadiens vers un État français en Amérique, grand rêve collectif de la nation<sup>300</sup>, véhicule de « la survivance nationale » et aspiration ultime qui

<sup>294</sup> *Ibid.*, p. 296.

<sup>295</sup> *Ibid.*, p. 344.

<sup>296</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>297</sup> Gérard Filteau, *La Naissance d'une Nation. Tableau de la Nouvelle-France en 1755*, Montréal, Éditions de l'Aurore, 1978, p. 258.; Groulx, *L'indépendance du Canada*, p. 58.

<sup>298</sup> *Ibid.*, p. 259.

<sup>299</sup> *Ibid.*, p. 259-260.

<sup>300</sup> Filteau, *Histoire des Patriotes*, p. 592.

subordonne toutes les autres<sup>301</sup>. Ouvriers de cet avènement « d'un Canada français autonome, voire même indépendant dans le futur<sup>302</sup> », les Patriotes méritent leur place au centre de l'histoire nationale en tant que « hérauts de l'idée nationale<sup>303</sup> ». Leur nationalisme est le même qui a insufflé aux hommes de 1812 et de 1775 la force de survie d'un peuple qui n'aspire qu'à « se perpétuer comme entité française<sup>304</sup> ». Ces hommes qui ont tout prévu<sup>305</sup> en traçant le programme de la survivance, de l'émancipation et « de la conquête de toutes les indépendances matérielles et politiques nécessaires à l'épanouissement de la vie nationale<sup>306</sup> », sont porteurs d'un « idéal » que Filteau est soucieux de transmettre à ses contemporains. En se faisant « les défenseurs des souvenirs ancestraux [du peuple], de son amour du sol, de l'ensemble de ses croyances et de son idéal<sup>307</sup> », les Patriotes ont indiqué la voie à suivre; ils « ont même à demi tracé<sup>308</sup> » le parcours menant à l'aboutissement du grand rêve national.

#### 2.2.2.1 Un anticléricalisme d'exception

Poussant un cran plus loin la réhabilitation entamée par Groulx, Filteau plonge dans l'histoire des Rébellions avec l'intention de concilier la lutte patriote et l'idéal traditionaliste. Pour ce faire, il doit disculper les Patriotes des accusations d'anticléricalisme et démontrer en même temps que le clergé a agi avec sagesse et bienveillance envers les défenseurs de la nationalité canadienne. Il faut dissimuler « la rupture entre le mouvement insurrectionnel et le clergé catholique<sup>309</sup> » afin de faire de cet épisode capital de la lutte pour la survivance nationale un moment fort du grand récit traditionaliste. En supposant que « le radicalisme des Patriotes n'était qu'un moyen et non une fin, rendu nécessaire par la répression féroce que subissait la nation », Filteau parachève l'œuvre de Groulx. L'auteur insiste notamment sur l'alliance entre l'Église et le Parti patriote dont le prétendu libéralisme n'est en réalité que le véhicule du haut idéal canadien de « retour aux traditions de la

<sup>301</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>302</sup> *Ibid.*, p. 359.

<sup>303</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>304</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>305</sup> *Ibid.*, p. 592.

<sup>306</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>307</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>308</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>309</sup> Gilles Laporte, « Introduction », dans Filteau, *Histoire des Patriotes*, p. XIV.

Nouvelle-France<sup>310</sup> ». Distinguant la doctrine canadienne du libéralisme d'outre-Atlantique<sup>311</sup>, il dégrève les Patriotes de l'esprit anticlérical et du jacobinisme européen.

Puisqu'il faut malgré tout expliquer « l'explosion d'anticléricalisme extrêmement déplorable<sup>312</sup> » qui suit le mandement de M<sup>gr</sup> Lartigue, Filteau avance que plusieurs Patriotes n'ont pas voulu en comprendre le sens réel. Surtout concentré dans le diocèse de Montréal où « les doctrines perverses<sup>313</sup> » sont les plus répandues et où le prestige de l'évêque a été diminué par le discours du 25 juillet, l'excès de rage qui s'élève contre lui est en grande partie l'affaire de quelques journalistes mécontents<sup>314</sup>. Or, comme la presse de l'époque n'a qu'une circulation assez restreinte, Filteau affirme que le peuple a « bougonné » un peu et laissé s'élever quelques critiques sans que la religion eut à en souffrir<sup>315</sup>. Ce relativisme extrême qui est amendé dans la réédition de 1975 montre à quel point Filteau espère minimiser la question religieuse afin de réconcilier l'Église et les Patriotes. Au lieu de parler de quelques « bougonnages », la nouvelle *Histoire des Patriotes* précise que plusieurs paroissiens n'ont pas accepté le message de Lartigue et qu'« [il] existait alors une sérieuse désaffection envers la religion, surtout dans la région de Montréal<sup>316</sup> ». Même s'il note certains excès de langage ainsi que l'attitude anticléricale exacerbée de « quelques écervelés<sup>317</sup> », Filteau demeure convaincu que « le mandement eut un excellent effet sur beaucoup<sup>318</sup> ». En somme, malgré les clameurs de rares radicaux, l'intervention épiscopale est loin d'être négative puisqu'elle apporte « un commencement d'apaisement » qui laisse croire que le pire a été évité<sup>319</sup>.

Pour mettre en veilleuse les associations entre mouvement patriote et anticléricalisme, Filteau relativise et contextualise les écarts de conduite attribués aux insurgés. Reconnaisant qu'il convient d'émettre de sérieuses réserves quant à l'attitude de quelques Patriotes, l'historien rejette les allégations de « [p]lusieurs de leurs contemporains

---

<sup>310</sup> Filteau, *Histoire des Patriotes*, p. 123.

<sup>311</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>312</sup> *Ibid.*, p. 341.

<sup>313</sup> *Ibid.*, p. 347.

<sup>314</sup> *Ibid.*, p. 349.

<sup>315</sup> *Ibid.*, p. 350.

<sup>316</sup> *Ibid.*

<sup>317</sup> *Ibid.*, p. 343.

<sup>318</sup> *Ibid.*, p. 350.

<sup>319</sup> *Ibid.*, p. 351.

[qui] ont voulu voir en eux des libéraux de mauvais aloi, des jacobins, des anticléricaux<sup>320</sup> ». Fondées lorsque l'on parle d'un certain groupe d'hommes, ces accusations ne doivent pas être généralisées :

Il n'aurait pas fallu oublier que, partisans comme chefs, c'étaient de bien braves gens, en général, qui ne s'embarrassaient guère d'approfondir les théories nébuleuses des philosophes français du XVIII<sup>e</sup> siècle, et encore moins de régler leur conduite d'après les principes contenus dans *Le Contrat social* ou *Le Dictionnaire philosophique*. La plupart étaient des catholiques pratiquants et convaincus qui, le plus souvent, remplissaient leurs devoirs religieux de façon exemplaire, et leur anticléricisme n'allait guère plus loin que de protester ou de s'indigner contre l'attitude de certains membres du clergé qui, à leur goût, manifestaient des tendances un peu trop bureaucratiques.<sup>321</sup>

Chez les Patriotes, l'anticléricisme ne serait donc que l'affaire de quelques-uns. La masse est pour sa part constituée d'hommes de valeur<sup>322</sup>, « pondérés et sérieux [...] qui inspir[ent] confiance par leur sens de la mesure et leur bon esprit<sup>323</sup> ». Contrairement à la minorité de fâcheux démagogues en mal avec la religion, les modérés s'attirent généralement la sympathie du clergé des campagnes. Les membres les plus contestataires de l'autorité religieuse sont présentés comme des hommes « dont l'intelligence [a] été égarée par le fléau des mauvaises lectures et le contact trop prolongé avec les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>324</sup> ». Il convient toutefois de faire preuve de discernement entre ceux qui aiment à jouer les esprits forts et les hommes habiles au jugement sûr. Devant des personnages tels que Denis-Benjamin Viger, Louis-Hippolyte LaFontaine, Augustin-Norbert Morin ou Jean-Joseph Girouard, Filteau ne tarit pas d'éloges : hommes habiles au jugement sûr, cultivés, distingués, calmes, de bons conseils, modérés, pénétrants, religieux, doux, pondérés, scrupuleux, honnêtes, dignes, modestes, droits, etc. Inversement, l'auteur fait mauvaise presse à ceux qui jouent aux jacobins et ridiculisent ouvertement le culte catholique, comme Amury Girod ou Édouard-Étienne Rodier. Ce dernier est un homme au tempérament brouillon, un peu paresseux, menant une vie peu réglée et vulnérable aux écarts de conduite<sup>325</sup>.

---

<sup>320</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>321</sup> *Ibid.*, p. 119-120.

<sup>322</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>323</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>324</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>325</sup> *Ibid.*, p. 133-134.

S'il est relativement simple d'excuser certains lieutenants du Parti patriote de leurs présumés sentiments anticléricaux, le personnage de Louis-Joseph Papineau s'avère plus complexe à « gérer ». À la fois chef des Canadiens<sup>326</sup>, enfant chéri du pays<sup>327</sup>, espoir et personnification de la nation, le premier de tous les Canadiens porte en lui une conscience religieuse plutôt légère, voire même réfractaire au culte catholique. Or, Filteau ne veut pas, et ne peut pas en raison de ses convictions nationalistes, condamner le père de la Nation, celui qui s'est dressé pour défendre la nationalité en péril : « Chef, nul ne le fut plus que lui. Pendant 25 ans, l'unanimité se fit autour de lui. Il tenait dans ses mains, l'âme nationale; il incarnait son idéal, ses aspirations; il était sa voix, son oracle, son guide.<sup>328</sup> » Au fil des quelques pages consacrées à la biographie du personnage, Filteau conclut que Papineau n'est pas un anticlérical et qu'il ne devait jamais le devenir<sup>329</sup>. Bien que Papineau ait lui-même soutenu avoir perdu la foi lors de ses études au Séminaire de Québec, Filteau ne veut pas y croire et rétorque que « jusqu'à son séjour à Paris, ses compatriotes, pas plus que lui-même, sans aucun doute, ne constataient cette défection à la foi de ses pères<sup>330</sup> ». Affirmation sans fondement, cette rectification permet de relier l'émergence des sentiments irrégieux de Papineau à son séjour en terre de libéralisme européen et de réaffirmer la pureté des mœurs canadiennes. De même, l'auteur soutient que c'est à travers les lectures « mal dirigées » des philosophes français du XVIII<sup>e</sup> siècle que s'est distillé dans l'esprit du jeune Papineau le poison affaiblissant sa foi devenue « malade<sup>331</sup> ». Son esprit ainsi « faussé<sup>332</sup> » l'amena à commettre certaines erreurs, dont la plus terrible est l'adhésion à un « déisme vague excluant la révélation<sup>333</sup> ». Malgré tout, Filteau recommande la clémence : « Papineau s'est trompé parfois, qui ne se trompe pas? Et il ne peut échapper à quelques blâmes. Il faut, cependant, lui pardonner beaucoup, parce qu'il a toujours été sincère et qu'il a toujours eu comme guide l'amour de son pays.<sup>334</sup> » À la manière du chanoine Groulx qui parlait de « l'esprit de 1830 », l'auteur excuse ces hommes qui ont vécu une époque de crise morale et philosophique<sup>335</sup>. La

---

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 381.

<sup>327</sup> *Ibid.*, p. 335.

<sup>328</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>329</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>330</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>331</sup> *Ibid.*

<sup>332</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>333</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>334</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>335</sup> *Ibid.*, p. 122.

« sincérité » des Patriotes est ainsi sauvée par l'air du temps qui transforme leurs erreurs en « une conséquence naturelle de leur libéralisme<sup>336</sup> ».

À côté des modérés, Filteau associe le groupe des « violents » à une bande d'« [a]ssez braves gens<sup>337</sup> » parmi lesquels figurent Robert Nelson, Jean-Olivier Chénier, Ludger Duvernay, Edmund Bailey O'Callaghan et Bonaventure Viger. Déterminés « à ne pas s'en laisser imposer, ni par la bureaucratie, ni par la police à sa solde, ni même par la troupe armée<sup>338</sup> », ils ont des caractères forts qui refusent l'assimilation et la soumission sans toutefois présenter une trop lourde tendance anticléricale. Soucieux de mettre en valeur ces héros de la survivance, Filteau déploie maints efforts afin de disculper les soupçons d'anticléricisme qui pèsent sur certains d'entre eux. Le cas de Duvernay offre un exemple éloquent de cette gymnastique historique. Grand Patriote, l'homme est également le rédacteur en chef de *La Minerve*, journal qui affiche « un anticléricisme d'assez mauvais goût<sup>339</sup> ». Pour être journaliste et directeur de l'hebdomadaire, Duvernay récolte la réputation d'être un anticléric qui confronte le clergé de plus en plus violemment à partir de 1837. Son rôle durant les Rébellions lui vaut ainsi quelques remontrances de la part de l'auteur. Pourtant, Filteau éprouve un malaise évident à condamner le fondateur de la société nationale des Canadiens français à cause de l'alliance historique entre l'Église et le nationalisme traditionaliste canadien. Fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, institution qui porte les valeurs nationalistes chéries par Filteau, Duvernay « mérite de survivre<sup>340</sup> » dans l'histoire. L'auteur amenuise donc le rôle journalistique de l'illustre fondateur, dont la représentation anticléricale est incompatible avec l'image du grand nationaliste. Niant qu'il a été « journaliste bien qu'il écrivait certains articles », Filteau suppose qu'il est « hasardeux de faire de lui un anticléric comme on l'a prétendu et de lui attribuer des sottises dont personne, au dire du *Canadien*, n'était assez cruel pour le rendre responsable<sup>341</sup> ». Sa réelle contribution à son journal étant « impossible à discerner<sup>342</sup> », les malheureux « excès de paroles et de plumes<sup>343</sup> » de *La Minerve* sont rejetés sur Édouard Rodier, Cyrille-Hector-Octave Côté et Amury Girod, les éléments les plus avancés et les plus condamnables du parti.

<sup>336</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>337</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>338</sup> *Ibid.*

<sup>339</sup> *Ibid.*, p. 239.

<sup>340</sup> *Ibid.*

<sup>341</sup> *Ibid.*

<sup>342</sup> *Ibid.*

<sup>343</sup> *Ibid.*, p. 238.

Préférant faire de Duvernay un homme de paille plutôt qu'un anticlérical<sup>344</sup>, Filteau dit qu'il est « maître dans sa boutique d'imprimeur, mais non dans la salle de rédaction<sup>345</sup> » contrôlée par des agitateurs affectant de jouer aux jacobins. Ainsi, ce n'est que « [p]oussé par d'autres, Girod sans doute<sup>346</sup> », que Duvernay commet l'infamie de publier les *Paroles d'un Croyant* de Lamennais. Accuser le démagogue Girod d'être le « propagateur<sup>347</sup> » à la source de la réputation anticléricale de Duvernay permet à Filteau de procéder à un petit réaménagement de l'histoire pour laver le grand nationaliste de tout soupçon.

Plus féroces encore que les violents, certains extrémistes caractérisés de « boute-feux », figurent comme de véritables « éléments indésirables<sup>348</sup> » à l'intérieur du parti. Élus boucs-émissaires par Filteau, c'est sur eux que repose « la responsabilité de presque tous les excès commis en différents temps par les Patriotes<sup>349</sup> ». Parmi « les plus remuants [et] les plus violents en paroles et en actions<sup>350</sup> », ils sont des « démagogues de faubourg » et des « matamores » qui méritent assurément une « censure sévère<sup>351</sup> ». C'est parmi eux que Filteau identifie les quelques « têtes croches en chicane avec leur curé; des hâbleurs faisant flèche de tous bois, sans discernement ni mesure; quelques viveurs qui mépris[ent] l'enseignement de l'Église<sup>352</sup> ».

#### 2.2.2.2 Amury Girod et Cyrille-Hector-Octave Côté, deux boucs-émissaires

Si certains boute-feux sont identifiés comme des extrémistes anticléricaux, nuls ne reçoivent autant d'attention qu'Amury Girod et Cyrille-Hector-Octave Côté. À eux deux, ces grands démagogues portent la responsabilité de bien des écarts de conduite patriotes, notamment en matière d'anticléricalisme. *L'Histoire des Patriotes* présente Amury Girod dans le rôle d'un étranger qui incarne les idées libérales et anticléricales des révolutionnaires européens. Arrivé au pays pour des raisons obscures au début des années 1830, il est

---

<sup>344</sup> *Ibid.*

<sup>345</sup> *Ibid.*, p. 239.

<sup>346</sup> *Ibid.*

<sup>347</sup> *Ibid.*, p. 343.

<sup>348</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>349</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>350</sup> *Ibid.*, p. 135-136.

<sup>351</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>352</sup> *Ibid.*, p. 120.

considéré comme un opportuniste qui cherche à faire la révolution pour s'y mériter une situation avantageuse<sup>353</sup>, ce qui le distingue déjà des autres Patriotes qui ne veulent, selon Filteau, que corriger les abus d'un système colonial corrompu. Bien que la présence de Girod émaille tout le récit et serve notamment à blanchir Duvernay, c'est surtout lors de l'épisode de Saint-Eustache que se révèle la vraie nature de ce personnage turbulent<sup>354</sup>. Apportant « pour tout bagage beaucoup de jactance et encore plus de prétentions<sup>355</sup> », Girod est un extrémiste<sup>356</sup>, « l'un des plus violents et des plus dangereux agitateurs de tout le pays<sup>357</sup> ». Filteau ne trouve pas de mots assez durs pour condamner ce « matamore, grand parleur, petit faiseur, dépourvu de jugement, mais non d'audace » qui s'est « imposé comme un fardeau à tous les chefs patriotes qui le détest[ent] mais n'os[ent] le brusquer<sup>358</sup> ». Puisque cet étranger à l'esprit fêlé<sup>359</sup> a supplanté « les chefs naturels des Patriotes du Nord<sup>360</sup> », Filteau l'accuse des tristes événements de Saint-Eustache et de Saint-Benoît. Pendant que les chefs naturels Chénier et Girouard sont décrits comme des hommes modérés emportés malgré eux par ce démagogue échevelé de Girod<sup>361</sup>, l'étranger est sévèrement condamné pour avoir voulu à tout prix « faire combattre ceux qui ne demandaient qu'à rester tranquilles ou à faire leur soumission<sup>362</sup> ». Instigateur d'un affrontement perdu d'avance contre les troupes régulières, le « général » Girod est ultimement discrédité par sa fuite survenue au son des premiers coups de feu de Saint-Eustache<sup>363</sup>. Notons au passage que le « départ » de Papineau juste avant la bataille de Saint-Denis n'est pas dépeint comme une fuite; au contraire, Filteau insiste sur la bravoure de l'homme que Nelson doit ramener à la raison<sup>364</sup>. Quoiqu'il en soit, Girod, déguisé en mendiant, se fit finalement « sauter la cervelle<sup>365</sup> » après quatre jours de cavale. Le suicide du « général » et son enterrement avec un pieu au travers du corps au coin d'une rue montréalaise<sup>366</sup>, bien que factuellement incertains, n'en sont pas moins une façon détournée pour Filteau de démontrer l'ampleur de la faillite du courant libéral européen dont

---

<sup>353</sup> *Ibid.*, p. 443.

<sup>354</sup> *Ibid.*, p. 334.

<sup>355</sup> *Ibid.*, p. 442-443.

<sup>356</sup> *Ibid.*, p. 339.

<sup>357</sup> *Ibid.*, p. 443.

<sup>358</sup> *Ibid.*

<sup>359</sup> *Ibid.*, p. 449.

<sup>360</sup> *Ibid.*, p. 442.

<sup>361</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>362</sup> *Ibid.*, p. 449.

<sup>363</sup> *Ibid.*, p. 463.

<sup>364</sup> *Ibid.*, p. 401-402.

<sup>365</sup> *Ibid.*, p. 464.

<sup>366</sup> *Ibid.*

il est l'incarnation au Canada<sup>367</sup>. L'influence que Filteau lui prête sur les « vrais » chefs patriotes du Nord consolide l'idée que certains boutefeux ont poussé de grands Patriotes à un radicalisme insensé. La preuve en est que si Girouard et Chénier avaient été laissés à eux-mêmes, « les événements en eussent été grandement modifiés dans cette région<sup>368</sup> ». Les frasques de Girod et l'exacerbation de son extrémisme permettent donc de ramener Girouard et Chénier à des sentiments plus modérés, tout en attirant la sympathie envers ces martyrs patriotes abusés.

Au chapitre des boutefeux, le radical et anticlérical Cyrille-Hector-Octave Côté jouit lui aussi d'une réputation plutôt douteuse. Bien que le « bouillant député de l'Acadie<sup>369</sup> » n'ait pas l'envergure quasi démoniaque de Girod, son anticléricalisme militant lui vaut tout de même l'anathème de Filteau. Présent dès l'amorce de la contestation patriote, Côté apparaît comme un individu qui fait preuve d'une violence verbale « emportée, échevelée, inouïe<sup>370</sup> ». À Saint-Charles, il attire l'attention alors qu'il dirige une cérémonie à saveur républicaine à la manière d'un pontife; mascarade qui « ne fut pas du meilleur goût<sup>371</sup> » et qui indigna Filteau à cause de l'« explosion d'anticléricalisme extrêmement déplorable<sup>372</sup> » qui s'en suivit. Démagogue échevelé<sup>373</sup>, Côté ose même contraindre un curé à lui livrer les coffres de la Fabrique pour financer l'insurrection armée<sup>374</sup>. Son plus grand crime demeure toutefois l'apostasie du culte catholique lors de son passage aux États-Unis, ce qui représente à la fois une trahison de l'idéal Patriote et de la nationalité canadienne. Dans la mesure où la nation est vécue comme une référence culturelle basée sur l'héritage des pères, le rejet du catholicisme est l'un des principaux facteurs de dénationalisation<sup>375</sup>. Le protestantisme qui relie Girod et Côté explique dans une large mesure pourquoi ils sont les deux seuls Patriotes dont Filteau n'essaie pas de relativiser l'anticléricalisme et le radicalisme. Au contraire, ils

<sup>367</sup> L'énigmatique Amury Girod est présenté sous un angle complètement différent dans le récit républicain tel que mis en scène par Philippe Bernard, *Amury Girod. Un Suisse chez les Patriotes du Bas-Canada*, Sillery, Septentrion, 2001, 255 p. Michel Ducharme souligne d'ailleurs comment cette « biographie-fiction » s'insère dans le courant historiographique présentement dominant qui présente le mouvement patriote comme républicain, civique, non ethnique et ancré dans l'américanité. Voir Michel Ducharme, « BERNARD, Philippe, *Amury Girod. Un Suisse chez les Patriotes du Bas-Canada*, Sillery, Septentrion, 2001, 255 p. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 4 (2003), p. 569-570.

<sup>368</sup> Filteau, *Histoire des Patriotes*, p. 442.

<sup>369</sup> *Ibid.*, p. 253.

<sup>370</sup> *Ibid.*, p. 338.

<sup>371</sup> Cette expression est souvent utilisée par Filteau afin de qualifier tout ce qui dévie de la morale chrétienne.

<sup>372</sup> Filteau, *Histoire des Patriotes*, p. 341.

<sup>373</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>374</sup> *Ibid.*, p. 521.

<sup>375</sup> *Ibid.*, p. 51.

servent de boucs-émissaires qui canalisent les accusations anticléricales pour mieux en dégrever la majorité.

### 2.2.2.3 Mystique nordique

Si le caractère national du combat mené par les Patriotes est aussi présent dans le récit de Filteau que dans celui de Groulx, il n'en va pas de même pour l'importance que l'inspecteur d'école accorde à l'action providentielle. Moins affirmée chez Filteau, la présence d'une force transcendante guidant l'action des hommes et la destinée des nations dans l'Histoire se fait plus discrète dans l'*Histoire des Patriotes*. Au lieu de parler explicitement d'intercession divine, de Providence et d'élection de la race, l'auteur évoque plutôt la présence d'une « étoile Polaire », expression empruntée à Étienne Parent<sup>376</sup>. À n'en point douter, ce concept renvoie à un certain mysticisme historique, à une force qui guide les esprits<sup>377</sup>. Accompagnés de cette force transcendante, les grands hommes comme Papineau ne sont pas seuls devant l'Histoire : « Ce n'était pas la victoire d'un groupe qu'il voulait : il possédait un idéal beaucoup plus relevé. Il avait une *étoile [P]olaire*, et cette étoile qui le guidait, c'était la survivance, l'affranchissement de la nationalité dont il était le chef.<sup>378</sup> » L'étoile Polaire qui guide Papineau lui montre le chemin du peuple canadien; elle est la finalité de l'histoire, ce qui lui donne son sens. On le voit, pour Filteau, le moteur de l'histoire est le nationalisme culturel de conservation légitimant la survivance par l'accession à un État français débarrassé de l'ingérence coloniale. Toute l'action des Patriotes est motivée par le désir de mettre en place les réformes nécessaires à la survie d'une nationalité francophone et catholique en Amérique. La conclusion de l'*Histoire des Patriotes* témoigne avec grandiloquence de ce rôle central du nationalisme : « Si le rêve de former un État français en Amérique ne s'est pas pleinement réalisé, cela a surtout tenu à nous; c'est que nous nous sommes trop souvent détournés de l'étoile Polaire du nationalisme, pour accepter comme guide l'esprit de parti qui a tué en nous l'esprit de corps, c'est que nous nous sommes plus souvent abandonnés à la démagogie qu'à la politique.<sup>379</sup> » L'étoile Polaire du Canada c'est donc un idéal à entretenir, celui d'une lutte pour la survie de la culture française en

<sup>376</sup> *Ibid.*, p. 241.

<sup>377</sup> *Ibid.*

<sup>378</sup> *Ibid.*, p. 129. En italique dans le texte.

<sup>379</sup> *Ibid.*, p. 592.

Amérique. À l'inverse, Filteau accorde également son étoile à Adam Thom, l'un des pires ennemis des Canadiens<sup>380</sup>. Comme la nation canadienne, la nation britannique jouit elle aussi de son idéal, de son achèvement : « Comme Parent, il [Adam Thom] avait son 'étoile [P]olaire'. 'Il faut que nous fassions la solitude, balayons les Canadiens de la face de la terre'.<sup>381</sup> » L'étoile Polaire incarne un but, une détermination, une réalisation, un aboutissement qui guide les hommes dans l'histoire nationale. À travers la lutte des deux nationalités, ce sont deux visions de l'histoire qui s'opposent, deux groupes guidés par deux étoiles Polaires qui mènent les pèlerins sur des chemins opposés. Chez Filteau, cette mystique nordique et patriotique prend des odeurs de sainteté lorsqu'il exhorte ses contemporains à suivre la doctrine des hommes de 1837 : « Puissions-nous, un jour ou l'autre, reprendre ce que proposait l'idéal des Patriotes et reconstituer sur ses bases l'évangile national!<sup>382</sup> » La référence à un « évangile national » revient également lorsque l'historien décrit l'accueil réservé aux 92 Résolutions<sup>383</sup>. Perdre foi envers le dessein intelligent de la survivance tracé dans cet évangile n'est rien de moins qu'une inacceptable « démission nationale » : « Étienne Parent, pris, lui aussi, d'un profond découragement, perdant de vue, pour un instant, son 'étoile [P]olaire', n'apercevant aucune voie de salut, [...] se laiss[a] entraîner sur la pente de la défaillance<sup>384</sup> ».

*L'Histoire des Patriotes* repose donc elle aussi sur une conception spiritualiste de la destinée canadienne. De même, le combat nationaliste des Patriotes contre un colonialisme pervers brimant la majorité canadienne s'y trouve hissé au rang de doctrine fondamentale sur laquelle repose toute l'histoire nationale. Cette opposition entre nationalisme et colonialisme au centre des récits traditionnalistes de Groulx et Filteau traverse les différentes variations du métarécit national, si bien qu'elle trouve un nouveau véhicule dans l'œuvre de certains historiens « modernes ».

---

<sup>380</sup> *Ibid.*, p. 242.

<sup>381</sup> *Ibid.*, p. 243.

<sup>382</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>383</sup> *Ibid.*, p. 159.

<sup>384</sup> *Ibid.*, p. 580.

## 2.3 Rébellions au Bas-Canada : un non-événement théorisé par Maurice Séguin

### 2.3.1 Le double soulèvement de 1837

Chez Maurice Séguin, les Patriotes ne bénéficient pas d'un statut particulier. Son interprétation de l'histoire nationale les situe dans une mouvance réformiste bas-canadienne où les Rébellions ne sont qu'un des épisodes de « la période d'histoire qui s'ouvre au lendemain de 1791<sup>385</sup> ». Signe de cette continuité entre les rebelles et leurs prédécesseurs, les hommes de 1837-1838 n'ont pas d'appellation distinctive dans le langage séguinien. L'auteur des *Normes* et de quelques notes de cours sur l'histoire nationale se contente d'évoquer les Patriotes comme « l'oligarchie locale », « les chefs canadiens-français », « la majorité canadienne<sup>386</sup> » ou les « nationalistes canadiens-français<sup>387</sup> ». De plus, la révolte de 1837 n'est pas une rébellion pour Séguin, mais un double soulèvement : « soulèvement des Britanniques du Bas-Canada contre la menace d'une république canadienne-française, soulèvement de la section la plus avancée des nationalistes canadiens-français contre la domination anglaise<sup>388</sup> ». Double révolte donc que la Rébellion de 1837, déclenchée à la fois par les Britanniques de Montréal qui « cherchent le combat armé en vue de précipiter les événements et pour empêcher Gosford de poursuivre sa politique de conciliation », et par le « parti réformiste canadien-français<sup>389</sup> » exaspéré par la fin de non-recevoir de Londres. Séguin n'élabore pas longuement sur la crise qui suit le déclenchement de la double révolte puisque dès que Gosford tente de faire arrêter Papineau pour remédier à l'anarchie qui règne dans la métropole, « le sort du Bas-Canada, à titre d'État séparé, est définitivement scellé » et il n'est dès lors « plus nécessaire de tenir compte des autres combats de 1837<sup>390</sup> ». La « riposte de Londres<sup>391</sup> » aux 92 Résolutions et la montée de la tension du côté bureaucrate comme du côté patriote engendre alors « [l]e choc de 1837 [qui] amène enfin la suspension de l'impolitique constitution de 1791<sup>392</sup> » et permet à Londres de mettre en œuvre une union législative des deux Canadas. En mettant fin au séparatisme « virtuel<sup>393</sup> » issu de la

<sup>385</sup> M. Séguin, « Le double soulèvement de 1837 », p. 174.

<sup>386</sup> *Ibid.*, p. 184.

<sup>387</sup> *Ibid.*, p. 186.

<sup>388</sup> *Ibid.*

<sup>389</sup> Maurice Séguin et Bruno Deshaies, *Histoire de deux nationalismes au Canada*, Montréal, Guérin, 1997, p. 274.

<sup>390</sup> *Ibid.*

<sup>391</sup> M. Séguin, « Le double soulèvement de 1837 », p. 185.

<sup>392</sup> *Ibid.*, p. 186.

<sup>393</sup> M. Séguin et Deshaies, *Histoire de deux nationalismes*, p. 274.

Constitution de 1791, l'échec des Rébellions semble résoudre l'affrontement national qui paralyse la colonie depuis près de cent ans<sup>394</sup>.

Ce résumé quelque peu laconique est le seul récit de l'épisode des Rébellions que les quelques lignes laissées par Séguin à propos de 1837-1838 nous permettent d'esquisser. Pourtant, Jean-Paul Bernard souligne qu'il suffit d'avoir entendu le professeur parler du mouvement de 1837-1838 pour savoir qu'il en possédait « une connaissance approfondie<sup>395</sup> ». En ce sens, « il est bien malheureux<sup>396</sup> » que Séguin n'ait pas davantage élaboré son interprétation de 1837 en dehors de ses salles de classe. À l'intérieur des quelques bribes parvenues jusqu'à nous, l'interprétation de Séguin laisse poindre certaines nouveautés qui ne cachent pas l'incontestable influence des récits de Filteau et de Groulx. Coincé entre ces auteurs traditionalistes qui dominent l'historiographie des Patriotes au moins jusqu'aux années 1960 et Fernand Ouellet, historien antinationaliste spécialiste du Bas-Canada, Séguin n'accorde qu'un intérêt secondaire à ce thème. Cela dit, bien qu'il ne traite pas de 1837-1838 de manière aussi élaborée que l'ont pu s'attendre de la part d'un historien nationaliste, il intègre tout de même les Rébellions à son récit national. S'il affirme que la « double révolte de 1837 » constitue un « épisode mineur<sup>397</sup> » qui n'est en réalité que le résultat de « l'exaspération » de la lutte pour la prépondérance qui dresse deux nations l'une contre l'autre<sup>398</sup>, il ne réduit pourtant pas les Rébellions à un événement insignifiant. Loin d'être occultées, ces dernières représentent au contraire le dénouement d'une philosophie de l'histoire pessimiste qui trouve son aboutissement dans l'échec patriote. Pour le théoricien du néo-nationalisme qui se montre plus attentif aux structures qu'aux événements, 1837 cache indéniablement quelque chose de plus grand que les exploits militaires qui ont frappé la conscience collective et attiré l'attention des historiens<sup>399</sup>.

---

<sup>394</sup> M. Séguin, « Le double soulèvement de 1837 », p. 187.

<sup>395</sup> J.-P. Bernard, *Les Rébellions*, p. 52.

<sup>396</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>397</sup> M. Séguin, « Le double soulèvement de 1837 », p. 186.

<sup>398</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>399</sup> *Ibid.*, p. 186.

### 2.3.2 Matérialisation et laïcisation de l'histoire nationale

Historien moderne, Maurice Séguin se démarque des autodidactes d'avant-guerre qui accordent le plus souvent une large place à la théologie dans l'histoire. Pour le professeur, le matérialisme historique et la théorie remplacent la théologie. En conséquence, la philosophie de l'histoire proposée par Séguin se veut une approche structurale « d'inspiration intramondaine<sup>400</sup> » qui rompt avec l'élection divine, la grande mission spirituelle et l'action providentielle. La nouvelle histoire de Séguin est avant tout un phénomène de structures où « les héros, les saints et la Providence n'ont pas leur place<sup>401</sup> ». Cette interprétation du parcours historique théorise l'absolue nécessité pour une nation de jouir d'une pleine possession de son auto-détermination et de sa gouvernance. Le plein contrôle de son « agir par soi collectif » représente à la fois « le bien fondamental » d'une société<sup>402</sup> et « la nature même de [sa] vie<sup>403</sup> ». Une société est dite « normale » lorsque le groupe qui la constitue se développe en disposant exclusivement des moyens de se réaliser à l'intérieur de ses propres cadres, sous sa direction et grâce à son initiative<sup>404</sup>. Une collectivité en pleine possession de son agir par soi « constitue un milieu dynamique, riche d'expériences pour l'épanouissement de l'intelligence de ses membres, riche d'initiatives pour le développement de leur volonté », qui offre « la liberté, l'occasion et les moyens de faire face eux-mêmes aux problèmes de la vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur<sup>405</sup> ». À l'inverse, lorsqu'une collectivité est privée de ce bien fondamental ou qu'une autre collectivité lui impose son propre agir collectif, ce qui correspond à une « oppression essentielle<sup>406</sup> », celle-ci est diminuée, voire privée de son être collectif et devient une nation dépossédée et « anormale ».

Appliquant ses *Normes* à l'histoire nationale canadienne, Séguin définit la colonie implantée en Nouvelle-France comme une collectivité au développement normal dans la mesure où celle-ci ne cherche pas à monnayer sa séparation (au sens d'État séparé vivant

---

<sup>400</sup> Gilles Bourque, « La nation et l'historicité chez Maurice Séguin », dans Robert Comeau et Josianne Lavallée (dir. publ.), *L'Historien Maurice Séguin. Théoricien de l'indépendance et penseur de la modernité québécoise*, Québec, Septentrion, 2006, p. 76.

<sup>401</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin*, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969), Québec, Septentrion, 1993, p. 181.

<sup>402</sup> Maurice Séguin, Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant (désormais P. T. et M. D.-T.), *Les Normes de Maurice Séguin : le théoricien du néo-nationalisme*, Montréal, Guérin, 1999, p. 129.

<sup>403</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>404</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>405</sup> *Ibid.*, p. 129-130.

<sup>406</sup> *Ibid.*, p. 130.

seul) pour « devenir une MINORITÉ dans un GRAND TOUT dominé par une nation étrangère<sup>407</sup> ». Vivant organiquement sous la tutelle de sa métropole « naturelle » située à bonne distance, la colonie entrevoit le moment où le « pouvoir extérieur cesserait un jour nécessairement si la France réussissait sa colonisation<sup>408</sup> ». On le voit, conformément aux principes de sa sociologie de la nation, Séguin considère comme une « norme », ou loi de l'histoire, la mutation d'une colonie vers le statut de nation autonome, « complètement équipée » et « moderne ». Le sort d'une colonie « réussie » est d'accéder inévitablement à l'indépendance lorsque le pouvoir de la métropole devient caduc ou trop faible. De sorte qu'« [a]ussi longtemps que les Canadiens conservent, dans l'Empire français, leur autonomie coloniale sur un territoire réservé, protégé, il leur est possible de devenir une NATION, un ÉTAT français à côté d'une ou de plusieurs nations anglaises en Amérique du Nord<sup>409</sup> ». En 1760, le Canada français est une colonie « apte à devenir un ÉTAT national souverain<sup>410</sup> ». La Nouvelle-France se voit cependant privée de ce destin partagé avec toutes les nations en devenir du Nouveau Monde au moment où l'Union Jack est hissée sur les remparts de Québec. Dépouillé de son pouvoir d'agir par lui-même en même temps que de son privilège d'habiter seul son territoire, le Canada français doit alors composer avec la présence d'un second Canada d'essence britannique, d'une nouvelle colonie. La normalité du développement de la colonie française s'efface pour le coup devant une nouvelle histoire caractérisée par « l'opposition fondamentale [de] deux nationalités<sup>411</sup> ». À partir de l'échec du premier Canada, l'histoire nationale devient le récit d'une dualité entre deux collectivités désireuses d'assurer leur prépondérance sur le contrôle de l'État. En effet, l'interprétation du parcours national que livre Séguin considère que « [l]'aspect le plus captivant et le plus important [...] de l'histoire qui se déroul[e] en territoire canadien [...] [est] cette lutte (de ce qui reste) du PREMIER CANADA (français) contre l'introduction, l'édification du DEUXIÈME CANADA (britannique)<sup>412</sup> ». L'histoire nationale pour Séguin est conséquemment l'histoire, anormale, de deux Canadas forcés à une coexistence inégale. C'est l'histoire « du conflit des deux nationalismes en territoire canadien<sup>413</sup> » qui luttent pour la prépondérance. C'est l'histoire d'une lutte, dont le résultat est scellé d'avance, pour

---

<sup>407</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>408</sup> *Ibid.*

<sup>409</sup> *Ibid.*, p. 223.

<sup>410</sup> *Ibid.*, p. 227.

<sup>411</sup> Maurice Séguin, *Une histoire du Québec : Vision d'un prophète*, Montréal, Guérin, 1995, p. 61.

<sup>412</sup> M. Séguin, P. T. et M. D.-T., *Les Normes*, p. 231.

<sup>413</sup> *Ibid.*, p. 232.

l'imposition de l'agir par soi d'une communauté sur l'autre. À ce titre, 1840 représente une date cruciale dans l'interprétation de Séguin, puisqu'elle clôt l'histoire du Canada en figeant les relations entre les deux nationalités<sup>414</sup>. L'Acte d'Union est à ce point déterminant dans le récit séguinien qu'il est le moment après lequel l'histoire canadienne « ne compte plus d'événements majeurs<sup>415</sup> », autrement dit, le moment où l'auteur considère que « rien d'essentiel ne devrait venir modifier le déroulement des choses qu'il entrevoit<sup>416</sup> ». Séguin n'écrit-il pas justement dans ses *Normes* que même deux siècles après 1760, le Québec vit le même contexte de lendemain de Conquête<sup>417</sup>? En réalité, 1840 n'est pour lui que la suite logique de 1760. Sorte de non-événement, l'Acte d'Union n'est qu'un remous violent dans la longue continuation du même. Mise en compétition avec le Canada britannique supportée par sa métropole naturelle, le Canada français ne peut échapper éternellement à l'assimilation, de sorte que 1840 « se déduisait de l'année 1760<sup>418</sup> » et que 1867 n'est elle-même qu'un prolongement de la politique d'union de 1840. L'annexion se déduit d'autant plus facilement qu'elle est l'unique solution « possible<sup>419</sup> » et « logique<sup>420</sup> » du conquérant britannique. Seule « issue<sup>421</sup> » à la guerre de race née de 1760, l'assimilation des Canadiens par l'annexion est l'événement qui scelle le destin du Canada français. Cette fin de l'histoire pessimiste ne survient qu'une centaine d'années après la Conquête, repoussée à plusieurs reprises au gré de la conjoncture continentale. Que les Britanniques aient renoncé si longtemps à écraser les aspirations du premier Canada apparaît à Séguin comme un contre-sens historique subordonné à une stratégie coloniale contraire aux intérêts du nouveau Canada anglais. Fruit d'une réaction métropolitaine à l'agitation qui règne dans les Treize colonies, le *Quebec act* de 1774 est une politique qui « légalis[e] la survivance » et encourage le peuple vaincu à « se considérer comme *le* peuple de la colonie<sup>422</sup> ». À cause de l'agitation au Sud, Londres adopte une attitude qui défavorise les nouveaux maîtres de la colonie, ce qui aggrave d'autant la lutte nationale issue de la Conquête. De même, Séguin parle de 1791 comme d'une politique qui va à l'envers du sens normal de l'histoire, d'une erreur à corriger<sup>423</sup>, d'un illogisme, d'une

<sup>414</sup> Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 188.

<sup>415</sup> *Ibid.*

<sup>416</sup> Lagueux, *Actualité de la philosophie de l'histoire*, p. 199.

<sup>417</sup> M. Séguin, P. T. et M. D.-T., *Les Normes*, p. 235.

<sup>418</sup> Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 188.

<sup>419</sup> M. Séguin, P. T. et M. D.-T., *Les Normes*, p. 234.

<sup>420</sup> M. Séguin, *Une histoire du Québec*, p. 159.

<sup>421</sup> M. Séguin, P. T. et M. D.-T., *Les Normes*, p. 234.

<sup>422</sup> M. Séguin, *Une histoire du Québec*, p. 56. Les caractères gras sont de l'auteur.

<sup>423</sup> M. Séguin et Deshaies, *Histoire de deux nationalismes*, p. 184.

« séparation irréfléchie<sup>424</sup> » et l'évoque même comme un « régime séparatiste<sup>425</sup> ». Si la Conquête a tué le Canada français en 1760, elle n'a pas fait disparaître les Canadiens qui continuent de vouloir s'emparer du pouvoir selon une logique d'émancipation qui est « naturelle<sup>426</sup> ». Or, le Canada britannique, pour affirmer son agir par soi, cherche lui aussi à imposer sa prépondérance, ce qui est théoriquement et logiquement possible depuis la Conquête. En réalité, c'est la politique anglaise elle-même qui cultive et intensifie le mouvement de libération des Canadiens français en leur octroyant une Chambre d'assemblée dont ils ont le contrôle<sup>427</sup>. Il ne faut pas en croire pour autant que l'affrontement national s'estompe ou disparaît grâce aux largesses de la métropole envers les Canadiens. Au contraire, la lutte entre les deux nationalités ne s'en trouve que renforcée puisque les Canadiens sont « plus encouragés que jamais à affirmer [leur] particularisme<sup>428</sup> » et que les Britanniques du Bas-Canada, coupés de leur majorité isolée dans le Haut-Canada, sont « abandonnés à la merci d'une majorité canadienne<sup>429</sup> ». La volonté de tuer le Canada du passé (français) pour laisser croître celui de l'avenir (britannique) exacerbe la lutte ou point que « vers 1824, la formule de base qui triomphera en 1840 avec l'union, et sur laquelle sera bâtie, en 1867, le 'British Dominion of Canada', est assez clairement exposée par les administrateurs britanniques et les colons britanniques les plus conscients des intérêts généraux de la colonisation britannique en Amérique du Nord.<sup>430</sup> ». Si de « 1763-1764 à 1840 les Canadiens forment une majorité qui espère reconquérir la maîtrise de sa vie politique et économique face à une minorité britannique qui en a le contrôle<sup>431</sup> », l'Acte d'Union vient clore cette période de lutte illusoire pour la domination de l'État. Dans la mesure où « l'indépendance à deux sur un même territoire est une impossibilité radicale<sup>432</sup> », l'union fédérale de 1867 est « l'expression constitutionnelle d'un échec colonial [français] d'une part, et d'une réussite coloniale [britannique] d'autre part<sup>433</sup> ».

---

<sup>424</sup> M. Séguin, « Le double soulèvement de 1837 », p. 174.

<sup>425</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>426</sup> M. Séguin, *Une histoire du Québec*, p. 80.

<sup>427</sup> *Ibid.*

<sup>428</sup> M. Séguin et Deshaies, *Histoire de deux nationalismes*, p. 109.

<sup>429</sup> *Ibid.*

<sup>430</sup> *Ibid.*, p. 217.

<sup>431</sup> Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 184.

<sup>432</sup> Maurice Séguin cité dans Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 183.

<sup>433</sup> *Ibid.*, p. 188.

À travers cette interprétation hermétique du parcours historique où la « démolition des possibilités d'indépendance du Canada français<sup>434</sup> » est survenue de manière fatidique en 1760, les événements de 1837-1838 peuvent apparaître des épisodes marginaux du récit séguinien. Certes le soulèvement n'a aucune chance de mener à l'établissement d'une nation indépendante puisque cette espérance a été irrémédiablement perdue après la Conquête<sup>435</sup>. Les Rébellions demeurent pourtant une étape charnière du métarécit séguinien dans la mesure où elles sont l'élément déclencheur de l'annexion et de la marginalisation du Canada français, ultime solution à la guerre des races. En permettant aux Britanniques de suspendre l'incohérente constitution de 1791 et de mettre en place l'Acte d'Union, « seule solution logique [...] imposée par la force des choses<sup>436</sup> », « le coup de feu de 1837<sup>437</sup> » devint inéluctablement un épisode clef du métarécit de Séguin.

### 2.3.2.1 Un récit national culturel et immanent

Bien que Séguin considère que le but ultime des nations est d'accéder à un État indépendant, cette réalisation politique est loin de constituer le courant de fond qui anime son récit du Canada français. Certes, la lutte pour le triomphe de l'autonomie et même pour l'indépendance à travers un combat politique est un « mouvement de libération » « naturel<sup>438</sup> » qui doit normalement mener à l'établissement d'un État indépendant. Il est toutefois important de noter que la confrontation qui s'engage à partir de 1763 et qui va se dénouer en 1840 est d'abord et avant tout une lutte nationale pour l'émancipation d'un groupe ethnique. Séguin se distingue des traditionalistes dans la mesure où il ne conçoit pas que l'émancipation nationale puisse être exclusivement culturelle et que la nation se définit d'abord comme un tout qui embrasse l'ensemble des domaines de la vie collective<sup>439</sup>. Néanmoins, la rupture n'est pas si nette que l'on pourrait le croire entre les deux écoles<sup>440</sup>. Il est certain que l'historien néo-nationaliste ne conçoit pas la survivance culturelle d'une nation comme le seul vecteur de son émancipation. Toutefois, la dimension culturelle reste un

<sup>434</sup> Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 178.

<sup>435</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>436</sup> M. Séguin, *Une histoire du Québec*, p. 159.

<sup>437</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>438</sup> M. Séguin, « Le double soulèvement de 1837 », p. 175.

<sup>439</sup> M. Séguin, P. T. et M. D.-T., *Les Normes*, p. 159-160.

<sup>440</sup> Voir Comeau et Lavallée, *L'Historien Maurice Séguin*, p. 188.

élément fondamental du récit de Séguin, qui parle d'ailleurs de l'après 1760 comme d'une « guerre de races pour l'indépendance nationale<sup>441</sup> ». En plus d'emprunter un vocabulaire cher à son ancien maître, Séguin développe « une conception ethnique de la nation considérée en même temps comme société<sup>442</sup> ». Dans ses *Normes*, le concept de société civile se confond effectivement avec celui de nation culturelle et d'ethnie<sup>443</sup>, autrement dit de groupe unifié par un patrimoine linguistique et culturel commun. En cela, le séguinisme reste loin d'une approche civique du nationalisme et se rend même vulnérable à des accusations d'ethnicisme<sup>444</sup>. Qui plus est, entre Groulx et Séguin, on constate que la modernité a expulsé la réalité confessionnelle du Canada français pour ne laisser à ce dernier qu'une existence essentiellement matérielle, ce que Pierre Trépanier qualifie de « laïcisation de la pensée de Groulx<sup>445</sup> ». Pour cette raison, l'on cherchera en vain la marque de l'élection divine et du rôle historique de la Providence chez Séguin, qui comble avec la théorie le vide laissé par l'abandon de la théologie. À travers la langue et les traits ethniques particuliers, il continue néanmoins de définir les Canadiens français dans une perspective fondamentalement culturelle. La finalité historique du récit séguinien, ou « grande histoire<sup>446</sup> », demeure indéniablement liée au devenir de « la nation-culture en marche vers sa pleine stature politique ou vers sa déchéance définitive<sup>447</sup> ». Le projet patriote est donc avant tout un projet national; le projet d'une nation-culture en lutte pour assurer sa prépondérance sur un État qui n'est plus le sien.

Même si le néo-nationalisme de Séguin est une adaptation sécularisée de la pensée de Groulx, cela n'implique pas forcément un rejet du rôle structurant de la religion catholique dans l'épisode des Rébellions, pas plus d'ailleurs que dans le récit national en général. Bien que le catholicisme ne soit plus implicitement identifié par Séguin comme une constituante de l'identité culturelle canadienne, il continue d'être une caractéristique de la « vie collective<sup>448</sup> », puisque l'Église catholique « demeurera toujours identifiée à un groupe de

<sup>441</sup> M. Séguin, P. T. et M. D.-T., *Les Normes*, p. 234.

<sup>442</sup> Bourque, « La nation et l'historicité chez Maurice Séguin », p. 78.

<sup>443</sup> M. Séguin, P. T. et M. D.-T., *Les Normes*, p. 157.

<sup>444</sup> Pierre Trépanier, « De Lionel Groulx à Maurice Séguin : mutation ou développement? », dans Comeau et Lavallée, *L'Historien Maurice Séguin*, p. 49.

<sup>445</sup> *Ibid.*, p. 47-48.

<sup>446</sup> M. Séguin, P. T. et M. D.-T., *Les Normes*, p. 104.

<sup>447</sup> Trépanier, « De Lionel Groulx à Maurice Séguin », p. 49.

<sup>448</sup> M. Séguin, P. T. et M. D.-T., *Les Normes*, p. 126.

nations et sera aux prises avec les problèmes de majorité et de minorité<sup>449</sup> ». Chez Séguin, la religion doit être comprise comme un phénomène de structure parmi d'autres, un système de lutte entre deux pouvoirs qui exercent deux juridictions concurrentes sur le même groupe d'individus : « Les rapports entre le POUVOIR CIVIL et le POUVOIR ECCLÉSIASTIQUE [...] ont *toujours* soulevé des problèmes dont la plupart restent insolubles.<sup>450</sup> » À la lecture des *Normes*, on constate que les rapports entre les Patriotes et l'Église sont l'expression d'un phénomène structural profond et insoluble d'opposition entre la bourgeoisie canadienne et le clergé. Parce que « [l]es contacts entre les deux POUVOIRS sont inévitables, même lorsque les deux autorités s'efforcent de demeurer dans leur sphère », et que l'« [o]n ne saurait à la fois être pleinement conscient de la nécessité du nationalisme politique, économique et culturel et reléguer l'Église à un pur rôle doctrinal désincarné<sup>451</sup> », il est inconcevable de penser que le nationalisme des Patriotes évacue cette dimension religieuse. L'organisation de l'Église est quelque chose de nécessaire pour Séguin, qui voit dans le besoin de former des cadres à la société « quelque chose d'analogue au 'nationalisme'<sup>452</sup> ». Si l'auteur des *Normes* ne se prononce pas explicitement sur les rapports entre le pouvoir civil des Patriotes et le pouvoir ecclésiastique de l'Église, il livre néanmoins un aperçu de l'importance qu'il accorde aux tensions entre ces deux structures de pouvoir à la fois concurrentielles et complémentaires :

Même si la fin poursuivie est avant tout d'ordre spirituel et si l'on définit l'Église comme étant une société 'surnaturelle et universelle', cette Église, durant la période qui nous intéresse, ne s'incarna pas moins dans un assez lourd organisme gouvernemental, dans lequel un chef avait à tenir compte d'une oligarchie; organisme nettement lié à une région, à sa politique, à ses intérêts, à ses maîtres, à ses alliés...<sup>453</sup>

Contrairement à ce qu'affirmait Groulx, l'opposition entre les chefs religieux et les chefs patriotes n'est pas purement une question de doctrine chrétienne. Pour Séguin, elle répond à un ensemble de facteurs structuraux qui impliquent parfois une alliance et une communauté d'intérêts, parfois une confrontation. Nous ne pouvons savoir comment Séguin s'est positionné par rapport à l'entreprise de réconciliation historique des Patriotes et de la religion menée par les historiens traditionalistes. Il est d'autant plus difficile de connaître sa position

<sup>449</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>450</sup> *Ibid.*, p. 205.

<sup>451</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>452</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>453</sup> *Ibid.*, p. 206, 207.

sur cette question quand on sait qu'il était en rupture polie avec Lionel Groulx. Ce qui est certain en revanche, c'est que l'épisode des Patriotes peut se comprendre chez Séguin comme une manifestation de l'interminable « lutte du sacerdoce et de l'empire<sup>454</sup> », comme la recherche d'un équilibre entre deux pouvoirs nécessaires.

#### 2.4 Conclusion

Les récits que proposent Groulx, Filteau et Séguin situent l'histoire des Patriotes dans le cadre d'un paradigme culturel de survivance nationale. Bien qu'ils considèrent tous que 1760 a fait dévier l'histoire de sa trajectoire à des degrés divers, chacun estime que la ligne directrice qui anime la nationalité canadienne dans la grande histoire demeure inchangée. Continuant son chemin vers une fin de l'histoire qui doit normalement se concrétiser à travers l'établissement d'un État français, le peuple canadien lutte pour sa pleine indépendance. Même après la Conquête, le Canada français poursuit cette grande marche pour le contrôle de sa destinée à l'intérieur d'un nouvel Empire. Comme les nationalistes inscrivent leur interprétation des Rébellions dans un temps long qui considère l'existence d'une certaine conscience nationale dès la fin du Régime français, le combat des Patriotes prend naturellement chez eux des allures de lutte pour la survivance. Puisque la Cession est un cataclysme qui a perturbé le cours normal de l'histoire, 1837-1838 est une entreprise patriotique qui sert à redresser la trajectoire, à corriger l'histoire en remettant le Canada français sur la voie de l'édification d'un État affranchi de la tutelle coloniale. L'histoire est ainsi surdéterminée par la lutte nationale pour l'émancipation et la résistance du Canada français à l'assimilation. De ce fait, les Rébellions sont un épisode de ce grand combat qui oppose le nationalisme au colonialisme. Si l'essence de ce combat reste le même pour nos trois historiens, il en est autrement des perspectives d'avenir. Tandis que les traditionalistes entrevoient la résurrection nationale et s'attardent à stimuler le patriotisme des Canadiens français, le néo-nationalisme adopte plutôt une attitude défaitiste. On le voit, le regard que les historiens portent sur l'avenir du Canada français est tributaire des grands principes organisateurs de l'histoire sur lesquels reposent leurs philosophies. Pour les premiers, la Conquête ne compromet pas irrémédiablement le grand rêve national. Certes, 1760 est une

---

<sup>454</sup> *Ibid.*, p. 208.

suprême défaite qui a fait grand mal, mais elle n'a pas tué tout espoir : « [L]es nations catholiques, au moins celles-là, sont nations guérissables. Leur foi, elles n'ont pas le droit de l'ignorer, a déposé en elles une sève immortelle, d'impérissables promesses de vie ou de résurrection.<sup>455</sup> » Guidé par la Providence, chaque génération de Canadiens depuis 1760 a mérité et doit mériter de rester française. De même que Groulx rejette le fatalisme, Filteau considère qu'il n'en tient qu'aux Canadiens de former un État français en Amérique. En fait, le destin de la race se joue dans la foi des hommes envers l'étoile Polaire du nationalisme. À ce titre, *l'Histoire des Patriotes* offre non seulement la preuve que l'irrédentisme national porte les plus vives espérances pour l'avenir de la race, mais elle fournit également un exemple à suivre aux contemporains<sup>456</sup>. À l'inverse, le néo-nationalisme voit les hommes de 1837-1838 comme le dernier souffle d'une nation cherchant à conserver sa prépondérance dans un système où sa rivale l'a irrémédiablement déclassée. Théorisation radicale et laïque du paradigme national<sup>457</sup>, l'histoire de Séguin repose sur le concept d'agir par soi qui rompt avec les horizons de rédemption ouverts par Groulx et Filteau. Sans équivoque, cette loi de l'histoire n'accorde que très peu, voire pas du tout de pouvoir aux hommes. Quoi qu'il advienne par la suite, le sort du Canada français est irrémédiablement scellé en 1760. N'acceptant pas cette « hérésie » selon laquelle un peuple catholique n'est pas responsable du sort de sa Rédemption dans le monde, Groulx reproche à la « jeune génération » de « ne pas oser tirer les ultimes conséquences de sa philosophie de l'histoire<sup>458</sup> ».

Quoi qu'il en soit, les deux générations construisent un même métarécit national à l'intérieur d'un paradigme culturel. Autrement dit, le bagage culturel puisé dans l'Ancien Régime permet aux Patriotes de garder bien haut le flambeau français et catholique en Amérique. Chez les traditionalistes, et de manière plus atténuée chez Séguin, la question religieuse colore indéniablement cet épisode de l'histoire nationale. De fait, une entreprise de contournement des idées irréligieuses et anticléricales des hommes de 1837 est systématiquement mise en œuvre afin de réconcilier les Patriotes avec l'histoire traditionaliste. L'anticléricisme sert même à départager les « vrais » des « faux » Patriotes. Le relativisme est de mise dans cette histoire où toutes les raisons sont bonnes pour mettre en

<sup>455</sup> Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 4*, p. 241.

<sup>456</sup> Filteau, *Histoire des Patriotes*, p. 592.

<sup>457</sup> Pierre Trépanier, « Lionel Groulx : *Histoire du Canada français depuis sa découverte* », dans Corbo, *Monuments intellectuels québécois*, p. 87.

<sup>458</sup> Lionel Groulx, « Lettre à François-Albert Angers », dans Bédard et Goyette, *Parole d'historiens*, p. 132.

sourdine les errements des héros nationalistes de 1837. Ce révisionnisme qui renvoie les lubies doctrinales des Patriotes à « l'air du temps » permet notamment d'offrir à ceux-ci une place digne de leurs ambitions dans le panthéon de la nation. Comme elle est un pilier identitaire de la culture canadienne-française, ou de la nation canadienne chez Séguin, la religion catholique ne peut tout simplement pas être éjectée du métarécit national, même dans sa version matérialiste. À ce titre, elle occupe un rôle très structurant dans les récits proposés au cours des années 1900 à 1960, d'abord comme inspiration surnaturelle, puis comme phénomène structurel.

### CHAPITRE III

#### UN MÉTARÉCIT LIBÉRAL

Au début des années soixante, l'historiographie des Rébellions connaît un nouveau souffle à mesure que les historiens absorbent les influences canadiennes-anglaises et américaines et se forment à l'école de l'histoire sociale et économique à la française. Fernand Ouellet est assurément un des historiens québécois qui incarne le mieux cet amalgame d'influences nouvelles à la source de la transformation de l'historiographie québécoise d'après-guerre. Du processus de disciplinarisation de l'histoire, de l'introduction de nouvelles méthodes historiques et des débats houleux émerge un nouveau paradigme historique qui rompt avec le récit national et renouvelle les interprétations des Rébellions. Le nouveau métarécit adopte une trame que nous qualifions de libérale puisqu'elle repose sur une « épistémologie du progrès<sup>1</sup> ». Détachés du traditionalisme des historiens-clercs et, jusqu'à un certain point, des ornières du nationalisme, les historiens « modernes » forgent une nouvelle trajectoire québécoise qui assume, de façon « normale » ou « anormale », la modernité occidentale de la province. Sans prétendre à l'exclusive et à l'hégémonie du récit libéral dans la production historique d'alors, cette configuration du parcours de la province est nettement dominante à partir des années 1960 jusqu'au tournant de la décennie 1990<sup>2</sup>. Durant environ un demi-siècle, l'histoire des Patriotes s'est donc écrite à l'aune de ce métarécit libéral dont il convient de différencier plusieurs sous-récits qui participent chacun à construire, à enrichir et à alimenter la trame narrative dominante. Bien qu'il existe de nombreuses différences, voire même des contradictions sur les plans méthodologique et interprétatif entre les principaux historiens qui ont traité des Rébellions dans la seconde décennie du XX<sup>e</sup> siècle, pensons notamment à des auteurs d'écoles aussi diverses que Fernand Ouellet, Jean-Paul Bernard, Gérald Bernier-Daniel Salée ou Yvan Lamonde, leurs

---

<sup>1</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 58.

<sup>2</sup> Rudin, *Faire de l'histoire*, p. 199-248.

interprétations des Rébellions constituent au final un imposant florilège. Considérant que le paradigme libéral trouve son dénominateur commun dans la trame narrative progressiste qui s'appuie sur différentes formes de libéralisme, il constitue une reliure qui agrège les interprétations particulières de l'histoire québécoise dans un même métarécit qui s'étend de Fernand Ouellet jusqu'à Yvan Lamonde.

Parmi les différents chapitres de ce métarécit libéral qui prend forme à travers un demi-siècle de pratique historique, il est aisé de distinguer une série de sous-ensembles qui pointent dans une même direction. Que l'on pense à la trame libérale classique que proposent Donald Creighton<sup>3</sup> et Fernand Ouellet, aux variantes d'inspiration marxiste déjà mentionnées qui font des Rébellions une étape révolutionnaire vers un avenir capitaliste, ou encore du récit de l'enracinement et du développement des idées libérales et du libéralisme d'Yvan Lamonde<sup>4</sup>, toutes ces déclinaisons de l'histoire québécoise répondent à une téléologie du progrès qui envisage la marche des valeurs et des idées libérales sous différentes formes (économique, social, politique)<sup>5</sup>. Un lien plus profond que les querelles d'écoles ou les variantes méthodologiques unit ainsi l'historiographie de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En cherchant à mettre à jour la trame progressiste libérale qui s'inscrit au cœur du parcours historique québécois, ces historiens ont formulé des représentations de l'histoire québécoise qui portent une attention particulière à la période de transition que représente le XIX<sup>e</sup> siècle, et plus spécifiquement au phénomène insurrectionnel de 1837-1838. Sous leur plume, la lutte des Patriotes quitte le champ lexical de la révolte et des troubles pour revêtir l'épithète, non exclusive, d'une révolution à caractère bourgeoise déterminée avant tout par des facteurs socio-économiques. En passant par le développement des échanges économiques chez Fernand Ouellet, la lutte des classes pour l'affirmation d'un nouveau régime bourgeois chez les historiens inspirés du marxisme, ou le développement des « libertés » politiques et intellectuelles chez les historiens dits « révisionnistes »<sup>6</sup>, tous les auteurs qui se rangent dans le métarécit libéral envisagent l'épisode patriote comme le jalon d'une histoire où court le fil conducteur du libéralisme économique, social, politique ou intellectuel. Soucieux de rompre avec l'analyse des historiens qui ont bâti des récits où tout commence et se termine dans la lutte pour la survie nationale, le récit libéral tend à marginaliser ce cadre d'analyse au profit

<sup>3</sup> Donald G. Creighton, « Les fondements économiques des rébellions de 1837 », *Canadian journal of Economics and Political Science*, vol. 3, n° 3 (août 1937), p. 322-334.

<sup>4</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, 565 p.

<sup>5</sup> Dans le même ordre d'idée, Éric Bédard parle du libéralisme et du marxisme comme les deux versions les plus célèbres de ce qu'il nomme pour sa part un « éthos progressiste ». Voir Bédard, « Survivre à la défaite », p. 161.

<sup>6</sup> Rudin, *Faire de l'histoire*, p. 151.

de la dimension économique. Que ce soit par antinationalisme chez Fernand Ouellet, par assimilation de l'idéologie nationaliste à une dynamique de classes, ou tout simplement par la volonté d'accentuer les motivations libérales par rapport aux enjeux nationaux, les historiens libéraux relèguent l'idéologie nationaliste à l'arrière-scène d'un mouvement qu'ils voient désormais guidé par le libéralisme. Dans cette perspective, le thème de la religion chez les Patriotes n'apparaît plus comme un obstacle à dépasser afin de réconcilier l'épisode insurrectionnel avec le paradigme national. Au contraire, les heurts entre l'Église et les hommes de 1837, l'irrégion et l'anticléricalisme sont instrumentalisés par le discours libéral, dans la mesure où ils permettent d'insister sur le fossé qui sépare le libéralisme des Patriotes du conservatisme des représentants institutionnels de l'Ancien Régime.

### 3.1 Fernand Ouellet et la construction d'une interprétation libérale classique

En domestiquant les méthodes françaises des années trente, quarante et cinquante, Fernand Ouellet ramène de Paris les outils avec lesquels il remet en question « le récit en étoffe du pays<sup>7</sup> » pour en proposer un qui « place au premier plan de ses explications l'évolution économique de la province<sup>8</sup> ». Contrairement aux artisans du récit national, l'historien de l'Université Laval ne subordonne pas le parcours historique, ou pour le dire à sa manière « l'évolution sociale de la province<sup>9</sup> », aux événements politiques, mais plutôt à son évolution économique. En abordant l'histoire à travers ses structures et les conjonctures, l'auteur construit un récit qui repose sur une trame narrative à ce point novatrice que certains n'ont pas hésité à parler de « révolution ouellettiste<sup>10</sup> ». La grande conséquence de cette nouvelle approche est la diminution notable de l'importance des événements politiques dans le parcours historique du Québec. La Conquête de 1760 est la première victime de ce recentrement de la trame narrative sur la dimension économique, ce qui ne manque pas d'influencer le regard posé sur les Rébellions. Pour Ouellet, le changement d'Empire n'a rien d'un cataclysme. Il s'agit en fait d'un événement négligeable puisqu'il « n'[a] provoqué aucune brisure importante dans les structures économiques et sociales de la colonie<sup>11</sup> ». Bien

<sup>7</sup> Gagnon, *Le passé composé*, p. 21.

<sup>8</sup> Robert Mandrou, « Préface », dans Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. VIII.

<sup>9</sup> *Ibid.*, 1966, p. X.

<sup>10</sup> Gagnon, *Le passé composé*, p. 21.

<sup>11</sup> Fernand Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec », *Liberté*, vol. 4, n°21 (juin 1962), p. 92.

que l'Angleterre cherche d'abord à imposer une économie mercantile à sa nouvelle colonie dont la structure sociale est héritée de l'Ancien Régime français, Ouellet affirme que « [d]ès 1765-1766, il fallut bien déchanter et prendre conscience du fait que le passage d'un empire à l'autre n'avait aucunement modifié les lignes essentielles de l'évolution<sup>12</sup> ». À cause de la pérennité des structures économiques, 1760 ne doit pas être interprété comme une rupture, mais plutôt comme un changement de métropole sans grandes conséquences. Non seulement « les facteurs de stabilisation l'emportent largement sur les tendances au changement<sup>13</sup> », mais la connexion de la colonie avec sa nouvelle métropole et son intégration dans le marché impérial anglais ouvrent de nouveaux débouchés pour les produits canadiens. Loin de susciter un affrontement, les lendemains de Conquête engendrent une bonification du pacte colonial au point de « favoriser la solidarité de l'*habitant* avec le régime britannique<sup>14</sup> », peut-être même l'émergence d'un sentiment d'« anglomanie<sup>15</sup> ». Pour Ouellet, et c'est là une dimension essentielle qui distingue son récit, les conditions nécessaires à la formation d'un nationalisme canadien ne sont pas présentes dans la colonie avant le tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Indéniablement, l'auteur cherche à rompre la séquence du métarécit nationaliste : lente affirmation d'une nation qui s'éveille sous le Régime français, mais dont l'élan est brisé par la Conquête et qui s'accroche par la suite à son rêve de former un État français à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre canadien. Puisque les habitants de la Nouvelle-France « ne sont pas des nationalistes, pour qui les valeurs nationales auraient eu une sorte de transcendance, mais des coloniaux à qui l'existence d'une métropole [est] indispensable<sup>16</sup> », il conclut que le changement d'Empire n'engendre aucun bouleversement d'ordre structurel et assure la pérennité des cadres nécessaires au développement de la colonie. La Conquête n'est donc ni un traumatisme, ni un cataclysme, ni même une rupture<sup>17</sup>, mais une « permanence du cadre colonial » qui « s'accompagne d'une remarquable stabilité de la structure économique et des activités principales qui la constituent<sup>18</sup> ».

Vu le sort que l'historien réserve à la Conquête, on peut s'étonner que les Rébellions l'obsèdent à un point tel qu'il leur accorde autant, sinon plus d'attention que les historiens

<sup>12</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 563.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 556.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 557.

<sup>15</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 92.

<sup>16</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 555.

<sup>17</sup> Fernand Ouellet, « Le Nationalisme canadien-français : De ses origines à l'insurrection de 1837 », *The Canadian Historical Review*, vol. 45, n° 4 (décembre 1964), p. 280.

<sup>18</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 555.

associés au métarécit national. Quoique l'insurrection ne soit pas présentée comme une tentative pour corriger l'injustice de 1791 ou pour prendre la revanche de 1760, l'interprétation ouelletienne de la Conquête n'en est pas moins fondamentale en regard de l'importance que prend 1837 dans son récit. Comme l'historien est peu disposé à s'appuyer sur la prémisse traditionaliste d'un affrontement entre deux groupes ethniques, pas plus d'ailleurs que sur un quelconque projet de restauration nationale, le mouvement insurrectionnel perd carrément chez lui son statut de soulèvement anticolonial, de lutte politique pour l'achèvement national. À l'inverse, la Conquête inaugure une ère de « collaboration des races » qui se maintient de 1760 à 1802<sup>19</sup>, période où la « bonne entente<sup>20</sup> » règne entre Canadiens et Britanniques. Le système économique étant toujours dominé par le commerce traditionnel des fourrures, une « communauté d'intérêts et d'existence<sup>21</sup> » entre les races fait en sorte que l'hétérogénéité culturelle n'est pas un obstacle au progrès de la colonie. L'« événement perturbateur » qui met fin à cette grande étreinte des groupes sociaux et qui donne naissance à un « premier nationalisme canadien-français<sup>22</sup> » n'est donc pas la résultante d'événements politiques, mais plutôt de changements structuraux importants qui bouleversent l'ordre économique traditionnel dans les années 1803-1812, et ce, au profit de la grande bourgeoisie marchande anglaise. Considérée par Ouellet comme l'« une des plus importantes dans toute l'histoire du Québec », cette décennie « met fin à un équilibre plus que séculaire<sup>23</sup> » fondé sur les fourrures et le blé. Ce changement majeur dans le système économique colonial est d'autant plus important qu'il est appelé à « modifier radicalement l'atmosphère<sup>24</sup> » qui règne dans la colonie. D'abord sur un pied d'égalité avec les marchands britanniques, et même avantagés par leur nombre et leur connaissance du territoire<sup>25</sup>, les marchands canadiens-français souffrent durement de cette révolution économique qui bouleverse les anciennes structures. Dotés d'un esprit d'initiative qui les pousse à profiter au maximum de toutes les sources possibles de profits, quitte à en créer de nouvelles<sup>26</sup>, les marchands anglais prospèrent tandis que les Canadiens français, caractérisés par « une méfiance à l'égard du progrès<sup>27</sup> », se cramponnent à des secteurs traditionnels en

---

<sup>19</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 91.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>23</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 169.

<sup>24</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 94.

<sup>25</sup> Ouellet, « Le Nationalisme », p. 283.

<sup>26</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 564.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 566.

déclin. Demeuré stationnaire alors que le capitalisme commercial réalise de nouveaux progrès, le commerce des Canadiens français est progressivement déclassé, ce qui s'explique par leur faiblesse viscérale « dans le secteur des importations, leur goût exclusif pour un monde dominé par les relations personnelles, leur individualisme, l'attrait du genre de vie 'noble' et l'emprise des valeurs familiales et religieuses<sup>28</sup> », bref leurs « mentalités ». Il en résulte une infériorité économique qui, une fois exacerbée par le « climat d'insécurité et de malaise<sup>29</sup> », favorise l'émergence d'un mouvement insurrectionnel nationaliste<sup>30</sup> :

La crise agricole, l'accroissement de la fiscalité seigneuriale, la régionalisation de l'exploitation forestière et de la construction navale, le surpeuplement des campagnes et les disparités socio-économiques entre les groupes ethniques dans les villes alors aux prises avec les arrivages massifs d'immigrants anglophones sont les sources principales de l'instabilité sociale croissante des années 1815-1840.<sup>31</sup>

L'instabilité économique du Bas-Canada est donc l'expression d'une crise d'adaptation de la bourgeoisie canadienne-française à un monde en route vers le capitalisme industriel<sup>32</sup>. Si les Rébellions constituent un épisode fondamental pour Ouellet, ce n'est pas en raison de « ce qu'on a pris l'habitude de qualifier du nom pompeux de 'nos luttes parlementaires'<sup>33</sup> », mais bien parce qu'elles sont la manifestation d'un blocage systématique : la paralysie des institutions mises en place dès 1806 par la bourgeoisie professionnelle canadienne-française en réponse à la nouvelle conjoncture.

### 3.1.1 De libéraux à zéros : l'épisode patriote à travers l'histoire des mentalités

Dès le début des années cinquante, Fernand Ouellet amorce une vaste entreprise de remise en question des interprétations traditionalistes sur 1837-1838 qui tiennent alors le haut du pavé. Rapidement, l'historien de l'Université Laval s'impose comme une référence en histoire bas-canadienne grâce au renouvellement des méthodes historiques qu'il opère et à ses

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 567.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 369.

<sup>30</sup> À ce sujet, voir Fernand Ouellet et Jean Hamelin, « La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837 », *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 41, n° 1 (1962), p. 17-33.

<sup>31</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 247.

<sup>32</sup> Ouellet, « Le Nationalisme », p. 286.

<sup>33</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 96.

nombreuses publications dédiées au mouvement insurrectionnel<sup>34</sup>. Paru la même année que le tome de l'*Histoire du Canada français* de Lionel Groulx consacré à la période des soulèvements de 1837-1838, le premier article qu'il consacre à la question annonce déjà le fossé qui le sépare des « historiens-clercs<sup>35</sup> ». Cet écart ne fait d'ailleurs que se creuser durant les vingt-cinq années que Ouellet consacre à l'histoire bas-canadienne, de ses premières réfutations des récits nationalistes jusqu'à la parution, en 1976, de son histoire du *Bas-Canada 1791-1840 : Changements structuraux et crise*.

Aussi bien dans sa présentation du *Mandement de M<sup>gr</sup> Lartigue de 1837 et la réaction libérale*<sup>36</sup> que dans *Autour du dernier volume de l'abbé Groulx*, l'auteur est clair : 1837 est un mouvement de révolte au nom d'une philosophie libérale en rupture avec le passé<sup>37</sup> qui s'insère dans un courant atlantique<sup>38</sup>. La filiation établie entre la Révolution américaine, les révolutions françaises et les événements du Bas-Canada est si forte que Ouellet n'hésite pas à désigner les hommes de 1837 comme des « libéraux canadiens » qui annoncent une révolution « diff[é]rant] peu des révolutions de 1789 et de 1830 <sup>39</sup> ». Moins une alliée qu'une farouche opposante, l'Église défend alors « l'ordre traditionnel<sup>40</sup> » au moyen d'un manifeste antilibéral<sup>41</sup> dirigé contre les Patriotes porteurs des « idées nouvelles<sup>42</sup> ». À n'en point douter, le récit de Ouellet s'écarte de l'interprétation traditionaliste jusqu'alors triomphante. Malgré tout, l'historien de l'Université Laval n'est pas encore pleinement émancipé par rapport à celle-ci. Ses premiers travaux montrent bien que son interprétation constitue une étape transitoire vers un récit libéral en élaboration bien plus qu'une rupture fracassante avec les récits nationaux. En effet, Ouellet reprend quelques thèmes centraux de l'interprétation traditionnelle qu'il va par la suite abandonner au cours des années soixante, notamment l'idée que la Constitution de 1791 est pervertie par l'Angleterre<sup>43</sup>. Dans ses premiers articles, les libéraux canadiens jouent le même grand rôle que les Patriotes du récit national : ils

<sup>34</sup> Éric Bédard, « Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850 : structures et conjonctures*, 1966 », dans Corbo, *Monuments intellectuels québécois*, p. 211-219.

<sup>35</sup> Fernand Ouellet, « L'échec insurrectionnel, 1837-1839 », *Recherches sociographiques*, vol. 6, n° 2 (1965), p. 136.

<sup>36</sup> Ouellet, « Le mandement de M<sup>gr</sup> Lartigue », p. 97-104.

<sup>37</sup> Fernand Ouellet, « Autour du dernier volume de l'abbé Groulx », *Hermès*, n° 7 (printemps 1953), p. 23-35.;

Ouellet, « Le mandement de M<sup>gr</sup> Lartigue », p. 97.

<sup>38</sup> Ouellet, « Le mandement de M<sup>gr</sup> Lartigue », p. 100.; Ouellet, « Autour du dernier volume de Groulx », p. 29-31.

<sup>39</sup> Ouellet, « Autour du dernier volume de Groulx », p. 29.

<sup>40</sup> Ouellet, « Le mandement de M<sup>gr</sup> Lartigue », p. 104.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>43</sup> Ouellet, « Autour du dernier volume de Groulx », p. 25.

s'opposent à l'administration oppressive de l'Angleterre qui viole les principes de souveraineté populaire à la base de la constitution anglaise<sup>44</sup>. La différence essentielle réside dans le fait que les Canadiens de 1837 ne se révoltent pas par esprit nationaliste : « Ils veulent se révolter au nom des principes libéraux.<sup>45</sup> » Assez rapidement, la célébration du libéralisme patriote fait toutefois place à un sentiment mitigé à leurs égards. Plus l'interprétation de Ouellet évolue, plus ce dernier gruge le piédestal sur lequel le grand récit national a placé les Patriotes. Si bien que dès 1958, son optimisme envers les libéraux du Canada ne s'affirme plus aussi nettement qu'auparavant.

Avec l'étude du rôle de *Papineau dans la Révolution de 1837-1838*, Ouellet relativise le libéralisme des hommes de 1837 désormais identifiés comme la « bourgeoisie canadienne<sup>46</sup> ». Modifiant radicalement le portrait de celui qu'il surnommait le « Voltaire canadien<sup>47</sup> » cinq ans plus tôt, l'historien dresse un portrait nettement plus sombre du « chef du parti patriote et républicain<sup>48</sup> ». Papineau apparaît désormais comme un personnage dont les hésitations et les contradictions sont représentatives d'une classe de professionnels désireux de « faire du Bas-Canada un État national doté d'une structure laïque et démocratique<sup>49</sup> ». En le présentant comme celui qui, dès la proclamation des Résolutions Russell, a « machiné la marche de la révolution de façon à laisser tomber la responsabilité du mouvement sur le parti anglais et sur le gouvernement<sup>50</sup> », Ouellet ébranle la théorie du complot développée par Filteau. Pour Ouellet, « la préméditation de la Révolution<sup>51</sup> » ne fait aucun doute. Loin d'être inoffensive, l'agitation organisée par Papineau a servi à « préparer la révolution sous le signe de la légalité<sup>52</sup> ». Dominé par la peur<sup>53</sup>, le chef hésite et tergiverse toutefois quant à la direction à donner au mouvement. Non seulement cherche-t-il « à retarder constamment l'échéance de l'insurrection armée<sup>54</sup> », mais Ouellet suppose même qu'il vise

---

<sup>44</sup> Ouellet, « Le mandement de M<sup>gr</sup> Lartigue », p. 97.

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> Fernand Ouellet, « Papineau dans la Révolution de 1837-1838 », *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 37, n° 1 (1958), p. 27.

<sup>47</sup> Ouellet, « Autour du dernier volume de Groulx », p. 29.

<sup>48</sup> Ouellet, « Papineau dans la Révolution de 1837-1838 », p. 29.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 23.

systématiquement l'échec. Des « attitudes contradictoires<sup>55</sup> » et de l'incapacité<sup>56</sup> qu'il décèle chez l'homme dont le « comportement n'avait aucun rapport avec celui d'un chef conscient et réaliste<sup>57</sup> », Ouellet en déduit que l'échec de l'insurrection des Patriotes est d'abord une affaire de mauvaise direction et d'organisation inefficace<sup>58</sup>. Cela dit, Papineau n'est pas le seul à porter ce fardeau :

Papineau a été l'image de cette bourgeoisie canadienne, issue du milieu paysan, qui n'avait pas réussi à s'adapter à la vie urbaine et bourgeoise. En même temps qu'il traduisait les aspirations de cette bourgeoisie vers une libération des cadres traditionnels, il a représenté son incapacité à édifier elle-même sa liberté et à se tailler une place dans un monde économique reposant sur la concurrence et sur le dynamisme personnel. L'échec de la rébellion de 1837 n'est donc pas un effet du hasard. Il est l'expression des faiblesses profondes de cette bourgeoisie qui, pour éviter de s'adapter réellement aux conditions nouvelles, a préféré transporter et conserver, dans un contexte urbain et bourgeois, les traits essentiels de la société paysanne dont elle provenait.<sup>59</sup>

Ouellet extrapole son analyse de Papineau à l'ensemble du mouvement patriote, lui-même généralisé dans la catégorie de la « bourgeoisie canadienne ». Les hésitations et les faiblesses décelées chez Papineau sont ainsi transposées à l'ensemble de ce groupe social embourbé dans une représentation paysanne de la société.

Sans tenir compte des sérieuses réticences émises par certains historiens<sup>60</sup>, l'historien des mentalités continue d'explorer la « personnalité de Papineau<sup>61</sup> », allant jusqu'à faire de celui-ci un « être divisé ». C'est à partir de la personnalité problématique et contradictoire d'un Papineau déchiré entre ses croyances libérales et ses positions conservatrices<sup>62</sup>, qu'il construit son interprétation des Rébellions en tant que phénomène social. En raison de son rejet du pragmatisme et son désir d'« aménager une organisation politique et sociale qui, tout en délogeant les Anglo-saxons du pouvoir, doterait la bourgeoisie canadienne-française des moyens propres à enrayer le flot de l'immigration et à contrôler l'activité économique autant

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>60</sup> Notamment Mason Wade, « Commentaire par le professeur Mason Wade », *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 37, n° 1 (1958), p. 32-34.

<sup>61</sup> Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau, un être divisé*, Ottawa, Société historique du Canada, Brochure historique n° 11, 1960, p. 3.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 11.

que l'influence sociale des marchands<sup>63</sup> », Papineau imprime une direction à la fois plus libérale et plus conservatrice au mouvement patriote. Plus libérale d'abord parce qu'il préconise « un programme visant à l'épanouissement des forces laïques : séparation de l'Église et de l'État, laïcisation de l'enseignement et liberté religieuse complète<sup>64</sup> ». Plus conservatrice ensuite parce que son nationalisme le « pos[e] en porte-parole *inspiré* d'un peuple opprimé [...] attaché à son passé, à ses traditions et désireux d'accéder à l'indépendance<sup>65</sup> ». Souhaitant perpétuer la culture et les institutions traditionnelles du Canada français et se constituer comme élite laïque d'un État français indépendant, Papineau est à l'image de la bourgeoisie canadienne et de son ambiguïté de pensée<sup>66</sup> qui l'empêche d'envisager lucidement l'adaptation de la société canadienne aux nouvelles réalités économiques. Stimulé par « le complexe de la persécution et la haine raciale<sup>67</sup> », l'aspiration de cette classe au contrôle du pouvoir donne même naissance à un projet de société nationaliste farouchement opposé à l'élément anglophone :

À son avis [celle de la bourgeoisie canadienne-française], le Saint-Laurent ne constituait plus la base d'un État commercial ou industriel comme le pensaient les Anglo-saxons. Elle le voyait plutôt comme une mer intérieure, s'étendant du Golfe aux frontières du Haut-Canada, autour de laquelle graviterait à l'avenir une population paysanne retranchée sur ses traditions ancestrales épurées de l'apport démoralisateur des fourrures et du bois. À cette fin, les institutions traditionnelles, le droit coutumier français et le régime seigneurial paraissaient éminemment aptes à éliminer les abus du capitalisme tout en protégeant le Bas-Canada contre l'immigration loyaliste américaine et anglaise.<sup>68</sup>

Avec la parution de *Louis-Joseph Papineau. Un être divisé*, Ouellet complète sa réinterprétation globale et structurelle des Rébellions. L'auteur s'est même affranchi des dernières références à la trame nationale à partir de la publication des *Fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec* en 1962 et de *L'échec du mouvement insurrectionnel, 1837-1839* en 1965. D'emblée, il y rejette l'idée que 1837 marque l'aboutissement logique d'un long conflit politique et constitutionnel<sup>69</sup>. Selon lui, c'est « simplifi[er] à l'extrême<sup>70</sup> » ce phénomène que de se le représenter comme une lutte contre le système colonial ou encore comme un réformisme libéral. Les Rébellions ne sont ni une lutte politique pour un

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>69</sup> Ouellet, « L'échec insurrectionnel », p. 135.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 136.

achèvement politique ni « l'expression de la vitalité intense de la société canadienne-française<sup>71</sup> », mais plutôt la manifestation d'une crise économique et sociale, « aboutissement logique d'un ensemble de facteurs, dont certains jouaient depuis les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup> ». Les Rébellions ne sont pas ce mouvement improvisé, populaire et rural dont parle Groulx, mais plutôt un phénomène né chez les élites<sup>73</sup>, l'expression d'une récupération par la bourgeoisie canadienne du mécontentement rural alimenté par le malaise économique. En somme, les Patriotes utilisent la masse afin de promouvoir leurs intérêts de classe, ce que Ouellet décrit comme une « spoliation idéologique par des élites intéressées à utiliser les forces populaires à leur profit<sup>74</sup> ». Ce détournement populaire s'explique du fait que les Rébellions sont un phénomène social qui est d'abord « l'expression de la montée et du besoin d'affirmation des classes moyennes canadiennes-françaises<sup>75</sup> », au point où « [l]a crise canadienne peut aussi être représentée comme une lutte de classes mettant aux prises la bourgeoisie d'affaires anglophone, le clergé catholique et les classes moyennes canadiennes-françaises<sup>76</sup> ».

Mais Ouellet est avant tout un disciple des méthodes labroussiennes. Il soutient que le « phénomène social » n'aurait jamais eu cette ampleur si « la crise chronique de l'agriculture, le surpeuplement toujours plus accentué du territoire seigneurial et l'accroissement de la fiscalité par les seigneurs<sup>77</sup> » n'avaient pas fourni un contexte propice à la montée de la bourgeoisie professionnelle. Contrecoup des malaises économiques, des pressions démographiques et des tensions sociales qui « s'enracinent » à partir de 1806<sup>78</sup>, les Rébellions se nourrissent d'une crise économique : « Aussi la révolution de 1837-1838 apparaît-elle, en grande partie, comme une réponse détournée aux problèmes posés par l'action conjointe des tensions démographiques et de la crise agricole.<sup>79</sup> » D'ailleurs, ce n'est qu'avec « [l]es premiers symptômes de crise dans l'agriculture<sup>80</sup> » que s'amorce « l'agitation

---

<sup>71</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 100.

<sup>72</sup> Ouellet, « L'échec insurrectionnel », p. 137.

<sup>73</sup> Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 », p. 207.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 216.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 221.

<sup>76</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 497.

<sup>77</sup> Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 », p. 214.

<sup>78</sup> Ouellet, « L'échec insurrectionnel », p. 136.

<sup>79</sup> Fernand Ouellet et Jean Hamelin, « La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837 », *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 41, n° 1 (1962), p. 31.

<sup>80</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 180.

des esprits et les prédispositions à la révolte [qui] reproduisent en gros le contexte agricole et les pressions démographiques<sup>81</sup> ». Tandis que les chefs patriotes distillent leur propagande pour rendre « le gouvernement, les marchands anglophones et les immigrants responsables du malaise rural<sup>82</sup> », ceux-ci contribuent à cristalliser et à accentuer les oppositions dans la société. Phénomène complexe, les insurrections sont une crise économique qui atteint l'agriculture ainsi que les autres secteurs préservés<sup>83</sup>. La crise agit tel un catalyseur qui « accentue subitement les mécontentements, les tensions sociales et durcit les attitudes politiques<sup>84</sup> » au point où l'instabilité sociale et le mécontentement populaire offrent « une situation éminemment favorable à une prise de conscience nationale comme à l'intériorisation par la bourgeoisie d'un péril collectif<sup>85</sup> ». Du côté des marchands capitalistes, la chute des rendements agricoles engendre de plus en plus de critiques envers les institutions françaises de la colonie accusées d'être à l'origine de ces malaises<sup>86</sup>. À l'opposé, la bourgeoisie canadienne canalise le mécontentement populaire contre les marchands anglais pour mettre en œuvre son plan d'ascension sociale. Coincée entre la grande bourgeoisie anglaise qui contrôle l'économie d'un côté, et les élites traditionnelles qui défendent un modèle social d'Ancien Régime de l'autre, la bourgeoisie professionnelle mise sur l'appui de la masse afin d'accéder au rang d'élite laïque de la société. Économiquement déclassée et occupant une place marginale dans la société d'Ancien Régime, sa stratégie d'ascension sociale passe par l'accaparement du pouvoir politique et, par conséquent, par l'application du principe électif à toutes les sphères du pouvoir. Le nationalisme canadien-français naît de sorte des malaises économiques qu'une élite laïque en mal de reconnaissance intériorise et assimile à des « périls vitaux<sup>87</sup> » pour la nationalité canadienne. L'instrumentalisation du mécontentement populaire permet aux professions libérales de « se faire accepter de plus en plus comme l'unique porte-parole des intérêts et des aspirations de la *nation* canadienne-française<sup>88</sup> », tout en montrant la classe marchande capitaliste voulant réformer les institutions « nationales » comme l'ennemi juré du Canada français. Épousant « les réactions

---

<sup>81</sup> Ouellet, « L'échec insurrectionnel », p. 144.

<sup>82</sup> Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850. Structures et Conjoncture*, Montréal et Paris, Fides, 1966, p. 477.

<sup>83</sup> Ouellet, « L'échec insurrectionnel », p. 148.

<sup>84</sup> Ouellet, « Le Nationalisme », p. 288.; Ouellet, « L'échec insurrectionnel », p. 148.

<sup>85</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 96.

<sup>86</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 198.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 584.

<sup>88</sup> *Ibid.*

du monde rural face à la situation globale de l'époque<sup>89</sup> », le Parti patriote « prend l'allure d'un mouvement triomphant<sup>90</sup> » de 1815 à 1837. Ouellet le définit comme étant d'abord « un mouvement nationaliste au service des classes moyennes canadiennes-françaises qui aspirent au pouvoir et qui, avec une habileté consommée, canalisent à leur profit les différentes formes de mécontentement populaire<sup>91</sup> ».

Entre les capitalistes anglais du Parti bureaucrate qui souhaitent réformer les institutions d'Ancien Régime et les professionnels du Parti patriote qui attisent un « nationalisme réactionnaire<sup>92</sup> » auprès de la masse dans le but d'assouvir leur « intense besoin d'affirmation sociale<sup>93</sup> », la politique coloniale semble prise en otage. Dans la mesure où l'Assemblée devient le terrain de l'affrontement entre une bourgeoisie marchande qui souhaite libéraliser et moderniser la société bas-canadienne, et une petite bourgeoisie marquée par « une profonde résistance des mentalités au changement<sup>94</sup> », l'auteur considère que les Patriotes inaugurent une ère de « chaos<sup>95</sup> » et d'« anarchie politique<sup>96</sup> » d'environ quarante ans. La paralysie du système politique<sup>97</sup> ne fait qu'aggraver les malaises économiques et créer un climat propice à l'insurrection. L'explosion de 1837 n'a rien de fortuit. Non seulement a-t-elle été favorisée par la crise économique<sup>98</sup>, mais elle a également été orchestrée et précipitée par le Parti patriote qui cherche, selon Ouellet, à déclencher une révolution à son profit<sup>99</sup>. Le blocage et l'inaction des Patriotes en matière de modernisation des structures économiques et des techniques agricoles sont venus aggraver et généraliser le malaise économique, créant du même souffle le « climat chargé d'agressivité<sup>100</sup> » qui donna un caractère si explosif aux Résolutions Russell. Non seulement Ouellet fait-il des Patriotes les seuls responsables des insurrections devant servir leurs propres intérêts de classe sous couvert du nationalisme, mais il les considère également comme les premiers responsables de leurs malheurs :

---

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 387.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 384.

<sup>92</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 585.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 583.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 576.

<sup>95</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 96.

<sup>96</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 593.

<sup>97</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 291.

<sup>98</sup> Ouellet, « L'échec insurrectionnel », p. 146.

<sup>99</sup> Ouellet, « Papineau dans la Révolution de 1837-1838 », p. 13-34.

<sup>100</sup> Ouellet, « L'échec insurrectionnel », p. 148.

L'échec des insurrections peut sans doute s'expliquer par l'attachement excessif des classes moyennes canadiennes-françaises à leurs intérêts à court terme. Il peut aussi provenir du fait qu'elles n'étaient pas vraiment révolutionnaires, qu'au fond elles traversaient simplement une crise de croissance et qu'elles étaient à la recherche d'une place et d'un statut dans la société. Ainsi s'expliquerait l'extraordinaire pauvreté du leadership fourni par les révolutionnaires des classes moyennes. Car il est évident qu'on ne saurait attribuer leur faillite lamentable à la puissance de l'armée britannique qui semble manquer d'exercice.<sup>101</sup>

### 3.1.1.1 La religion des Patriotes

La croissance économique et démographique du tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle a engendré l'accroissement des villages, la diversification des activités professionnelles, l'augmentation des effectifs des professions libérales et, conséquemment, une modification dans les rapports de pouvoir avec le clergé. Rapidement, la petite et moyenne bourgeoisie laïque composée de médecins, de notaires et d'avocats entre en compétition avec le clergé rural, si bien que des tensions apparaissent entre les nouveaux venus et les clercs<sup>102</sup>. Pendant que la société passe progressivement de l'Ancien au Nouveau Régime, le rôle du bas clergé est de plus en plus contesté par cette élite montante : « Dès le moment où les professions libérales prennent conscience de leur rôle comme élite, elles sont entraînées, en raison même de la puissance des clercs, à adopter des vues de laïcisation, même à remettre en question le statut de l'Église dans la société.<sup>103</sup> » La conquête du pouvoir politique par la classe moyenne canadienne-française et la promotion « d'idées nationalistes et libérales qui viennent en ligne droite de la Révolution française<sup>104</sup> » stimulent également la réaction du clergé contre le Parti patriote. En aspirant au *leadership* de la société, la moyenne bourgeoisie canadienne s'oppose d'emblée au clergé « en tant que rival et en tant que porteur d'une idéologie susceptible de frustrer leurs desseins<sup>105</sup> ». Déstabilisée par la croissance du capitalisme, la montée des classes moyennes et l'affirmation de l'individualisme, l'Église est alors une institution qui entre péniblement dans le XIX<sup>e</sup> siècle, au point où elle subit selon Ouellet, « [u]ne sorte de défaillance passagère<sup>106</sup> » entre 1800 et 1830. Malgré son idéal théocratique et sa hantise

<sup>101</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 487.

<sup>102</sup> Ouellet, « Le Nationalisme », p. 284.

<sup>103</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 583.

<sup>104</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 502.

<sup>105</sup> Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 », p. 221.

<sup>106</sup> Fernand Ouellet, « Le clergé et l'échec des insurrections de 1837-1838 », *Liberté*, vol. 7, nos 37-38 (février/avril 1965), p. 44.

envers les libéraux, les démocrates et le laïcisme, elle n'arrive pas à contenir les Patriotes qui « proclament ouvertement leurs adhésions libérales et démocratiques [...] [et] même leurs intentions d'établir une société laïque et la séparation de l'Église et de l'État<sup>107</sup> ». À ce national-libéralisme, l'Église oppose un nationalisme ultramontain encore timide. Pour Ouellet, l'opposition grandissante entre les deux partis résulte de l'« affrontement entre deux classes qui aspirent à diriger le peuple selon leurs vues respectives<sup>108</sup> ». Tandis que l'une se réclame de la monarchie de droit divin et n'accepte le parlement que comme organe consultatif, l'autre adhère au libéralisme, à l'idéal démocratique et au nationalisme. Afin de s'accaparer le pouvoir, les Patriotes cherchent à imposer le principe électif à toutes les institutions, ce qui ne manque pas de leur aliéner à la fois la bourgeoisie marchande anglophone supportée par le gouvernement, et le clergé<sup>109</sup>. Cette fracture qui se creuse depuis le début du siècle s'accroît à partir du Bill des Fabriques de 1831. Alerté par l'intrusion des principes libéraux dans son système régi par le droit divin, l'Église rompt définitivement avec les Patriotes pour trouver refuge auprès du gouvernement et de l'aristocratie.

Selon Ouellet, la montée de l'individualisme, la confrontation entre le national-libéralisme patriote et l'ultramontanisme de l'évêque de Montréal contribuèrent à répandre l'incroyance parmi une « assez forte proportion<sup>110</sup> » de l'élite laïque rassemblée autour du Parti patriote. Loin de cacher la présence de sentiments irréligieux et anticléricaux, voire même de croyances agnostiques, parmi les Patriotes, l'auteur valorise cette attitude perçue comme une adhésion à un certain libéralisme<sup>111</sup>. À ce titre, la frange la plus radicale dirigée par les frères Nelson, Côté, Girod et « probablement<sup>112</sup> » Chénier, est encore plus appréciée par l'auteur qui voit en eux de « vrais libéraux<sup>113</sup> » anticléricaux désireux de rénover l'Ancien Régime social. En raison de la forte influence conservatrice de Papineau et de son œuvre de libération nationale, le programme anticléricale de ce groupe ne se généralise cependant pas auprès de la masse<sup>114</sup>. Néanmoins, le discours pour l'abolition de la dîme et la séparation de l'Église et de l'État prend de plus en plus de place à partir de la Convention des Six Comtés,

<sup>107</sup> *Ibid.*

<sup>108</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 504.

<sup>109</sup> *Ibid.*

<sup>110</sup> Ouellet, « Le clergé et l'échec des insurrections », p. 43.; Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 588.

<sup>111</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 113, 485.

<sup>112</sup> Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 », p. 215.

<sup>113</sup> *Ibid.*

<sup>114</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 475-476.

ce qui laisse poindre « des oppositions presque irréconciliables sur le plan idéologique<sup>115</sup> » entre le clan dirigé par Robert Nelson et les nationalistes conservateurs de Papineau. Comme la direction du mouvement glisse de Papineau vers Nelson après la défaite de Saint-Charles, le libéralisme patriote se radicalise, poussant ainsi l'abbé Chartier à « modérer la fièvre anticléricale et anti-seigneuriale des principaux réfugiés<sup>116</sup> » aux États-Unis. Mouvement minoritaire au sein du parti, le groupe plus radical « dont plusieurs sont des Anglo-Saxons<sup>117</sup> » accorde la priorité à la libération sociale à travers l'abolition du régime seigneurial et de la dîme. Contrairement aux historiens du grand récit national, Ouellet fait bonne presse à ce groupe ethniquement hétérogène qui a compris, tout comme les marchands anglophones, la « contradiction fondamentale entre l'héritage 'féodal' et les besoins croissants d'une économie capitaliste<sup>118</sup> ». Bien que cette « minorité de libéraux authentiques [soit] parvenue à éveiller une fraction de la masse à une conscience de classe et à une idéologie antiféodale et anticléricale<sup>119</sup> », son influence n'a pas été assez forte pour soulever de mouvement populaire de désaffection religieuse, de sorte que « [m]ême si l'habitant s'interroge sur la conduite des clercs [et] les accepte mal comme leaders politiques, il demeure profondément attaché à la religion<sup>120</sup> ». Voyant les hommes de 1837 comme les héritiers des révolutions française et américaine, M<sup>gr</sup> Lartigue intervient par un mandement qui a tout d'un manifeste anti-libéral et anti-républicain qui condamne le libéralisme et le droit de révolte<sup>121</sup>. Cette sortie épiscopale qui condamne d'un seul souffle les anticléricaux et les incroyants donne même lieu à une violente réaction des Patriotes, qui accusent le clergé de trahir la cause nationale et de s'acoquiner avec le gouvernement<sup>122</sup>. Dès la publication du mandement, l'image d'un clergé aveuglé par ses intérêts personnels se répand parmi la masse. Ouellet peine pourtant à saisir les sentiments de cette dernière vis-à-vis des privilèges de l'Église : « Cette insistance sur l'image d'un clergé défendant simplement ses intérêts matériels porte des fruits auprès des paysans qui aspirent plus ou moins à se libérer des droits seigneuriaux et de la dîme<sup>123</sup> ». Si l'intervention de M<sup>gr</sup> Lartigue constitue un certain

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 470.

<sup>116</sup> *Ibid.*

<sup>117</sup> Fernand Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Jean-Paul Bernard, *Les idéologies québécoises au 19<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 45.

<sup>118</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 486.

<sup>119</sup> Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 », p. 228.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 217.

<sup>121</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 454.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 456.

<sup>123</sup> *Ibid.*

« obstacle religieux<sup>124</sup> » pour bon nombre de paysans qui restent plus près de la religion, elle ne fait finalement qu'envenimer des relations déjà tendues entre les chefs civils et religieux qui se disputent le contrôle de la société depuis plusieurs années. Anticléricale, agnostique ou irréligieuse, la majorité des chefs Patriotes demeure imprégnée par un nationalisme conservateur qui les empêche d'entraîner la colonie dans un vaste mouvement contre le clergé. Ce faisant, les condamnations épiscopales proscrivant la révolte envers le pouvoir établi ne jouent finalement qu'un rôle secondaire dans l'échec ultime des Rébellions. Que la réaction épiscopale ne survienne qu'à l'automne 1837 témoigne d'ailleurs, selon Ouellet, de la faiblesse passagère de l'institution. De même, la nécessité d'une réaction gouvernementale prouve que si M<sup>gr</sup> Lartigue a réussi à jeter le trouble dans les consciences, il n'a pas pour autant empêché l'accélération de l'agitation révolutionnaire et l'éclatement du conflit armé<sup>125</sup>. L'action du clergé peut de la sorte expliquer « en partie l'anarchie des comportements, même chez ceux qui prétendaient être bien libérés de ces entraves<sup>126</sup> », mais ne saurait être la cause principale de l'échec du mouvement insurrectionnel. Selon Ouellet, l'influence des clercs à la veille des rébellions est encore trop faible pour détourner un tel mouvement, il s'agirait plutôt d'une faillite de l'intervention cléricale<sup>127</sup>. Le rôle social de ces hommes d'Église était d'ailleurs plutôt malmené : « Non seulement les habitants avaient surmonté, non sans culpabilité, les interdits cléricaux et accepté l'interprétation selon laquelle le clergé était lié au pouvoir par ses intérêts, mais bon nombre d'entre eux semblaient disposés à s'en prendre aux ecclésiastiques qu'ils qualifiaient parfois de 'cochons noirs'<sup>128</sup> ». Bien qu'il convienne de souligner « l'importance du frein cléricale et religieux<sup>129</sup> », il n'en demeure pas moins que « l'attitude du clergé n'est pas un aspect essentiel » des échecs successifs des Patriotes<sup>130</sup>. Pour Ouellet, il ne faut pas faire porter aux hommes de 1837-1838 moins de responsabilités qu'ils en ont eues dans « l'échec lamentable » des Rébellions. En faisant du clergé un frein à la mobilisation des habitants envers la cause patriote, les historiens traditionalistes ont négligé le fait que la faillite de 1837-1838 est collective et qu'elle est d'abord due aux chefs eux-mêmes<sup>131</sup>. Bien plus que l'obstacle moral<sup>132</sup> que

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 488.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 456.

<sup>126</sup> Ouellet, « Le clergé et l'échec des insurrections », p. 45.

<sup>127</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 456.

<sup>128</sup> Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 », p. 215.; voir aussi Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 488.

<sup>129</sup> Ouellet, « Le clergé et l'échec des insurrections », p. 45.

<sup>130</sup> Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 », p. 218.

<sup>131</sup> Ouellet, « Le clergé et l'échec des insurrections », p. 42.

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 43.

représente l'intervention cléricale, la « contradiction fondamentale » entretenue par des chefs qui « parlent le langage de la démocratie et du libéralisme, mais [...] croient toujours en un monde statique et étranger à toute pensée évolutive, à tout effort créateur<sup>133</sup> » constitue la réelle cause de l'échec des insurrections. En fait, la véritable raison de cet échec réside dans un paradoxe canadien que permet d'appréhender la contradiction entre la pensée libérale anticléricale et la valorisation du bon clergé national.

Comme pour l'ensemble de l'interprétation de l'auteur à propos du mouvement insurrectionnel, Papineau sert de point focal permettant de saisir l'ambivalence profonde d'une bourgeoisie canadienne mésadaptée. En réalité, Ouellet entend démontrer que Papineau est « le chef velléitaire d'une famille dysfonctionnelle » et que cette famille constitue un cas typique permettant d'aborder et de comprendre la mentalité collective de la bourgeoisie canadienne<sup>134</sup>. Bien que l'historien des mentalités n'ait pas ménagé Louis-Joseph Papineau, c'est davantage sur sa femme que se jette son dévolu. Traçant le portrait d'une femme psychologiquement instable et manipulatrice, Ouellet croit pouvoir expliquer « toute une société, celle des années 1830, à partir des problèmes d'une seule femme<sup>135</sup> ». Extrapolant outrageusement le cas de Julie Papineau, il en fait l'archétype de la dominatrice qui régent la société québécoise depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. S'acharnant sur les Papineau, Ouellet cherche à « multiplier les preuves d'une certaine pathologie de la société québécoise, où il aurait été permis à des femmes instables et dominatrices d'exercer une influence considérable<sup>136</sup> ». Quoi qu'il en soit, l'historien des mentalités décèle chez Papineau, comme chez la majorité des *leaders* Patriotes, à l'exception des quelques radicaux plus lucides, une attitude très libérale envers la religion. Au demeurant, Ouellet décèle même un certain anticléricalisme et des idées irrégieuses qui voisinent avec « un curieux processus d'identification de la religion à la nation<sup>137</sup> ». Condensé de la bourgeoisie canadienne, Papineau est décrit par Ouellet comme un être divisé chez qui cohabitent deux systèmes de valeurs<sup>138</sup> : l'un « est libéral, démocrate, agnostique [et] anticlérical violent »; l'autre « est convaincu que le catholicisme est un élément essentiel de notre nationalité<sup>139</sup> ». Être « déchiré » « entre ses

<sup>133</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>134</sup> Rudin, *Faire de l'histoire*, p. 175.

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 177.

<sup>136</sup> *Ibid.*, p. 178.

<sup>137</sup> Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme », p. 50.

<sup>138</sup> Ouellet, *Louis-Joseph Papineau, un être divisé*, p. 7.

<sup>139</sup> Ouellet, *Louis-Joseph Papineau, un être divisé*, p. 14; Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme », p. 50.

croyances libérales et ses positions conservatrices<sup>140</sup> », Papineau possède une personnalité « problématique » au point où « tout paraît [...] se passer en lui comme si deux hommes l'habitaient<sup>141</sup> ». Adhérent à une « religion de cœur<sup>142</sup> », il est un ardent anticlérical dont le programme tend à « l'épanouissement des forces laïques : séparation de l'Église et de l'État, laïcisation de l'enseignement et libertés religieuses complètes<sup>143</sup> ». Pourtant, il se répugne à l'idée d'« abattre les structures cléricales<sup>144</sup> ». Ouellet souligne cette « ambiguïté même de pensée<sup>145</sup> » du « héros de l'indépendance » attaché à un nationalisme conservateur doublé d'un « héraut de la démocratie<sup>146</sup> » républicain et libéral. Papineau s'érige donc paradoxalement en défenseur des structures cléricales tout en les condamnant<sup>147</sup>. Même si les Patriotes mis en scène par Ouellet sont individuellement irréligieux et anticléricaux, le national-libéralisme qui imprègne le mouvement empêche toute vision « lucide des réalités<sup>148</sup> ». Outre les « vrais libéraux » du clan Nelson, les Patriotes ne cherchent pas à diminuer la valeur intrinsèque de l'Église canadienne et considèrent la religion « comme un pur conformisme sociologique au service des intérêts de la nation<sup>149</sup> ». L'anticléricalisme patriote est ainsi mis en veilleuse par leur amour pour « l'ancien régime social à qui ils attribuent le beau titre d'héritage national<sup>150</sup> ». Ouellet soutient d'ailleurs que cet anticléricalisme manque souvent de profondeur<sup>151</sup>, puisque l'Église y est considérée comme une institution nationale dont les privilèges ne sont pas réellement contestés<sup>152</sup>. En conséquence, la vague d'anticléricalisme qui s'affirme surtout à la suite de l'intervention épiscopale, « ne repose pas au fond sur une image nouvelle du rôle du clergé dans la société : elle trouve son expression dans celle du bon clergé *national*<sup>153</sup> ». Tout comme ils sont de faux libéraux, les Patriotes sont de faux anticléricaux. La démonstration de la faillite de l'anticléricalisme Patriote n'est, en somme, qu'une façon de plus pour Ouellet d'asseoir son interprétation sur la mésadaptation profonde de la bourgeoisie canadienne. D'ailleurs, avant

<sup>140</sup> Ouellet, *Louis-Joseph Papineau, un être divisé*, p. 11.

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>149</sup> Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme », p. 50.

<sup>150</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 512.

<sup>151</sup> *Ibid.*

<sup>152</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 485.

<sup>153</sup> *Ibid.*

que l'interprétation nationale-libérale ne s'affirme chez lui, l'historien des mentalités n'hésitait pas à louer l'opposition des Patriotes à toute présence de l'Église dans le domaine temporel<sup>154</sup>. Déviant de cette première interprétation, il prend plaisir à relever tous les liens qui unissent le nationalisme patriote et la force réactionnaire attachée à l'organisation d'Ancien Régime qu'est l'Église. Ouellet en vient même à prétendre que « [c]e n'est pas un hasard si la bourgeoisie des professions libérales en est arrivée à représenter l'institution ecclésiastique comme un des principaux remparts contre l'Anglais<sup>155</sup> », puisqu'elle s'oppose d'emblée à toute réforme sociale. Finalement, si les « libéraux canadiens » voyaient l'Église comme « une ennemie du progrès<sup>156</sup> » s'opposant à leurs projets de cité laïque dans l'article de 1953, le récit développé au tournant des années cinquante affirme plutôt l'inverse. La thèse de l'hostilité des Patriotes envers tout progrès profite de l'alliance tacite existant entre les deux forces réactionnaires : « Peut-être lui [bourgeoisie des professions libérales] était-il plus douloureux d'abandonner certaines sécurités présentes que d'accepter les risques impliqués par toute évolution réelle<sup>157</sup> ». La formulation d'un projet de société conservateur basé sur un nationalisme réactionnaire apparaît donc à Ouellet comme l'incohérence fondamentale de cette classe de professionnels qui, pourtant, aurait dû adhérer pleinement à un projet de société bourgeois et capitaliste. Or, au lieu d'abolir les structures d'Ancien Régime et de faire leur révolution contre les seigneurs et le clergé, comme ce fut le cas en France notamment, les Patriotes mobilisent le peuple contre la bourgeoisie anglaise et valorisent les structures économiques et sociales traditionnelles. La formulation de ce projet de société repose sur certaines contradictions, dont la plus flagrante se rapporte à la question religieuse. En cette matière, Ouellet expose le paradoxe canadien petit-bourgeois dans toute son absurdité afin d'étayer sa thèse sur le détournement du libéralisme au service de mentalités foncièrement réfractaires au progrès. Comme quoi, l'anormalité des Patriotes en tant que porte-parole d'une bourgeoisie libérale devant « normalement » entraîner le Canada français dans le sens du progrès repose essentiellement sur la déviation de l'idéologie libérale au nom d'intérêts particuliers.

---

<sup>154</sup> Ouellet, « Autour du dernier volume de Groulx », p. 33-35.

<sup>155</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 591.

<sup>156</sup> Ouellet, « Autour du dernier volume de Groulx », p. 35.

<sup>157</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 591.

### 3.1.2 Quand la bourgeoisie britannique a sauvé le Canada

Le récit de Ouellet dépend des manifestations économiques où les événements politiques sont induits par le mouvement des structures et des conjonctures. Induite par les mentalités qui conditionnent le comportement économique des agents, la trame économique domine l'histoire; c'est elle qui, telle la Providence des historiens-clercs, lui imprime la voie à suivre à partir de ses propres « lignes de force ». Basé sur la libéralisation et la laïcisation toujours plus grande de la société<sup>158</sup>, l'interprétation ouelletiste fait de « l'essor du capitalisme industriel et de la société bourgeoise<sup>159</sup> » la finalité d'une histoire progressiste. En outre, comme le souligne Serge Gagnon, l'idéologie qui la structure se réclame d'une forme classique du libéralisme associant systématiquement la notion de « progrès » à une croissance du volume des échanges commerciaux<sup>160</sup>. En stimulant naturellement le volume des échanges pour accroître leur richesse, les marchands capitalistes sont des agents du progrès qui servent à la fois leurs ambitions personnelles et les valeurs libérales. Cette grande bourgeoisie est le moteur de l'histoire de Ouellet, qui considère que leurs ambitions de classe servent directement le bien commun : « [L]a promotion d'intérêts économiques, même si elle sert des intérêts particuliers, peut bien être le point de départ nécessaire d'un progrès général en profondeur.<sup>161</sup> » En œuvrant ainsi, les grands bourgeois marchands ne sont ni individualistes ni égoïstes puisqu'« [i]ls sont instruments plutôt que promoteurs des 'lois' de l'offre et la demande<sup>162</sup> ». La bourgeoisie marchande a une grande responsabilité envers la société : elle doit l'« entraîner<sup>163</sup> » dans le sens du progrès et être à la base d'une « adaptation lucide au présent ». Or, cette lucidité implique une sensibilité « aux forces économiques ou aux valeurs que représentent les milieux capitalistes<sup>164</sup> ». Pour bénéficier de l'entraînement nécessaire à la bonne marche de l'Histoire, la société doit être dotée d'une bourgeoisie « lucide » qui en comprend naturellement le sens. En se consacrant à la « révision en profondeur des cadres traditionnels<sup>165</sup> », seule façon d'adapter la société aux « défis concrets<sup>166</sup> » du monde capitaliste, la grande bourgeoisie d'affaires est à la fois une force historique

<sup>158</sup> Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme », p. 38-39.

<sup>159</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>160</sup> Gagnon, *Le passé composé*, p. 32-33.

<sup>161</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 209.

<sup>162</sup> Gagnon, *Le passé composé*, p. 31.

<sup>163</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 95.

<sup>164</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 410-411.

<sup>165</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 95.

<sup>166</sup> *Ibid.*

« bienfaitante<sup>167</sup> » et l'unique « moteur efficace au laïcisme<sup>168</sup> ». C'est par les marchands que « se réalise l'innovation commerciale et politique<sup>169</sup> » et, par extension, le progrès social. L'auteur soutient même que « la croissance et l'enracinement d'une bourgeoisie capitaliste est une des caractéristiques majeures<sup>170</sup> » du siècle qui suit la Conquête. En mettant de l'avant ses ambitions économique-sociales, elle donne l'élan nécessaire pour renouveler les structures sociales : « C'est la bourgeoisie marchande qui remet en question l'absolutisme politique et la concentration du pouvoir aux mains du clergé et de la noblesse. [...] [E]lle voit dans les institutions parlementaires un instrument de partage du pouvoir politique entre elle et les élites traditionnelles.<sup>171</sup> » Pour Ouellet, si cette classe est « la première à prendre conscience de cette nécessité du parlementarisme<sup>172</sup> », c'est parce que, comme dans toute structure normale, le groupe qui contrôle l'économie influence nécessairement la politique<sup>173</sup>. L'introduction du parlementarisme dans une société dominée par l'aristocratie et le clergé constitue donc une étape fondamentale dans l'affirmation d'un courant laïc puisqu'elle vise à reconnaître à la bourgeoisie marchande son rôle de moteur dynamique<sup>174</sup>, de « moteur des initiatives sociales<sup>175</sup> ». En soit, c'est parce que la bourgeoisie capitaliste est « mieux préparée que tout autre groupe à assumer les institutions nouvelles<sup>176</sup> » qu'elle jouit du *leadership* politique dans la colonie. Pragmatique et connectée sur les défis concrets qu'engendre l'affirmation de l'économie capitaliste, la grande bourgeoisie travaille à réviser en profondeur les cadres traditionnels de la colonie. Comme le capitalisme est une « force<sup>177</sup> » qui pousse « dans le sens du progrès<sup>178</sup> », l'attitude libérale de la bourgeoisie est considérée comme une réponse positive à la marche de l'histoire, autrement dit à une attitude « normale ». Opposés aux projets de réformes de cette élite capitaliste, les Patriotes, quant à eux, sont l'expression d'une classe qui se crispe sur ses propres intérêts et se dresse systématiquement contre toute évolution profonde<sup>179</sup>. Réactionnaires, ils ne sont plus des agents du changement mais, au mieux, des partisans du *statut quo*.

<sup>167</sup> Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme », p. 39.

<sup>168</sup> *Ibid.*

<sup>169</sup> Mandrou, « Préface », p. IX.

<sup>170</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 541.

<sup>171</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 489.

<sup>172</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 545.

<sup>173</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 96.

<sup>174</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>175</sup> Mandrou, « Préface », p. X.

<sup>176</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 544.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 569.

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 582.

<sup>179</sup> Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme », p. 49.

### 3.1.2.1 La « réponse négative » de la bourgeoisie canadienne

Dans la mesure où les professionnels adhèrent aux idées et aux doctrines libérales « qui, à l'époque, travaillent les sociétés européennes et les États-Unis<sup>180</sup> », Ouellet soutient que cette classe contient les « germes d'évolution dans les mentalités et les institutions » nécessaires à un réaménagement de la société. Ainsi, semble-t-elle en mesure de jouer, du moins *a priori*, son rôle de moteur dynamique. Pourtant, ce groupe représenté politiquement par le Parti patriote se révèle incapable de définir les objectifs collectifs du Canada français « en fonction des circonstances nouvelles et non pas seulement en regard du passé<sup>181</sup> ». Dans une logique « normale », Ouellet suppose que les Patriotes auraient dû, « par une collaboration lucide<sup>182</sup> », s'allier à la grande bourgeoisie marchande anglophone partageant son libéralisme. Au lieu de cette communauté d'intérêts qui aurait permis de réformer les institutions traditionnelles et de servir le bien collectif par l'accroissement de l'économie de marché et donc du progrès, les Patriotes se sont repliés sur leurs propres intérêts de classe et ont tourné le dos à leurs homologues anglophones. Cette désunion de la bourgeoisie causée par la subordination des intérêts généraux à ceux de la bourgeoisie professionnelle compromet l'avènement d'une authentique révolution canadienne. À cause de leur intense désir d'ascension sociale, les Patriotes adhèrent à une forme de nationalisme réactionnaire propre à leur assurer le contrôle de la société en lieu et place de la bourgeoisie anglaise. Aveuglés par leur « xénophobie native<sup>183</sup> », leur « crainte irraisonnée de l'Anglais<sup>184</sup> » et leurs « préjugés de race<sup>185</sup> », ils se détournent des « nécessités du temps » et se convainquent que les institutions d'Ancien Régime que souhaite abolir la bourgeoisie anglaise sont des garanties de survie essentielles pour la nation canadienne. L'adhésion au libéralisme et aux idées démocratiques n'est « qu'une arme aux mains des *Patriotes* pour assurer aux professions libérales le contrôle des structures politiques et, ultimement la conquête pacifique de l'indépendance nationale<sup>186</sup> ». Il existe chez eux une contradiction fondamentale entre la promotion des idées libérales à des fins de valorisation et la projection d'un nationalisme

---

<sup>180</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 542.

<sup>181</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 95.

<sup>182</sup> Ouellet, *Louis-Joseph Papineau, un être divisé*, p. 23.

<sup>183</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 92.

<sup>184</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 585.

<sup>185</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 97.

<sup>186</sup> Ouellet, « Le clergé et l'échec des insurrections », p. 47.

« réactionnaire<sup>187</sup> ». Ce national-libéralisme<sup>188</sup> rend la bourgeoisie canadienne « peu apte à entraîner la masse de ses compatriotes<sup>189</sup> » dans le sens des « impératifs nouveaux<sup>190</sup> », c'est-à-dire dans le sens de l'Histoire. Pour l'auteur, le libéralisme ne réussit pas à s'enraciner pleinement chez la majorité de ces hommes à cause de leur origine rurale et de leur formation intellectuelle déficiente :

Élite d'une société rurale, mal adaptée aux exigences du progrès économique et social, la bourgeoisie des professions libérales a tendance à se replier dangereusement sur le passé, à en extraire le sens national et à rejeter les appels au progrès. Le capitalisme, qu'elle considère comme une valeur proprement anglo-saxonne, devien[t] vite à ses yeux l'agent par excellence de dissolution des institutions traditionnelles.<sup>191</sup>

Le Parti patriote représente donc la voix d'une bourgeoisie laïque de jeunes professionnels essentiellement issue du milieu rural qui est mal préparée à assurer le leadership de la société : « [I] existait un sérieux décalage entre la mentalité réelle de ces nouveaux venus et leur statut social.<sup>192</sup> » Trop souvent ils font « figure de déracinés et d'individus mal adaptés au monde bourgeois auquel désormais ils appartenaient<sup>193</sup> ». Éduqués dans les collèges classiques, ce sont des « demi-ruraux<sup>194</sup> » « aux vocations sacerdotales manquées et uniquement disponibles pour les carrières libérales<sup>195</sup> ». Libéraux par doctrine, ils raisonnent aisément dans l'abstrait, mais manquent cruellement de pragmatisme<sup>196</sup>, un signe de plus que leur culture littéraire libérale ne suffit pas à modifier profondément leur mentalité originelle<sup>197</sup>. Dès le début du siècle, la maîtrise des structures politiques s'avère l'objectif majeur du mouvement patriote qui revendique le gouvernement responsable, le contrôle de la liste civile et l'extension du principe électif<sup>198</sup>. L'ennui, c'est que les idées démocratiques et le libéralisme utilisés pour prendre le pouvoir ne visent pas à mettre en place une société moderne, ouverte et adaptée à la conjoncture, mais plutôt à replier le Canada français sur lui-même et le maintenir dans son cadre féodal.

---

<sup>187</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 549.

<sup>188</sup> *Ibid.*

<sup>189</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 95.

<sup>190</sup> *Ibid.*

<sup>191</sup> Ouellet, « Le Nationalisme », p. 286.

<sup>192</sup> *Ibid.*

<sup>193</sup> Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme », p. 49.

<sup>194</sup> Ouellet, « Le Nationalisme », p. 284.

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 285.

<sup>196</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 96.

<sup>197</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 582.

<sup>198</sup> Ouellet, « Le Nationalisme », p. 285.

Ne réussissant jamais à s'affranchir de leurs attaches rurales, les Patriotes nourrissent une image de la nation en tant que « communauté ethnique liée d'abord au terroir, adonnée à l'agriculture et menacée dans ses traditions, ses institutions et son genre de vie<sup>199</sup> ». La vision « idéalisée, statique et rétrécie de l'avenir du groupe français<sup>200</sup> » qu'ils portent fait de l'indépendance politique la clef pour la réalisation de leur « rêve seigneurial » :

Dans cette perspective, le Saint-Laurent fait figure de mer intérieure et l'ensemble du territoire bas-canadien de terroir, propriété indiscutable de la nation, où l'*habitant*, 'l'être le plus moral au monde', proliférerait à son aise tout en exerçant, à titre de petit propriétaire, le doux métier de cultivateur : 'le plus noble des arts utiles'. Il va sans dire qu'il échapperait aux odeurs perverses du capitalisme et qu'il éviterait ainsi de se trouver dans un univers impersonnel formé surtout de prolétaires et de grands possédants. Cette perception médiévale serait incomplète si l'on n'avait pas proclamé l'intangibilité du régime seigneurial et de la *Coutume de Paris*. [...] Ce rêve seigneurial, construit à l'encontre des situations présentes, traduit une vision obsédée de la malignité de l'adversaire et, en même temps, un attachement sans bornes aux ambitions et aux intérêts de classe.<sup>201</sup>

Ouellet soutient que le programme patriote se base sur une vision anachronique, comme si les hommes de 1837 n'étaient pas autant de leur époque que ne le prétendaient Groulx et Filteau. La « mobilisation massive de la tradition contre tout progrès<sup>202</sup> » vise la création d'une république canadienne indépendante coupée des grands marchés, ce que Ouellet assimile à un repli douloureux et agressif sur le terroir canadien<sup>203</sup>. Le refus des Patriotes d'abandonner le régime seigneurial et la Coutume de Paris, ou encore d'aller de l'avant avec la canalisation du Saint-Laurent, sont autant d'exemples de cette « réponse négative aux impératifs de l'époque<sup>204</sup> ». Idéalisant les institutions d'Ancien Régime, le nationalisme conservateur<sup>205</sup> qui imprègne le projet patriote repose sur une contradiction fondamentale entre le libéralisme doctrinaire et les aspirations « féodales » : « Obsédés par la question nationale, posée surtout en fonction de leurs intérêts de classe, les nationalistes parlent d'indépendance, de liberté politique et de république mais, en fait, [ils] travaillent sans trop s'en rendre compte à affermir le rôle des clercs et des seigneurs.<sup>206</sup> » Le paradoxe à

<sup>199</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 505.

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 585.

<sup>201</sup> *Ibid.*

<sup>202</sup> *Ibid.*

<sup>203</sup> Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme », p. 48.

<sup>204</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 434.; Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme », p. 48.

<sup>205</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 487.

<sup>206</sup> *Ibid.*, p. 486.

la base de cette interprétation se manifeste avec une grande netteté en ce qui regarde les sentiments religieux des chefs et le rôle qu'ils accordent au clergé.

### 3.1.2.2 L'antinationalisme de Ouellet : l'échec des Rébellions et le retour à la « normale »

La philosophie de l'histoire de Ouellet se base essentiellement sur une vision de l'histoire structurée par les forces économiques. Il n'est donc pas étonnant que l'auteur soit réfractaire à l'égard du nationalisme indépendantiste des Patriotes, puisque les « forces » de l'Histoire ne tendent pas à morceler l'espace, mais plutôt à l'unifier pour créer de grands ensembles ouvrant de vastes marchés où circulent librement capitaux et marchandises. L'idéologie libérale classique qui se profile derrière la pensée historique de Ouellet le pousse à démontrer le contresens historique que représentent les forces nationalistes patriotes et leur volonté de morceler l'ensemble canadien. À propos du Bas-Canada, l'historien ne dit-il justement pas que l'Acte d'Union, en ajustant « la frontière politique à l'espace économique<sup>207</sup> », parvint à « réunir ce qui avait été artificiellement séparé en 1791<sup>208</sup> » ? Le territoire n'est pas considéré comme le corps de la nation ou le socle nécessaire à son épanouissement, mais comme un espace économique structuré par le fleuve Saint-Laurent. Ouellet n'en démord pas : le Canada doit épouser la division naturelle qui crée un espace organique autour de cet axe économique. Selon cette logique, scinder le territoire en réponse à un nationalisme ethnique, par essence étroit selon l'auteur, ne peut que couper le lien impérial et entraver l'économie de marché. C'est ainsi que l'historien des mentalités fait de la séparation du Bas-Canada, et indirectement mais non pas subtilement du Québec contemporain, un blocage à l'affirmation du capitalisme, un « retour en arrière<sup>209</sup> », bref un non-sens. Ouellet regrette que le mouvement insurrectionnel bas-canadien n'ait pas eu son mois d'août 1789. En réalité, c'est à cause de l'absence de motivations antiseigneuriales et anticléricales profondément ancrées dans le mouvement patriote que la Rébellion de 1837 n'est qu'« une sorte de mini-Révolution française ratée<sup>210</sup> ». Ce que l'auteur souhaite pour le Canada, c'est une révolution synonyme de progrès, en somme, une révolution bourgeoise « normale » qui va dans le sens de l'Histoire. Vu sous cet angle, en effet, quel dommage que

<sup>207</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 592.

<sup>208</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 514.

<sup>209</sup> Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme », p. 51.

<sup>210</sup> Gagnon, *Le passé composé*, p. 24.

les Rébellions n'aient pas été cette « bonne révolution<sup>211</sup> » par la faute de l'incapacité de la bourgeoisie canadienne; c'est-à-dire une révolution bourgeoise qui aurait permis de balayer l'Ancien Régime, de laïciser la société et de mettre en place les « changements structureaux favorables à l'expansion de l'économie de marché ». Lors des insurrections de 1837-1838, la bourgeoisie canadienne se soulève contre la bourgeoisie capitaliste au nom d'un projet nationaliste qui ne fait pas table rase des vieilles institutions. Ainsi les Patriotes semblent, aux yeux de Ouellet, constamment faire « fausse route<sup>212</sup> » et entretenir des rêves féodaux en cherchant à faire du Saint-Laurent une mer intérieure autour de laquelle doit grandir une nation canadienne de petits propriétaires en lieu et place du grand axe de circulation qu'il doit être<sup>213</sup>. Parce qu'une victoire des Patriotes n'aurait rien de bon, l'échec des Rébellions est salvateur pour Ouellet :

« Finalement qu'aurait valu en 1837 l'indépendance et la démocratie pour une population illettrée, sans bourgeoisie d'affaires, encadrée par des institutions à caractère médiéval et, au surplus, vivant d'une agriculture déficitaire et cela en raison de ses techniques arriérées? En se fermant le marché anglais, résultat inévitable de l'indépendance et de l'abolition du système préférentiel [...], les Canadiens français se vouaient à une longue période de sous-développement sans compensations possibles, qui aurait infailliblement stérilisé tout effort sérieux pour implanter les institutions démocratiques et aurait laissé le champ libre à une théocratie. Il est clair qu'en définitive la révolution aurait servi les intérêts immédiats des professions libérales, sans apporter une solution à leurs problèmes fondamentaux, et donné naissance à un nouveau *pacte de famille* sans traditions bourgeoises et administratives véritables.<sup>214</sup> »

L'historien est convaincu que les Patriotes se trompent et qu'« attribuer des causes politiques aux phénomènes économiques et sociaux est la faiblesse majeure des dirigeants du mouvement patriote qui considèrent le pouvoir économique comme une simple émanation du pouvoir politique<sup>215</sup> ». L'échec « lamentable » des Rébellions ne confirme pas seulement l'extraordinaire pauvreté de leur leadership<sup>216</sup>, mais également la fin de la stratégie d'opposition systématique au progrès mise en place depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>217</sup>. L'Union des Canadas est un « événement-choc<sup>218</sup> » qui ouvre les yeux aux professionnels en les forçant à penser l'évolution : « [S]ans [...] accepter en bloc les valeurs capitalistes, [elle] a

<sup>211</sup> *Ibid.*

<sup>212</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 592.

<sup>213</sup> Ouellet, *Louis-Joseph Papineau, un être divisé*, p. 9.

<sup>214</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 101.

<sup>215</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 388.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 487.

<sup>217</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 593.

<sup>218</sup> *Ibid.*, p. 592.

néanmoins compris que son avenir ne dépend pas seulement du monde rural mais aussi des aménagements du monde capitaliste.<sup>219</sup> » L'échec des Rébellions est la preuve par quatre que la stratégie patriote était inopérante et permet, dirait Ouellet, de mettre en œuvre les réformes nécessaires depuis longtemps mais retardées par l'anarchie politique<sup>220</sup>. En outre, elle assouplit le nationalisme canadien-français, l'ouvre aux compromis et fait passer « la direction politique en des mains plus réalistes<sup>221</sup> ». Pour lui, l'Union est salutaire puisqu'elle ramène le Bas-Canada dans le sens de l'Histoire en forçant la réconciliation des Canadiens avec la notion de progrès. Causé par leur propre faute, l'échec de 1837-1838 discrédite les Patriotes et permet d'inhiber le conflit de groupe et de classe qui empêchait l'« évolution normale<sup>222</sup> » de la colonie. Si 1760-1802 correspond à une collaboration des races compromise pendant une quarantaine d'années par un affrontement ethnique, 1840 amorce une certaine détente<sup>223</sup>. LaFontaine est le grand symbole de cette acceptation du compromis nécessaire. Il est opposé à Papineau et présenté comme un homme beaucoup plus lucide qui accepte l'Union et cherche à en tirer profit. Parce qu'« il perçoit l'avenir des Canadiens français dans le cadre de l'empire britannique<sup>224</sup> » et rejette en plus la pensée indépendantiste, LaFontaine est « un modéré et un réaliste<sup>225</sup> » qui « comprend la nécessité des réformes d'ordre institutionnel et se montre disposé à compromettre avec la philosophie économique des milieux des affaires<sup>226</sup> ». Les réformes qui deviennent dès lors possibles, notamment l'abolition du régime seigneurial en 1854 et la canalisation du Saint-Laurent, démontrent qu'avec la fin des Patriotes et l'ère de la collaboration initiée par LaFontaine débute l'adaptation des structures coloniales à la nouvelle conjoncture. Sans contredit, l'histoire de Ouellet est un récit libéral antinationaliste qui « consacr[e] et marqu[e] le triomphe des forces qui tendent à l'unification du territoire sur celles qui tendent à le fragmenter<sup>227</sup> ».

---

<sup>219</sup> *Ibid.*, p. 594.

<sup>220</sup> *Ibid.*, p. 593.

<sup>221</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 102.

<sup>222</sup> Ouellet, *Histoire économique et sociale*, p. 545.

<sup>223</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 102.

<sup>224</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 515.

<sup>225</sup> *Ibid.*

<sup>226</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 515.; Ouellet, *Louis-Joseph Papineau, un être divisé*, p. 23.

<sup>227</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 514.

### 3.2 Yvan Lamonde : un récit libéral pour une américanité ambivalente

Tournant de l'histoire politique du XIX<sup>e</sup> siècle, les Rébellions de 1837 et de 1838 occupent une place de choix dans le premier tome de l'*Histoire sociale des idées au Québec* d'Yvan Lamonde. Affranchi du débat sur la Conquête, l'auteur interprète 1760 et les Rébellions de 1837-1838 comme deux événements majeurs qui traversent l'expérience individuelle et collective des Canadiens de part en part<sup>228</sup>. Pour lui, 1760 est un événement marquant en ce qu'il met en cause « l'identité déjà bivalente des Canadiens *avant* la cession<sup>229</sup> ». Dès lors se pose une question fondamentale que Lamonde porte non seulement au cœur de sa réflexion historique, mais qui traverse aussi l'épisode patriote : à savoir « comment, en Amérique, sans la France mais avec la Grande-Bretagne, on était Canadien<sup>230</sup> » ?

#### 3.2.1 Les Rébellions à travers l'*Histoire sociale des idées au Québec*

Dans la quête de l'émergence de la conscience de soi comme nation, Yvan Lamonde fait de 1791 est une date phare<sup>231</sup>. Non seulement l'Acte Constitutionnel fournit un « levier politique décisif<sup>232</sup> », mais il crée un déséquilibre démographique qui génère les « tensions originaires du système politique colonial<sup>233</sup> ». Aux malaises structureaux de l'économie désignés par Ouellet comme la cause des tensions sociales et politiques du premier XIX<sup>e</sup> siècle, Lamonde oppose une « crise institutionnelle et constitutionnelle<sup>234</sup> ». D'un côté, les francophones majoritaires cherchent à étendre leur contrôle sur le gouvernement par l'extension des « libertés britanniques », particulièrement en regard des institutions aristocratiques non élues<sup>235</sup>; de l'autre, l'oligarchie anglophone minoritaire compte sur la métropole pour lui assurer un pouvoir politique à travers les Conseils et les autres instances nominatives. En soutenant que « la polarisation entre Canadiens et Anglais est créée et

<sup>228</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 63.

<sup>229</sup> *Ibid.*

<sup>230</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>231</sup> Voir Yvan Lamonde, « Le projet d'une histoire sociale des idées au Québec de 1760 à 1960 », dans Simon Langlois et Yves Martin (dir. publ.), *L'horizon de la culture : Hommage à Fernand Dumont*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 271-280.

<sup>232</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 65.

<sup>233</sup> *Ibid.*, p. 225.

<sup>234</sup> *Ibid.*

<sup>235</sup> *Ibid.*

entretenu par et dans la structure de pouvoir coloniale perpétuée par la métropole<sup>236</sup> », Lamonde intègre à son récit libéral la lutte entre l'oligarchie naturelle de l'Assemblée et l'oligarchie coloniale<sup>237</sup> des Conseils développée par Séguin<sup>238</sup>. Il ne tire toutefois pas les mêmes conclusions que l'historien néo-nationaliste. Aboutissement d'un mouvement libéral né de l'émergence d'une opinion publique dans la colonie<sup>239</sup>, les Rébellions naissent d'une lutte constitutionnelle alimentée par deux décennies d'opposition entre une bourgeoisie canadienne en pleine ascension et l'oligarchie coloniale. Naturellement, cette crise politique se cristallise autour de la ferveur démocratique du Parti canadien et de Papineau qui refusent de voter les subsides afin de faire valoir leurs exigences à propos du contrôle des dépenses par l'Assemblée<sup>240</sup>. La confrontation entre les projets libéraux et démocratiques du mouvement patriote et les tentatives de la minorité britannique pour « contrer [l]es projets coloniaux de changement constitutionnel<sup>241</sup> » engendre des tensions qui créent une crise décennale sur fond d'émergence de la conscience coloniale canadienne, le tout conduisant à la confrontation armée<sup>242</sup>. La « crise des institutions parlementaires<sup>243</sup> », que Ouellet nommait quant à lui « paralysie des institutions politiques<sup>244</sup> », donne lieu à une escalade de tensions et à la formulation par l'oligarchie coloniale de projets d'Union propres à mettre les hommes de Papineau en minorité à la Chambre. Entre les deux historiens, on le voit bien, la différence terminologique n'est pas que cosmétique. L'idée de crise implique chez Lamonde une confrontation entre les deux groupes; elle indique « clairement que des deux côtés, francophone et anglophone, le contrôle de la Chambre d'assemblée [est] l'enjeu fondamental<sup>245</sup> » de la lutte. En revanche, la notion de paralysie ne sous-entend chez Ouellet que le blocage d'un groupe (les « bons » : la bourgeoisie marchande britannique) par un autre qui manque de lucidité et de vision d'avenir (les « méchants » : la bourgeoisie canadienne). Cette crise coloniale entre les aspirations démocratiques d'une majorité dont l'influence repose sur le peuple et les tentatives d'une minorité qui s'accroche à un pouvoir nominatif et

<sup>236</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>237</sup> Notons que Lamonde utilise parfois l'expression « oligarchie locale » pour parler de l'oligarchie coloniale. Séguin quant à lui, réservait ce qualificatif à l'oligarchie s'appuyant sur le Peuple. Voir Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 274.

<sup>238</sup> M. Séguin et Deshaies, *Histoire de deux nationalismes*, p. 124.

<sup>239</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 67.

<sup>240</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>241</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>242</sup> *Ibid.*, p. 225.

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 91.

<sup>244</sup> Ouellet, *Le Bas-Canada*, p. 291.

<sup>245</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 95.

arbitraire constituent le point de départ de ce long conflit. Principales revendications de la bourgeoisie canadienne dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, « les questions non résolues<sup>246</sup> » à propos du Conseil législatif, de la liste civile et de la confusion des pouvoirs législatif et judiciaire forment la base du programme patriote. Un « point de non-retour<sup>247</sup> » est franchi en 1827 avec la victoire « éclatante<sup>248</sup> » des forces patriotes et le raffermissement de leurs revendications. Malgré la formation d'un Comité parlementaire chargé de faire rapport sur la situation en 1828, l'inaction de Londres, « la pression des milieux populaires » et, surtout, l'entrée « en scène [d]'une nouvelle génération de députés, jeunes et plus radicaux » durant la décennie 1830 contribuent à radicaliser le parti. Non seulement le Conseil législatif devient-il une « pomme de discorde parlementaire<sup>249</sup> », mais les Patriotes s'appliquent désormais à généraliser la responsabilité des élus à l'ensemble des institutions civiques. Délaissant son passé réformiste, le Parti patriote s'engage sur la voie républicaine au cours de cette décennie. Convaincus plus que jamais de l'étrangeté d'un système aristocratique en Amérique<sup>250</sup>, ils remplacent le modèle britannique par une référence américaine. Or, pour Lamonde, les Rébellions sont d'abord l'expression d'un courant libéral à laquelle s'ajoute une prise de conscience coloniale. Se tournant très tôt vers la démocratisation du pouvoir afin d'obtenir la préséance des élus sur les nommés, les Patriotes radicalisent leurs positions à mesure que Londres se durcit et perd de son lustre en tant qu'arbitre impartial et désintéressé<sup>251</sup>. Autrement dit, le mouvement patriote développe une dimension anti-coloniale qui induit un certain républicanisme en raison de sa lutte menée au nom des idées libérales et démocratiques.

Parce que la prise de conscience coloniale est une conséquence du progressisme patriote intégré au récit libéral proposé par Lamonde, celui-ci marche à la frontière entre le métarécit libéral qu'il participe à construire et le métarécit républicain qu'il annonce. En démontrant que les Patriotes sont des libéraux dont la conviction démocratique se manifeste avant tout dans un combat visant à assurer la suprématie de l'Assemblée élective sur les Conseils nominatifs<sup>252</sup>, Lamonde demeure toutefois dans les marges du métarécit libéral.

---

<sup>246</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>247</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>248</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>249</sup> *Ibid.*, p. 106.

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>251</sup> *Ibid.*, p. 274.

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 112.

Cette lutte pour la démocratisation des postes du pouvoir s'inscrit, selon lui, et c'est le plus important pour comprendre son recours à l'idée républicaine, dans le contexte de l'émergence d'une conscience coloniale. La réévaluation du lien colonial et l'élaboration d'une identité « canadienne » sont les conséquences de la croisade que mène la bourgeoisie des professions libérales et des marchands pour l'avancement de la cause démocratique et le règlement des difficultés constitutionnelles et institutionnelles<sup>253</sup>. Opposant la démocratie et le républicanisme à une institution coloniale et aristocratique, les Patriotes sont les porteurs d'un courant libéral qui nourrit la rupture et s'attache à « l'américanité ». En délaissant le britannisme resté prédominant dans la pensée d'Étienne Parent, Papineau conçoit que la responsabilité politique vient « du respect de la souveraineté populaire déléguée dans et à la Chambre d'assemblée et délégué et à un Conseil législatif élu<sup>254</sup> » davantage que de la simple obtention du gouvernement responsable dans le cadre du système Britannique. On le comprend, la politique de démocratisation du chef Patriote est un moyen de transférer le centre du pouvoir de Londres vers Québec. Les enjeux libéraux qui soutiennent l'ascension politique des Patriotes sont donc indissociables d'une prise de conscience coloniale<sup>255</sup>. Porteuse du progrès, la perspective américaine semble à la fois plus lucide et plus naturelle pour le Bas-Canada que le maintien du lien colonial. L'auteur laisse d'ailleurs entendre que la réalisation du programme libéral des hommes de 1837 ne pouvait emprunter une autre voie que celle de l'anticolonialisme<sup>256</sup>. En somme, la cause démocratique et libérale que défendent les Patriotes engendre « la réévaluation conséquente du lien colonial et l'élaboration d'une identité 'canadienne' qui inclut aussi les relations entre l'Église et l'État<sup>257</sup> ».

### 3.2.2.1 Le clergé et les Patriotes

La question de la religion des Patriotes chez Lamonde met en relief le libéralisme d'une élite laïque en opposition à un clergé ultramontain et loyal au gouvernement britannique. Phénomène d'importance qui représente un « point tournant<sup>258</sup> » de l'histoire du libéralisme canadien-français, l'échec de « la jonction entre le libéralisme et le

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 270.

<sup>255</sup> *Ibid.*, p. 85.

<sup>256</sup> *Ibid.*, p. 275.

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 180.

catholicisme<sup>259</sup> » marque la période patriote de l'histoire québécoise (1815-1837) décrite comme le « premier grand souffle libéral<sup>260</sup> ». Incapable de s'allier avec l'Église qui se soumet à l'autorité de Rome et du gouvernement, les Patriotes ne peuvent « compter sur le catholicisme pour instaurer un régime de liberté convenant à chacun des courants d'idées<sup>261</sup> ». Institution sans statut légal désirant reconquérir des assises solides au Bas-Canada, l'Église mise en scène par Lamonde ne voit qu'à ses propres intérêts, de sorte que son loyalisme politique « s'arrêt[e] là où commen[ce] sa raison d'être<sup>262</sup> ». Si l'Église consent à s'allier un temps à la bourgeoisie libérale du Parti canadien pour faire échec au projet d'Union de 1822, sa fidélité à la couronne et son conservatisme l'éloignent assez vite du mouvement patriote une fois le danger unioniste écarté. Le péril redevient alors la montée fulgurante de la bourgeoisie chez qui la « peste<sup>263</sup> » du libéralisme et de l'incroyance se répand. Lamonde démontre qu'il existe un courant de désaffection pour la pratique religieuse parallèle à la montée des idées libérales, « indices de ce que l'on commence à appeler 'l'indifférence pour les choses du salut'<sup>264</sup> ». Il parle même d'« indifférence croissante en matière de religion<sup>265</sup> » et souligne la méfiance du clergé envers un parti aux principes « impies<sup>266</sup> » qui ne veut « rien [de] moins qu'enlever aux prêtres l'éducation de la jeunesse et aux religieuses l'administration des malades<sup>267</sup> ». Outre le fait qu'elle atteste de l'affirmation d'un courant libéral, cette montée de l'irréligion n'intéresse que superficiellement l'historien des idées. Pour lui comme pour la majorité des « révisionnistes », la religion ne fait pas partie intégrante de la culture québécoise, elle est imposée à la population<sup>268</sup>. La dimension anticléricale des Rébellions, en revanche, est primordiale parce qu'elle permet de focaliser sur l'opposition entre le progressisme des Patriotes et le conservatisme d'un clergé soucieux de freiner ce libéralisme. Comme le progressisme doit mener à la rupture pour le plus grand bien de la société et que le conservatisme implique le maintien servile de l'arbitraire colonial afin de servir les intérêts particuliers de l'Église, on devine aisément quel groupe obtient la sympathie de Lamonde.

---

<sup>259</sup> *Ibid.*

<sup>260</sup> *Ibid.*, p. 484.

<sup>261</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>262</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>263</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>264</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>265</sup> *Ibid.*

<sup>266</sup> *Ibid.*

<sup>267</sup> *Ibid.*

<sup>268</sup> Rudin, *Faire de l'histoire*, p. 214.

C'est en 1831, soit au moment du Bill des Fabriques, que surgissent les premières frictions entre les Patriotes et l'Église. Cet événement est relativement important pour Lamonde, qui y voit un « indicateur de la montée des professions libérales<sup>269</sup> ». De plus, les efforts de la députation patriote pour faire des paroisses « un lieu d'apprentissage de la participation démocratique<sup>270</sup> » illustre la présence d'un libéralisme qui pose explicitement le problème de « la distinction à faire entre la mission spirituelle de l'Église et ses affaires administratives ou temporelles<sup>271</sup> ». Les troubles qui éclatent entre l'élite laïque et l'élite religieuse sont d'abord l'expression de la bataille politique et idéologique pour la primauté des élus sur les nommés qui domine l'ensemble de la période<sup>272</sup>. Or, la méfiance qu'inspire le concept libéral de souveraineté populaire à l'Église conforte cette dernière dans son loyalisme à l'endroit du gouvernement britannique. Né d'un intense besoin de reconnaissance à la suite de la perte du statut légal en 1791, le loyalisme de l'Église oppose celle-ci au mouvement patriote tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, et particulièrement au cours des Rébellions<sup>273</sup>. Campée sur l'idée que « la souveraineté n'est pas dans le peuple et [qu']il est défendu de renverser l'autorité légitime<sup>274</sup> », l'Église canadienne se dresse contre le programme libéral des hommes de 1837. Moins de dix ans après avoir été un disciple de Lamennais, Lartigue rejette dogmatiquement l'enseignement de l'ancien théologien ultramontain qui concilie souveraineté populaire et catholicisme<sup>275</sup>. L'intervention de l'Église en 1837 – tout comme celle de 1838 – constitue « l'ultime preuve » de la fidélité de l'Autel envers le Trône<sup>276</sup>. Selon Lamonde, c'est d'abord parce qu'il est loyal au pouvoir colonial par intérêt que le clergé tourne le dos aux Patriotes engagés dans un combat pour l'avancement des idées libérales et démocratiques. Considérant l'alliance du clergé avec une métropole coloniale qui s'oppose au transfert de la gouvernance vers la colonie, il apparaît évident pour l'historien que l'anticléricisme des Patriotes couve des motivations anticoloniales. C'est donc sans étonnement qu'on constate que dans son récit, « [l]a dimension anticléricale des rébellions paraît davantage exprimée que la contestation antiseigneuriale<sup>277</sup> » qui, elle, n'est pas proprement anticoloniale. Ainsi, à l'exception de quelques radicaux, les Patriotes de

<sup>269</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 109.

<sup>270</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>272</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>273</sup> *Ibid.*, p. 487.

<sup>274</sup> *Ibid.*, p. 488.

<sup>275</sup> *Ibid.*, p. 156-163.

<sup>276</sup> *Ibid.*, p. 287.

<sup>277</sup> *Ibid.*, p. 275.

Lamonde ne sont pas anticléricaux parce qu'ils revendiquent la séparation de l'Église et de l'État par adhésion à un système républicain, mais plutôt parce qu'ils tiennent à « l'impérieuse distinction des sphères<sup>278</sup> », c'est-à-dire qu'ils refusent à l'Église le droit de se mêler d'affaires politiques, surtout lorsqu'elle se fait le relais du pouvoir britannique. En présentant la religion comme un frein « à l'exercice de la démocratie au Canada français<sup>279</sup> », Lamonde démontre que les Patriotes militent pour un « libéralisme désireux de distinguer le politique du religieux et de créer une cité libre et démocratique<sup>280</sup> ». Ce faisant, il s'inscrit dans un schème d'interprétation libéral déjà formulé par le Ouellet « première mouture » : « Il s'agissait véritablement à cette époque d'une adhésion des libéraux à la cité laïque dans laquelle l'Église, tout en étant libre, serait obligée de limiter son rôle au domaine purement spirituel<sup>281</sup> ». Invariablement, à mesure que l'Église mettait « tout son poids dans l'opposition au Parti patriote et aux rébellions<sup>282</sup> », la méfiance née du Bill des Fabriques ne pouvait que se transformer en confrontation ouverte.

La montée des libéraux, la question des Fabriques et le loyalisme du clergé sont les éléments essentiels qui déterminent l'entrée en scène de M<sup>gr</sup> Lartigue en octobre 1837<sup>283</sup>. Pour Lamonde, « tout était joué en 1835, quand l'Église catholique bas-canadienne avait pris position avec Rome contre Lamennais et contre toute tentative de conjuguer liberté et doctrine<sup>284</sup> », de sorte que l'intervention cléricale explique en partie l'échec des Rébellions. M<sup>gr</sup> Lartigue intervient par mandement afin de freiner la montée du mouvement patriote perçu comme une menace à la prépondérance du religieux sur le civil<sup>285</sup>. La première condamnation se présente ainsi comme un épisode de la grande lutte de l'ultramontanisme contre le libéralisme politique : « [L]'évêque établit surtout une équation qui mettra un siècle à être résolue : les principes politiques tombent sous le domaine de la religion, car la base de la politique est la morale et la base de la morale est la religion.<sup>286</sup> » Plus concrètement, l'intervention de l'évêque consolide l'idée d'une collusion d'intérêts entre l'Église et le pouvoir britannique, ce qui renforce d'autant la nécessité de dissocier affaires temporelles et

---

<sup>278</sup> *Ibid.*

<sup>279</sup> Yvan Lamonde, *Trajectoires de l'histoire du Québec*, Montréal, Fides, 2001, p. 42.

<sup>280</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>281</sup> Ouellet, « Autour du dernier volume de Groulx », p. 34.

<sup>282</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 275.

<sup>283</sup> *Ibid.*, p. 243.

<sup>284</sup> *Ibid.*, p. 275.

<sup>285</sup> *Ibid.*, p. 244.

<sup>286</sup> *Ibid.*

spirituelles. L'Église exprime sa position avec force et insistance au cours de la première rébellion<sup>287</sup> et lors des virulentes condamnations qui tapissent le second mandement de janvier 1838. Par son loyalisme militant, elle travaille « assidûment » à la conquête de sa reconnaissance légale perdue depuis 1791 et finalement retrouvée en 1839<sup>288</sup>. Sans contredit, l'Église canadienne est au nombre des oppositions au projet Patriote, et non des moindres. Non négligeable, l'intervention cléricale musclée n'est toutefois qu'un facteur parmi d'autres qui expliquent l'échec des Rébellions, aux côtés des dissensions, du manque d'unanimité au sein du parti, de l'organisation déficiente, du manque de moyens et d'appuis extérieurs, ainsi que de la puissance impériale de l'Angleterre<sup>289</sup>.

### 3.2.2 Les Patriotes et la « tradition libérale » du Québec<sup>290</sup>

Un des premiers constats qui se dégage du métarécit libéral que l'on peut lire en filigrane dans l'*Histoire sociale des idées* est le retour du potentiel heuristique de la trame politique rejetée par Ouellet. 1760 et 1837-1838 représentent deux événements majeurs pour Lamonde, qui y voit des défaites déterminantes pour la suite des choses : défaite de la France en Amérique et défaite d'une guerre d'indépendance ou une révolution démocratique<sup>291</sup>. Comme chez Séguin, la première défaite ferme une histoire et en ouvre une autre; elle ouvre un nouveau temps dans la construction de l'identité coloniale. Autrement dit, une fois la France évincée d'Amérique, les habitants qui demeurent « continuent le Canada et non la France<sup>292</sup> », c'est une histoire canadienne qui débute au lendemain de 1760. Pour Lamonde, la mise en place et la consolidation de cette identité semble aller de pair avec le libéralisme politique qui s'enracine par « l'émergence d'une opinion publique<sup>293</sup> » et se renforce avec l'introduction du parlementarisme. Porté par la bourgeoisie canadienne qui s'impose comme le porte-parole de la majorité francophone, le libéralisme politique et revendicateur qui gagne le mouvement patriote engendre une confrontation avec les autorités métropolitaines<sup>294</sup> ». Les deux premières parties du récit de Lamonde sont donc consacrées au parcours de ce « premier

<sup>287</sup> *Ibid.*, p. 247.

<sup>288</sup> *Ibid.*, p. 277.

<sup>289</sup> *Ibid.*, p. 276.

<sup>290</sup> Yvan Lamonde, *Trajectoires de l'histoire du Québec*, Montréal, Fides, 2001, p. 19.

<sup>291</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 63.

<sup>292</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>293</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>294</sup> *Ibid.*, p. 85.

grand souffle libéral<sup>295</sup> », élan porteur d'une conscience de l'américanité des Canadiens qui va de succès en triomphes durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>296</sup>. Premier échec libéral, l'anéantissement du Parti patriote par l'oligarchie coloniale lors des Rébellions de 1837-1838 marque un tournant qui inaugure une série d'échecs libéraux, l'autre événement majeur de l'histoire québécoise<sup>297</sup>. Comme Lamonde soutient que la discussion propre à l'espace civique se construit autour du libéralisme et du nationalisme dans toutes les démocraties<sup>298</sup>, il n'est pas étonnant que les Patriotes apparaissent comme les instigateurs d'un « premier décollage » « bloquée par la répression des Rébellions<sup>299</sup> ». À la trame libérale qui dominait la pensée politique succède alors le déploiement d'une trame cléricale et ultramontaine<sup>300</sup> :

Un décollage culturel eût été possible après la levée du blocus économique en 1815 si les acquis avaient pu être cumulatifs. Ils ne l'ont pas été pour trois raisons : les rébellions qui ont marqué un temps d'arrêt, les conflits entre la Chambre d'assemblée et le Conseil législatif [...] et les positions de l'Église à l'égard de l'école, de la bibliothèque, du théâtre et des idées nouvelles en général.<sup>301</sup>

Ce qui intéresse vraiment Lamonde, c'est moins les paramètres de l'application concrète du libéralisme des Patriotes que les caractéristiques de l'idéologie libérale qu'ils portent. Comme chez Ouellet, l'horizon de l'histoire québécoise est celle du progrès et de la modernité. Dans cette histoire libérale où ce n'est plus l'extension de l'économie de marché qui est synonyme de progrès mais l'extension des idées libérales démocratiques, le passé et la tradition demeurent des forces essentiellement négatives<sup>302</sup>. Pour Lamonde, « le recours aux principes démocratiques et la prise de conscience coloniale<sup>303</sup> » sont les deux phénomènes principaux de la « trajectoire politique et intellectuelle parcourue entre 1815 et 1834<sup>304</sup> ». L'auteur y voit, comme Ouellet, une explication sociale basée sur « la montée d'une bourgeoisie de marchands et de gens des professions libérales qui croit tout autant aux

<sup>295</sup> *Ibid.*, p. 484.

<sup>296</sup> *Ibid.*, p. 317.

<sup>297</sup> *Ibid.*, p. 490.

<sup>298</sup> Gilles Bourque, « Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Ville Saint-Laurent, Fides, 2000, 572 p. », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 3 (2002), p. 607.

<sup>299</sup> *Ibid.*, p. 606.

<sup>300</sup> Claude Corbo et Yvan Lamonde, *Le rouge et le bleu une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 18.

<sup>301</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 430.

<sup>302</sup> Bédard, « Autour d'un titre », p. 133.

<sup>303</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 112.

<sup>304</sup> *Ibid.*

grandes idées de liberté [...] qu'à la légitimité de son pouvoir politique<sup>305</sup> ». Les professionnels forment « le noyau du Parti canadien et futur Parti patriote (1826) qui, tout en se faisant le porte-parole des aspirations des milieux populaires canadiens-français et en y prenant appui, entend façonner une société à la mesure de ses visions et de ses intérêts de groupe<sup>306</sup> ». S'il semble étonnant de noter à quel point cette phrase, prise à part, semble avoir été écrite par Ouellet, on voit bien que les intérêts de ce groupe de professionnels ne sont ni déconnectés de la réalité ni proprement égoïstes : « Certes, l'argument démocratique (la primauté des élus sur les nommés) sert ici d'assise au pouvoir de cette bourgeoisie, mais il est démocratique et ne se limite pas aux seuls Canadiens français; [...] il se veut ouvert à tous les libéraux anglophones comme à la reconnaissance des droits de toutes dénominations religieuses [...].<sup>307</sup> » Chez Lamonde, les bourgeois de professions libérales sont les nouveaux acteurs sociaux par lesquels s'affirme l'essor culturel du Bas-Canada<sup>308</sup>. Ici, il n'y a pas de mésalliance entre eux et la bourgeoisie marchande, bien au contraire<sup>309</sup>; la thèse du libéralisme détourné par la bourgeoisie canadienne marquée d'une « xénophobie native<sup>310</sup> » est complètement évacuée. En qualité de représentants d'une bourgeoisie de professionnels et de marchands canadiens désireux d'étendre le pouvoir électif et de démocratiser les institutions politiques afin d'y gagner une plus large place, les Patriotes entraînent la société dans le sens de l'Histoire. Dans cette variation du récit libéral, le moteur de l'histoire n'est pas purement mercantile; il est politique et rassemble la bourgeoisie anglophone ou francophone, marchande ou professionnel, qui adhère « au progrès des lumières du libéralisme politique et philosophique<sup>311</sup> ». Pour Lamonde, la conjoncture politique a polarisée les forces selon une dynamique ethnique plutôt qu'en fonction des mentalités respectives aux deux races. À cause du contexte démographique et social qui émane de la séparation de 1791, la politique place les intérêts des anglophones du côté de la métropole et ceux des Canadiens du côté de la colonie. Nous retrouvons donc un schéma explicatif qui ressemble à celui développé par Ouellet à partir d'une perspective économique, mais où les acteurs tiennent un rôle inversé. Bien que chaque groupe poursuive ses propres intérêts, il n'y a que les Patriotes qui servent les besoins généraux de la société puisqu'ils travaillent à

---

<sup>305</sup> *Ibid.*

<sup>306</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>307</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>308</sup> *Ibid.*, p. 177.

<sup>309</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>310</sup> Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », p. 92.

<sup>311</sup> Bédard, « Autour d'un titre », p. 134.

l'extension de la démocratie libérale dans le cadre colonial. À l'inverse, l'oligarchie coloniale agit comme un frein qui, pour conserver ses privilèges politiques, est aveuglé par ses propres intérêts de classe. Au progrès et au démocratisme des libéraux, Lamonde oppose ainsi la minorité bourgeoise anglaise, force antagoniste aveuglée par les privilèges politiques que lui offre le système colonial aristocratique. Pour lui, et c'est sans doute ce qui l'éloigne le plus de Ouellet, les Patriotes sont un agent historique normal dans la mesure où toute représentation politique « normale » se doit d'être démocratique et donc, basée sur la population<sup>312</sup>. L'historien juge ainsi que le pouvoir réservé à la minorité britannique par les autorités coloniales est anormal. L'oligarchie coloniale anglaise fait office de fauteurs de trouble; elle bloque la progression du Bas-Canada vers le progrès en cherchant constamment le moyen de « modifier [l]e jeu démocratique<sup>313</sup> » à l'avantage de la minorité. En dressant un « mur de refus<sup>314</sup> » devant les projets Patriotes, elle constitue une force réactionnaire qui inscrit les libéraux de Papineau dans le sens de l'Histoire. Déplacer le centre du pouvoir de Londres vers Québec menace le statut de l'oligarchie coloniale à mesure que s'érode la capacité de Londres à lui accorder des privilèges politiques. Il est d'ailleurs révélateur que Lamonde considère que « [l]e conflit persistant autour du Conseil législatif n'a d'intérêt et de sens pour l'histoire des idées que comme révélateur des enjeux démocratiques et émancipatoires qui s'y cachent<sup>315</sup> ». En somme, la route qui conduit au progrès et à la modernité est celle du libéralisme qui mène obligatoirement à une forme de rupture puisque « [l]es Canadiens font [...] leur apprentissage du libéralisme dans un contexte colonial<sup>316</sup> ». En ce qui regarde la finalité historique, Lamonde ne cache pas son jeu :

Je conçois mal que l'on puisse continuer à penser l'avenir politique et culturel du Québec sans penser les ruptures. Et penser les ruptures, qu'on me comprenne bien, ce n'est pas penser uniquement une rupture qui serait la souveraineté [...], c'est aussi prendre conscience des ruptures et décider d'un scénario autre que la souveraineté. Mais il faut se situer par rapport à cette démarche de rupture caractéristique des Amériques.<sup>317</sup>

Autrement dit, l'histoire du Québec, pour Lamonde, est une histoire faite de ruptures qui s'affirme par la conscience coloniale, par la découverte de son américanité. Le « destin

---

<sup>312</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 64.

<sup>313</sup> *Ibid.*

<sup>314</sup> *Ibid.*, p. 275.

<sup>315</sup> *Ibid.*, p. 106.

<sup>316</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>317</sup> Yvan Lamonde, « Pourquoi penser l'américanité du Québec? », *Politique et Sociétés*, vol. 18, n° 1 (1999), p. 97.

des colonies<sup>318</sup> » étant de chercher à posséder les mêmes libertés que la métropole, les Patriotes sont comme les éclaireurs de la « tradition libérale québécoise<sup>319</sup> ». Ils sont les artisans de ce destin qu'incarne Papineau : acceptation de la rupture coloniale et affirmation d'une conscience d'appartenance à l'hémisphère américain<sup>320</sup>. Le « souffle libéral<sup>321</sup> » de Lamonde est un vent qui éloigne la colonie de ses attaches métropolitaines et la rapproche de son américanité. En somme, cette prise de conscience est la voie royale menant vers l'état libéral et moderne. L'échec de la revendication du principe de souveraineté des peuples porté par ce souffle libéral a pour conséquence qu'aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les Canadiens français ne sont pas encore pleinement des Américains, mais « sont culturellement et politiquement des Franco-Britanniques catholiques vivant en Amérique<sup>322</sup> ».

Cela dit, bien que les Patriotes et le mouvement insurrectionnel s'insèrent dans ce que Lamonde appelle la « trame libérale<sup>323</sup> » amorcée vers 1792, on voit que cette dernière s'entremêle parfois avec la « trame nationalitaire » qui s'affirme après l'échec des Rébellions. Les deux « trajectoires<sup>324</sup> » ne sont pas tranchées au couteau, de sorte que le libéralisme plus ou moins anticlérical du temps des Patriotes<sup>325</sup> voisine un nationalisme conservateur « qui ne fait pas vraiment appel au principe des nationalités [et] au droit libéral des peuples à disposer d'eux-mêmes<sup>326</sup> ». En fait, le projet libéral des Patriotes chevauche « la conscience identitaire des Canadiens français<sup>327</sup> », dont la pensée d'Étienne Parent et la devise du *Canadien* représentent l'« expression la plus achevée<sup>328</sup> ». En insistant sur les institutions, la langue, les lois, et la religion<sup>329</sup>, le nationalisme conservateur qui vient occuper le vide laissé par la répression du libéralisme politique des Patriotes propose un amalgame entre nationalisme et liberté qui identifie la nationalité à une dimension essentiellement culturelle. À l'inverse du nationalisme politique revendicateur des Patriotes, cette proposition peut grandir dans le climat post unioniste puisqu'elle ne recherche pas de statut politique particulier pour le

<sup>318</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 490.

<sup>319</sup> *Ibid.*

<sup>320</sup> Yvan Lamonde, *Trajectoires de l'histoire du Québec*, Montréal, Fides, 2001, p. 22, 23; Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 116-119, 239, 491.

<sup>321</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 484.

<sup>322</sup> *Ibid.*, p. 485.

<sup>323</sup> Corbo et Lamonde, *Le rouge et le bleu*, p. 17.

<sup>324</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, 44 p.

<sup>325</sup> Corbo et Lamonde, *Le rouge et le bleu*, p. 17.

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>327</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 176.

<sup>328</sup> *Ibid.*

<sup>329</sup> *Ibid.*, p. 176, 267.

Canada français. La « fracture idéologique<sup>330</sup> » qui survient entre Papineau et Étienne Parent au milieu des années 1830 illustre ce chevauchement entre le libéralisme de Papineau et le nationalisme conservateur de Parent. Avec le blocage constitutionnel des années 1830, l'écart entre eux se creuse. Alors que le britannisme de Papineau cède le pas à un républicanisme qui puise ses références aux États-Unis, le rédacteur du *Canadien* demeure attaché à un réformisme qui se déploie à l'intérieur de l'Empire par peur de la République américaine<sup>331</sup>. Au déplaisir de Lamonde, c'est le nationalisme conservateur de Parent qui l'emporte après l'échec des Rébellions. Après avoir connu plusieurs succès de 1806 à 1837<sup>332</sup>, le libéralisme politique revendicateur des Patriotes « connaît ensuite échec sur échec : échec des rébellions de 1837 et de 1838, échec de l'opposition à l'Union et de son rappel, [...] échec de l'opposition au projet de la Confédération<sup>333</sup> ». L'exil et la perte de la majorité des patriotes en Chambre correspondent à la fin d'un épisode de la trame libérale mise en scène par Lamonde. La définition nationalitaire épurée de sa dimension politique développée par Parent s'impose alors chez les libéraux de LaFontaine qui acceptent de partager le pouvoir avec l'Église ultramontaine<sup>334</sup>. Limité aux revendications culturelles, le nationalisme canadien s'ouvre « à une nouvelle forme d'alliance de l'Église et du conservatisme, d'alliance du pouvoir religieux et du pouvoir politique<sup>335</sup> »; preuve que les « échecs successifs [des libéraux] culminent dans un échec global, celui de l'appel au principe des nationalités<sup>336</sup> ». Et Lamonde de conclure que le projet libéral « court d'abord dans la trame nationalitaire<sup>337</sup> », que « dans les Amériques, le courant libéral incarné par les Patriotes avait devancé le courant nationalitaire<sup>338</sup> ».

---

<sup>330</sup> Corbo et Lamonde, *Le rouge et le bleu*, p. 17.

<sup>331</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 217.

<sup>332</sup> *Ibid.*, p. 317.

<sup>333</sup> *Ibid.*, p. 490.

<sup>334</sup> *Ibid.*, p. 319.

<sup>335</sup> *Ibid.*, p. 318.

<sup>336</sup> *Ibid.*

<sup>337</sup> Corbo et Lamonde, *Le rouge et le bleu*, p. 19.

<sup>338</sup> Lamonde, *Histoire sociale des idées*, p. 119.

### 3.3 Conclusion

De manière nettement contrastée, les interprétations de l'histoire des Rébellions de Ouellet et de Lamonde participent à un même métarécit libéral basé sur une épistémologie du progrès. Envisagée comme l'accroissement du volume des échanges par l'idéologie libérale classique de Ouellet, la notion de progrès permet à l'historien de l'Université Laval, d'abord favorable aux libéraux canadiens, de progressivement rejeter les Patriotes et leur nationalisme en marge de l'histoire. La démonstration, aujourd'hui peu crédible<sup>339</sup>, qui s'appuie sur une mentalité canadienne réfractaire au progrès capitaliste et l'association mesquine de tout nationalisme au conservatisme, voire à une conception féodale de la société, a permis à Ouellet de condamner sans détour le projet séparatiste des Patriotes et de Papineau. Du même souffle, présenter la bourgeoisie canadienne-française comme une classe de mésadaptés, pour ne pas dire d'incapables, lui permet de faire porter à la bourgeoisie marchande anglaise le grand rôle de force progressiste libérale moteur du progrès et de l'Histoire, ce qui fait du nationalisme une idéologie étroitement conservatrice. Inversement, chez Yvan Lamonde, les Patriotes ne sont plus des figures de l'anormalité des Canadiens français et la cause de leur infériorité. L'atavisme conservateur qui faisait des Patriotes de Ouellet le frein au progrès libéral et capitaliste disparaît à mesure que les Rébellions réintègrent l'Histoire en tant que jalon dans le cheminement du libéralisme. Les hommes de 1837-1838 gagnent même leurs lettres de noblesse en devenant le principal ressort d'un libéralisme revendicateur qui s'amende et se réoriente après l'échec des Rébellions. En insistant sur l'omniprésence des idées libérales dans la pensée patriote comme le fait Lamonde, les hommes de 1837-1838 lui permettent d'identifier le premier souffle libéral qui confirme la normalité du Québec. En ce sens, le rôle de la religion chez les Patriotes revêt un caractère structurant. La montée de l'irrégion et de l'anticléricalisme permet d'affirmer l'opposition envers une Église conservatrice qui tente de préserver l'organisation sociale d'Ancien Régime. Bien que le rôle de la religion ne soit pas aussi crucial que dans le récit national où une réhabilitation des Patriotes devait nécessairement passer par un contournement ou un amenuisement de leur

---

<sup>339</sup> Parmi les travaux qui ont sérieusement remis en question la thèse de Ouellet, notons entre autres : Jean-Pierre Wallot, *Un Québec qui bougeait : trame socio-politique du Québec au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1973, 345 p.; Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1974, 588 p.; John McCallum, *Unequal Beginnings : Agriculture and Economic Development in Quebec and Ontario until 1870*, Toronto, University of Toronto Press, 1980, p. 25-53.; Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, *Le Bas-Canada au tournant du 19<sup>e</sup> siècle : restructuration et modernisation*, Ottawa, Société historique du Canada, Brochure historique n° 45, 1988, 21 p.; Gagnon, *Le passé composé*, 190 p.; Greer, *Habitants et Patriotes*, 370 p.

anticléricisme, il demeure un aspect de l'épisode insurrectionnel sur lequel les historiens du métarécit libéral ne manquent pas d'insister. C'est qu'avec le paradigme libéral, la religion cesse d'être une constituante fondamentale de la culture canadienne-française et québécoise et devient plutôt une idéologie imposée. Même chez Ouellet, un historien pourtant peu enclin à affirmer le libéralisme des Patriotes à partir des années 1960, la question religieuse nourrit et sert son propos dans la mesure où elle permet de mettre à l'avant-plan l'existence d'un paradoxe canadien-français. Enfin, de la même manière que le récit de Ouellet a permis de promouvoir une vision antinationaliste, celui de Lamonde renoue avec une certaine perspective nationaliste inféodée à la dynamique libérale. Bien loin du regard économique et antinationaliste posé par Ouellet quarante ans plus tôt, l'*Histoire sociale des idées* propose un tout autre fil directeur à la trame historique québécoise, « celui de l'interaction entre histoire des infrastructures culturelles, d'une part, et histoire des doctrines politiques et des références identitaires, d'autre part<sup>340</sup> ». Renouant avec une étude plus socio-politique, Lamonde conserve une approche par structures et conjonctures qu'il applique non pas à l'économie, mais aux idées. Son histoire se veut le récit des idées au Québec, ou plus spécifiquement selon Éric Bédard, le récit des idées libérales dans la province<sup>341</sup>. Bien qu'ils utilisent des véhicules contrastés à des époques différentes, Ouellet et Lamonde suivent essentiellement la même ligne directrice. S'il peut paraître hasardeux de comparer systématiquement les travaux des deux hommes tellement ils sont issus « d'écoles » historiques différentes, une simple lecture croisée suffit à faire surgir les similarités de ces récits. Tout comme le « premier Ouellet » qui voulait briser l'interprétation cléricale du récit groulxien, Lamonde aborde l'histoire des hommes de 1837 dans le but de « sortir de l'ombre ceux qui ont combattu le courant cléricale et ultramontain<sup>342</sup> ». Suivant le sillon tracé par Creighton et l'école laurentienne, Ouellet trouve finalement le moteur dynamique de l'histoire libérale dans la bourgeoisie capitaliste<sup>343</sup>. Or, chez Lamonde la perspective est proprement politique et recoupe les grandes lignes que Ouellet trace à propos du mouvement patriote en 1953, « mouvement surtout libéral et de plus nationaliste qui s'intègre dans le mouvement général

<sup>340</sup> Michel Lacroix, « Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec. Volume 1, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000 », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 4, n° 1 (2001), p. 148.

<sup>341</sup> Bédard, « Autour d'un titre », p. 131-136.

<sup>342</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>343</sup> Éric Bédard rappelle la filiation entre Creighton et Ouellet en soulignant qu'ils utilisent tous deux la modernité comme argument d'autorité. Ils voient également dans une poignée de marchands anglophones les acteurs les plus lucides, ceux qui ont pressenti le véritable sens de l'histoire. Voir Bédard, « Survivre à la défaite », p. 162-163.; Donald Creighton, *The Empire of the Saint-Lawrence*, Toronto, University of Toronto Press, 1970, p. 154.

des nationalités et dans le mouvement libéral du 19<sup>e</sup> siècle<sup>344</sup> ». Dans une perspective qui s'occupe très peu de libéralisme économique et ne se formalise pas avec les prétendues « contradictions » que Ouellet croyait avoir décelées chez la bourgeoisie canadienne, Lamonde fait des Patriotes le moteur de son histoire du libéralisme sous sa forme politique et revendicatrice, démocrate et anticléricale<sup>345</sup>. En rendant indissociables le libéralisme des Patriotes et le mouvement de prise de conscience coloniale, il fait de la rupture, théorisée de manière plutôt large sous le vocable d'américanité, un des canons de la modernité. Bien qu'il spécifie que la souveraineté ne soit pas l'unique moyen de rompre les attaches coloniales qui retiennent la province dans une « ambivalence identitaire », il n'en reste pas moins que certaines caractéristiques de son américanité pointent tendancieusement vers cette avenue. Quoi qu'il en soit, cette ambivalence avec laquelle jongle Lamonde ouvre l'historiographie des Rébellions sur un nouveau paradigme républicain qui élargit les horizons économiques, intellectuels et politiques du parcours historique en démontrant que « le passage à la modernité ne fut pas le seul apanage du libéralisme<sup>346</sup> ».

---

<sup>344</sup> Ouellet, « Autour du dernier volume de Groulx », p. 31.

<sup>345</sup> Bédard, « Autour d'un titre », p. 133.

<sup>346</sup> Éric Bédard, « Les rébellions de 1837 comme moment républicain », *Argument*, vol. 8, n° 2, (printemps-été 2006), p. 119.

## CHAPITRE IV

### UN MÉTARÉCIT RÉPUBLICAIN

Forme de révisionnisme contestant l'hégémonie de l'idéologie libérale dans l'interprétation des Rébellions, le métarécit républicain prend place avec de plus en plus d'assurance depuis le début de la décennie quatre-vingt-dix. C'est d'abord à travers la production de l'historien Allan Greer que ce renouvellement de l'histoire patriote gagne l'historiographie québécoise. Observant la période insurrectionnelle à partir d'une perspective populaire et paysanne, Greer offre une interprétation si radicalement étrangère aux interprétations classiques de 1837-1838 qu'il lui est rapidement apparu essentiel de reconceptualiser le phénomène dans sa totalité<sup>1</sup>. Ce faisant, non seulement a-t-il produit une histoire sociale des Rébellions qui a donné lieu à un ouvrage incontournable, mais il a surtout ouvert la voie à un nouveau paradigme républicain. Une des caractéristiques majeures de ce dernier est de concevoir l'épisode de 1837-1838 comme une révolution canadienne s'inscrivant dans l'âge des révolutions du monde Atlantique<sup>2</sup>. Parue dans une série d'articles au début des années 1990<sup>3</sup> et rassemblée dans un ouvrage en 1993, la thèse de l'historien bouleverse l'historiographie libérale et l'interprétation *whig* de l'histoire québécoise en soutenant que le Bas-Canada a traversé une crise révolutionnaire comparable aux révolutions américaine, française, russe, etc. Certes, d'autres avant Greer avaient exploré cette avenue, pensons seulement à Jean-Pierre Wallot ou Fernand Ouellet dans les années cinquante<sup>4</sup>. Ce n'est toutefois qu'à partir d'*Habitants et Patriotes* que la révolution canadienne est théorisée

---

<sup>1</sup> Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 9.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>3</sup> Allan Greer et Léon Robichaud, « La rébellion de 1837-1838 : une approche géographique », *Cahiers de géographie du Québec*, n° 33 (décembre 1989), p. 345-377.; Allan Greer, La République des hommes : les Patriotes de 1837 face aux femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, n° 44 (printemps 1991), p. 507-528.; Allan Greer, « From Folklore to Revolution : Charivaris and the Lower Canadian Rebellion of 1837 », *Histoire sociale/Social History*, n° 15 (janvier 1990), p. 25-43.

<sup>4</sup> Jean-Pierre Wallot, « Le Canada et la révolution atlantique : Une problématique », dans Wallot, *Un Québec qui bougeait*, p. 319-325.; Ouellet, « Autour du dernier volume de Groulx », p. 23-35.

et pleinement assumée comme un mouvement démocratique et républicain semblable à celui qu'a vécu le reste du monde Atlantique. Avec ce livre, Greer enchâsse le courant républicain dans la tradition canadienne comme s'il était à la recherche d'une révolution perdue. À voir la popularité de cette représentation au Québec comme ailleurs<sup>5</sup>, force est de constater que le métarécit républicain fait aujourd'hui école. Récemment, Gérard Bouchard et Louis-Georges Harvey ont à leur tour proposé une version de l'histoire des Patriotes qui tout en s'inscrivant dans le paradigme républicain, constitue une variation sur le thème du nationalisme québécois. Dans la mesure où le récit de Harvey s'enchâsse dans l'œuvre de Bouchard et précise la vision plus générale adoptée dans *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, nous avons traité conjointement la version américaine du métarécit républicain que proposent ces deux historiens dans la dernière section de ce chapitre. Ce choix, en plus de mettre en valeur la complémentarité de ces œuvres, se justifie en outre par le fait que la philosophie de l'histoire dans laquelle s'insère Harvey se retrouve et se déploie pleinement chez Bouchard. Inversement, l'interprétation que propose Harvey trouve parfaitement sa place chez Bouchard.

#### 4.1 Habitants et Patriotes : une histoire sociale du peuple canadien

On reconnaît généralement dans *Habitants et Patriotes* d'Allan Greer une nouvelle interprétation historique des Rébellions, en même temps qu'un ouvrage qui s'est rapidement imposé comme un incontournable sur la question<sup>6</sup>. Désireux de parvenir à une meilleure compréhension des insurrections en étudiant la vie communautaire précédant la Rébellion, Greer développe sa propre version de l'histoire insurrectionnelle en tant qu'expression d'un mouvement révolutionnaire qui repose sur la population bas-canadienne plus que sur l'élite bourgeoise des professions libérales. Avec une telle perspective, il n'est pas étonnant que l'historien ait eu du mal à inscrire ses travaux dans l'historiographie existante. À l'évidence, ceux-ci cadrent aussi mal dans le métarécit national que dans le métarécit libéral<sup>7</sup>. Le détachement vis-à-vis du paradigme national est bien assumé par l'auteur, qui ne fait pas

---

<sup>5</sup> Lester D. Langley, *The Americas in the age of revolution 1750-1850*, New Haven, Yale University Press, 1996, 374 p.

<sup>6</sup> Frans J. Schryer, « The Patriotes and the People », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 31, n° 4 (novembre 1994), p. 473-476.; Collin, « Les lignes de faite », p. 311.

<sup>7</sup> Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 9.

grand cas d'un nationalisme vaguement associé à un ethnicisme alimenté par la crise révolutionnaire<sup>8</sup>. Pour tout dire, le nationalisme n'est qu'un corolaire de la lutte démocratique menée sous la bannière anti-impériale<sup>9</sup> : « Dans le contexte des années 1830 [...], le nationalisme des patriotes du Bas-Canada est en accord avec leur position plutôt 'démocratique' – il en fait même partie intégrante.<sup>10</sup> » En ce qui regarde le métarécit libéral, le fossé est encore plus affirmé. En « n'associ[ant] pas l'avènement du mouvement des Patriotes à une révolution libérale<sup>11</sup> » et en accordant aux masses un rôle déterminant dans le processus qui conduit à la Rébellion, *Habitants et Patriotes* marque une rupture nette avec le paradigme dominant. C'est effectivement à une « relecture radicale des événements de 1837-1838 »<sup>12</sup> que l'auteur invite les historiens, relecture qui trace les contours d'un nouveau paradigme républicain.

#### 4.1.1 Une crise du régime colonial

C'est sur un arrière-plan assez classique de crise politique que s'amorce l'histoire de Greer. Du printemps de 1837 jusqu'à l'hiver de 1838-1839<sup>13</sup>, le Bas-Canada est entraîné dans une sérieuse crise entre les représentants élus à la Chambre et les personnes nommées aux Conseils<sup>14</sup>. Très tôt, « les néophytes de la classe professionnelle française<sup>15</sup> » se familiarisent avec le parlementarisme britannique et profitent de leur majorité pour s'en prendre au pouvoir exécutif de la colonie ainsi qu'aux bureaucrates élus à l'Assemblée. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle prend ainsi naissance un mouvement d'opposition colonial qui s'exprime à l'intérieur de partis majoritaires comme le Parti populaire (ensuite canadien et patriote<sup>16</sup>). Greer considère que ce mouvement constitue l'expression continue d'une force démocratique en lutte pour garantir et étendre les pouvoirs de la Chambre d'assemblée, seule composante du gouvernement sous contrôle de l'électorat colonial<sup>17</sup>. À la manière de Séguin, l'historien

<sup>8</sup> Cardinal, « Habitants et Patriotes », p. 185.; Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 168-173.

<sup>9</sup> Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 231.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 127-128.

<sup>11</sup> Cardinal, « Habitants et Patriotes », p. 184.

<sup>12</sup> Gilles Lesage, « Habitants et Patriotes », *Le Devoir*, 9 novembre 1997.

<sup>13</sup> Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 11.

<sup>14</sup> Allan Greer, « Reconsidérer la Rébellion de 1837-1838 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, n° 1 (automne 1998), p. 33.

<sup>15</sup> Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 116.

<sup>16</sup> Greer considère que ces trois partis sont l'expression d'un même mouvement.

<sup>17</sup> Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 117.

met en scène une « opposition coloniale<sup>18</sup> » composée des forces démocratiques endogènes à laquelle fait face une administration coloniale exogène et autoritaire. La lutte réformiste apparaît d'emblée comme un combat démocratique dans la mesure où son but ultime est de mettre fin à la tyrannie coloniale, c'est-à-dire « à l'inconsistance, l'iniquité et l'arbitraire observés dans l'exercice du pouvoir<sup>19</sup> ». Représentées politiquement par le Parti anglais composé de marchands britanniques, de fonctionnaires de l'administration coloniale et de quelques Canadiens conservateurs, les forces qui défendent l'ordre établi tentent de faire « barrage » aux réformistes, et cela même si elles représentent un groupe marginal à l'Assemblée. Fidèles au régime colonial, ces bureaucrates obtiennent des postes dans les branches non électives du gouvernement afin de contrebalancer le pouvoir de la majorité canadienne réformiste<sup>20</sup>. Ce conflit entre la majorité élue par le peuple et la minorité nommée par le pouvoir colonial donne lieu à une véritable « crise du régime colonial » à mesure que les réformes demandées sont ignorées par le pouvoir. Le parti pris des gouverneurs pour la minorité anglaise finit par radicaliser le nationalisme des députés *canadiens* qui deviennent dès lors *patriotes*. Les premières décennies du parlementarisme sont donc le théâtre d'affrontements opposant « les représentants élus à la Chambre et les personnes nommées aux Conseils<sup>21</sup> » à propos du contrôle des finances, de l'indépendance de l'Assemblée et de la résistance aux tentatives d'anglicisation. Se faisant rapidement les porte-parole de la nation canadienne, les députés patriotes favorisent l'électivité des charges afin de « protéger chaque citoyen contre l'autorité d'administrateurs de l'État et autres détenteurs d'une autorité 'irresponsable'<sup>22</sup> ». Poussant plus loin le nationalisme défensif développé par le Parti canadien en réaction à la montée de la francophobie lors des guerres napoléoniennes<sup>23</sup>, les Patriotes ne se bornent plus à réclamer la juste part des Canadiens à l'intérieur du régime et « rêvent désormais du jour où le Bas-Canada sera indépendant et où le pouvoir politique des francophones de la province sera proportionné à leur prépondérance démographique<sup>24</sup> ». Le message est clair : aussi bien en économie qu'en politique, les Patriotes s'opposent aux privilèges, au favoritisme et aux monopoles. Nationaliste parce qu'il attaque les privilèges indus de la minorité bureaucrate, ce vaste programme inclusif répond d'abord à l'idéal

---

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>20</sup> Greer, « Reconsidérer la Rébellion », p. 32.; Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 118.

<sup>21</sup> Greer, « Reconsidérer la Rébellion », p. 33.

<sup>22</sup> Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 121.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 124.

patriote « d'une communauté de libres citoyens (de sexe masculin) jouissant de droits politiques égaux<sup>25</sup> ». En mettant l'accent sur la liberté davantage que sur la prospérité, les Patriotes se distinguent de leurs adversaires politiques pour rejoindre, dans une filiation évocatrice, « un camp 'démocratique' en compagnie de la coalition de Jackson aux États-Unis, des chartistes anglais et de divers groupes républicains en Europe<sup>26</sup> ». Conscients que leur pouvoir limité à l'Assemblée ne permet pas de réaliser leur programme national, les Patriotes se rendent compte que seule une réforme constitutionnelle en profondeur permettra « de rendre plus démocratique la structure même du gouvernement<sup>27</sup> ». À l'intérieur d'un régime en crise où l'Assemblée et le Conseil législatif se font la guerre, les députés canadiens proposent 92 Résolutions afin de placer l'exécutif « sous le contrôle des représentants du peuple<sup>28</sup> ». Une dégradation du climat politique s'installe à partir de 1834, au point où une rupture apparaît dans l'ordre existant. L'État colonial ne réussissant plus à fonctionner normalement à cause du Conseil législatif qui applique son veto aux lois de l'Assemblée et de la Chambre basse qui refuse de voter les budgets soumis par l'exécutif<sup>29</sup>, la situation évolue vers une impasse. L'arrivée des Résolutions Russell au début de 1837 ne fait qu'exacerber la crise. Comme l'objectif principal poursuivi par les Patriotes est catégoriquement rejeté par Londres et que leurs ennemis « ne sont pas du tout soumis au contrôle de l'électorat, il est évident que la pression extraparlamentaire devient indispensable<sup>30</sup> ». La défection des Patriotes modérés lors de l'adoption des 92 Résolutions en 1834 et « [l']engagement croissant des radicaux envers les idéaux de la démocratie et de la citoyenneté républicaine<sup>31</sup> » pousse le parti sur la voie de la mobilisation directe du peuple à travers des assemblées anticoercitives qui se multiplient jusqu'à l'éclatement d'une rébellion sévèrement réprimée par la force militaire du régime colonial.

Nonobstant la prédominance des concepts de liberté et d'égalité pour toutes les classes dans la pensée politique et économique des Patriotes, l'interprétation qu'offre Greer de la crise du régime colonial et du développement d'un conflit politique durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle ne semble avoir rien de bien innovant en soit. À vrai dire, l'auteur

---

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>31</sup> *Ibid.*

ne s'écarte guère des thèses classiques sur l'affrontement entre deux oligarchies en lutte pour la prépondérance jusqu'au moment où il démontre que le combat patriotique s'enlise sur la scène politique et dévie progressivement vers l'action extraparlamentaire. Dès lors, l'auteur sort des sentiers battus et démontre que les députés ont dû compter de plus en plus sur le pouvoir de la masse populaire et réorienter le mouvement en fonction des aspirations des habitants. S'ils « hésitent à libérer de sa bouteille le génie de la révolte populaire<sup>32</sup> » comme tous les autres révolutionnaires bourgeois de leur époque, les Patriotes n'ont finalement d'autre choix que de mobiliser le peuple pour briser l'intransigeance des dirigeants britanniques<sup>33</sup>. La fusion entre la lutte politique des *Patriotes bourgeois* et la force démocratique des *patriotes plébéiens* permet aux habitants de s'imposer comme une force politique sur la scène provinciale<sup>34</sup>. Ce faisant, la campagne patriote contre le gouvernement devient beaucoup plus qu'une simple rébellion. Le Canada traverse en fait une crise révolutionnaire classique<sup>35</sup> où les paysans jouent un rôle essentiel comme lors de la plupart des révolutions à travers l'histoire<sup>36</sup>. En permettant « l'intrusion soudaine des 'masses' dans l'arène politique<sup>37</sup> », la jonction entre les Patriotes bourgeois et l'habitant canadien transforme la crise politique en véritable situation révolutionnaire. L'impulsion de l'aile bourgeoise permet en outre aux paysans de « dépasser le cadre étroit de la vie rurale<sup>38</sup> » pour porter le « républicanisme populaire qui [a] de profondes racines dans le passé des Canadiens français<sup>39</sup> » sur la scène nationale.

#### 4.1.2 Un républicanisme populaire

Selon Greer, les historiens se sont mépris sur la nature de la Rébellion en portant d'abord leur attention sur « les antécédents sociaux, économiques et politiques de la révolte » de 1837 ainsi que sur les « chapitres mélodramatiques [...] où dominent le sang et la poudre à canon<sup>40</sup> ». Pour l'auteur d'une histoire sociale de 1837, ce n'est pas en étudiant la naissance

---

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 19-20.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 19.

de la bourgeoisie canadienne des professions libérales, pas plus qu'en scrutant les champs de bataille à la loupe que l'on pourra enrichir notre compréhension du phénomène insurrectionnel. Certes, « les hommes des professions libérales sont tous désignés pour prendre la direction d'un mouvement démocratique<sup>41</sup> » dans le Bas-Canada du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il demeure néanmoins que ce mouvement est « alimenté<sup>42</sup> » principalement non pas par le nationalisme ou le libéralisme des Patriotes bourgeois, mais bien par un républicanisme populaire que l'on retrouve traditionnellement chez les habitants. Pour comprendre la Rébellion du Bas-Canada, ou plutôt le processus révolutionnaire qui se met en place dans la colonie<sup>43</sup>, il convient donc d'accorder à Louis-Joseph Papineau et « aux autres leaders bourgeois instruits, l'attention qu'ils méritent, sans plus<sup>44</sup> ». C'est « d'abord et avant tout<sup>45</sup> » à travers l'expérience historique des habitants que le « fatras de témoignages et d'événements<sup>46</sup> » donne un sens à la Rébellion. Quant aux leaders bourgeois du Parti patriote, ils ne sont que l'expression d'une minorité tenant sa force « de l'adhésion volontaire des paysans<sup>47</sup> » à leur projet politique. Acteurs principaux mais sous-estimés, les habitants ont développé, à travers l'exercice d'une vie communautaire et de relations souvent houleuses avec l'État et ses institutions, un républicanisme populaire qui alimente le processus révolutionnaire conduisant à 1837-1838. La prétention paysanne « qu'une certaine souveraineté populaire va de soi au sein de la communauté locale<sup>48</sup> » née de l'expérience historique des habitants est donc à la source d'un courant démocratique populaire bien plus ancien et bien plus fort que la lutte politique de la bourgeoisie professionnelle. Dépassant difficilement les enjeux locaux, cette force démocratique dont Greer traque les manifestations dans le passé rural demeure plus ou moins latente jusqu'à ce que les députés patriotes propulsent les habitants dans l'arène politique. Dès lors, la jonction entre le leadership bourgeois et la « force populaire<sup>49</sup> » des habitants lui donne une cohésion nationale qui transforme la crise politique en véritable crise révolutionnaire. Sans l'inclusion des habitants dans l'arène politique, il eût été radicalement impossible pour les bourgeois du Parti patriote de poursuivre leur lutte pour la démocratisation du gouvernement. Avec les Résolutions

---

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 16-21.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 316.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 177.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 113.

Russell, le régime colonial a bien démontré que non seulement il ne céderait pas aux demandes réformistes, mais qu'il est tout disposé à résoudre la crise politique en muselant l'Assemblée. Dès 1837, la force du mouvement patriote réside par conséquent dans sa capacité à opérer un lien « entre le désir d'autonomie locale de l'habitant et les conflits nationaux plus larges<sup>50</sup> ». Greer distingue nettement deux composantes essentielles au sein du mouvement patriote<sup>51</sup> : d'une part le groupe minoritaire de « leaders bourgeois » rassemblés dans le parti politique, d'autre part la masse nettement plus importante de « patriotes de la base<sup>52</sup> ». Entre les professionnels et les « patriotes plébéiens<sup>53</sup> » de la paysannerie canadienne, le peuple est toutefois loin de se faire manipuler par l'élite rurale. Au contraire de la spoliation idéologique dont parle Ouellet<sup>54</sup>, Greer montre que dans leur lutte pour l'indépendance politique, les Patriotes ne détournent pas le pouvoir populaire à leur profit. Ce sont les habitants qui font pencher le mouvement vers la révolution, poussant même les éléments les plus modérés à s'éloigner du parti ou carrément à rejoindre le camp gouvernemental. De fait, il n'est pas étonnant que les préoccupations populaires, différentes de celles des bourgeois faut-il le souligner, tirent progressivement le mouvement vers une lutte plus sociale et plus révolutionnaire, voire plus à gauche<sup>55</sup>. En quittant l'arène parlementaire afin de poursuivre la lutte contre le régime colonial malgré le coup de force de Londres, les patriotes bourgeois doivent s'assurer de l'appui des habitants en leur faisant d'importantes concessions : « Quelques mois plus tôt, les acteurs et les enjeux de la crise du Bas-Canada préoccupaient bien peu la population rurale. Désormais, c'est au niveau de la paroisse et de sa petite élite que se livre la lutte au sein de l'Empire britannique<sup>56</sup> ». En somme, le lieu de la lutte se déplace à mesure que le conflit devient révolutionnaire.

#### 4.1.2.1 Des concessions radicales pour une lutte antiféodale

Lorsqu'ils se sont joints au peuple, les députés patriotes ont fondé un « pacte implicite<sup>57</sup> » qui ne s'effondre qu'après la défaite de 1838. Visant à donner un second souffle

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 273.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 253, 258, 272, 282.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 272.

<sup>54</sup> Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 », p. 216.

<sup>55</sup> Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 301.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 200.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 256.

à la lutte contre le régime, ce pacte commande une réciprocité entre les factions plébéiennes et bourgeoises du mouvement. Pour rallier le peuple, les bourgeois tentent de fusionner, dans la mesure du possible, leurs revendications avec ce qui touche de près les habitants, notamment la question antiféodale. Pour les chefs patriotes, parmi lesquels on trouve quelques seigneurs nationalistes, « la question seigneuriale est secondaire, voire hors de propos<sup>58</sup> » dans le contexte d'une lutte contre le régime colonial. Pourtant, depuis le début de la décennie, il est devenu impossible « d'ignorer le flot croissant de pétitions antiseigneuriales<sup>59</sup> » qu'adressent les habitants aux autorités. Pour ceux-ci, « la cause patriote de 1837-1838 est fondamentalement antiféodale », de sorte que les professionnels n'ont pas le choix de reconnaître que cette question revêt « une grande importance pour la masse des habitants<sup>60</sup> ». Assez influent pour endiguer le mouvement antiseigneurial jusqu'au début de 1838, Papineau, dont les « sensibilités féodales<sup>61</sup> » sont bien connues, « a finalement raison de la poussée réformiste<sup>62</sup> ». Dans un premier temps, le Parti patriote réagit donc au mouvement populaire en se posant comme défenseur d'une « tradition nationale assiégée<sup>63</sup> ». Ramenant sur le tapis la question de la lutte contre le régime colonial, il s'oppose à l'abrogation de la tenure parce que Londres empiète sur les pouvoirs de l'Assemblée et que cette manœuvre est vouée à angliciser la province<sup>64</sup>. En réalité, le problème des droits féodaux ne fait pas consensus chez les Patriotes, si bien que le parti demeure divisé entre l'aile gauche et les réformistes conservateurs. Surmontant ses doutes en 1837 « dans l'espoir d'obtenir l'indépendance politique pour le Bas-Canada, Papineau est incapable de continuer quand il devient clair que l'appui populaire ne peut être acheté qu'au prix d'un engagement sérieux sur la question de l'expropriation des seigneurs<sup>65</sup> ». Ainsi, Greer soutient que c'est « uniquement dans le but de faire une concession à la paysannerie<sup>66</sup> » que le Parti patriote adopte, jusqu'à un certain point, des positions antiféodales. En outre, la délicate question seigneuriale démontre que c'est le peuple qui impose la direction du mouvement révolutionnaire aux bourgeois. Plus le mouvement mûrit, plus le leadership passe vers l'aile gauche du parti de sorte qu'aux premiers mois de 1838, alors que Papineau n'est plus qu'un

---

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 247.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 256.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 253.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 247.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 246.

<sup>64</sup> *Ibid.*

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 301.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 256.

personnage assez isolé et marginal parmi les exilés canadiens<sup>67</sup>, les radicaux adoptent un programme résolument démocrate et antiféodal<sup>68</sup>.

S'il est évident que la question seigneuriale constitue un irritant pour les leaders bourgeois moins radicaux qui hésitent à revendiquer l'abolition de la tenure, c'est non seulement qu'elle oppose deux visions concurrentes de la propriété, mais aussi parce qu'elle est une affaire essentiellement locale qui ne sert en rien la lutte contre le régime colonial. En revanche, la question religieuse suscite un intérêt plus marqué chez les députés patriotes qui se joignent aux revendications anticléricales des habitants dès 1831. Contrairement aux seigneurs sur le déclin, caste qui comprend d'ailleurs plusieurs nationalistes antigouvernementaux, le clergé est un allié puissant de l'ordre colonial. L'anticléricisme des Patriotes rejoint donc à la fois les préoccupations d'autonomie locale des habitants et la question de la lutte contre le régime en place.

#### 4.1.2.2 Un processus de sécularisation aux sources de l'anticléricisme populaire

Dans *Habitants et Patriotes*, Greer met l'accent sur l'anticléricisme populaire dans la mesure où celui-ci permet d'étayer sa thèse sur les origines plébéiennes du mouvement démocratique et républicain dont il s'emploie à faire la genèse. Pour comprendre l'anticléricisme qui s'exprime avec véhémence durant les années 1830, l'historien remonte aux rapports houleux entre le peuple et le clergé depuis l'instauration de la paroisse comme système de gouvernement. Notons d'abord que chez Greer, l'anticléricisme des Patriotes n'est jamais synonyme d'irréligion. Bien que les habitants voient « leur rapport avec l'Église et le clergé mis en cause » lors du processus révolutionnaire, il est certain que l'on n'assiste pas à « un abandon soudain du catholicisme<sup>69</sup> ». Soulignant l'attitude contradictoire de certains Patriotes qui achètent des messes et vont à la confesse tandis que d'autres persécutent les curés, l'auteur fait remarquer que « [l]es habitants ont *toujours* pris leur religion très au sérieux et respecté leurs curés, mais [qu']ils n'ont *jamais* fait preuve d'une obéissance aveugle et ne tolér[ent] pas l'ingérence cléricale dans les affaires séculières de

---

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 300.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 309.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 214.

leur communauté<sup>70</sup> ». À elle seule, cette phrase résume l'essence de la thèse de l'historien sur les Rébellions et l'anticléricalisme patriote. Discrète, la présence des adverbes *toujours* et *jamais* n'est ni gratuite ni fortuite. Greer justifie habilement cette affirmation au fil d'un ouvrage qui inscrit l'anticléricalisme dans le contexte d'un long processus de sécularisation. Pour lui, il est évident que la religion est une affaire sérieuse au Bas-Canada et que l'anticléricalisme n'est pas « exclusivement le fruit d'influences externes' subies en lisant Voltaire ou en prêtant l'oreille aux discours de Papineau<sup>71</sup> ». Il n'accorde que peu de crédibilité à l'idée selon laquelle l'irréligion aurait été la cause des « désordres » qui troublent l'exercice du culte dans les campagnes. Un conflit de perception quant à l'institution paroissiale et aux infrastructures communautaires serait plutôt à la source de l'agitation qui ne témoigne pas d'un « éloignement à l'égard de la religion et du clergé<sup>72</sup> ». Faisant la démonstration que les habitants ne sont pas atomisés comme « des pommes de terre dans un sac<sup>73</sup> » à partir d'exemples tirés depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, Greer définit la paroisse comme la plus importante des « institutions rudimentaires » cimentant les communautés rurales. Cette « structure fondamentale » des campagnes bas-canadiennes ne fait pourtant pas l'unanimité entre d'une part le peuple, qui la considère comme une « unité de gouvernement autonome », et d'autre part le clergé, qui la voit comme une « unité d'obligation<sup>74</sup> ». C'est parce que le peuple se représente depuis toujours la paroisse comme une « institution autonome locale<sup>75</sup> » que Greer affirme que les habitants n'ont jamais toléré l'ingérence des pouvoirs centraux dans leurs affaires, notamment celui de l'Église. À l'inverse, l'Église conçoit l'institution comme une ramification du pouvoir central vouée à l'administration des campagnes sans la participation des paroissiens. Il existe donc une opposition originelle et irréductible entre le peuple et le clergé : « [D]ans la mesure où les habitants s'efforcent de faire de la paroisse et de l'église une expression de la communauté locale qu'ils ont créée, ils se trouvent forcément en conflit avec un clergé catholique aux yeux de qui ces institutions ont été *données* au peuple par l'Église.<sup>76</sup> » Autrement dit, l'histoire rurale canadienne démontre clairement, selon Greer, que les habitants s'approprient de plus en plus la paroisse<sup>77</sup>. L'ordre maintenu par

---

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 215. Nous soulignons.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 216.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 71.

l'Église et les autorités civiles est ainsi graduellement emporté par ce processus de sécularisation populaire.

Accrochée depuis « des siècles [...] à son idéal autoritaire en dépit des luttes l'opposant aux paroissiens se refusant de jouer le rôle qu'on leur a assigné<sup>78</sup> », l'Église ne reste pas passive face à l'érosion de son pouvoir sur la paroisse. Elle entame une contre-offensive musclée au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. En réaction à l'intrusion de l'évêque de Montréal dans les affaires communautaires, les habitants « se tournent [naturellement] vers des coparoissiens plus instruits pour rédiger des pétitions ou exprimer de quelque autre manière la position des laïcs<sup>79</sup> ». C'est donc spontanément que les habitants font appel aux membres des professions libérales du Parti patriote. Habités à résister aux curés de paroisses, ils se trouvent démunis lorsqu'il est question de donner une cohésion à un combat qui déborde le cadre communautaire. Décrite par Greer comme porteuse de « principes politiques [...] typiques d'une pensée démocratique bourgeoise en accord avec les traditions du libéralisme<sup>80</sup> », l'élite professionnelle « farouchement laïciste<sup>81</sup> » n'hésite pas à prendre le parti des habitants. Puisque la lutte des députés contre le clergé est une reprise sur le plan national d'un combat séculaire des habitants pour la gestion de la paroisse, Greer fait valoir que l'anticlérisme des bourgeois patriotes vient en réalité de la confrontation entre revendications populaires et exclusivisme clérical. De même, les Patriotes « ont progressivement tendance à adopter des positions anticléricales<sup>82</sup> » à mesure qu'ils lient le sort du parti à celui des luttes paysannes. L'anticlérisme des membres du Parti patriote se veut ainsi une réponse à l'« appel à une aide extérieure<sup>83</sup> » lancé par les habitants aux prises avec la croisade de M<sup>gr</sup> Lartigue qui travaille à « débarrasser son diocèse des fabriques démocratiques<sup>84</sup> ». Dès le moment où l'alliance entre la bourgeoisie et la masse sur la question religieuse, symbolisée par la proposition d'une loi sur les Fabriques à l'Assemblée, pousse les revendications populaires sur la scène nationale, le clergé ne doit plus seulement se battre contre « la conception d'une église qui soit un lieu de rassemblement social en même temps qu'un lieu de culte<sup>85</sup> », mais aussi contre un véritable mouvement de

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>84</sup> *Ibid.*

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 65.

démocratisation des paroisses. La question de l'élection des laïcs témoigne donc à la fois de l'alliance tacite entre la bourgeoisie canadienne et les habitants, mais également de l'ascendant des habitants sur les députés patriotes. Ainsi, même si les patriotes bourgeois permettent au peuple de dépasser les enjeux locaux et de s'attaquer à une institution organisée comme l'Église, il ne faut pas oublier les origines populaires du mouvement démocratique dont ils se font les porteurs à partir de 1831 :

Il importe [...] de souligner que l'idée de paroisse en tant qu'institution autonome locale ne fut pas inventée par les professionnels, les commerçants et les politiciens du mouvement patriote; les paysans canadiens-français s'étaient déjà fait les défenseurs de cette cause depuis le tout début du gouvernement paroissial au Canada. Dans la mesure où les masses 'suivirent' une bourgeoisie instruite, ils s'engagèrent sur une route qu'ils avaient eux-mêmes ouverte longtemps auparavant.<sup>86</sup>

En endossant les revendications des habitants, les patriotes bourgeois ne font finalement qu'accélérer « la lutte pour gagner l'autonomie locale<sup>87</sup> » déjà bien enracinée dans l'expérience historique populaire. Le Bill des Fabriques démontre que l'alliance entre bourgeois et habitants a étendu le conflit séculaire entre le peuple et le clergé à la bourgeoisie canadienne : « Dès cette date et jusqu'après la Rébellion, les rapports entre le clergé et le Parti patriote [sont] particulièrement venimeux<sup>88</sup> ». Un parallèle évident se dresse entre l'attitude religieuse des Patriotes et le républicanisme populaire qui anime le mouvement révolutionnaire canadien. La contre-révolution de M<sup>gr</sup> Lartigue à l'égard des fabriques démocratiques fait partie de l'opposition aux Patriotes. Elle est la réponse « négative » de l'ordre établi contre « le développement *logique* d'un très vieil esprit d'autonomie laïque<sup>89</sup> ».

On le voit, contrairement aux vellétés populaires contre la tenure seigneuriale, la question religieuse suscite un engagement beaucoup plus clair des bourgeois patriotes à la cause plébienne. Dans la mesure où le clergé catholique représente, bien plus que la vieille noblesse canadienne sur le déclin, une opposition de taille aux Patriotes, l'appui des députés à l'anticléricalisme populaire n'a rien de bien étonnant. Plus importante que la question seigneuriale, celle de l'électivité des notables aux assemblées de Fabriques représente un aspect du pacte implicite qui rejoint à la fois les intérêts bourgeois et plébéiens. D'un côté, les

---

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 70-71.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 216. Nous soulignons.

professionnels laïcistes entendent se servir des habitants pour faire vaciller le pouvoir clérical qui, en soutenant le régime colonial, se range parmi les « forces qui font barrage à l'influence des patriotes<sup>90</sup> »; d'un autre côté, les habitants comptent sur les professionnels pour faire des paroisses une institution de gouvernement autonome locale. En somme, les questions seigneuriale et religieuse sont des facettes des troubles préinsurrectionnels qui témoignent à la fois du glissement du leadership patriote vers une gauche de plus en plus populiste, du développement d'un processus révolutionnaire bas-canadien et de son appropriation croissante par les masses populaires :

Certes, l'idée de résister à la domination britannique et de former une république bas-canadienne indépendante n'avait pas été inventée par la paysannerie canadienne-française. Cependant, les habitants (les hommes en tout cas) furent impliqués dans les luttes politiques et constitutionnelles de 1837. Au fur et à mesure que le processus révolutionnaire se développait [...], il portait de plus en plus l'empreinte des classes inférieures rurales, de leurs coutumes, de leurs conduites et de leurs aspirations. Dès novembre, on percevait indéniablement dans le mouvement une poussée antiféodale et démocratique (masculine). Sans jamais renverser l'hégémonie des bourgeois professionnels, les habitants s'approprièrent pourtant cette révolution.<sup>91</sup>

Ce processus révolutionnaire typique né de l'introduction violente des masses populaires à l'intérieur d'un conflit national contre le régime en place est l'expression d'une lutte politique devenue mouvement révolutionnaire. La naissance de petites républiques paroissiales, l'impossibilité pour l'ordre colonial de faire fonctionner le régime et la source populaire de la légitimité du pouvoir, sont autant d'indices de l'accélération du processus révolutionnaire.

#### 4.1.2.3 Contre-révolution

Dans l'opposition manichéenne qui traverse l'œuvre de Greer, on peut aisément voir le mouvement patriote comme une force démocratique en butte à l'autoritarisme sectaire du pouvoir colonial. En fait, le récit qu'il propose présente la lutte des Patriotes comme l'épisode révolutionnaire d'une histoire canadienne qui s'enchâsse elle-même dans un parcours atlantique. Comme les autres nations occidentales, le Bas-Canada vit à l'Âge des

---

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 293.

révolutions<sup>92</sup>, ce qui signifie qu'il est aux prises avec le même affrontement entre l'ordre et la liberté républicaine qui a déchiré les Américains de 1776, les Français de 1789 et 1830 ou les Allemands de 1848. S'il va de soi que les Bureaucrates et les autres bénéficiaires du régime colonial se retrouvent du côté de l'ordre, Greer innove en liant « le républicanisme aux traditions culturelles des Canadiens français<sup>93</sup> ». Cette thèse traverse son œuvre, qui démontre qu'une force démocratique s'est naturellement développée chez la paysannerie canadienne habituée à devoir faire respecter son désir d'autonomie locale à travers « de farouches querelles avec le clergé ou les seigneurs<sup>94</sup> ». Le républicanisme populaire qui s'alimente à un vieil esprit d'autonomie laïque, à une tradition d'indépendance locale ainsi qu'à des principes de souveraineté populaire puise ses racines dans l'expérience historique du peuple canadien. L'avènement de la démocratie et de la modernité au pays n'est donc pas l'apanage d'une révolution libérale menée par les élites, mais plutôt de l'esprit civique de la paysannerie et du courant républicain populaire : « Même si ceux-ci [habitants] ne connaissaient rien des œuvres classiques du libéralisme occidental, ils avaient l'habitude d'opposer une résistance aux ordres dictés d'en haut<sup>95</sup> ». On peut donc affirmer que la force populaire des habitants constitue le moteur qui anime l'histoire sociale de Greer ou, pour le dire comme Jean-Paul Bernard, que Greer « aime ses paysans; moins les professionnels et les journalistes du parti<sup>96</sup> ». En fait, les habitants sont le moteur de l'histoire, car ce sont eux finalement les vrais dépositaires de l'autorité légitime :

En général, les habitants sembl[ent] disposés à obéir à l'autorité légitime, mais leurs actions dans d'innombrables querelles locales indiquent qu'ils se réserv[ent] le droit de décider quelles [sont] les autorités légitimes et jusqu'où [peuvent] aller leurs pouvoirs. Par conséquent, le *statu quo* qu'ils accept[ent] [est], dans une large mesure, celui qu'ils [ont] eux-mêmes établi.<sup>97</sup>

Autrement dit, l'univers des habitants ne se réduit pas à la contrainte; les masses jouissent de leur propre liberté de conscience. Le fait que le régime colonial se trouve dans l'impossibilité d'assumer l'autorité de ses représentants dans la campagne canadienne où fleurissent « de nouvelles institutions gouvernementales [qui] commencent à émerger au

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>93</sup> Cardinal, « Habitants et Patriotes », p. 185.

<sup>94</sup> Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 319.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>96</sup> Jean-Paul Bernard, « GREER, Allan, The Patriots and the People : the Rebellion of 1837 in Rural Lower Canada (Toronto, University of Toronto Press, 1993), xiv-386 p. 30 \$ », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, n° 3 (hiver 1996), p. 431.

<sup>97</sup> Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 113-114.

niveau local, au mépris de l'autorité de l'Empire<sup>98</sup> » témoigne à la fois de ce pouvoir populaire et de l'amorce d'un processus révolutionnaire. Au point que « [l]a paix civile que l'on [a] observé[e] jusqu'à cette date dans les campagnes paisibles et *sans histoire* du Bas-Canada [est] peut-être une preuve non pas de la faiblesse et de la passivité des habitants [...], mais plutôt d'une force qui n'[a] jamais été mise à l'épreuve<sup>99</sup> ». Manifestation d'un mouvement républicain qui s'appuie sur les institutions canadiennes de l'époque et les traditions culturelles<sup>100</sup>, la révolution patriote est l'acte de naissance d'une histoire canadienne lue à la lumière de l'avènement de la démocratie. L'Histoire se met en marche lorsque « [l]es classes subalternes jusque-là silencieuses et quasi inertes [...] se manifestent massivement en politique, suivant des modes nouveaux<sup>101</sup> ».

La dégradation rapide du climat politique et l'irruption des masses dans la crise du régime colonial en 1837 exacerbent les tensions dans la colonie de manière telle que « [j]amais le Canada ne s'[est] trouvé plus près d'une révolution qu'en 1837-1838<sup>102</sup> ». Le processus révolutionnaire apparaît naturel chez Greer, qui en décèle les racines dans un lointain passé. Il tire sa force de la tradition accumulée par des générations d'habitants habituées à lutter pour faire d'institutions comme la paroisse, la milice et la magistrature des expressions de la vie communautaire<sup>103</sup>. L'engagement du Parti patriote sur la voie républicaine n'est donc pas une mutation du britannisme vers le républicanisme comme chez Groulx ou Lamonde. La promotion croissante des idéaux de démocratie et de citoyenneté républicaines est plutôt un développement logique dans le temps long : « Aucune de ces activités ne rompt avec les pratiques du Parti canadien au cours des décennies précédentes; au contraire, elles s'enracinent dans une culture politique qui *évolue* depuis le tournant du siècle et dont elles accélèrent le développement.<sup>104</sup> » À la veille de l'insurrection armée, toutes les conditions propices au déclenchement d'une véritable révolution sont réunies. Pour Greer, la preuve en est que le régime parlementaire cesse de fonctionner à cause de l'intransigeance du pouvoir colonial britannique envers le mouvement patriote qui tend à la démocratie et à l'indépendance<sup>105</sup>. Rapidement, la lutte politique se transforme en crise révolutionnaire,

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 230.

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 29. Nous soulignons.

<sup>100</sup> Cardinal, « Habitants et Patriotes », p. 184.

<sup>101</sup> Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 20.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 208.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 131. Nous soulignons.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 15.

alimentée par un processus dialectique typique où « les mesures conçues pour mettre fin à la crise ne font que provoquer des contre-mesures qui l'aggravent<sup>106</sup> ». Du reste, il est évident que la révolution est commencée à l'automne 1837. En soutenant que le processus révolutionnaire est en marche bien avant l'éclatement des affrontements armés, Greer fait commencer les Rébellions plus tôt que les autres historiens. De fait, au lieu de se plaindre au gouvernement, les habitants établissent des administrations patriotes locales, ce qui engendre une « situation de 'pouvoir dual'<sup>107</sup> » typiquement révolutionnaire. Certaines régions commencent alors à se gouverner elles-mêmes et s'accaparent les attributs d'un État souverain<sup>108</sup>, situation « qu'aucun État ne peut tolérer bien longtemps<sup>109</sup> ». L'inversion est intéressante : alors que l'on présentait généralement l'éclatement des violences comme le déclencheur des Rébellions, Greer démontre que la prise d'armes est en fait un corolaire du mouvement révolutionnaire.

Certains membres de la communauté anglophone de Montréal observent la progression menaçante du républicanisme canadien-français avec une inquiétude croissante à partir des années 1830, ce qui les incite à canaliser leur anxiété dans des groupes paramilitaires agressifs<sup>110</sup>. Moins conciliant que le gouverneur Gosford, le général Colborne prend le contrôle de la colonie et n'hésite pas à mettre sur pied une vigoureuse répression militaire pour stopper l'escalade révolutionnaire. Tout comme les Patriotes sont conscients de suivre les pas de leurs homologues des Treize colonies, le général sait où doit mener le parcours des insurgés. Celui-ci n'a rien d'exceptionnel; il fait partie d'une évolution historique bien connue, voire d'un parcours tout tracé d'avance : « Consciemment ou non, ces 'nouveaux sujets' de Sa Majesté refont le parcours intellectuel des radicaux anglais et des colons américains du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>111</sup> » Les partisans du régime colonial et les autorités n'ont donc aucun intérêt à laisser s'envenimer la situation :

---

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 263.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 271.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 264.

<sup>110</sup> *Ibid.*

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 116.

Sous bien des aspects, la situation de 1837 était bien différente de celle qui prévalait en 1765. L'une de ces différences, et non la moindre, était que tout le monde, y compris les adversaires de la révolution, savait désormais où de tels événements risquaient de mener. C'est pourquoi le gouvernement et ses défenseurs n'accordèrent jamais aux patriotes le loisir de construire un mouvement invincible, mais qu'ils s'efforcèrent au contraire de supprimer promptement l'agitation. Ces actions précipitèrent un processus dialectique de résistance qui hâta l'affrontement armé auquel Papineau et ses collègues ne s'attendaient pas, et pour lequel ils n'étaient absolument pas préparés.<sup>112</sup>

Convaincu de la nécessité de provoquer une confrontation pour écraser la révolution naissante<sup>113</sup>, Colborne profite de l'émeute de la rue Saint-Jacques pour anticiper un soulèvement qu'il est confiant de pouvoir réprimer *manu militari*. Pour Greer, il est évident que les Patriotes n'ont « aucune chance de l'emporter<sup>114</sup> » contre des officiers émérites à la tête d'une armée de métier composée de soldats qui, quoi qu'en disait Fernand Ouellet, comptaient parmi les meilleurs au monde. Si les habitants prennent les armes pour empêcher l'incarcération des dirigeants patriotes, c'est que l'arrestation des chefs bourgeois condamne assurément la révolution à l'échec<sup>115</sup>. La lutte, même sans espoir, vaut mieux que l'abdication résignée. L'effondrement du mouvement qui résulte de la campagne militaire s'explique essentiellement par la force de l'armée britannique et la faiblesse des Patriotes. À cause de la précipitation de Colborne, les Patriotes se retrouvent pris de court, sans préparatifs militaires, sans plan offensif et sans stratégie guerrière<sup>116</sup>. Le caractère improvisé des camps patriotes formés selon un réflexe intégré à « l'héritage culturel du Canada-français<sup>117</sup> » ne fait qu'« assurer la victoire des forces adverses<sup>118</sup> ». Si on ajoute à ce manque de direction centrale des opérations la position précaire des Patriotes dans les villes, le fait qu'ils se sont aliénés une partie importante de la population (femmes, autochtones, anglophones) et, surtout, la conjoncture internationale défavorable à l'indépendance du Bas-Canada, l'on comprend que la défaite du mouvement révolutionnaire du Bas-Canada était inévitable.

---

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 265.

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 273.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 272.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 266-267.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 272.

<sup>118</sup> *Ibid.*

#### 4.1.2.4 Victoire de l'ordre colonial et mise en abîme

Les batailles du Bas-Canada « constituent un épisode pénible et douloureux qui eut des effets décisifs et durables<sup>119</sup> ». Désireux de résoudre le problème canadien-français du républicanisme populaire<sup>120</sup>, Londres impose un « mariage punitif forcé<sup>121</sup> » sensé « contrer l'esprit insurrectionnel de 1837-1838 avec son engagement implicite à l'autodétermination et au support mutuel<sup>122</sup> ». Greer ne cache pas son amertume devant la défaite des Patriotes et ses conséquences néfastes pour la suite des choses. En fait, c'est surtout la victoire du régime autoritaire sur le républicanisme populaire qui le préoccupe. À l'issue de la répression armée, des dispositions inouïes ont été mises en place par le régime colonial afin de bien asseoir sa victoire sur la liberté républicaine<sup>123</sup>. Le résultat de cette contre-révolution anticipée est sans équivoque. Décrit comme un « arrangement contre-révolutionnaire » qui a « piétiné le défunt républicanisme démocratique », l'Acte d'Union enferme le Bas-Canada et ses revendications politiques dans un grand tout majoritairement anglophone. Les forces soutenant le régime colonial profitent ainsi de leur triomphe pour installer un « nouvel ordre » qui renforce le pouvoir central, si bien que « les habitants se retrouvent aux prises avec un État plus énergique et plus envahissant<sup>124</sup> » que jamais. Anticipant le sens de l'Histoire, Colborne a écrasé le mouvement révolutionnaire par la force militaire pendant qu'il en était encore temps. Ce faisant, l'État colonial a mis fin à l'Âge des révolutions amorcé en 1776. Vers la fin d'*Habitants et Patriotes*, Greer laisse échapper une prévision qui en dit long sur sa sympathie envers le mouvement républicain : « Il semble dès lors plus vraisemblable d'imaginer que le nouvel État patriote aurait ménagé une large place aux plébéiens des campagnes, à leurs besoins et à leurs aspirations.<sup>125</sup> » En lieu et place de ce qui prend des allures de participation citoyenne à l'exercice du pouvoir, la défaite des Patriotes donne l'ascendant aux administrateurs de la colonie, au clergé ainsi qu'aux divers éléments constitutionnels<sup>126</sup>. Pour cette raison, Greer n'est pas surpris que les incursions du pouvoir

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 291.

<sup>120</sup> Linda Cardinal souligne le fait que chez Greer, la tradition républicaine du Canada apparaît authentiquement canadienne-française. Voir Cardinal, « Habitants et Patriotes », p. 184. Voir aussi Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 10.

<sup>121</sup> Greer, « Reconsidérer la Rébellion », p. 38.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>123</sup> Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 314.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 315.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 316.

<sup>126</sup> *Ibid.*

central dans les campagnes « aient été strictement autoritaires et que la modernisation subséquente du Canada français rural ait été menée sous les auspices des conservateurs<sup>127</sup> ». Les mesures extraordinaires mises en place par l'ordre en place afin de préserver l'autorité britannique donnent la mesure du caractère autoritaire de « l'autre côté<sup>128</sup> » :

En plus des assauts militaires contre ses ennemis bas-canadiens, le gouvernement opéra une révolution juridique sans précédent pour s'assurer la victoire. On imposa la loi martiale, l'*habeas corpus* fut suspendu, et des arrestations eurent lieu massivement et sur une grande échelle, très souvent sans qu'aucune accusation ne fut portée.<sup>129</sup>

Ce n'est donc pas sans raison que l'auteur dit des partisans du régime colonial qu'ils sont des forces qui « font barrages<sup>130</sup> » aux Patriotes et, par le fait même, à l'avancement de la démocratie. Parce que ce sont les forces poursuivant des buts « contraires aux vœux des patriotes et des électeurs qu'ils représentent<sup>131</sup> », c'est comme si le parcours du peuple canadien se voyait freiné, voire carrément bloqué par le pouvoir colonial. Un barrage est jeté sur le cours d'un fleuve demeuré tranquille jusqu'à ce que la jonction entre la bourgeoisie et le peuple ne l'accélère.

Puisque les habitants sont « privés d'alliés significatifs parmi les gens instruits et influents qui jadis s'étaient dits prêts à les mener sur la voie de la démocratie<sup>132</sup> », le moteur de l'histoire de Greer tombe en panne après 1840. La mise au rencart de la force démocratique populaire qui n'arrive plus à dépasser l'horizon étroit des affaires communautaires semble aboutir au repli des ruraux « dans une vie d'obéissance et d'harmonie<sup>133</sup> ». Moins pessimiste que Séguin, Greer ne conclut pas son récit sur la mort de la démocratie et la victoire finale du « régime autoritaires<sup>134</sup> ». Vaincus, les habitants ne laissent pas tomber pour autant leurs « idées traditionnelles d'indépendance locale<sup>135</sup> ». Abandonnés par les bourgeois professionnels que la répression, l'exil, la potence et la prison ont fini par ranger du côté de « l'ordre en place », les habitants doivent composer avec une élite qui aspire désormais à neutraliser le pouvoir politique de la paysannerie bien plus qu'à

---

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 316-317.

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 316.

<sup>129</sup> Greer, « Reconsidérer la Rébellion », p. 37.

<sup>130</sup> Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 120.

<sup>131</sup> *Ibid.*

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 317.

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> *Ibid.*, p. 314.

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 317.

encourager le développement de son potentiel démocratique et progressiste<sup>136</sup>. L'échec de 1837-1838 est donc moins une fin de l'histoire qu'une réorientation de la tradition démocratique populaire qui devient dès lors plus violente. À partir de 1839, les habitants assistent impuissants aux assauts redoublés du gouvernement central contre leur autonomie dans les affaires locales : « [L]es institutions municipales et les établissements d'enseignement public placent progressivement les communautés sous la tutelle de l'État à un degré sans précédent dans l'histoire du pays.<sup>137</sup> » Il n'est donc pas étonnant qu'au lendemain de la défaite s'affirme « une propension à l'intolérance qui n'était pas si évidente à une époque plus ancienne<sup>138</sup>. Si l'histoire ne finit pas avec la mise au rancart des Patriotes, c'est que la solution adoptée par Londres pour mettre fin au mouvement démocratique s'avère imparfaite : « Les régimes qui ont hérité de cette solution autoritaire en ont payé le prix pendant de nombreuses années!<sup>139</sup> » L'historien évoque à demi-mot la balafre que la répression de la révolution canadienne a laissée au visage du Canada français, et ce, jusqu'aux problèmes constitutionnels des années 1990. En enfermant le Bas-Canada dans une unité politique plus vaste et majoritairement anglophone, l'Acte d'Union est à l'origine de « rapports entre la majorité et la minorité [qui] n'ont cessé d'être une source de malaise, de problèmes et de crises périodiques<sup>140</sup> ».

Quant à l'Église, elle récolte les fruits de sa fidélité à l'ordre colonial et sort victorieuse du conflit. Plus que jamais, elle bénéficie du pouvoir qui lui permet d'accroître la complexité de sa structure institutionnelle, ce qui « contribue à assujettir la société rurale à une supervision extérieure<sup>141</sup> » encore plus grande. Avec l'échec des Rébellions et l'abandon des professionnels, « les forces du laïcisme démocratique sont considérablement affaiblies, [...] si bien qu'elles ne peuvent contrebalancer l'influence conservatrice et omniprésente du clergé<sup>142</sup> ». Dans l'optique où les bourgeois « abandonnent rapidement leur populisme démocratique » pour se ranger « de plus en plus du côté du camp conservateur des commerçants urbains et de la hiérarchie catholique<sup>143</sup> », les tentacules de l'Église se déploient librement dans les campagnes. La présence d'une cléricature plus solide, le développement

<sup>136</sup> *Ibid.*

<sup>137</sup> *Ibid.*, p. 315.

<sup>138</sup> *Ibid.*, p. 318.

<sup>139</sup> Greer, « Reconsidérer la Rébellion », p. 38.

<sup>140</sup> Greer, *Habitants et Patriotes*, p. 315.

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. 315.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 316.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 317.

de nouveaux collèges et couvent, la prolifération de sociétés de tempérance, d'associations de charité et d'organisations missionnaires démontrent la nouvelle emprise du clergé dans les campagnes où il entend travailler à la renaissance spirituelle et morale de la paysannerie<sup>144</sup>. C'est à cette invasion de l'Église dans la sphère communautaire à laquelle songe Greer lorsqu'il affirme que l'échec des Rébellions a renversé le « processus de sécularisation » nourri par « le très vieil esprit d'autonomie laïque<sup>145</sup> » qui anime la paysannerie canadienne depuis toujours. Désorientés et discrédités par la répression de l'Angleterre, les libéraux résistent tant bien que mal à cette institution qui profite du crédit que sa loyauté lui a gagné auprès du gouvernement pour catholiciser de fond en comble le Canada français<sup>146</sup>.

#### 4.2 Les printemps américains de Louis-Georges Harvey et Gérard Bouchard

S'il est une chose qui relie les historiens républicains, c'est leur rejet du potentiel heuristique d'une histoire lue à travers le paradigme libéral. Pour Louis-Georges Harvey, les historiens qui font du discours patriote une simple étape dans le long processus d'apprentissage du libéralisme se méprennent totalement. Comme d'autres avant lui, c'est d'abord à travers Papineau que le jeune professeur de l'Université Bishop tire ses observations servant à démontrer la profondeur de la référence républicaine. Il soutient ainsi que le discours politique de Papineau n'est finalement pas tellement l'œuvre d'un libéral du XVIII<sup>e</sup>, mais plutôt celle d'un romain de l'Antiquité. En consacrant le premier chapitre du *Printemps de l'Amérique française* à l'origine et à l'importance des accents romains dans le discours de l'élite bas-canadienne, et donc du mouvement patriote, Harvey s'inscrit dans une démarche qui appelle clairement à une forme de « révisionnisme républicain<sup>147</sup> ». En rupture avec le métarécit libéral représenté par la synthèse de Lamonde, il soutient que la « première expression continue du discours politique au Québec avant 1840 n'était pas forcément 'libérale'<sup>148</sup> ». Plus fondamentalement, il conteste la récupération du libéralisme patriote et accuse les historiens du métarécit libéral d'avoir utilisé les hommes de 1837 afin « d'établir la vigueur et la persistance de la tradition libérale québécoise<sup>149</sup> ». S'il critique le fait que

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 315.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 216.

<sup>146</sup> *Ibid.*

<sup>147</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 28.

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 27.

« l'appropriation de l'idéologie libérale marqu[e] l'entrée plus ou moins précoce de la nation dans la modernité<sup>150</sup> », Harvey propose un métarécit de rechange basé sur une forme de révisionnisme qui associe le républicanisme des Patriotes à une manifestation alternative de modernité<sup>151</sup>. Opérateur pour la période qui s'ouvre en 1840, le paradigme libéral ne le serait pas pour l'étude du début du XIX<sup>e</sup> siècle, période marquée davantage par « la liberté des Anciens<sup>152</sup> » que par les penseurs du libéralisme moderne. À cette époque, l'élite politique bas-canadienne ne résiste pas à la nostalgie envers le modèle des Anciens, héritage idéologique du monde occidental que l'éducation des collèges classiques répand ici comme ailleurs<sup>153</sup>. À l'instar de leurs homologues américains avant eux, les Patriotes défendent un humanisme civique républicain qui s'oppose à un humanisme dit libéral et constitutionnel<sup>154</sup>. En somme, Harvey remet en question l'existence d'un libéralisme au sein du mouvement patriote « en raison de leur dénonciation soutenue du capitalisme marchand, qu'ils associaient à la corruption des institutions politiques coloniales<sup>155</sup> ». Cette dialectique confrontant deux idéologies marque l'évolution du discours politique et alimente une crise qui s'amorce dès 1805 pour finalement aboutir aux Rébellions<sup>156</sup>. La crise politique bas-canadienne représente donc pour Harvey le résultat d'une confrontation « entre les tenants de l'humanisme 'libéral' et ceux de l'humanisme 'civique'<sup>157</sup> ». Ce type d'affrontement n'est pas exclusif au Bas-Canada, puisqu'il est conditionné par le contexte colonial au même titre que l'a été un demi-siècle plus tôt le conflit dans les Treize colonies. Alliés naturels de la métropole, les marchands s'opposent d'emblée à la population coloniale « à qui le statut de propriétaire conférerait le droit de participation à la politique locale<sup>158</sup> ». L'affrontement entre la bourgeoisie mercantile et la petite bourgeoisie de propriétaires terriens fait ressortir l'acoquinement entre le capital financier métropolitain et le pouvoir exécutif, ce qui alimente le discours sur la corruption et la dégénérescence du contexte colonial : « [L]'association entre le commerce et le pouvoir mena[ce] directement la liberté en fragilisant la législature bas-canadienne, dont l'autonomie et l'indépendance représent[ent] la seule protection pour le

---

<sup>150</sup> *Ibid.*

<sup>151</sup> Ducharme, « Louis-Georges Harvey », p. 299.

<sup>152</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 28.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>158</sup> *Ibid.*

peuple<sup>159</sup> ». On le voit, le fil d'Ariane de l'histoire de Harvey est le républicanisme, ou plutôt l'affirmation d'un républicanisme qui se nourrit de l'humanisme civique mobilisant la vertu comme rempart à la corruption. L'auteur parle d'un protorépublicanisme en gestation entre 1805 et 1815, puis de la maturation de ce républicanisme qui s'affirme pleinement à partir de 1831, de sorte qu'« [i]mplicitement depuis 1827, et explicitement à partir de 1831, le mouvement patriote [mène] une campagne pour établir une république au Bas-Canada et instaurer ainsi **le seul** régime politique propre à assurer la liberté de sa population<sup>160</sup> ».

#### 4.2.1 Les trois saisons de l'histoire du Québec

Le récit de la période 1805-1837 que développe Harvey n'emprunte pas un schéma organiciste, mais plutôt une trame « naturaliste » dans le sens où le parcours historique qu'il propose est ordonné à la manière des saisons qui se succèdent. Il s'amorce sur un hiver de domination coloniale qui, au Québec plus qu'ailleurs, se révèle d'une étonnante longévité. À l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, la saison froide est toutefois sur le point de laisser sa place au grand printemps de l'Amérique française encore en gestation<sup>161</sup>. Bien que semble venu le temps de l'éclosion d'un printemps des peuples dans le Québec du début du XIX<sup>e</sup> siècle, la conjoncture politique de la première décennie permet au pouvoir colonial de s'accrocher dans les colonies britanniques du Nord. Harvey voit dans cette persistance d'une pensée de continuité la manifestation d'un repli stratégique du discours politique naissant qui se retrouve coincé entre l'arbre et l'écorce « devant les tensions régnant entre la métropole et le voisin républicain<sup>162</sup> ». Parce qu'il est à la fois affirmation du pouvoir populaire et manifestation de loyauté envers la Couronne britannique, ce discours dominant la période instable qui s'étend de 1805 à 1815 est considéré comme paradoxal. Porté par un humanisme civique qui place la vertu du côté de la petite propriété et de l'activité agricole, les députés Canadiens assimilent le luxe des grands marchands et le favoritisme du pouvoir colonial à une aristocratie de l'argent corrompue. C'est la période d'élaboration d'un discours « *protorépublicain*<sup>163</sup> ». Soucieux de « freiner les forces de la corruption dans la colonie<sup>164</sup> », le Parti canadien

<sup>159</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>160</sup> *Ibid.*, p. 133. En gras dans le texte.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 9-11.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 65.

s'attaque au favoritisme politique érigé en système qui sévit dans les nominations à l'Exécutif. C'est tout naturellement que les députés de l'Assemblée trouvent leurs ennemis dans ces Bureaucrates qui reçoivent leur pouvoir des mains du gouverneur. Plombée par les tensions internationales qui entretiennent le mythe du pacte colonial, cette première formulation d'un discours politique ne va toutefois pas au bout de son raisonnement républicain. Jusqu'en 1815, Harvey soutient que il repose sur un humanisme civique ancré dans la tradition intellectuelle des élites qui demeure ambivalent et paradoxal. Les guerres napoléoniennes qui déchirent le Vieux Continent ainsi que les menaces d'hostilités entre la métropole et les États-Unis durant la première décennie du siècle ne favorisent en rien l'émergence d'une perception positive des régimes républicains. À l'inverse, la Grande-Bretagne est saluée comme le dernier rempart à la folie républicaine qui emporte l'Europe<sup>165</sup>, ce qui conforte le loyalisme des députés canadiens. De même, le spectre d'une invasion par le Sud<sup>166</sup> alimente l'image menaçante des États-Unis et participe à détourner l'élite bas-canadienne de la république. Se basant sur l'avidité du mercantilisme américain qui soumet les Étatsuniens à leurs passions et à l'appât du gain, le discours développé par le mouvement patriote dans sa phase « Parti canadien » place la république sous le signe de la corruption. En même temps, il fait des Canadiens un peuple vertueux et de bonnes mœurs<sup>167</sup>. Harvey dit de ce discours qu'il est ambivalent puisque « l'anticolonialisme subtil » qu'il y décèle ne réussit pas à « se développer davantage dans le contexte étouffant de l'époque<sup>168</sup> ». Les tensions nourrissent « une représentation manichéenne du politique qui comp[er] les républiques du côté de l'anarchie, du désordre et de la tyrannie, tout en identifiant la monarchie constitutionnelle aux idéaux d'équilibre social et de liberté<sup>169</sup> ». Éphémère, cette première représentation de la république n'est pas appelée à s'enraciner chez les Canadiens. Elle n'est qu'un repli stratégique des forces patriotes face à une situation politique instable<sup>170</sup>. Dès que la conjoncture politique se révèle plus favorable, l'image négative de l'Américain s'estompe. Harvey y voit un signe de la maturation du discours patriote, qui devient de plus en plus réfractaire à la persistance du lien colonial, engageant ainsi le Bas-Canada sur la voie de son printemps des peuples<sup>171</sup>. Autant le contexte géopolitique d'avant 1815 s'est révélé

---

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>168</sup> *Ibid.*

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 87-88.

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>171</sup> *Ibid.*, p. 91.

étouffant, autant la conjoncture qui lui succède est propice à la « maturation d'un discours politique dont les structures et le vocabulaire mett[ent] un sens et une symbolique au service des revendications d'une collectivité neuve évoluant dans un contexte colonial<sup>172</sup> ». À partir de 1815, la reprise des liens avec la France et l'augmentation de la circulation de l'information et des individus contribuent à recentrer la représentation politique sur l'expérience coloniale<sup>173</sup>. L'évanouissement des dangers pesant sur la colonie et les tentatives surnoises de la métropole pour imposer l'Union plombent également le mythe du pacte colonial. La réciprocité entre la métropole protégeant les colonies canadiennes en préservant leurs institutions d'une part, et les Canadiens qui forment un rempart à la contagion américaine d'autre part, devient alors caduque. D'ambivalente, la première représentation de la collectivité se précise dans une forme anticoloniale à mesure qu'éclate le mythe de la domination britannique bienveillante : « [L]e Canadien vertueux et fidèle se transforme en citoyen du Bas-Canada, homme du Nouveau Monde dont la société égalitaire et plus près de la nature prédispose à la liberté politique.<sup>174</sup> » Harvey parle alors d'une rupture, dans la mesure où les Canadiens prennent le virage des peuples américains et s'engagent dans le mouvement de « recul progressif des empires européens dans le Nouveau Monde<sup>175</sup> ». À mesure que le loyalisme (britannisme) des députés canadiens s'estompe dans « un processus de distanciation identitaire<sup>176</sup> » qui contribue à assimiler le vieux continent à la corruption et la dégénérescence, le printemps s'installe dans la colonie. Cette période transitoire est l'occasion d'une prise de conscience de l'américanité de la société bas-canadienne par l'élite canadienne, qui formule un nouveau discours mettant « en scène une opposition morale, sociale et politique entre Européens et Américains<sup>177</sup> ». La nature foncièrement égalitaire des sociétés du Nouveau Monde s'affirme ainsi au creux des revendications politiques. Alors que le Parti canadien s'est évertué à demander l'application de la Constitution dans son intégralité, sa mutation en Parti patriote s'accompagne d'une volonté de la modifier en profondeur afin de l'adapter aux particularités du contexte social de la colonie<sup>178</sup>. Considérant que « l'aristocratie n'[est] pas naturelle aux forêts<sup>179</sup> », les Patriotes portent leur combat à la réforme du Conseil législatif, ce qui démontre « à quel point le modèle britannique ne

---

<sup>172</sup> *Ibid.*

<sup>173</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>174</sup> *Ibid.*, p. 91-92.

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 92.

s'adapt[e] plus à la réalité sociale des Canadiens<sup>180</sup> ». Pour Harvey, l'acclimatation des institutions coloniales à l'esprit démocratique du continent n'est pas motivée par un nationalisme strictement anticolonialiste, mais par le souci de « contrer les forces de la corruption<sup>181</sup> » assimilées à l'élément européen.

De 1831 jusqu'à 1837, Harvey voit dans l'histoire pré-insurrectionnelle les manifestations d'un républicanisme arrivé à une certaine maturité. Dès lors, le détachement vis-à-vis des référents européens, « déjà bien amorcée [...] au milieu des années 1820<sup>182</sup> », finit de mettre le mouvement patriote à l'heure américaine. La république telle qu'elle s'incarne aux États-Unis devient alors « le seul modèle pertinent de la spécificité sociale et des mœurs politiques du Bas-Canada<sup>183</sup> ». En fait, la république américaine est devenue la nouvelle référence exclusive des Patriotes, car « elle constitu[e] le meilleur exemple d'un gouvernement adapté aux réalités sociales du Nouveau Monde<sup>184</sup> ». Papineau avoue ouvertement son républicanisme à partir de 1831<sup>185</sup> et se met à louer les institutions américaines. À partir de là, le parti s'engage sur la voie de la réforme du système colonial selon le modèle offert par la grande république en revendiquant l'électivité de toutes les charges politiques. L'arrivée des Résolutions Russell ne vient que confirmer la nécessité d'une rupture en démontrant que « la liberté des peuples américains ne ser[a] jamais assurée tant que le despotisme européen aur[a] un pied dans le Nouveau Monde<sup>186</sup> ». Ce coup de force de Londres balaie toute chance de compromis propre à résoudre la crise politique, et ce, au moment même où la conscience républicaine des Patriotes a atteint une certaine acuité. Même s'ils continuent d'espérer des concessions de la part de la métropole, les Patriotes formulent des demandes auxquelles nul pouvoir colonial ne peut acquiescer, soit « le contrôle incontesté des affaires internes de la province, seule réforme qui permettrait de libérer les forces créatrices de la société bas-canadienne et de faire prospérer l'économie laurentienne<sup>187</sup> ». Lucides, certains se demandent « si le dernier acte de la Révolution de 1776

---

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>183</sup> *Ibid.*, p. 191.

<sup>184</sup> *Ibid.*, p. 168.

<sup>185</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 192.

<sup>187</sup> *Ibid.*, p. 206.

[va] se jouer dans la vallée laurentienne<sup>188</sup> », alors que la « saison chaude des révolutions anticoloniales<sup>189</sup> » succède au printemps.

À partir de 1834, il est évident pour Harvey que le mouvement patriote suit un programme qui vise « à préparer la colonie à l'indépendance et à sa transformation en nouvelle république américaine<sup>190</sup> ». Symbole de l'échec de la résistance constitutionnelle, les Résolutions Russell signent la fin de la période prérévolutionnaire patriote<sup>191</sup>. Faisant de plus en plus référence au mouvement révolutionnaire américain, les hommes de 1837 jettent les bases d'un gouvernement provisoire dès l'Assemblée de Saint-Charles<sup>192</sup>. La destitution des officiers locaux du gouvernement et leur remplacement par des fonctionnaires élus témoignent de l'émergence d'un nouvel État républicain en terre canadienne. Cette situation, que Greer qualifie pour sa part de « pouvoir dual », pousse évidemment les Patriotes sur la voie de la confrontation avec les autorités coloniales qui ne peuvent tolérer l'érosion de leur emprise sur l'État<sup>193</sup>. Comme Greer, Harvey soutient que la révolution en vue d'établir un régime républicain est amorcée bien avant la prise d'armes puisqu'elle est déjà bien entamée dès l'automne 1837. Du reste, il mentionne que la répression gouvernementale vise à « restaurer le pouvoir de la couronne<sup>194</sup> ». Cette répression dirigée par Colborne ne met pas grand temps à écraser les Patriotes désorganisés devant la puissance de l'armée britannique. La fuite forcée des chefs aux États-Unis compromet la révolution à tel point qu'à « la mi-décembre, tous les espoirs repos[ent] sur une éventuelle contre-attaque des forces patriotes réfugiées [...], campagne qui dépen[d] évidemment de l'appui des Américains<sup>195</sup> ». La division de la direction du mouvement insurrectionnel au début de 1838 et surtout le refus des États-Unis d'appuyer la cause de la révolution canadienne pour des raisons diplomatiques scellent la défaite des Patriotes et consacrent la victoire du régime colonial ou, comme le dit Harvey, « le triomphe des forces de la corruption<sup>196</sup> ». Brossant rapidement les contours de cet échec révolutionnaire, l'historien déplore que les Patriotes n'aient pas pris les armes pour

---

<sup>188</sup> *Ibid.*, p. 193.

<sup>189</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 195.

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 208.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 215.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 219.

<sup>194</sup> *Ibid.*, p. 221-222. Nous soulignons.

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 232.

défendre la liberté dès le début de 1837<sup>197</sup>. Peu préoccupé par les tactiques militaires, les mouvements de troupes ou la résistance héroïque des habitants, l'auteur met plutôt l'accent sur le résultat des combats. À cause de l'échec des Rébellions, le Bas-Canada replonge dans un hiver colonial sans avoir moissonné les fruits de la révolution. Histoire cyclique qui n'arrive pas au bout de sa logique, *Le Printemps de l'Amérique française* se clôt sur un constat d'échec. Un échec qui est d'abord bas-canadien, mais aussi fondamentalement américain. Tout comme la lutte des hommes de 1837 s'inscrit dans une perspective américaine, leur défaite revêt une portée continentale : elle met fin au recul de l'influence européenne en Amérique amorcé en 1776<sup>198</sup>, elle conclut une époque de ruptures et dévalue les aspirations nationales bas-canadiennes en revendications ethniques et culturelles<sup>199</sup>.

#### 4.2.2 Un récit de l'américanité

L'histoire des Patriotes, ou plutôt l'histoire de la naissance d'un discours politique de l'américanité au Québec que propose Harvey s'inscrit sans équivoque dans la vision téléologique du parcours historique québécois développée par l'historien et sociologue Gérard Bouchard. Harvey ne fait pas d'ailleurs que s'inspirer de la trame narrative soutenue dans l'essai d'histoire comparée de Bouchard. L'historien affirme lui-même que son récit doit être lu à travers la trame narrative proposée dans *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*. « Notre étude, écrit-il, s'inscrit pleinement dans la perspective de l'analyse historique proposée par Gérard Bouchard, puisque nous voyons l'évolution du discours politique bas-canadien comme la mise en place d'un projet de société qui vis[e] à préparer, dans un avenir plus ou moins rapproché, la mutation de la colonie en un État indépendant.<sup>200</sup> » Référant notamment à des concepts clés comme l'américanité, les collectivités neuves<sup>201</sup>, les mythes déresseur<sup>202</sup>, le discours ambivalent et paradoxal, le repli, ou encore la dynamique de rupture et de continuité<sup>203</sup>, le vocabulaire de Harvey confirme la synergie entre les deux œuvres. En lisant son récit à la lumière de l'essai de Bouchard, on comprend mieux pourquoi

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 209.

<sup>198</sup> *Ibid.*, p. 237.

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 238.

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 237.

<sup>203</sup> Plusieurs de ces concepts sont définis par Gérard Bouchard dans *Raison et contradiction : Le mythe au secours de la pensée*, Québec, Éditions Nota bene/Cefan, 2003, 129 p.

la défaite de 1837-1838 est considérée comme une rupture fondamentale<sup>204</sup>. Si l'émancipation de la colonie paraît naturelle, voire inévitable avant 1840, c'est que le projet de société porté par la majorité coloniale est l'expression du désir qu'ont les Canadiens français de se doter d'institutions conformes à la nature égalitaire d'une collectivité américaine<sup>205</sup>. *Le Printemps de l'Amérique française* renvoie ainsi à un parcours historique jugé naturel pour une collectivité neuve du Nouveau Monde. Mais, comme nous le verrons, il intègre aussi une certaine conception systématique des collectivités américaines développée par Bouchard, ce qui implique que lorsqu'il est question des Patriotes, l'une ne saurait être analysée indépendamment de l'autre.

#### 4.2.2.1 Un parcours normal pour les collectivités neuves

Gérard Bouchard propose une approche comparative qui aspire à dépasser l'historiographie « moderniste<sup>206</sup> » en insérant l'histoire du Québec « dans une trame plus large et plus riche qui est celle des luttes anti-impérialistes dans les collectivités du Nouveau Monde »<sup>207</sup>. Récemment, l'historien a contribué à populariser le concept d'américanité en tant que fil conducteur du passé des collectivités neuves ou, autrement dit, en tant que philosophie de l'histoire. Avec *Le Printemps de l'Amérique française*, Harvey répond à merveille à l'appel lancé par celui qui, au tournant du siècle, se désolait de l'absence d'une histoire comparée des Rébellions<sup>208</sup>. Marchant dans le sentier ouvert par Greer et puisant une large partie de son appareillage théorique chez Bouchard, le jeune professeur de l'Université Bishop revisite l'histoire du mouvement patriote en l'insérant dans le contexte des Révolutions atlantiques, et plus particulièrement dans celui du Printemps des peuples américains<sup>209</sup>. Ouvert sur un républicanisme « bien de son temps<sup>210</sup> », ce mouvement s'inscrit dans une époque où l'ère des républiques américaines semble succéder à celle des empires européens<sup>211</sup>. Selon Harvey l'histoire comparée permet de redresser le sens de l'épisode

<sup>204</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 235.

<sup>205</sup> *Ibid.*, p. 244.

<sup>206</sup> Bouchard fait appel à ce terme pour désigner ceux que Rudin a nommé révisionnistes.

<sup>207</sup> Bouchard, *La nation québécoise*, p. 138-139.

<sup>208</sup> *Ibid.*

<sup>209</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 10.

<sup>210</sup> *Ibid.*, p. 239.

<sup>211</sup> Louis-Georges Harvey, « La Révolution américaine et les Patriotes, 1830-1837 », dans Michel Sarra Bournet, *Les nationalismes au Québec du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 16.

patriote qui a été détourné par le paradigme libéral et les historiens complaisants envers le colonialisme<sup>212</sup> : « Dans le contexte de l'Amérique postcoloniale, cette interprétation détonn[e] par son refus de reconnaître un mouvement bien de son époque qui s'inscr[it] dans la lutte émancipatrice des collectivités neuves.<sup>213</sup> » Ainsi, l'étude du référent étasunien dans l'évolution du discours patriote permet d'établir une forte filiation entre le combat des hommes de 1776 et ceux de 1837 :

La Révolution américaine a permis de préciser les enjeux sociaux et politiques de la révolution canadienne en l'inscrivant dans le cadre d'un déterminisme à la fois historique et géographique. Le mouvement patriote est devenu la suite logique et nécessaire de l'élan révolutionnaire amorcé par les *Patriots* de 1776. Tant qu'il existerait des vestiges du despotisme européen sur le sol de l'Amérique, tous les peuples américains en seraient menacés. Le succès de la Révolution américaine, et celui des autres peuples qui l'ont imitée, a indiqué la voie à suivre. Il fallait établir un gouvernement républicain au Canada, soit par la réforme peu probable du système colonial, soit par la révolution.<sup>214</sup>

La révolution canadienne demeure toutefois particulière, voire même anormale. Soldée par un échec retentissant, elle est la seule à « déboucher sur une soumission politique encore plus écrasante plutôt que de conduire à la naissance d'une nouvelle république américaine<sup>215</sup> ». Expression d'une démarche anticoloniale « fort cohérente<sup>216</sup> » et suite logique et nécessaire de l'élan révolutionnaire de 1776, le mouvement patriote est brisé par la contre-révolution coloniale. Avec lui, c'est la liberté, la vertu et la raison qui tombent face aux forces de la corruption qui utilisent la peur et la répression pour maintenir « un *statu quo* colonial devenu insoutenable<sup>217</sup> ». L'échec signe la fin de ce que Bouchard, de son côté, caractérise d'effort de réaligement en profondeur inspiré par un véritable rêve du Nouveau Monde, en rupture avec l'Ancien<sup>218</sup>.

Il est manifeste que Harvey entretient un parti pris favorable à la cause républicaine des Patriotes. Il considère que ce républicanisme est tributaire de leur américanité dans la mesure où il découle « tout naturellement d'un anticolonialisme qui oppos[e] l'égalité

<sup>212</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 235.

<sup>213</sup> *Ibid.*, p. 239.

<sup>214</sup> Harvey, « La Révolution américaine et les Patriotes », p. 23.; Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 217-218.

<sup>215</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 238.

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 191.

<sup>218</sup> Bouchard, *Genèse des nations*, p. 99.

citoyenne aux privilèges institutionnalisés des métropolitains<sup>219</sup> ». Tel que défini par Gérard Bouchard, la notion d'américanité ou d'américanisation se matérialise sous la forme d'un grand rêve du Nouveau Monde<sup>220</sup>, d'une « utopie du développement dans l'euphorie du Nouveau Monde<sup>221</sup> », ou encore d'une pensée continentale. En outre, elle renvoie à l'idée d'ouverture sur l'avenir américain par un processus de distanciation, puis de rupture avec la référence européenne<sup>222</sup>. Cet abandon au continent est un schéma auquel participe pleinement le Québec en tant que collectivité neuve qui fait face aux mêmes obstacles, aux mêmes tâches que ses homologues : « aménager une autre société dans un espace déjà occupé, peupler un territoire et le plier à des projets d'un nouveau type, instituer des cohésions collectives, mettre en place un imaginaire, lever la tutelle métropolitaine<sup>223</sup> ». Tout comme le républicanisme plébéien de Greer, la vraie américanité réside dans les masses selon Bouchard : « Il existe dans les milieux populaires et dans les classes moyennes un rêve américain qui a des racines lointaines mais que la culture savante hésite à prendre totalement en charge.<sup>224</sup> » De sorte que lorsque la bourgeoisie canadienne développe une pensée équivoque « en se drapant dans son héritage européen » après 1840, c'est le peuple qui continue à porter l'américanité « en diluant la tradition française dans les airs du continent<sup>225</sup> ». La dynamique de rupture qui correspond aux Rébellions est née d'une élite sortie du peuple<sup>226</sup>, une élite sans réelle tradition bourgeoise. Fernand Dumont disait d'ailleurs d'elle que « [l]a terre collait encore à [ses] souliers »<sup>227</sup>. Or, dans la philosophie de l'histoire de Bouchard, les Rébellions et la Révolution tranquille sont intimement liées. Retour à la rupture grâce à un second rapprochement entre l'élite et le peuple, la Révolution tranquille permet de casser la pensée équivoque née de l'échec des Rébellions, de mettre le Québec sur le chemin du « dépli » et de le réconcilier avec sa destinée manifeste. Malgré ce nouveau rapprochement sous le signe de l'américanité, la Révolution tranquille ne marque toutefois pas la fin de l'histoire qu'elle annonçait. Pour Bouchard et Harvey, elle demeure inachevée tant que la souveraineté politique n'aura pas réconcilié le Québec avec le continent. La remise en question des ses acquis culturels et sociaux dans les années 1980

<sup>219</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 243.

<sup>220</sup> Bouchard, *Genèse des nations*, p. 99.

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>222</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>224</sup> Bouchard, *Genèse des nations*, p. 180.

<sup>225</sup> *Ibid.*, p. 174.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>227</sup> Société Radio-Canada, *Au bout de mon âge*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, p. 21.

laisse présager le retour de la pensée équivoque : « Soudainement, la mécanique symbolique associée au dépli de l'après-Guerre, aux ressorts de la Révolution tranquille et à la quête de l'autonomie collective paraît s'être un peu enrayée.<sup>228</sup> » Il existe donc une philosophie de l'histoire de l'américanité que l'histoire comparée échafaude en « reconstitu[ant] les grandes orientations et les itinéraires collectifs dessinés dans les nouveaux espaces, de même que les processus inhérents à la formation et à l'évolution des identités et des imaginaires<sup>229</sup> ». En d'autres mots, « un déterminisme historique et géopolitique »<sup>230</sup> oriente les collectivités neuves vers une finalité américaine qui prend des allures de destinée manifeste<sup>231</sup>. Comme la téléologie historique providentialiste de Groulx, la trame narrative de Bouchard s'inspire elle aussi, dans une version laïcisée, d'une logique organiciste :

Dans l'histoire de chacune de ces collectivités [neuves], la même tension dans le rapport à la mère patrie est apparue à un moment ou l'autre. À l'époque de leur naissance, elles se sont toutes inscrites en continuité avec la culture de leur métropole européenne. Cette relation tutélaire était alors vécue comme enrichissante et nécessaire, comme un cordon ombilical. Partout ensuite, suivant une chronologie disparate, les élites des sociétés neuves en sont venues à percevoir cette relation comme une dépendance nuisible poussant à l'imitation stérile, comme une source d'inhibition ou d'intimidation et même une aliénation.<sup>232</sup>

Outre la similarité surprenante avec le discours de Groulx sur l'évolution de la race vers l'indépendance, cet extrait démontre clairement que c'est l'élite canadienne qui constitue le moteur de l'histoire. Harvey évoque d'ailleurs explicitement le rôle clé de cette élite dans son récit : « L'affirmation des collectivités neuves devant leurs métropoles européennes [est] tributaire de l'émergence d'une élite politique locale et de la prise de conscience d'une altérité dont les racines plonge[ent] dans l'expérience américaine.<sup>233</sup> » À ne point s'y tromper, c'est cette élite qui est appelée à couper le cordon ombilical le jour où elle découvre pleinement son américanité. Inscrite dans « les airs du continent<sup>234</sup> » chez Harvey et Bouchard, l'américanité véhicule non seulement un esprit de rupture, mais également un ensemble de caractéristiques qui en fait un concept marginalisant la question de la religion des Patriotes.

<sup>228</sup> Bouchard, *Genèse des nations*, p. 179.

<sup>229</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>230</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 217.

<sup>231</sup> Bouchard, *Genèse des nations*, p. 167, 178.

<sup>232</sup> Gérard Bouchard, « L'américanité : un débat mal engagé », *Argument*, vol. 4, n° 2 (printemps-été 2002), p. 166.

<sup>233</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 10.

<sup>234</sup> Bouchard, *Genèse des nations*, p. 174.

#### 4.2.2.2 La religion des Patriotes balayée par l'américanité

Devenue aujourd'hui un concept de base chez plusieurs auteurs, l'américanité qui sert de trame narrative au récit de Harvey et de Bouchard répond donc tout d'abord à une vision normalisée des sociétés américaines. Au lieu de faire l'histoire à partir d'un idéal-type de la modernité comme les « révisionnistes », ces historiens adoptent une approche comparative qui conduit finalement à appréhender le passé des sociétés du Nouveau Monde à partir d'un idéal-type de l'américanité. Loin de vouloir alimenter le débat sur le pouvoir heuristique ou le bien-fondé de ce concept<sup>235</sup>, nous constatons que l'américanité sert, chez l'un comme chez l'autre, à appuyer une philosophie de l'histoire qui valorise le projet patriote. Dans ce métarécit américanisé, le mouvement patriote apparaît naturellement comme le fruit d'une représentation adéquate, sensée, cohérente et logique de la collectivité<sup>236</sup>. Ainsi, l'élite patriote du début du XIX<sup>e</sup> siècle est porteuse d'un projet devant doter le Bas-Canada d'institutions adaptées à la réalité continentale à « ses particularités sociales » : les Patriotes « formulèrent une pensée continentale très explicite [...], se référant plus volontiers au modèle étatsunien qu'à la tradition française et souhaitant l'édification d'une société plus égale assortie d'institutions qui ne soient pas celles de l'Europe.<sup>237</sup> » À lire ces auteurs, l'américanité est un concept qui appartiendrait à l'essence même du continent. C'est quelque chose que le peuple vit au quotidien et que l'élite est appelée à découvrir, à apprivoiser<sup>238</sup>. Autrement dit, la voie de l'acclimatation culturelle est tracée par l'appropriation de la culture inscrite dans le continent et le rejet de la culture prescrite par la métropole<sup>239</sup>. Parcours naturel des collectivités neuves, cette trame n'est toutefois pas exclusive. Dévier de la trajectoire de rupture est possible, mais constitue néanmoins une erreur de parcours. En ce qui regarde le Québec, Bouchard décrit la période qui succède à l'échec du projet patriote de manière clairement négative. Marquant la fin « d'une forte

<sup>235</sup> Voir entre autre : Joseph-Yvon Thériault, « L'américanité comme effacement du sujet québécois », *Argument*, vol. 3, n° 1 (automne-hiver 2001), p. 136-144; Bouchard, « L'américanité : un débat mal engagé », p. 159-180.; Lamonde, « Pourquoi penser l'américanité du Québec », p. 93-94.; Joseph-Yvon Thériault, *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2002, 373 p.; Anne Légaré, « 'L'Américanité' : une pensée de l'alignement culturel », *Argument*, vol. 4, n° 1 (automne-hiver 2001), p. 164-176.

<sup>236</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 238.

<sup>237</sup> Bouchard, *Genèse des nations*, p. 98.

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 91, 102-103, 109.

<sup>239</sup> *Ibid.*, p. 27.

poussée de rupture<sup>240</sup> » et le début d'une « dynamique à dominante continuiste<sup>241</sup> », cette « ère inaugurée en 1840<sup>242</sup> » est celle de la survivance, des impasses structurelles<sup>243</sup>, des horizons fermés<sup>244</sup>, de l'ambivalence, du sentiment d'impuissance collective<sup>245</sup>, de la pensée équivoque, des fausses représentations de soi-même et des autres, des fausses identités<sup>246</sup>, d'une culture d'emprunt<sup>247</sup>, d'une vision introvertie et défaitiste<sup>248</sup>; bref c'est « une période trouble au cours de laquelle [la] vision du Nouveau Monde a été voilée par celle de l'ancien<sup>249</sup> ». Si l'américanité est valorisée pour sa dimension anticoloniale bien affirmée, elle renvoie également à des éléments de modernité qui correspondent aux caractéristiques sociales des collectivités neuves. C'est donc en démontrant que le discours patriote se représente « la collectivité nationale dans sa dimension territoriale, dans une incarnation civique plutôt qu'ethnique, qui renv[oi]e au particularisme social des sociétés américaines, à leur 'américanité', et qui s'appu[ie] puissamment sur le référent étasunien<sup>250</sup> » que Harvey donne corps au discours patriote. Bouchard traduit également cette caractéristique de l'américanité en soulignant que le modèle de société préconisé par les Patriotes s'ouvre à d'importants éléments de modernité tels que la séparation de l'Église et de l'État, la démocratie, le libéralisme, l'école publique, etc.<sup>251</sup> Affranchie de références ethniques, la pensée patriote supporte une forme d'affirmation nationale « ouverte à toutes les religions et à toutes les races, conformément à l'idée qu'on se fait d'une société des Amériques<sup>252</sup>».

Parce qu'ils amalgament les concepts d'américanité et de modernité, Bouchard et Harvey, ont produit une interprétation où la religion occupe une place extrêmement faible, pour ne pas dire marginale. Considérée comme extérieure à la définition civique et territoriale de la nation, la religion n'est pas une préoccupation fondamentale du mouvement patriote : « [T]out l'appareil social d[oit], tôt ou tard, se conformer à ses particularités sociales. Or, ces dernières ne se limit[ent] pas à la langue et à la religion de la majorité canadienne, bien au

<sup>240</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>241</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>242</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>244</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>245</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>246</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>247</sup> *Ibid.*, p. 174.

<sup>248</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>249</sup> *Ibid.*, p. 82-83.

<sup>250</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 16.

<sup>251</sup> Bouchard, *Genèse des nations*, p. 97.

<sup>252</sup> *Ibid.*

contraire; dans la pensée d'un Papineau, elles se résum[ent] plutôt à cette américanité que tous les Bas-Canadiens partag[ent].<sup>253</sup> » Selon cette interprétation, les Patriotes sont à l'aval d'un mouvement inclusif bien adapté aux particularités de la société américaine. Ainsi, une conception ethnique de la nation qui fait de la religion un pilier identitaire ne peut pas cadrer dans une vie politique québécoise fondée sur le civisme<sup>254</sup>. Yvan Lamonde n'a pas manqué de souligner l'absence de la religion dans le récit de Harvey : « On aurait toutefois aimé voir le rôle de la religion et du discours religieux dans cette valorisation de la vertu qui ne paraît être que civile ici.<sup>255</sup> » Or, justement, l'humanisme civique des Patriotes n'est que civil pour Harvey. Pour être inclusif et territorial, le projet républicain doit se construire en marge de la religion, il l'exclut donc carrément de sa représentation de la nation. Alors que le métarécit libéral s'est élaboré en opposition au courant religieux; le métarécit républicain, en particulier dans sa variante américanisée, est hermétique à cette dimension de l'épisode patriote. Harvey comme Bouchard peuvent ainsi structurer leurs récits sans nécessairement avoir à tenir compte du discours religieux des Patriotes. Ils se contentent d'affirmer leur modernité américaine dans une volonté de séparer l'Église et l'État. Ainsi, il n'est pas question d'anticléricisme dans leurs récits. D'ailleurs, l'Église bas-canadienne n'est même pas citée par Harvey comme un opposant majeur des Patriotes. Serait-ce que les heurts entre l'élite professionnelle canadienne et le clergé n'ont pas influencé la formulation du discours patriote? Au demeurant, l'auteur effleure l'opposition au pouvoir féodal de l'Église dans la longue durée en soulignant que « [l]e caractère américain des Canadiens [a] été formé sous le régime français alors que les habitants de la Nouvelle-France [ont] réussi à faire réduire la dîme et à contrer l'influence du clergé par l'élection de syndics<sup>256</sup> ». Les collectivités neuves sont donc instinctivement en opposition avec l'Église en tant qu'institution politique aristocratique et féodale héritée de l'ancien monde. Il faut interpréter les efforts des Patriotes pour réformer cette institution en lui imposant l'électivité des charges comme une manière d'adapter cette institution endogène à la réalité américaine. Enfin, à l'occasion du débat sur

<sup>253</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 242.

<sup>254</sup> Opposant la dimension ethnique du nationalisme groulxien et la définition territoriale de la citoyenneté chez Bouchard, Ronald Rudin souligne également cette transition du nationalisme culturel vers une nouvelle version civique et politique présente chez Bouchard. Voir Ronald Rudin, « From the Nation to the Citizen : Quebec Historical Writing and the Shaping of Identity », dans Robert Adamoski, Dorothy E. Chunn et Robert Menzies, (eds.), *Contesting Canadian Citizenship: Historical Readings*, Peterborough (On.), Broadview Press, 2002, p. 95-111. Voir aussi Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 242.

<sup>255</sup> Yvan Lamonde, « HARVEY, Louis-Georges, *Le printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837* (Montréal, Boréal, 2005), 296 p. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, n<sup>os</sup> 1-2 (été-automne 2005), p. 158

<sup>256</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 106.

l'annexion aux États-Unis qui oppose les Patriotes au transfuge Étienne Parent, Harvey démontre que l'attachement au culte catholique n'est qu'un argument pour inspirer une peur déraisonnable des Américains<sup>257</sup>. Cela démontre bien la distance qui sépare la définition civique des Patriotes et la représentation ethnique d'un Parent qui craint l'assimilation par le sacrifice des institutions garantes du noble héritage culturel canadien-français<sup>258</sup>. Quant à Bouchard, s'il n'accorde lui aussi qu'un faible rôle au clergé en tant qu'élite qui embrasse avec ferveur la cause des nouveaux maîtres dans une période dominée par une forte poussée de rupture<sup>259</sup>, il en conclut qu'elle n'arrive pas à freiner l'émergence d'un sentiment national parmi la petite bourgeoisie canadienne, ce qui en fait un acteur marginal de cette période. Incontestablement, la question de la religion des Patriotes est balayée par la définition canonique d'une américanité associée à la modernité, au républicanisme et à une représentation civique de la collectivité.

#### 4.3 Conclusion

Bien que la classification historiographique habituelle ait tendance à éloigner le récit « révisionniste » d'Allan Greer de ceux qu'offrent Gérard Bouchard et Louis-Georges Harvey, il s'avère pourtant que tous trois participent à la formulation d'un même métarécit républicain. Si notre analyse a permis de faire ressortir la similarité des trames narratives de ces trois récits, les divergences qu'ils accusent, notamment sur le plan du vocabulaire utilisé pour asseoir la présence républicaine dans le parcours québécois, ne sont au final que des variations sur un même thème. À la différence de Harvey et de Bouchard, Greer ne cherche pas à intégrer l'idéologie patriote à une logique nationaliste. On peut de la sorte distinguer une variante « américaniste » dans l'entreprise téléologique que ces auteurs mettent en valeur. Récemment, Michel Ducharme a critiqué la récupération de l'idéologie républicaine par cette « École » américaniste : « La volonté des historiens d'inscrire le discours patriote dans la mouvance nationaliste s'explique, d'abord et avant tout, par leur désir de trouver les racines au nationalisme québécois contemporain. Néanmoins, le discours patriote n'est pas, à proprement parler, nationaliste. Il est simplement républicain. Il est structuré autour du

---

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 187-191.

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 188.

<sup>259</sup> Bouchard, *Genèse des nations*, p. 95.

concept de peuple souverain et de ses institutions, et non de la nation.<sup>260</sup> » Le fait que Harvey fasse arbitrairement du républicanisme « l'idéologie américaine par excellence<sup>261</sup> » lui permet d'affirmer que la rupture est un passage obligé pour la société québécoise. Alors que Greer se contente de distinguer la démocratie plébéienne de la démocratie parlementaire<sup>262</sup>, Harvey et Bouchard « tente[nt] de participer à l'émergence d'une nouvelle identité québécoise républicaine en mettant en place un nouveau mythe fondateur : les rébellions de 1837<sup>263</sup> ». En somme, Greer et Ducharme démontrent, chacun à leur façon, qu'à la suite de l'échec des Rébellions, c'est sur une conception moderne de la liberté – ou de l'ordre dans le vocabulaire de Greer – que s'est construit le Canada postinsurrectionnel. Quant à Bouchard et à Harvey, ils soutiennent qu'après 1837-1838 « une vision pancanadienne a succédé à la vision patriote<sup>264</sup> ». Sous les coups de semonce d'une historiographie libérale qui a reformulé le discours politique pour rendre le colonialisme acceptable, ou à tout le moins tolérable, l'idéologie civique qui a marqué la naissance du discours politique aurait alors été négligée. En faisant la promotion du nationalisme civique des Patriotes, les américanistes, dont Harvey compte sans doute parmi les plus convaincus, s'affairent à remettre de l'avant cet humanisme civique, cet idéal patriotique. À en croire leur interprétation, le patriotisme civique et américain serait le meilleur instrument pour affronter les défis contemporains<sup>265</sup>. Malgré ces divergences quant à l'orientation à donner au parcours historique, ces récits se recourent plus qu'il n'y paraît. Bien que Greer ne fasse pas référence au concept d'américanité, son républicanisme populaire en partage les mêmes caractéristiques fondamentales. Comme l'américanité, ce républicanisme est inscrit dans l'héritage des habitants. Chez Greer comme chez Bouchard et Harvey, la défaite des Patriotes donne lieu à la même ambivalence entre le peuple qui poursuit son adaptation au continent et l'élite qui développe une pensée équivoque. Notons que des parallèles intéressants seraient à établir entre l'affirmation du désir d'autonomie populaire chez Greer et « l'acclimatation » des habitants au continent chez Bouchard, notamment lorsqu'il est question du parler populaire. Pour devenir une force significative, ce potentiel populaire a besoin d'être porté par l'élite bourgeoise. Même si cette

---

<sup>260</sup> Ducharme, *Le concept de liberté au Canada*, p. 156.

<sup>261</sup> Ducharme, « Louis-Georges Harvey », p. 298.

<sup>262</sup> Ducharme, *Le concept de liberté au Canada*, p. 202.

<sup>263</sup> Ducharme, « Louis-Georges Harvey », p. 299.

<sup>264</sup> Bouchard, *Genèse des nations*, p. 62.

<sup>265</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 248.; Louis-Georges Harvey, « Les Patriotes, le républicanisme et la constitution québécoise », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 3 (hiver 2009), p. 59-77.

dernière semble davantage prendre de place dans le récit de Bouchard et de Harvey, elle n'est finalement que l'élément déclencheur qui permet de donner corps à la force populaire<sup>266</sup>.

Finalement, il ressort de l'analyse des historiens qui s'inscrivent dans le métarécit républicain que les habitants canadiens et les Patriotes ne sont pas tellement irréli­gieux, même qu'ils sont plutôt attachés à leur religion. En revanche, leur conception civique de la nation et leur républicanisme populaire alimentent un anticléricalisme qui s'appuie sur l'idée que politique et religion ne font pas bon ménage. Les efforts pour réduire le pouvoir de l'Église dans les affaires temporelles, donc pour séparer l'Église et l'État, correspondent à une vision très républicaine à l'égard de la religion. De même, présenter l'opposition des Patriotes à cette institution féodale et autoritaire permet de mettre en évidence leur modernité. Celle-ci ne s'exprime plus seulement par rapport au crédo libéral, mais aussi et surtout à travers les valeurs démocratiques et civiques du républicanisme. L'historien Éric Bédard parle d'ailleurs du travail de Harvey comme de l'ouverture d'une « voie républicaine d'accès à la modernité<sup>267</sup> ». Dans la mesure où cette modernité évacue la religion du projet de société patriote, celle-ci devient un élément négligeable du discours politique. Autre preuve que le métarécit républicain est devenu complètement autonome par rapport à la religion des Patriotes ou au discours sur l'Église, Michel Ducharme peut même l'écarter complètement de son étude sans en affaiblir pour autant la portée. Il soutient que « [m]algré l'importance de ces questions sur la scène politique au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elles se rapport[ent] non pas à la question de la liberté ou à la question de la légitimité de l'État, mais à celle de la relation entre les Églises et l'État, entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel<sup>268</sup> ». Si la question religieuse n'est pas ou très peu abordée par le corpus républicain, c'est qu'elle n'y a pas valeur de donnée structurante. Le principal paramètre de ce métarécit étant de démontrer la préséance des valeurs politiques sur les caractéristiques ethniques ou libérales dans l'idéologie des hommes de 1837, au moins jusqu'à l'échec des Rébellions, il n'est pas étonnant que la question religieuse y figure comme un aspect négligeable.

---

<sup>266</sup> Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française*, p. 10.

<sup>267</sup> Bédard, « Les rébellions de 1837 », p. 120.

<sup>268</sup> Ducharme, *Le concept de liberté au Canada*, p. 13.

## CONCLUSION

Qu'il s'agisse de la lutte du nationalisme contre le colonialisme, du libéralisme contre le conservatisme ou de la liberté républicaine contre l'ordre moderne, chaque « intrigue » qui structure les représentations globales de l'histoire est traversée par une opposition entre au moins deux grandes idéologies concurrentes. En relation avec les paradigmes qui tour à tour dominent l'historiographie québécoise, les métarécits tentent un coup de force : celui de faire d'une idéologie particulière la ligne directrice de l'histoire du Québec. Cette ligne, évidemment, est ponctuée d'événements structurants et, souvent, difficilement escamotables. Les Rébellions de 1837-1838 appartiennent à cette catégorie d'événements. La perception d'un pareil épisode est inévitablement modifiée en fonction de la fin de l'histoire qu'esquissent sciemment ou non les historiens les plus systématiques. Conséquemment, l'analyse des différentes interprétations des Rébellions nous offre un point de vue privilégié pour saisir la formulation des grands récits dont s'est doté avec le temps la société québécoise.

Participant d'un paradigme culturel qui définit la nation en fonction de son héritage français et catholique, le métarécit national mobilise le nationalisme afin de promouvoir un projet d'avenir que menace le colonialisme. Dans le souci de légitimer la présence du discours national sur toute autre forme d'idéologie, les auteurs du métarécit national valorisent une référence qui fait appel à des interprétations fixées dans le temps long. Établir, voire rétablir la connexion entre un peuple et son expérience historique en s'appuyant sur une référence qui remonte au Régime Français permet aux historiens du métarécit national d'orienter, et même de redresser au besoin, la trajectoire historique du Canada français. En jetant les bases d'une identité nationale ethnique et culturelle qui s'enracine dans le passé de la Nouvelle-France, ce métarécit dépeint les Rébellions comme un grand et juste combat pour l'émancipation nationale qui, au moins dans le cas de Groulx et de Filteau, cadre spontanément avec les projets de survivance, de conservation culturelle et de résistance à l'assimilation. Moment charnière de l'histoire, les Rébellions sont récupérées en tant qu'étape de cette grande entreprise culturelle compromise, voire carrément anéantie pour Maurice

Séguin, par la domination anglaise. Dans la mesure où la religion est considérée comme un pilier identitaire de la culture de référence, les interprétations nationalistes tendent à atténuer, à nier ou encore à annuler dans « l'esprit du temps » l'anticléricisme des Patriotes et l'émergence de sentiments irréligieux. Dans le souci de concilier la lutte pour l'émancipation de la nation avec l'épisode patriote, les historiens n'ont d'autre choix que de démontrer que les hommes de 1837 n'ont pas rejeté en masse la dimension catholique de la culture canadienne-française. Entre 1900 et 1960, la religion des Patriotes joue de sorte un rôle très structurant dans l'historiographie des Rébellions.

À partir du moment où l'historiographie québécoise s'ouvre aux réalités économiques et à l'analyse des classes sociales, la production historique se transforme et les historiens introduisent un ensemble de codes qui contribuent à fonder un second métarécit entre les années 1960 et 1990. La représentation libérale de l'histoire québécoise, tout comme le métarécit précédent, est marquée par une dynamique interne qui oppose cette fois le libéralisme au conservatisme sous toutes ses formes. En évolution au cours de la période, ce libéralisme se définit à la fois par le progrès économique et politique, l'un étant généralement conçu comme la source ou le corolaire de l'autre. Ce changement de paradigme induit évidemment une nouvelle fin de l'histoire : la poursuite du progrès et l'avènement d'une société libérale et moderne. Plutôt que de refouler le passé vers les jours dorés de la Nouvelle-France, la référence de ces historiens « libéraux » se construit désormais dans un mouvement unique vers l'avenir, un avenir dont les autres sociétés modernes et libérales occidentales incarnent à la fois l'aboutissement et l'objectif à atteindre. Le Québec se définissant désormais en fonction de cette trame, les auteurs du métarécit libéral ont tendance à recourir un temps moins long que leurs prédécesseurs. L'amorce de ces récits est ainsi ramenée à une période plus récente que l'on situe généralement au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, voire au lendemain de la Conquête pour les plus ambitieux. Plus linéaire que le métarécit national, la trame narrative qui donne corps aux récits libéraux n'est pas brisée par un événement traumatisant; elle ne cherche pas à légitimer la conservation ou la reconquête d'un avenir menacé ou carrément perdu. Bien entendu, le métarécit libéral ne pouvait évacuer complètement la dimension nationaliste de la lutte patriote. Tout comme le métarécit national a dû composer avec un certain libéralisme, les auteurs libéraux doivent s'accommoder de la présence de cette idéologie, quitte à lui accorder une importance moindre. S'il reste en filigrane, le nationalisme devient une valeur de second plan à l'intérieur de la lutte des

Patriotes. Ceci permet de pleinement intégrer les hommes de 1837 au parcours historique en tant que manifestation précoce d'un libéralisme porteur de modernité. Si cette interprétation convient aux variantes du récit libéral qui consentent à accorder une certaine place au nationalisme patriote tel qu'on le voit chez Lamonde, elle pose toutefois problème à celles qui le rejettent catégoriquement. Chez Ouellet par exemple, le rejet du nationalisme en tant qu'idéologie négative participe à définir les hommes de 1837-1838 comme une sorte d'anomalie de l'histoire. Son métarécit conserve toutefois un sens libéral, à la simple différence qu'il valorise un autre groupe qui, au contraire des Patriotes, ne présente pas les mêmes « tares » insurmontables. Si les récits libéraux varient significativement en fonction des conceptions libérales propres à chaque historien, on constate qu'en revanche, le traitement de la question religieuse vise unanimement à démontrer que l'Église, en tant que force conservatrice, s'oppose au libéralisme. Exclue d'emblée de la référence, la religion catholique est perçue comme une idéologie imposée par une classe sociale à une autre et non plus comme une caractéristique intrinsèque de la culture québécoise. Même si elle est évacuée en tant que marqueur identitaire, les auteurs libéraux ne cessent pas pour autant de traiter la question de la religion des Patriotes. Puisque pour eux l'Église fait figure de force négative, la religion continue de jouer un rôle structurant dans leurs interprétations des Rébellions: celui de repoussoir. Ce constat s'applique d'ailleurs à l'ensemble de la trame narrative libérale : l'anticléricalisme et l'irrégion permettent de mettre en relief la lutte pour l'extension du libéralisme et des libertés individuelles, que ce soit avec ou sans les Patriotes.

Finalement, c'est autour de l'opposition entre liberté républicaine et ordre moderne que s'articule la formulation d'un nouveau paradigme politique depuis les années 1990, avec des auteurs comme Allan Greer, Louis-Georges Harvey et Gérard Bouchard. Ici, le paradigme dominant insiste sur l'héritage démocratique et communautaire, sur la prédominance de l'humanisme civique et d'une forme primaire de républicanisme populaire qui correspondrait à une représentation essentiellement politique de la communauté. Dans le souci de reformuler l'interprétation de l'expérience historique québécoise et de démontrer que la modernité n'est pas exclusivement l'apanage du libéralisme, le métarécit républicain adopte de nouvelles références. Ainsi, les représentations du monde Atlantique et de l'Amérique incarnent l'achèvement de cette conception politique. Focalisés sur la forme de gouvernement républicaine, la liberté, la démocratisation et le principe de souveraineté des peuples comme outils d'émancipation politique et de progrès, les récits républicains renouent avec la longue

durée. Repoussant les horizons encore plus que le métarécit national, la version républicaine cherche ses fondements historiques jusque dans les débuts de la colonisation. Gravé dans l'âme et les habitudes populaires, ce républicanisme est aussi ancien que permanent; il suit la courbe de l'Histoire. Se manifestant brutalement lorsque l'élite fait corps avec le peuple, ce courant de fond est à la source des Insurrections. Nœud interprétatif de la trame narrative républicaine, 1837-1838 est présenté par les trois auteurs analysés comme une véritable révolution canadienne, l'aboutissement logique d'un cheminement séculaire vers la création d'un État devant faire triompher la liberté républicaine et la démocratie sur l'ordre et l'autoritarisme. Sorte de rendez-vous manqué avec l'Histoire, cette révolution canadienne stoppée nette par la répression marque une cassure dans le mouvement démocratique non seulement canadien, mais atlantique. La contre-révolution ouvre une brèche qui, comme la Conquête dans le métarécit nationaliste, fait dévier l'histoire québécoise de sa trajectoire. En lieu et place d'une fin de l'histoire, c'est donc à une forme de « repli » qu'invite l'échec des Rébellions. Battant en retraite devant la vigueur de la contre-révolution qui restaure l'ordre libéral, l'esprit humaniste, la définition civique et la représentation politique de la communauté nationale demeurent latents jusqu'au jour du rattrapage, qui semble finalement se matérialiser avec la Révolution tranquille. L'Église, en tant qu'institution d'Ancien Régime qui soutient l'ordre et s'oppose à la liberté républicaine est invariablement considérée comme une ennemie des Patriotes, voire une force négative de l'Histoire. Si l'anticléricalisme peut servir à affirmer la modernité et le civisme du discours patriote, la question religieuse n'apparaît en revanche pas aussi structurante que dans le métarécit libéral. En fait, elle est écartée parce qu'elle n'appartient pas au projet républicain qui, par essence, sépare les sphères spirituelles et temporelles. La religion est donc peu ou pas structurante à l'intérieur de ce métarécit qui, par essence, la repousse en dehors du paradigme politique.

Au total, on constate que chaque métarécit valorise une conception du devenir qui lui est propre. Les idéologies sont soupesées et proportionnées en fonction du sens à accorder au parcours historique dans une perspective contemporaine; sens lui-même déterminé par la projection d'une fin de l'histoire, le projet de société valorisé par l'historien. En outre, on retrouve dans chaque métarécit une dualité entre une « force » qui porte vers l'avenir, celle d'une fin de l'histoire, et une « force » rétrograde qui tend à l'inertie, voire au recul. Puisque ces idéologies sont décrites comme allant dans le sens de l'Histoire et, à l'inverse comme un obstacle à ce cheminement porteur de sens, il apparaît que dans toute philosophie de

l'histoire, il existe une opposition irréductible entre la signification historique du parcours projeté et son pendant « anhistorique ». Opérante dans le cas précis des Rébellions, cette façon de moduler les philosophies de l'histoire à l'intérieur de métarécits contribue à rendre intelligible la construction des grandes représentations de la société québécoise. Finalement, il ressort de l'analyse des différents métarécits que le point de départ d'une philosophie de l'histoire se révèle aussi crucial que le point d'arrivée anticipé. Autrement dit, tout comme la fin de l'histoire, la genèse sert à moduler, à définir et à donner sens au discours historique. « [C]omme le germe porte en soi la nature entière de l'arbre, le goût, la forme des fruits, écrivait Hegel dans un élan d'historicisme et d'idéalisme sans doute un peu excessif, de même les premières traces de l'esprit contiennent déjà aussi virtuellement toute l'histoire.<sup>1</sup> »

---

<sup>1</sup> G.W.F. Hegel, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1987, p. 27.

## BIBLIOGRAPHIE

### Monographies et documents audiovisuels

Allaire, Jean-Baptiste-Arthur. *Histoire de la paroisse Saint-Denis-sur-Richelieu*. Saint-Hyacinthe : Le Courrier, 1905, 543 p.

Aristote. *Poétique*. Trad. du grec par Michel Magnien. Paris : Librairie générale française, 1990, 256 p.

Bédard, Éric. « Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850 : structures et conjonctures*, 1966 », dans Claude Corbo (dir. publ.). *Monuments intellectuels québécois du XXe siècle : Grands livres d'érudition, de science et de sagesse*. Québec : Septentrion, 2006, 211-219.

———. « Survivre à la défaite de 1837 », dans Charles-Philippe Courtois et Julie Guyot (dir. publ.). *La culture des Patriotes*. Québec : Septentrion, 2012, p. 157-174.

Bédard, Éric et Julien Goyette. *Parole d'historiens : Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2006, 481 p.

Bellavance, Marcel. *Le Québec au siècle des nationalités (1791-1918) : Essai d'histoire comparée*. Montréal : VLB, 2004, 248 p.

Bernard, Jean-Paul. *Les rébellions de 1837-1838 dans le Bas-Canada*. Ottawa : Société historique du Canada, Brochure historique n° 55, 1996, 37 p.

———. *Les Rébellions de 1837-1838 : les Patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*. Montréal : Boréal Express, 1983, 349 p.

Bernard, Philippe. *Amury Girod : Un Suisse chez les Patriotes du Bas-Canada*. Sillery : Septentrion, 2001, 255 p.

Bernier, Gérald et Daniel Salée. *Entre l'ordre et la liberté. Colonialisme, pouvoir et transition vers le capitalisme dans le Québec du XIXe siècle*. Montréal : Boréal, 1995, 265 p.

Bibaud, Michel. *Histoire du Canada et des canadiens sous la domination anglaise : 1800-1837*. Montréal : Éditions Lovell, 1878, 418 p.

Biggs, Julian et John Howe. *Artisans de notre histoire volume 6 : Vers le gouvernement responsable*. Film DVD, coul., 59 m, 2006, Montréal : ONF.

- Bissonnette, Antoine. *Soixante ans de liberté, 1837-97* : Souvenirs politiques par nos meilleurs écrivains. Montréal : Déom, 1897, 120 p.
- Bock, Michel. *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal : HMH Hurtubise, 2004, 452 p.
- Boileau, Gilles. *Étienne Chartier : La colère et le chagrin d'un curé patriote*. Québec : Septentrion, 2010, 320 p.
- Boily, Frédéric. *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*. Québec : Septentrion, 2003, 229 p.
- Bossuet, Jacques-Bénigne. *Discours sur l'histoire universelle*. Paris : Garnier-Flammarion, 1966, 437 p.
- Bouchard, Gérard. *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : Essai d'histoire comparée*. Montréal : Boréal, 2000, 503 p.
- . *La Nation québécoise au futur et au passé*. Montréal : VLB, 1999, 159 p.
- . *Les deux chanoines : contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal : Boréal, 2003, 313 p.
- . *Raison et contradiction : Le mythe au secours de la pensée*. Québec : Éditions Nota bene/Cefan, 2003, 129 p.
- . « Sur les mutations de l'historiographie québécoise : les chemins de la maturité », dans Fernand Dumont (dir. publ.). *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec : IQRC, 1990, p. 253-272.
- Boucher de Boucherville, Georges. *Une de perdue, deux de trouvées*. Montréal : Eusèbe Sénécal, 1874, 375 p.
- Bourbourg, Brasseur de. *Histoire du Canada, de son Église et de ses missions. Tome 2*. Paris : Société de Saint-Victor pour la propagation des bons livres, 1852, 350 p.
- Bourque, Gilles. « La nation et l'historicité chez Maurice Séguin », dans Robert Comeau et Josianne Lavallée (dir. publ.). *L'Historien Maurice Séguin. Théoricien de l'indépendance et penseur de la modernité québécoise*. Québec : Septentrion, 2006, p. 76.
- Bourque, Gilles et Anne Légaré. *Le Québec : La question nationale*. Paris : Maspero, 1979, 232 p.
- Brault, Michel. *Quand je serai parti, vous vivrez encore*. Film DVD, coul., 120 min, 1999, Longueuil : Nanouk Films.
- Brunet, Jean-Marc. *La tête à Papineau : drame historique en sept scènes présentant les tractations politiques ayant mené aux événements de 1837*. Montréal : Varia, 1998, 119 p.

- Caron, Louis. *Les Fils de la liberté : Le Canard de bois*. Montréal : Boréal compact, 1989, 336 p.
- Carrier, Louis Napoléon. *Les événements de 1837-1838 : Esquisse historique de l'insurrection du Bas-Canada*. Québec : L'Événement, 1877, 194 p.
- Carrière, Marcel. *Saint-Denis dans le temps*. Film 16 mm, couleur, 84 m 3 s, 1970, Montréal : ONF.
- Cerbelaud Salagnac, Georges. *Le canon tonne à Saint-Eustache*. Montréal : Fides, 1953, 127 p.
- Chabot, Richard. *Le curé de campagne et la Contestation locale au Québec (de 1791 aux troubles de 1837-1838) : la querelle des écoles, l'affaire des fabriques et le problème des insurrections de 1837-1838*. Montréal : Hurtubise, 1975, 242 p.
- Chapais, Thomas. *Cours d'histoire du Canada : Tome IV 1833-1841*. Québec : Garneau, 1923, 337 p.
- Chaussé, Gilles. *Jean-Jacques Lartigue premier évêque de Montréal*. Montréal : Fidès, 1980, 275 p.
- Circé-Côté, Eva. *Papineau. Son influence sur la pensée canadienne. Essai de psychologie historique*. Montréal : Régault, 1924, 252 p.
- Comeau, Robert et Josianne Lavallée. *L'Historien Maurice Séguin. Théoricien de l'indépendance et penseur de la modernité québécoise*. Québec : Septentrion, 2006, 188 p.
- Corbo, Claude et Yvan Lamonde. *Le rouge et le bleu une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1999, 576 p.
- Cornett, Norman. « Théologie, Incarnation et nationalisme chez Lionel Groulx », dans Robert Boily (dir. publ.). *Un héritage controversé. Nouvelles lectures de Lionel Groulx*. Montréal : VLB éditeur, 2005, p. 65-82.
- Courtois, Charles-Philippe et Julie Guyot (dir. publ.). *La culture des Patriotes*. Québec : Septentrion, 2012, 228 p.
- Creighton, Donald, Grant. *The Empire of the Saint-Lawrence*. Toronto : University of Toronto Press, 1970, 441 p.
- Cross, Michael S. « 1837: The Necessary Failure », dans Michael S. Cross et Gregory S. Kealey (dir. publ.). *Readings in Canadian social History, Volume 2 : Pre-Industrial Canada, 1760-1849*. Toronto : McClelland & Stewart, 1982, p. 141-158.
- Daveluy, Marie-Claire. *Les jours tragiques de 1837 : Le Richelieu héroïque*. Montréal : Granger, 1940, 294 p.

- David, Laurent-Olivier. *Les Patriotes de 1837-1838*. Montréal : Eusèbe Senécal & Fils, 297 p.
- Dechéne, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Plon, 1974, 588 p.
- Dickinson, John A. et Brian Young. *Brève histoire socio-économique du Québec*. Québec : Septentrion, quatrième édition, 2009, 458 p.
- Dion, Léon. *Québec 1945-2000. Tome II : Les intellectuels et le temps de Duplessis*. Québec : Presses de l'Université Laval, 1993, 452 p.
- Dionne, Narcisse-Eutrope. *Les trois comédies du statu quo*. Québec : Laflamme, 1909, 246 p.
- Ducharme, Michel. *Le concept de liberté au Canada à l'époque des Révolutions atlantiques, 1776-1838*. Montréal : McGill-Queen's University Press, 2010, 350 p.
- Dumont, Fernand. *Genèse de la société québécoise*. Montréal : Boréal, 1996, 393 p.
- Dupéré, Yves. *Les derniers insurgés*. Montréal : Hurubise HMH, 2006, 451 p.
- Fahni, Magda. « Chapter 1. Reflection on the Place of Quebec in Historical Writing on Canada », dans Michael Dawson et Christopher Dummitt (dir. publ.). *Contesting Clio's Craft : New Directions and Debates in Canadian History*. London (Ont.) : Institute for the Study of Americas, 2009, p. 1-20.
- Falardeau, Pierre. *15 février 1839*. Film DVD, coul., 115 min, 2001, Montréal : Audio Ciné Films.
- Féron, Jean. *Les patriotes 1837-1838*. Montréal : Garand, 1926, 64 p.
- Filteau, Gérard. *Histoire des Patriotes*. Québec : Septentrion, 2003, 628 p.
- . *La Naissance d'une Nation : Tableau de la Nouvelle-France en 1755*. Montréal : Éditions de l'Aurore, 1978, 283 p.
- Fréchette, Louis. *Chénier - Épisodes de l'insurrection canadienne de 1837 (poésies)*. Montréal : La Presse, 1885, 8 p.
- . *Félix Poutré, drame historique en quatre actes*. Montréal : s.é., 1871, 59 p.
- . *Légendes d'un peuple*. Québec : C. Draveau, 1890, 365 p.
- . *Le retour de l'Exilé : Drame en cinq actes et huit tableaux*. Montréal : Chapleau et Lavigne, 1880, 72 p.
- . *Papineau, Drame historique Canadien en 4 actes et 9 tableaux*. Montréal : Chapleau & Lavigne, 1880, 180 p.

- Gaboury, Jean-Pierre. *Le nationalisme de Lionel Groulx : aspects idéologiques*. Ottawa : Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, 226 p.
- Gagnon, Serge. *Le passé composé : De Ouellet à Rudin*. Montréal : VLB éditeur, 1999, 190 p.
- . *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920 : La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*. Québec : Presses de l'Université Laval, 1978, 471 p.
- Garneau, François-Xavier. *Histoire du Canada de sa découverte jusqu'à nos jours. Tome quatrième*. Québec : John Lovell, 1852, 325 p.
- Genette, Gérard. *Figure III*. Paris : Seuil, 1972, 286 p.
- Globensky, Charles Auguste Maximilien. *La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache*. Québec : Imprimeur A. Côté, 1883, 334 p.
- Greer, Allan. *Habitants et patriotes : La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*. Montréal : Boréal, 1997, 370 p.
- Groulx, Lionel. *Histoire du Canada français depuis sa découverte. Tome 1*. Montréal : L'Action nationale, 1950, 221 p.
- . *Histoire du Canada français depuis sa découverte. Tome 2*. Montréal : Fides, 1961, 442 p.
- . *Histoire du Canada français depuis sa découverte. Tome 3*. Montréal : L'Action nationale, 1952, 326 p.
- . *Histoire du Canada français depuis sa découverte. Tome 4*. Montréal : L'Action nationale, 1952, 273 p.
- . *La naissance d'une race*. Montréal : Librairie d'action canadienne-française, 1930, 294 p.
- . « Le "Papineau" de M. Rumilly », dans Lionel Groulx, *Notre maître le passé (deuxième série)*. Montréal : Granger, 1936, p. 157-166.
- . « Les idées religieuses de Louis-Joseph Papineau », dans Lionel Groulx, *Notre maître le passé (deuxième série)*. Montréal : Granger, 1936, p. 167-211.
- . « Lettre à François-Albert Angers », dans Éric Bédard et Julien Goyette, *Parole d'historiens : Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 131-132.
- . *L'indépendance du Canada*. Montréal : L'Action nationale, 1949, 175 p.
- . « Louis-Joseph Papineau », dans Lionel Groulx, *Notre maître le passé (première série)*. Montréal : Bibliothèque de L'Action française, 1924, p. 171-191.

———. « Ma conception de l'histoire », dans Éric Bédard et Julien Goyette, *Parole d'historiens : Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 133-143.

———. *Mes mémoires. Tome I*. Montréal : Fides, 1970, 437 p.

———. *Notre maître le passé (première série)*. Montréal : Bibliothèque de L'Action française, 1924, 269 p.

———. *Notre maître le passé (deuxième série)*. Montréal : Granger, 1936, 305 p.

———. *Une anthologie*. Montréal : Bibliothèque québécoise, 1998, 312 p.

Harvey, Louis-Georges. « La Révolution américaine et les Patriotes, 1830-1837 », dans Michel Sarra-Bournet, *Les nationalismes au Québec du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2001, p. 15-24.

———. *Le Printemps de l'Amérique française : Américanité, anticolonialisme, et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*. Montréal : Boréal, 2009, 296 p.

Hegel, Georg Wilhelm Friedrich. *Leçons sur la philosophie de l'histoire*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin, 1987, 349 p.

Héroux, Denis. *Quelques arpents de neige*. Film 35 mm, coul., 94 min, Montréal : 1972, Cinévidéo, Productions Mutuelles, Famous Players, S.D.I.C.C., Bellevue Pathé.

Hudon, Christine. *Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, 1820-1875*. Sillery : Septentrion, 1996, 469 p.

Ippersiel, Fernand. *Les cousins ennemis : Louis-Joseph Papineau et Jean-Jacques Lartigue*. Montréal : Guérin, 1900, 254 p.

Labrousse, Ernest. *Crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*. Paris : Presses Universitaires de France, 1990, c1944, 664 p.

Lachance, Micheline. *Le roman de Julie Papineau*. Montréal : Québec-Amériques, 1995, 517 p.

Lacoursière, Jacques et Gilles Carle. *Épopée en Amérique une histoire populaire du Québec : épisode 7 - Rébellion (1801-1840)*. Enregistrement vidéo en ligne, coul., 51 min, 1997, Montréal : Histoires à voir.

Lagueux, Maurice. *Actualité de la philosophie de l'histoire : L'histoire aux mains des philosophes*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2001, 229 p.

———. « Historiographie, philosophie de l'histoire et idéologie : À propos d'un texte de Fernand Dumont », dans Simon Langlois et Yves Martin (dir. publ.). *L'horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont*. Québec : Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture, 1996, p. 95-108.

Lamarre, Jean. *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*. Québec : Septentrion, 1993, 561 p.

Lamonde, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896*. Québec : Fides, 2000, 572 p.

———. « Le projet d'une histoire sociale des idées au Québec de 1760 à 1960 », dans Simon Langlois et Yves Martin (dir. publ.). *L'horizon de la culture : Hommage à Fernand Dumont*, Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 1995, p. 271-280.

———. *Trajectoires de l'histoire du Québec*. Montréal : Fides, 2001, 44 p.

Landry, Bernard. *Communiqué: Congé férié à l'occasion de la Journée nationale des Patriotes*. Québec : Gouvernement du Québec, 24 novembre 2002.

Langley, Lester D. *The Americas in the Age of Revolution 1750-1850*. New Haven : Yale University Press, 1996, 400 p.

Laporte, Gilles. « Louis-Joseph Papineau et les enjeux locaux à la veille de la rébellion de 1837 », dans Charles-Philippe Courtois et Julie Guyot (dir. publ.). *La culture des Patriotes*. Québec : Septentrion, 2012, p. 119-140.

———. *Patriotes et Loyaux : Leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*. Québec : Septentrion, 2004, 414 p.

Lefrançois, Viateur. *Les chemins de l'exil : au temps des Patriotes*. Montréal : Phœnix, 2001, 251 p.

Létourneau, Jocelyn. *Le Québec entre son passé et ses passages*. Montréal : Fides, 2010, 250 p.

Linteau, Paul-André. « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur (1983) », dans Éric Bédard et Julien Goyette, *Parole d'historiens : Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 257-266.

Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert. *Histoire du Québec contemporain Tome 1 : De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal : Boréal Express, 1979, 658 p.

Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. *Histoire du Québec contemporain. Tome 2 : le Québec depuis 1930*. Montréal : Boréal, 1989, 834 p.

Malchelosse, Gérard (ed.). *Papineau et son temps : Mélanges historiques de Benjamin Sulte volume 13*. Montréal : G. Ducharme, 1925, 96 p.

- Massicote, Édouard-Zotique. « Un drame de 1837 », dans Aurélien Boivin, *Les meilleures nouvelles québécoises du XIX<sup>e</sup> siècle*. Montréal : Fides, 1997, p. 327-334.
- McCallum, John. *Unequal Beginnings : Agriculture and Economic Development in Quebec and Ontario until 1870*. Toronto : University of Toronto Press, 1980, 246 p.
- Ouellet, Fernand. *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850 : Structure et conjoncture*. Ottawa : Fides, 1966, 639 p.
- . *Le Bas-Canada 1791-1840 : Changements structureaux et crise*. Ottawa : Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, 541 p.
- . « Les insurrections de 1837-1838 : un phénomène social », dans Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838 : les Patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*. Montréal : Boréal Express, 1983, p. 205-229.
- . *Louis-Joseph Papineau, un être divisé*. Ottawa : Société historique du Canada, Brochure historique n° 11, 1960, 24 p.
- . « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Jean-Paul Bernard, *Les idéologies québécoises au 19<sup>e</sup> siècle*. Montréal : Boréal Express, 1973, p. 37-60.
- Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot. *Le Bas-Canada au tournant du 19<sup>e</sup> siècle : restructuration et modernisation*. Ottawa : Société historique du Canada, Brochure historique n° 45, 1988, 21 p.
- Paradis, Luc, et coll. *Les Patriotes : L'Historique*, vidéo documentaire, VHS, coul., 29 min, 1988, Montréal : Société Radio-Canada.
- Pelland, Joseph-Octave. *Biographie, discours, conférences, etc. de l'honorable Honoré Mercier*. Montréal : s.é., 1890, 814 p.
- Pilon, Benoît. *Le temps des Québécois. Les rébellions de 1837-38*. Film DVD, coul., 7 min 37 s, 2004, Montréal : ONF.
- Prost, Antoine. *Douze leçons sur l'histoire*. Paris : , Seuil, 1996, 330 p.
- Roquebrune, Robert de. *Les habits rouges*. Paris : Monde nouveau, 1923, 280 p.
- Roy, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Montréal : Boréal, 1993, 127 p.
- . « 1837 dans l'historiographie québécoise des années 1840-1850 ». Mémoire de maîtrise (histoire). Montréal : Université du Québec à Montréal, 1975, 119 p.
- Royal, Joseph. *Histoire du Canada 1841-1867*. Montréal : Beauchemin, 1909, 525 p.
- Rudin, Ronald. *Faire de l'histoire au Québec*. Québec : Septentrion, 1998, 278 p.

———. « From the Nation to the Citizen : Quebec Historical Writing and the Shaping of Identity », dans Robert Adamoski, Dorothy E. Chunn et Robert Menzies, (eds.), *Contesting Canadian Citizenship: Historical Readings*. Peterborough (On.) : Broadview Press, 2002, p. 95-111.

Ryerson, Stanley Bréhaut. *Le capitalisme et la Confédération : aux sources du conflit Canada-Québec (1760-1873)*. Montréal : Parti Pris, 1972, 549 p.

———. « The rebellion in Lower Canada, 1837 : A national-democratic revolution », dans John M. Bumsted, *Canadian History before Confederation - Essays and Interpretations*. Georgetown (Ont.) : Irwin- Dorsey, 1979, p. 356-371.

———. *1837 : The Birth of Canadian Democracy*. Toronto : Francis White, 1937, 136 p.

Séguin, Maurice. « Le double soulèvement de 1837 », dans Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838 : les Patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*. Montréal : Boréal Express, 1983, p. 173-187.

———. *Une histoire du Québec : Vision d'un prophète*. Montréal : Guérin, 1995, 215 p.

Séguin, Maurice et Bruno Deshaies. *Histoire de deux nationalismes au Canada*, Montréal : Guérin, 1997, 452 p.

Séguin, Maurice, Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant. *Les Normes de Maurice Séguin : le théoricien du néo-nationalisme*. Montréal : Guérin, 1999, 273 p.

Séguin, Robert-Lionel. *Le dernier des Capots-Gris*. Notre-Dame-des-Neiges (Qué.) : Trois-Pistoles impressions, 2006, 211 p.

Senior, Elinor Kyte. *Redcoats and Patriotes : The Rebellions in Lower Canada, 1837-1838*. Ottawa : Canada's Wings, 1985, 218 p.

Société Radio-Canada. *Au bout de mon âge*. Montréal : Hurtubise HMH, 1972, p. 21.

Société Radio-Canada. *Le Canada, une histoire populaire disque 2 : Rébellion et réforme (1815 à 1850)*. Film DVD, couleur, 120 min, 2001, Montréal : Société Radio-Canada.

Sulte, Benjamin. *Histoire des Canadiens français 1608-1880. Tome 8*. Montréal : Wilson et Cie, 160 p.

Thériault, Joseph-Yvon. *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*. Montréal : Québec Amérique, 2002, 373 p.

Tousignant, Pierre. « Maurice Séguin et l'historiographie québécoise revisitée par Ronald Rudin », dans Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant, *Les Normes de Maurice Séguin le théoricien du néo-nationalisme*. Montréal : Guérin, 1999, p. 245-258.

Trépanier, Pierre. « De Lionel Groulx à Maurice Séguin : mutation ou développement? », dans Robert Comeau et Josianne Lavallée, *L'Historien Maurice Séguin. Théoricien de l'indépendance et penseur de la modernité québécoise*. Québec : Septentrion, 2006, p. 41-63.

———. « In toga candida. L'apprenti intellectuel », dans Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier, *Lionel Groulx correspondance 1894-1967 III. L'intellectuel et l'historien novices 1909-1915*. Montréal : Fides, 2003, p. 13-145.

———. « L'historien et la tradition », dans Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal et Michel Ducharme (dir. publ.). *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2004, p. 88-90.

———. « Lionel Groulx : Histoire du Canada français depuis sa découverte », dans Claude Corbo (dir. publ.). *Monuments intellectuels québécois du XX<sup>e</sup> siècle : Grands livres d'érudition, de science et de sagesse*. Québec : Septentrion, 2006, p. 85-94.

Trobriand, Régis de. *Le Rebelle*. Québec : N. Aubin et W. H. Rowen, 1842, 38 p.

Trofimenkoff, Susan Mann. *Visions nationales : une histoire du Québec*. Saint-Laurent : Éditions du Trécaré, 1986, 455 p.

Trudel, Marcel. *Mémoires d'un autre siècle*. Montréal : Boréal express, 1987, 312 p.

Verne, Jules. *Famille-sans-nom*. Paris : Hetzel, 1889, 420 p.

Wallot, Jean-Pierre. « Le Canada et la révolution atlantique : Une problématique », dans Jean-Pierre Wallot, *Un Québec qui bougeait : trame socio-politique du Québec au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle*. Trois-Rivières (Qué.) : Boréal Express, 1973, p. 319-325.

———. *Un Québec qui bougeait : trame socio-politique du Québec au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle*. Trois-Rivières : Boréal Express, 1973, 345 p.

White, Hayden. *Metahistory : The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*. Baltimore et London : Johns Hopkins University Press, 1973, 448 p.

## Périodiques

Arcand, Denys. « 1837 à l'école ». *Liberté*, vol. 7, n<sup>os</sup> 1-2 (37-38) (janvier-avril 1965), p. 131-139.

Bédard, Éric. « Autour d'un titre ». *Argument*, vol. 4 n<sup>o</sup> 1 (automne-hiver 2002), p. 131-136.

———. « Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : le *magnum opus* de l'historiographie moderniste ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n<sup>o</sup> 2 (hiver 2001), p. 160-174.

———. « Les rébellions de 1837 comme moment républicain ». *Argument*, vol. 8, n° 2 (printemps-été 2006), p. 119-121.

Bellavance, Marcel. « La Rébellion de 1837 et les modèles théoriques de l'émergence de la nation et du nationalisme ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, n° 3 (hiver 2000), p. 367-400.

Bernard, Jean-Paul. « GREER, Allan, *The Patriots and the People : the Rebellion of 1837 in Rural Lower Canada* (Toronto, University of Toronto Press, 1993), xiv-386 p. 30 \$ ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, n° 3 (hiver 1996), p. 430-433.

Bouchard, Gérard. « L'américanité : un débat mal engagé ». *Argument*, vol. 4, n° 2 (printemps-été 2002), p. 159-180.

Bourque, Gilles. « Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Ville Saint-Laurent, Fides, 2000, 572 p. ». *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 3 (2002) p. 605-609.

Cardinal, Linda. « Habitants et Patriotes. La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada d'Allan Greer, Montréal, Boréal, 1997, 368 p. ». *Politique et Sociétés*, vol. 18, n° 1 (1999), p. 184-186.

Coates, Colin M. « The rebellions of 1837-1838 and other bourgeois revolutions in Québec historiography ». *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, n° 20 (automne 1999), p. 19-34.

Collin, Marc. « Les lignes de faite de l'historiographie des Rébellions de 1837-1838 ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 1 (automne 2008), p. 307-326.

Creighton, Donald, Grant. « Les fondements économiques des rébellions de 1837 ». *Canadian journal of Economics and Political Science*, vol. 3, n° 3 (août 1937), p. 322-334.

Ducharme, Michel. « BELLAVANCE, Marcel – *Le Québec au siècle des nationalités (1791-1918). Essai d'histoire comparée*, (Montréal, vlb éditeur, 2004), 248 p. ». *Histoire sociale – Social History*, vol. 39, n° 77 (mai 2006), p. 270-272.

———. « BERNARD, Philippe, *Amury Girod. Un Suisse chez les Patriotes du Bas-Canada*, Sillery, Septentrion, 2001, 255 p. ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 4 (printemps 2003), p. 569-570.

———. « Louis-Georges Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, (Montréal, Boréal, 2005), 296 p. ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 14, n° 2 (hiver 2006), p. 297-299.

Garneau, Jean-Philippe. « BELLAVANCE, Marcel, *Le Québec au siècle des nationalités. Essai d'histoire comparée* (Montréal, VLB Éditeur et Marcel Bellavance, 2004), 256 p. ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, nos 1-2 (été-automne 2005), p. 121-125.

Greer, Allan. « From Folklore to Revolution : Charivaris and the Lower Canadian Rebellion of 1837 ». *Histoire sociale/Social History*, n° 15 (janvier 1990), p. 25-43.

———. « La République des hommes : les Patriotes de 1837 face aux femmes ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, n° 44 (printemps 1991), p. 507-528.

———. « Reconsidérer la Rébellion de 1837-1838 ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, n° 1 (automne 1998), p. 29-40.

Greer, Allan et Léon Robichaud. « La rébellion de 1837-1838 : une approche géographique ». *Cahiers de géographie du Québec*, n° 33 (décembre 1989), p. 345-377.

Groulx, Lionel. « Les 'Patriotes' de 1837 et les châtiments de l'Église (1<sup>er</sup> article) ». *L'Action française*, vol. 15, 1<sup>er</sup> semestre (avril 1926), p. 217-231.

———. « Les 'Patriotes' de 1837 et les châtiments de l'Église (second article) ». *L'Action française*, vol. 15, 1<sup>er</sup> semestre (mai 1926), p. 294-311.

———. « Les 'Patriotes' de 1837 et les châtiments de l'Église (troisième et dernier article) ». *L'Action française*, vol. 15, 1<sup>er</sup> semestre (juin 1926), p. 347-354.

———. « Louis-Joseph Papineau : L'homme politique ». *L'Action française*, vol. 6, n° 4 (octobre 1921), p. 589-608.

———. « Soulèvement de 1837-1838. Les responsabilités de l'Angleterre ». *Revue Canadienne*, vol. 19 (mai 1917), p. 321-335.

Harvey, Louis-Georges. « Les Patriotes, le républicanisme et la constitution québécoise ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 3 (hiver 2009), p. 59-77.

———. « Sur les idées politiques au Bas-Canada ». *Argument*, vol. 4 n° 1 (automne-hiver 2002), p. 137-142.

Lacroix, Michel. « Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec. Volume 1, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000 ». *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 4, n° 1 (2001), p. 146-149.

Lamonde, Yvan. « Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* ». *Recherches sociographiques*, vol. 36, n° 2 (1995), p. 363-365.

———. « HARVEY, Louis-Georges, *Le Printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837* (Montréal, Boréal, 2005), 296 p. ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, nos 1-2 (été-automne 2005), p. 155-159.

———. « Pourquoi penser l'américanité du Québec ». *Politique et sociétés*, vol. 18, n° 1 (1999), p. 93-98.

Lanctot, Médéric. « 1837-1838 ». *L'Union nationale*, 7 mars 1865.

Laurendeau, Arthur. « Une heure avec l'abbé Groulx à propos de '37' ». *L'Action nationale*, vol. 7 (1<sup>er</sup> semestre 1936), p. 325-348.

Légaré, Anne. « 'L'Américanité' : une pensée de l'alignement culturel ». *Argument*, vol. 4, n° 1 (automne-hiver 2001), p. 164-176.

Lesage, Gilles. « Habitants et Patriotes ». *Le Devoir*, 9 novembre 1997.

Létourneau, Jocelyn. « La production historique courante portant sur le Québec et ses rapports avec la construction des figures identitaires d'une communauté communicationnelle ». *Recherches sociographiques*, vol. 36, n° 1 (1995), p. 9-45.

Nootens, Thierry. « Un individu 'éclaté' à la dérive sur une mer de 'sens'? Une critique du concept d'identité ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 62, n° 1 (été 2008), p. 35-67.

Ouellet, Fernand. « Autour du dernier volume de l'abbé Groulx ». *Hermès*, n° 7 (printemps 1953), p. 23-35.

———. « L'échec du mouvement insurrectionnel, 1837-1839 ». *Recherches sociographiques*, vol. 6, n° 2 (mai-août 1965), p. 135-161.

———. « Le clergé et l'échec des insurrections de 1837-1838 ». *Liberté*, vol. 7, nos 37-38 (février/avril 1965), p. 42-49.

———. « Le mandement de M<sup>gr</sup> Lartigue de 1837 et la réaction libérale ». *Bulletin des recherches historiques*, vol. 58, n° 2 (avril-juin 1952), p. 97-104.

———. « Le Nationalisme canadien-français : De ses origines à l'insurrection de 1837 ». *The Canadian Historical Review*, vol. 45, n° 4 (décembre 1964), p. 277-293.

———. « Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec ». *Liberté*, vol. 4, n° 21 (juin 1962), p. 90-112.

———. « Papineau dans la Révolution de 1837-1838 ». *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 37, n° 1 (1958), p. 13-34.

Ouellet, Fernand et Jean Hamelin. « La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837 ». *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 41, n° 1 (1962), p. 17-33.

Petitclerc, Martin. « Notre maître le passé? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 63, n° 1 (été 2009), p. 83-113.

Potvin, Pascal. « Patriotes de 1837-1838; essai de synthèse historique ». *Canada-Français*, vol. 25 n° 6 (février 1938), p. 567-584; n° 7 (mars 1938), p. 667-690; n° 8 (avril 1938), p. 779-793; n° 9 (mai 1938), p. 891-907.

Pouliot, Léon. « Mgr Lartigue et les Patriotes de 1837 ». *Bulletin de recherches historiques*, vol. 44, n° 1 (janvier 1938), p. 71-77.

Rudin, Ronald. « Au-delà du révisionnisme ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2 (hiver 1996), p. 57-74.

———. « Elinor SENIOR, *Redcoats and Patriots : The Rebellions in Lower Canada, 1837-1838* ». *Recherches sociographiques*, vol. 28, n° 1 (1987), p. 147-148.

———. « ROY, Fernande, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Montréal, Boréal, 1993. 127 p. ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 2 (1994), p. 275-277.

Sarra-Bournet, Michel. « Pour une histoire postrévisionniste ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2 (hiver 1996), p. 25-29.

Schryer, Frans J. « The Patriotes and the People ». *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 31, n° 4 (novembre 1994), p. 473-476.

Šrámek, Jiří. « Pour une définition du métarécit ». *Études Romanes de BRNO XX*, vol. 50, n° 11 (1990), p. 33-48.

Thériault, Joseph-Yvon. « L'américanité comme effacement du sujet québécois ». *Argument*, vol. 3, n° 1 (automne-hiver 2001), p. 136-144.

Trépanier, Pierre. « Lionel Groulx, historien ». *Les Cahiers des Dix*, n° 47 (1992), p. 247-277.

Vance, Catherine. « 1837 : travail et tradition démocratique ». *The Marxist Quarterly*, n° 12 (hiver 1965), p. 29-42.

Wade, Mason. « Commentaire par le professeur Mason Wade ». *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 37, n° 1 (1958), p. 32-34.

